153.8 P326V c.1
Paulhan, Frederic.
La volonte. --.
R.W.B. JACKSON LIBRARY
OISE CIR
3 0005 02048 6927

CYCLOPÉDIE SCIENTIFIQUE
BLIÉE SOUS LA DIRECTION DU Dr TOULOUSE

BIBLIOTHÈQUE
CHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

DIRECTEUR
Dr TOULOUSE

La Volonté

2e EDITION

PAR

FR. PAULHAN

O. DOIN ET FILS, EDITEURS, PARIS

THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

9.00

LIBRARY

MAY 5 1969

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Octave DOIN ET FILS, éditeurs, 8, place de l'Odéon, Paris.

ENCYCLOPÉDIE SCIENTIFIQUE

Publiée sous la direction du Dr TOULOUSE

BIBLIOTHÈQUE
DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

Directeur : Dr TOULOUSE

Médecin en chef de l'Asile de Villejuif
Directeur du Laboratoire de Psychologie expérimentale
à l'École des Hautes Études.

Le but de cette Bibliothèque est de résumer nos connaissances actuelles en PSYCHOLOGIE *normale* (fonctions sensorielles, intellectuelles, affectives), *comparée* (développement mental ontogénique, et phylogénique, et psychologie sociale), *anormale* (génie), *morbide* (hypnotisme, folie, crime). En outre un volume permet de suivre l'évolution scientifique de la psychologie, tandis que d'autres sont destinés à fournir les données anatomo-physiologiques nécessaires pour comprendre le mécanisme du fonctionnement mental.

Le caractère essentiel de la Bibliothèque réside dans ce fait que les études publiées sont presque toutes essentiellement basées sur l'expérimentation, qui a transformé, à la fin du siècle dernier, la psychologie, pour la rapprocher des autres sciences biologiques et en particulier de la physiologie dont elle n'est au fond qu'une branche. En accord avec l'importance croissante prise

par l'expérimentation, un volume de technique psychologique met les lecteurs en possession d'une méthode générale de recherche, permettant de caractériser les individus au point de vue psychologique, comme l'anthropométrie permet de le faire au point de vue morphologique. Quant aux méthodes particulières à chaque problème, elles sont envisagées dans chacun des volumes particuliers de la Bibliothèque où l'on trouve une mise au point des connaissances sur chaque sujet, avec une critique des observations et des expériences.

Cette bibliothèque, qui s'adresse, par sa partie générale, à tous les savants non spécialisés dans ces études, mais désireux d'en connaître la marche et les principaux résultats, est surtout destinée à servir de guide aux psychologues, et à tous ceux qui touchent à la psychologie dans leurs travaux ou dans leurs fonctions, biologistes, physiologistes, médecins, pédagogues, philosophes, sociologues. Elle n'est pas moins indispensable aux maîtres qui, dans leur enseignement, peuvent s'appuyer sur une synthèse qui leur épargne des recherches pénibles et leur évite de perdre le contact avec les progrès constants de la science, qu'aux élèves qui trouvent là un enseignement écrit précieux, et une initiation aux méthodes expérimentales et aux discussions fécondes de la science qui se fait.

Cette Bibliothèque, en son ensemble simple et complet, constitue un vaste Traité de psychologie en 20 000 pages environ, facile, par des éditions successives de volumes séparés, à tenir au courant des progrès de cette science.

Par suite de la pénétration réciproque des sujets, cer-

taines questions se trouvent nécessairement appelées à être envisagées dans des volumes différents sous des points de vue distincts, ce qui ne peut qu'être fructueux. Un index général de la Bibliothèque permettra de trouver dans quels volumes et à quelles pages sont traitées toutes les matières de la Bibliothèque.

Enfin, certaines questions connexes à la science psychologique prendront place dans des volumes d'autres Bibliothèques de l'Encyclopédie scientifique, en particulier celles de Biologie générale, Physique biologique, Physiologie, Sociologie, Neurologie et Anthropologie, la Psychologie appliquée faisant l'objet, d'autre part, d'une Bibliothèque distincte.

Les volumes sont publiés dans le format in-18 jésus ; ils forment chacun de 300 à 400 pages avec ou sans figures dans le texte. Le prix marqué de chacun d'eux est fixé, quel que soit le nombre de pages, à 5 francs, relié (*Ceux n'existant encore que brochés sont au prix de 4 francs*). Chaque volume se vend séparément.

Voir, à la fin du volume, la notice sur l'ENCYCLOPÉDIE SCIENTIFIQUE, pour les conditions générales de publication.

TABLE DES VOLUMES
ET LISTE DES COLLABORATEURS

Les volumes publiés sont indiqués par un *

* 1. **Technique de psychologie expérimentale. (Examen des sujets.)** Dr Toulouse, Médecin en chef de l'Asile de Villejuif, Directeur du Laboratoire de Psychologie expérimentale à l'École des Hautes Études, N. Vaschide, Sous-Directeur du Laboratoire de Psychologie pathologique, et H. Piéron, agrégé de l'Université, Maître de Conférences à l'École des Hautes Études, Paris.

2. **L'évolution de la psychologie expérimentale.** N.

3. **L'évolution fonctionnelle du système nerveux.** H. Piéron, Maître de Conférences à l'École des Hautes Études, Paris.

4. **Introduction anatomo-physiologique à l'étude de la psychologie,** N.

5. **Physiologie psychologique.** Dr L. Hallion, Directeur adjoint à l'École des Hautes Études, Paris.

6. **Les Sensations internes.** Dr Brissaud, Professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, Médecin des hôpitaux.

7. **La Sensation et la Perception.** Courtier, Chef des travaux à l'École des Hautes Études, Paris.

8. **Le Tact et les sensations cutanées.** Dr Joteyko, Chef de Laboratoire à l'Université de Bruxelles.

9. **L'Odorat.** H. Zwaardemaker, Professeur à l'Université d'Utrecht.

* 10. **Le Goût.** Dr Marchand, médecin en chef de la Maison nationale de Charenton.

* 11. **La Vision.** Dr Nuel, Professeur d'ophtalmologie et de physiologie des organes des sens à l'Université de Liège.

* 12. **L'Audition.** Dr Pierre Bonnier, Paris.

13. **L'Instinct sexuel.** Dr Lacassagne, Professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Lyon.

* 14. **Le Mouvement.** R. S Woodworth, Professeur auxiliaire de psychologie à l'Université Columbia, New-York.

15. **Le Travail et la Fatigue intellectuels.** J. M. Lahy, Chef des travaux au Laboratoire de psychologie expérimentale de l'École des Hautes Études, Paris.

*

16. **Le Sommeil et les Rêves.** H. Piéron. Agrégé de l'Université, Maître de Conférences de psychologie expérimentale à l'École des Hautes Études, Paris.
17. **L'Inconscient.** Ducasse, Professeur agrégé de philosophie au lycée d'Évreux.
* 18. **L'Attention.** W. B. Pillsbury. Professeur à l'Université de Michigan.
* 19. **La Mémoire.** J.-J. Van Biervliet, Professeur de psychologie à l'Université de Gand.
20. **La Personnalité.** Dr Pitres, Professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de l'Université de Bordeaux, et Dr Régis, Professeur adjoint à la même Université.
* 21. **L'Association des Idées.** Dr Ed. Claparède, Professeur de psychologie à l'Université de Genève.
22. **Les Fonctions logiques :**
    * a. *La Connaissance et le Jugement. La logique fonctionnelle.*
    b. *La Logique expérimentale.*
    c. *Le Jugement et la Réalité. La Logique réelle.* J. Mark Baldwin, Professeur de psychologie à l'Université John Hopkins, Baltimore.
* 23. **L'Imagination.** L. Dugas, Docteur ès lettres, Maître de Conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes.
* 24. **Les Emotions.** Dr G. Sergi, Professeur d'anthropologie et de psychologie expérimentale à l'Université de Rome.
* 25. **Le Caractère.** P. Malapert, Docteur ès lettres, Professeur agrégé de philosophie au Lycée Louis-le-Grand, Paris.
* 26. **La Volonté.** F. Paulhan, Paris. 2e édition.
* 27. **La Mimique.** E. Cuyer, Professeur à l'École des Beaux-Arts, Paris.
28. **Le Langage.** Dr Maurice de Fleury, membre de l'Académie de Médecine, Paris.
29. **L'Ecriture.** Dr G. Obici, Privat-docent de psychiatrie à l'Université de Padoue.
30. **Psychologie animale.** Edmond Perrier, Directeur du Muséum, Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, Paris.
31. **L'Hérédité mentale.** Dr Antheaume, Médecin en chef honoraire de la Maison nationale de Charenton, et Dr Vurpas, ancien Chef de clinique des maladies mentales à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de la Salpêtrière.
32. **Le Développement intellectuel de l'enfant.** Blum, Professeur de philosophie au lycée de Lyon.
33. **Anthropologie psychologique.** Dr Morselli, Professeur de clinique des maladies mentales et nerveuses à l'Université de Gênes.
34. **Psychologie sociale.** Parodi, Professeur agrégé de philosophie au Lycée Michelet, Paris.
35. **Pédalogie.** M. C. Schuyten, Docteur ès sciences, Directeur du Service et du Laboratoire de Pédalogie d'Anvers, Professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles.

36. **Logique.** J.-Mark Baldwin, Professeur de psychologie à l'Université John Hopkins, Baltimore (Voir 22 *a*, *b* et *c*).
37. **Esthétique.** N. Basch, Chargé de Cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
* 38. **Morale.** G.-L. Duprat, Docteur ès lettres, Professeur de philosophie au lycée d'Aix.
39. **Métaphysique.** Stout, Directeur de *The Mind*.
40. **Le Génie.** Dr Rabaud, Maître de Conférences à la Sorbonne, Professeur adjoint à l'École d'Anthropologie, Paris.
* 41. **La Contagion mentale.** Dr A. Vigouroux, Médecin en chef de l'Asile de Vaucluse, et Dr Juquelier, ancien Chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris, Médecin assistant à l'Asile Sainte-Anne.
* 42. **L'Hypnotisme et la Suggestion.** Dr Grasset, Professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier. 3e édition.
43 **Les Illusions et les Hallucinations.** Dr A. Tamburini, Professeur de clinique psychiatrique à l'Université de Rome.
44. **La Folie et la Raison.** Dr Juquelier, ancien Chef de clinique des maladies mentales à la Faculté de médecine de Paris, Médecin assistant du service d'admission à l'Asile Sainte-Anne.
45. **Le Délire** (1).
* 46. **La Démence.** Dr A. Marie, Médecin en chef de l'Asile de Ville-juif, Paris
47. **La Débilité mentale** (1).
* 48. **Les Obsessions et les Impulsions.** Dr Pitres, Professeur de clinique médicale à l'Université de Bordeaux, et Dr Regis, Professeur adjoint à la même Université.
49. **Le Crime.** Dr Colin, Médecin en chef des Asiles d'aliénés de la Seine.
50. **Index** de la Bibliothèque de Psychologie expérimentale.

(1) Les sujets de ces volumes seront traités dans la Bibliothèque de Neurologie et Psychiatrie de l'Encyclopédie scientifique.

ENCYCLOPÉDIE SCIENTIFIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

du Dr TOULOUSE, Directeur de Laboratoire à l'École des Hautes Études.
Secrétaire général : H. PIÉRON, Agrégé de l'Université.

BIBLIOTHÈQUE DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

Directeur : Dr TOULOUSE

LA VOLONTÉ

DU MÊME AUTEUR

LIBRAIRIE ALCAN

L'activité mentale et les éléments de l'esprit, 1 vol. in-8.
Les caractères, 3e édition, 1 vol. in-8.
Esprits logiques et esprits faux, 1 vol. in-8.
Les mensonges du caractère, 1 vol. in-8.
Le Mensonge de l'art, 1 vol. in-8.
La fonction de la mémoire et le souvenir affectif, 1 vol. in-18.
Analystes et esprits synthétiques, 1 vol. in-18.
La Morale de l'ironie, 1 vol. in-18.
Les phénomènes affectifs et les lois de leur apparition, 2e éd., 1 vol. in-18.
Joseph de Maistre et sa philosophie, 1 vol. in-18.
Psychologie de l'invention, 1 vol. in-18.
Le nouveau mysticisme, 1 vol. in-18.
Physiologie de l'esprit, 5e édition, 1 vol. in-32.

LA VOLONTÉ

PAR

FR. PAULHAN

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

PARIS
OCTAVE DOIN ET FILS, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1910
Tous droits réservés.

LA VOLONTÉ

INTRODUCTION

§ 1.

La volonté est une forme, un cas spécial, de notre activité. Incessamment l'homme agit sur lui-même et sur le monde extérieur. Il satisfait ses désirs, il se dirige selon ses idées, il crée de nouvelles idées et de nouveaux désirs, il influence ses semblables, il modifie le milieu qui l'entoure, milieu physique, milieu moral, milieu social, il s'adapte à ce milieu, il adapte ce milieu à lui-même. Ce serait une singulière erreur que de ne voir l'activité de l'homme et de ne retrouver sa volonté que sous leur forme motrice. L'activité se manifeste et la volonté se montre aussi bien dans la direction des idées, et même, quoique un peu autrement, dans l'évolution des sentiments que dans l'exécution des actes.

Toute activité n'est pas volontaire ou du moins toute activité n'est pas volontaire au même degré, et n'est pas en apparence volontaire. Bien souvent nous pensons, nous sentons, nous agissons d'une manière

réflexe, automatique ou instinctive. Ce sont là des modes d'activité qui diffèrent de l'activité volontaire tout en ayant avec elle les rapports les plus étroits. Dans l'activité réflexe, automatique, instinctive, nous agissons sans délibération, sans intervention du moi conscient, de la réflexion attentive, et même souvent sans nous en rendre bien compte. Il en est de même dans l'activité suggérée, dans l'imitation spontanée qui tient une grande place dans la vie mentale et sociale et qui passe bien souvent inaperçue. Car il arrive qu'on s'abuse soi-même sur la nature de sa propre activité et qu'on s'imagine vouloir énergiquement quand on ne fait, en somme, que se laisser aller à la routine et subir assez passivement l'influence d'autrui.

La volonté implique généralement à quelque degré la conscience et la réflexion. L'acte volontaire comprend trois phases : la délibération, la décision et l'exécution. Celle-ci est peut-être plutôt un signe et comme une preuve de l'acte volontaire qu'un de ses éléments constituants. Mais ce qui constitue le plus essentiellement la volonté, c'est le fait même de la décision. C'est là une synthèse psychologique originale, dont les caractères sont assez nets, qui se distingue de l'activité automatique par sa nouveauté, et de l'activité suggérée par sa nature beaucoup plus personnelle, plus spéciale à l'agent.

Quelques exemples suffisent à nous montrer clairement les différentes formes de l'activité humaine que je viens de mentionner. Nous agissons d'une manière réflexe et instinctive quand nous fermons les paupières en voyant un objet quelconque s'approcher de notre œil, d'une manière automatique quand nous

ouvrons machinalement notre parapluie après avoir senti quelques gouttes, par suggestion quand nous nous levons sans y prendre garde à l'annonce que le dîner est servi. Au contraire c'est un acte de volonté que se décider, après mûre réflexion, à se faire professeur ou à partir pour une exploration lointaine.

§ 2.

On a pu croire, d'après la vieille division des phénomènes psychologiques en faits de sensibilité, d'intelligence et de volonté, que la volonté pouvait offrir à notre étude des faits spéciaux, séparés des autres phénomènes psychiques, et formant une classe analogue. Il n'en est rien. La volition n'est pas, dans ses éléments, un phénomène différent des autres par sa nature et qui se distinguerait d'une émotion et d'une idée comme l'émotion et l'idée se distinguent l'une de l'autre. La volition a toujours pour éléments, des états intellectuels et des états affectifs, des idées, des images visuelles, auditives, motrices, etc., des émotions de peur ou de désir, des tendances diverses, elle n'a pas d'autres éléments. Son caractère propre est simplement d'être une synthèse nouvelle, ce qui la différencie dans une certaine mesure et de la routine et de l'imitation, et une synthèse active, ce qui la différencie dans une certaine mesure de l'invention, de ces divers phénomènes. Il n'y a rien d'original dans la volonté, si ce n'est la volonté même, la synthèse active et nouvelle d'éléments très variés qu'on pourrait classer dans toutes les autres catégories de phé-

nomènes psychiques. Au moment même où nous prenons une décision, ce qui se produit ce n'est pas un élément nouveau, c'est une fixation nouvelle des éléments qui existaient déjà, de nos désirs et de nos idées, c'est une orientation nouvelle de l'esprit.

§ 3.

La volonté qui se rattache à certains égards à l'automatisme et à l'imitation, se rattache aussi à l'invention. Elle est quelque chose comme une combinaison d'invention et d'automatisme. Elle se rapproche de l'invention, en ce qu'elle est, comme celle-ci, une synthèse nouvelle. Elle est une sorte d'invention pratique, d'invention appliquée, d'invention active. C'est une question de savoir s'il y a de la volonté dans toute invention, mais sûrement il y a toujours une part d'invention active, sinon toujours d'invention intellectuelle, dans chaque acte de volonté. La synthèse volitive est exactement l'analogue de la synthèse créatrice, l'une étant dans l'ordre de l'activité ce qu'est l'autre dans l'ordre de l'intelligence. La volonté s'oppose à l'automatisme et le rompt exactement comme l'invention s'oppose à la routine et la brise. L'une et l'autre sont une rupture de l'habitude, et l'une et l'autre aussi préparent des habitudes nouvelles, un automatisme plus compliqué, une routine plus savante, que de nouvelles volontés et de nouvelles inventions viendront contrarier encore. Ce qui est automatisme chez un pianiste exercé était une série d'actes de volonté et d'attention chez le débutant, comme ce qui

est routine dans la manière d'un peintre ou d'un poète fut jadis une invention opposée à la routine de l'école.

§ 4.

On voit en abrégé d'après ce qui précède quels sont les principaux éléments et les qualités spéciales qui constituent essentiellement la volonté. Ce n'est pas tout ce que nous aurons à étudier. Ces éléments et ces caractères varient, au moins de qualité, et aussi dans leurs proportions d'un individu à l'autre. La synthèse volontaire ne s'effectue pas chez tous les hommes de la même façon. Il existe un assez grand nombre de formes de volonté dont l'étude a son importance. L'analyse doit nous permettre de reconnaître sous toutes ces apparences le mécanisme qui les produit. Nous aurons encore à délimiter le domaine de la volonté, à voir sur quels phénomènes elle peut avoir prise, et comment son domaine peut s'agrandir ou diminuer, à rapprocher les données de la psychologie de celles de la biologie d'une part et de la sociologie de l'autre, et enfin à dire quelques mots des questions philosophiques que son étude soulève, à parler au moins brièvement des rapports de la volonté avec le monde, et de son rôle général dans les évolutions des sociétés et des mondes. Cette introduction n'est qu'une indication succincte et un résumé partiel des questions que je me propose d'aborder dans ce livre.

CHAPITRE PREMIER

LA VOLONTÉ ET L'AUTOMATISME

§ 1. — *Actes réflexes et automatisme psychique.*

Il est toute une grande part de notre activité qui, de l'aveu de tous, n'est pas volontaire, ou du moins, ne l'est que très peu. Telles sont l'activité réflexe, l'activité automatique, l'activité instinctive. Ces formes de l'activité sont parfois inconscientes, parfois aussi notre sens interne les aperçoit, elles offrent en général une grande régularité et, par rapport aux actes volontaires, une certaine simplicité, très variable d'ailleurs d'un bout de la série à l'autre. Les réflexes les plus simples sont, par exemple, bien moins compliqués que les actes instinctifs.

Je n'insisterai pas sur les actes réflexes ; les notions dont nous aurons besoin pour l'étude de la volonté sont assez répandues. On sait qu'ils sont beaucoup plus compliqués les uns que les autres. On sait aussi que les réflexes simples peuvent être employés comme éléments dans des réflexes composés ou dans des actes instinctifs. Il se produit ainsi une complication croissante des mouvements qui peut devenir une des occasions qui préparent l'ac-

tion volontaire. La toux, l'éternuement, la respiration, la marche, les mouvements provoqués par le chatouillement sont des exemples bien connus de réflexes plus ou moins compliqués. Quelques-uns de ces phénomènes peuvent cependant devenir autre chose que des actes réflexes et faire l'objet d'un acte de volonté, lorsqu'ils ne dépendent plus seulement de l'excitation qui les produit normalement, mais qu'ils sont mis en rapport avec une partie plus considérable de la personnalité, de nos tendances, de nos désirs et de nos idées, lorsque le moi intervient pour déterminer, faciliter, permettre leur exécution.

Ce qu'on a peut-être un peu moins remarqué que le réflexe pur, c'est l'automatisme psychologique. Il est une immense quantité d'actes, plus compliqués, mais qui s'accomplissent avec à peu près la même régularité et la même fatalité que les réflexes. En irritant une patte d'une grenouille décapitée, on lui fait retirer cette patte. Mais en irritant l'amour-propre d'un homme vaniteux on est à peu près sûr de provoquer des réactions instinctives presque aussi fatales et aussi faciles à prévoir que les mouvements de la grenouille. Et ces diverses réactions manifestent des lois d'irradiation et de complication à peu près analogues, à mesure que croît l'excitation. Évidemment le phénomène est ici beaucoup moins simple et par cela même moins régulier, mais au fond les choses se passent à peu près de même. Ces « réflexes psychiques » pour employer le nom que leur donne M. Charles Richet[1], sont extrêmement nombreux. Les habitudes

1. Voir les études de M. Richet sur les réflexes psychiques dans la *Revue philosophique*. Année 1888. Tome I.

que nous prenons spontanément et celle qu'on nous fait prendre en fournissent continuellement des exemples très variés.

Le caractère de chacun de nous est une cause continuelle de réflexes psychiques, et particulièrement de ce que l'on pourrait appeler le réflexe sentimental en même temps que du réflexe d'habitude. Chacun de nous a ses sentiments, ses habitudes propres de penser, de sentir et d'agir qui sont toujours en activité ou très près de s'y mettre. C'est même la constance de leur action qui donne à chacun de nous un caractère reconnaissable et une personnalité distincte. Nos qualités, nos défauts ne sont autre chose que la forme générale et toujours semblable à elle-même que prennent nos impressions et nos actes. Dire de quelqu'un qu'il est avare, c'est spécifier la classe de sentiments et de réactions que provoqueront en lui les affaires d'intérêt, les occasions qu'il trouvera de gagner de l'argent ou d'en dépenser. A côté des réflexes, des actions automatiques qui représentent ce qui, en nous, appartient à l'espèce, à la race, au milieu dans lequel nous vivons, et qui consistent en réflexes simples, en instincts, en sentiments et actes suggérés par notre société, il y a donc des réflexes psychiques et des actes automatiques qui représentent plus spécialement notre nature personnelle, et la combinaison particulière d'éléments qui est notre moi.

Aussi bon nombre des actions qui portent l'empreinte de notre personnalité ne sont pas pour cela des actes volontaires. Ce sont bien souvent des actes qui résultent presque aussi simplement de notre constitution individuelle que les réflexes de notre consti-

tution spécifique, avec aussi peu de trouble et aussi peu de délibération. Si l'on y regarde de près, on verra que ce genre d'automatisme tient dans la vie une place extrêmement considérable. Il est inévitable qu'il en soit ainsi et cela est heureux aussi car l'intervention de la volonté, quand elle est trop souvent provoquée, devient un singulier embarras.

§ 2. — *La complication des réflexes psychiques.*

Toutefois les différences qui subsistent entre le réflexe simple et le réflexe psychique nous montrent l'origine des caractères propres de la volonté et nous font aussi prévoir l'une des transformations possibles de l'activité automatique en activité volontaire.

A cause de la complexité plus grande des éléments psychiques, et des éléments physiologiques corrélatifs qui y prennent part, les résultats sont beaucoup plus variables dans le réflexe psychique que dans le réflexe simple et notre connaissance de l'esprit d'autrui n'est généralement pas suffisante pour nous permettre de le prévoir avec une complète exactitude. Nous savons, par exemple, que nous froisserons l'amour-propre d'un homme en attaquant sa vanité d'une certaine façon. Mais quelle sera la réaction produite? Nous pouvons annoncer une réplique assez vive, ou bien une rancune durable, ou bien un silence méprisant, accompagné de petits mouvements des lèvres et des sourcils. Mais savoir au juste laquelle de ces manifestations se produira, cela n'est pas toujours possible. La nature de la réaction sera déterminée sans doute par l'amour-propre de l'individu, mais cet amour-propre peut être influencé

en mille manières soit par les autres qualités permanentes de l'individu (naïveté ou ruse, bonté ou sécheresse, etc.), soit par des circonstances accidentelles (état de l'atmosphère, état des fonctions organiques, contrariétés récentes ou joies inespérées, etc.). Or nous ne pouvons avoir la prétention de connaître et d'apprécier parfaitement tous ces facteurs. Il arrivera sans doute que nous pourrons prévoir avec justesse, mais nous ne serons jamais bien légitimement sûrs de la justesse de cette prévision que lorsqu'elle aura été confirmée par les événements.

Cette multitude de facteurs différents qui concourent à la production d'un même acte entraînent de nombreuses variations dans les réflexes psychiques, variations beaucoup plus nombreuses que celles des réflexes ordinaires qui, cependant, ne sont jamais peut-être absolument nulles. Non seulement les réactions, dans les réflexes psychiques, varient de forme d'une fois à l'autre, mais alors même qu'elles sont à peu près les mêmes, elles ne sont jamais complètement identiques et elles ont toujours changé sur quelques points. Quand une personne prononce, dans des circonstances analogues (qui elles-mêmes ne sont jamais identiques) les mêmes paroles, il s'y trouve toujours quelques légères différences dans le ton, dans le jeu de la physionomie, dans les petits détails qui les accompagnent et les suivent.

§ 3. — *Les origines de la volonté dans l'automatisme.*

Cette complication et cette variété dans les réflexes

psychiques, avec leur issue toujours quelque peu incertaine, voilà un des ensembles de conditions qui préparent l'acte de volonté, un des faits qui nous permettent de comprendre quelques-uns de ses principaux caractères.

C'est en effet cette complication et ses suites qui causent parfois ou qui, tout au moins, indiquent la difficulté pour l'homme d'agir, son impuissance à s'adapter spontanément, par le jeu automatique non troublé de ses désirs et de ses idées, aux différentes circonstances qui se présentent. Le même fait aussi cause ou révèle les conflits qui se produisent entre nos différentes tendances et qui doivent parfois être résolus par un acte de volonté, par cette synthèse active qui constitue la volition et par laquelle quelques-unes de ces tendances sont conservées, développées, acceptées comme directrices de la conduite, tandis que les autres sont éliminées et momentanément ou définitivement supprimées de notre vie consciente.

La complication croissante des actes et la nécessité pour les tendances, les désirs, les idées de former, toujours de nouvelles combinaisons, d'une part et d'autre part le conflit des tendances, des désirs et des idées et la nécessité d'y mettre un terme, ce sont là, en effet, si je puis dire, les deux premières sources par lesquelles la volonté sort de l'automatisme.

L'automatisme, c'est en effet l'expression de notre personnalité acquise, de la personnalité déjà formée soit par le travail de la série des êtres qui nous ont précédés dans la vie et les innombrables influences qui se sont exercées sur eux pendant des siècles, soit

par notre propre travail et les influences que nous avons personnellement subies. La volonté correspond au contraire à la personnalité qui se forme, à celle qui est en train de s'organiser, qui fait face à de nouvelles circonstances, qui acquiert une systématisation nouvelle.

Dire que la volonté est l'expression de la personnalité qui s'organise, c'est dire que la volonté suppose une défectuosité, un manque d'adaptation, une organisation incomplète. Ces défauts se traduisent également par la complexité un peu incohérente des tendances et par le manque de systématisation qui fait l'individu incapable de s'accommoder aux conditions nouvelles qui se présentent, comme par l'opposition et la lutte directe des idées et des désirs dans un ensemble donné de circonstances, dans une situation à laquelle il faut s'adapter.

§ 4. — *L'impuissance de l'automatisme comme condition de la volonté. Volonté et invention.*

Si chacun de nos réflexes psychiques n'est pas évidemment une répétition des précédents, s'il présente toujours une certaine nouveauté, insuffisante pour en faire un acte volontaire, suffisante pour qu'on y doive reconnaître déjà une trace de volonté et pour qu'on le distingue des réflexes purs, c'est que les conditions de l'action, conditions intérieures et conditions extérieures ne se répètent jamais complètement. Il se produit donc des combinaisons nouvelles, mais où l'adaptation est si facilitée par les actes précédemment

accomplis, où la nouveauté est si peu importante qu'aucune difficulté grave ne surgit, et que parfois nous prenons à peine conscience de notre action. Que ma plume soit un peu plus molle ou un peu plus dure, si l'écart n'est pas trop considérable, j'y prends à peine garde et je continue à écrire pour ainsi dire machinalement. Si au contraire la plume était d'une dureté exceptionnelle, mon attention serait forcément éveillée, et, si je continuais à écrire, il me faudrait faire un effort et un acte de volonté interviendrait.

Cet exemple bien simple nous indique fort exactement, je crois, comment l'activité volontaire dont nous verrons plus tard la nature, mais dont nous recherchons pour le moment les conditions et les éléments, vient s'introduire dans la série des états de conscience. Quand nous nous trouvons placés dans des conditions où le jeu automatique des tendances ne permet plus l'adaptation, la conscience s'éveille, la réflexion se produit, et la nouvelle adaptation ne peut se produire que par la délibération (plus ou moins courte et plus ou moins nette) et la décision qui constituent l'acte de volonté. C'est tout à fait l'analogue de ce qui se passe dans un autre domaine quand nous cherchons à résoudre un problème nouveau pour nous. Nous ne pouvons plus appliquer les formules qui nous ont servi pour des problèmes analogues, nous ne pouvons plus trouver automatiquement la solution, il faut travailler, réfléchir, combiner en les modifiant les anciens procédés, les formules usitées. Nous ne pouvons nous tirer de la difficulté que par une invention qui brise notre routine antérieure et supplée à son insuffisance.

Des inventions de ce genre-là, soit des inventions théoriques, soit des inventions pratiques qui constituent des actes de volonté, sont très souvent rendues nécessaires par tous les changements, parfois considérables, que nous impose la vie ou que nous recherchons nous-mêmes. Notre organisation sociale est telle que nous ne pouvons pas toujours nous adapter spontanément à tous les changements de vie que provoquent la croissance de notre corps et le développement de notre esprit. Les premiers choix qui décident du sort d'un enfant sont généralement exercés par les parents, qui veulent pour lui. Une fois le choix fait il peut rester longtemps sans prendre, à cet égard, une initiative marquée. Par exemple, si on l'envoie au lycée, il passera de huitième en septième, de septième en sixième et ainsi de suite sans avoir besoin d'exercer sa volonté d'une manière bien nette. Il peut agir automatiquement. Sa volonté s'exerce cependant mais sur d'autres points. Il est obligé de vouloir et de faire effort pour s'appliquer à certains travaux trop nouveaux pour lui et auxquels il ne peut s'intéresser spontanément, etc. Plus tard, arrivé au moment de choisir une carrière, à moins qu'il ne se laisse complètement diriger ou qu'il ne trouve dans la succession de son père une position toute faite, il pourra être obligé de vouloir pour choisir entre les carrières qui s'ouvrent devant lui. Il aura encore à faire acte de volonté pour se marier, par exemple, pour changer d'occupations, si l'occasion s'en présente, et, en général, dans tous les cas où la trop grande nouveauté empêche l'adaptation spontanée, et la combinaison immédiate et automatique des

idées, des sentiments et des actes. Dans tous les cas de ce genre et, ils sont nombreux, l'adaptation spontanée, ne pouvant s'effectuer sans peine et sans trouble, est remplacée par l'adaptation volontaire. Tout ce qui accroît la complication ou la nouveauté des actes tend à rendre son intervention indispensable. Nous étudierons tout à l'heure le mécanisme intime de son action.

§ 5. — *Le conflit des tendances automatiques comme condition de la volonté.*

Une autre condition de la volonté, c'est le conflit des tendances, des désirs et des idées. Ici, non seulement, l'adaptation ne peut comme tout à l'heure s'établir spontanément, mais encore il y a une lutte directe entre les tendances qui pourraient la préparer ou la faire. Ce n'est plus précisément le même genre d'impuissance et le même vice. Dans le cas précédent aucune tendance en pouvait provoquer la systématisation, ici il y en a souvent plusieurs dont chacune tend à établir la systématisation dans un sens différent, ou, s'il n'y en a qu'une, son action est contrariée par la résistance que d'autres lui opposent. Il arrive d'ailleurs aussi très fréquemment que les deux formes d'impuissance se combinent.

Des exemples très simples et empruntés à la vie de tous les jours nous renseignent suffisamment sur cette nouvelle condition favorable à la naissance de l'action volontaire. Comme les insuffisances légères dans le cas précédent, nous voyons ici les petits

conflits se résoudre tout seuls et à peu près spontanément, par la force automatique des tendances. Continuellement un désir vif, un besoin important étouffe une vague impression qui le contrarierait. Quand nous faisons une course ennuyeuse mais indispensable, nous réprimons, chemin faisant, une foule de petites impressions qui tendent à nous en détourner. De même, quand nous écrivons par devoir une lettre, un travail quelconque qui ne nous intéresse guère, mais que nous ne pouvons négliger, nous réprimons sans cesse, instinctivement, une foule d'envies perturbatrices et d'idées vagabondes. L'automatisme, le jeu instinctif des tendances suffit à parer à ces éventualités et la volonté n'intervient pas d'une manière apparente.

Mais si le conflit s'accentue, les choses se compliquent et l'automatisme ne suffit plus. L'effort s'impose et la volonté réfléchie vient à se produire. Quand un acte nous est très pénible, quand il nous répugne ou nous froisse et que cependant nous jugeons qu'il faut l'exécuter, nous retrouvons tous les caractères de la volition la mieux caractérisée, l'arrêt momentané des tendances, l'hésitation et la délibération, la lenteur de l'adaptation, puis la décision, la synthèse active.

Peut-être trouvera-t-on que le caractère de nouveauté que je signalais tout à l'heure comme caractéristique de la volonté n'apparaît pas ici très nettement dans tous les cas. Il se peut que l'action qui s'impose à nous ne soit pas, en effet, entièrement nouvelle. Parfois même, une action habituelle nous devient très pénible à cause d'un changement dans

nos goûts, dans nos dispositions, dans les circonstances extérieures ou intérieures qui se présentent.

Remarquons d'abord que ces cas sont loin d'être la règle. Bien souvent ce qui nous répugne le plus et nous est désagréable c'est ce qui n'est pas habituel, ce que nous n'avons pas encore essayé, ce que nous ne savons pas faire. Mais alors même que ce qui nécessite ou produit un effort de notre volonté est un acte déjà accompli auparavant, la nouveauté des circonstances, ou des impressions que nous éprouvons suffit à donner à l'ensemble du phénomène le caractère d'invention sur lequel j'ai insisté. Nous nous en rendrons parfaitement compte en examinant les cas analogues de l'invention intellectuelle. Il arrive que des idées même anciennes chez nous et qui ont été longtemps acceptées finissent par répugner à l'esprit et lui être, à un moment donné, très désagréables. Certains faits l'en détournent, certaines objections tendent à le transformer. Si cependant on continue à penser, au fond, que ces idées sont vraies, malgré les apparences, il faut les concilier avec elles, il faut trouver les raisons qui écarteront les objections, qui feront interpréter autrement les faits, qui, même en cas de doute, montreront du moins qu'il y a encore avantage à penser toujours de la même manière. Cet effort de l'esprit, s'il réussit, est une véritable réinvention d'une conception déjà ancienne, car il lui associe de nouvelles pensées et de nouvelles images. Il se produit une synthèse d'images et d'idées où le caractère de nouveauté est très net en somme, bien qu'elle se forme autour d'un noyau qui n'est pas nouveau, ce qui est du reste la règle dans l'invention.

Le cas de la volonté est à peu près analogue. Ici encore une synthèse nouvelle se forme autour d'un noyau de phénomènes qui se sont déjà produits. Ce qui est nouveau, si ce n'est pas l'acte lui-même, c'est au moins l'acte accompli pour telle ou telle raison et malgré telle ou telle impulsion, c'est l'ensemble qui le détermine et dont il fait partie comme un élément qui vient plus tard se joindre aux autres.

§ 6. — *L'automatisme et les conditions de la vie humaine.*

Cette complication croissante des instincts et ces conflits violents d'idées et de désirs qui rendent l'automatisme impuissant, ou, pour mieux dire, qui le rendent impossible sont étroitement liés à la nature de l'homme. C'est à l'imperfection de notre organisation psychologique et c'est aux défauts de notre organisation sociale que nous les devons, c'est aussi à leur tendance vers un état meilleur — ce qui est après tout presque la même chose. Les animaux, en qui l'instinct paraît la forme dominante et, souvent, autant que nous pouvons en juger, presque la seule forme de l'activité, ne sont point soumis aux mêmes conditions. On ne retrouve pas chez eux le même élargissement de la vie avec des variations équivalentes, ni les conflits de sentiments et d'instincts qui sont si fréquents chez l'homme, avec une pareille intensité. Il ne faut voir là, du reste, que des différences de degré, et il semble bien que l'on peut retrouver aussi chez l'animal des formes rudimentaires, mais assez nettes de la volonté.

Les conditions de la vie humaine, au contraire, sont si compliquées que l'homme n'a pu arriver à l'automatisme. Le conflit des tendances ou l'insuffisance de l'instinct sont provoqués ou décelés à chaque instant par les contradictions de la vie sociale, et résultent continuellement de l'état encore bien incohérent ou trop arrêté et insuffisamment souple de notre intelligence et de notre activité. Nos instincts sont trop formés pour s'adapter facilement à des changements de conditions, ou bien l'instinct plus complexe qui pourrait produire cette adaptation n'a pas encore pu s'établir. Et d'autre part, la diversité inouïe des conditions que nous fait la complexité de la vie sociale a produit dans l'homme des instincts divers qui ne sont pas en harmonie les uns avec les autres et qui ne se sont pas encore fondus dans un instinct supérieur. C'est ainsi que nos tendances esthétiques sont parfois en contradiction avec notre amour de la famille, que l'amour est souvent contrarié par l'intérêt, que la piété est en lutte avec l'amour des plaisirs, etc. Il y a là des faits permanents et constants qui montrent, à chaque instant, l'impossibilité actuelle de la vie automatique et spontanée, et qui sont les conditions essentielles des actes de volonté.

§ 7. — *Distinction de la volonté et de certaines formes de l'automatisme.*

Aussi y a-t-il, souvent ou toujours, quelque élément de volonté même dans les actes en apparence les plus automatiques. Mais on est, pour diverses

raisons, porté à s'en exagérer l'importance. La part d'automatisme qui se manifeste dans nos actes est souvent méconnue. Il y a des illusions psychologiques dont il faut se méfier. Celle dont je parle ici a été souvent signalée, et pourtant on y tombe continuellement.

C'est d'abord qu'il y a des apparences trompeuses et puis que le mot de « volonté » est pris, dans la conversation courante, en un sens un peu trop vague souvent. Quelques mots sur les illusions de l'observation peuvent aider à préciser ce sens.

On confond très souvent la volonté avec l'obstination, ou avec la vivacité. L'obstination marque souvent l'incapacité de vouloir et la vivacité peut être une simple manière d'être, une qualité de l'activité automatique. Des gens aux apparences décidées, à l'allure vive et peu hésitante, capables de persistance, sont parfois de véritables impuissants au point de vue de la volonté. Rien n'existe en eux que la vie spontanée des habitudes qui se modifient très peu. C'est la continuité de la routine qui leur donne les apparences de la volonté. La preuve en est fournie par les changements qui se produisent parfois dans les conditions d'existence de ces personnes et qui montrent la faiblesse singulière de leur volonté. Dès qu'elles ont à modifier leur conduite, à faire face à des conditions d'existence un peu nouvelles, à se « débrouiller » au milieu non pas même de périls, mais de quelques embarras, elles deviennent interdites, hésitent sans arriver à la décision, restent maladroites et gauches. N'étant plus soutenues par la routine, elles chancellent. Obligées de sortir un peu du sentier battu où

chaque jour elles passaient, elles sont désorientées et perdent courage.

Ceci aussi est relatif. Chacun a ses volontés spéciales. Il est des personnes qui sont incapables de vouloir dans certaines conditions et qui veulent fort bien dans d'autres circonstances. Je ne reviens pas ici sur l'opposition du courage militaire et du courage civil, mais elle peut servir à illustrer ce que j'avance, bien que dans certains cas le courage militaire comporte peut-être une part relativement grande d'entraînement et de suggestion. Il ne faut pas juger trop sévèrement la capacité de vouloir d'une personne parce que nous l'aurons vue très faible en de certaines circonstances. Il se peut que toutes ses habitudes ne lui soient pas également nécessaires, qu'elle résiste plutôt à la rupture des unes qu'à la rupture des autres et qu'en certains cas, elle sache au besoin remplacer l'habitude par la volonté. Il n'en reste pas moins que, bien souvent, ce que nous prenons pour de la volonté n'est que de l'automatisme, — ou de la suggestion, car la suggestion nous fournira tout à l'heure des remarques analogues.

Dans ces cas d'illusion, ce qui trompe surtout, c'est que tous ces actes d'automatisme comportent bien une faible part de volonté que l'on exagère. L'esprit même d'une personne très peu apte à la volition est capable de résoudre certains conflits, de se prêter à certaines variations. Nos habitudes, nos instincts n'ont pas des éléments si rigoureusement soudés ensemble qu'ils ne soient susceptibles de quelques modifications, et qu'on n'y puisse substituer, selon les occasions, quelques pièces à d'autres.

Il arrive donc que certaines personnes sont parfaitement capables de se prêter à ces petites modifications, de résoudre certains conflits d'instincts, qui ne peuvent, dans les circonstances graves, prouver vraiment qu'elles sont capables de suppléer par l'énergie de la volonté aux lacunes ou aux défauts de l'automatisme. Ces personnes craignent souvent beaucoup, par instinct, de changer d'habitudes, de résidence, etc., ou si par hasard leur illusion les entraîne et les fait croire à leur volonté, elles risquent de se repentir amèrement d'avoir abandonné la vie qui leur convenait, un peu terre à terre et sans heurts, où d'ailleurs, peut-être elles pouvaient exercer le genre de volonté dont elles étaient capables, pour montrer, en d'autres circonstances, leur incapacité spéciale dont elles n'auraient sans doute jamais, sans cela, pris ni donné connaissance.

§ 8. — *L'automatisme dans la volonté.*

L'on se méprend aussi sur ce qui reste d'automatisme dans la volonté. Il n'est pas un de nos actes les plus volontaires qui ne mette en jeu une grande quantité de mécanismes dont nous n'avons, souvent, guère connaissance, et qui sont des éléments importants de l'acte total. Toutes choses égales d'ailleurs, un homme qui a, par exemple, l'habitude de l'escrime acceptera plus facilement qu'un autre, en général, un duel à l'épée. Il fera en cela un acte de volonté, mais cet acte est facilité par la préparation de son automatisme, par le perfectionnement du mé-

canisme qui est un des éléments de l'acte et qui est représenté dans l'idée de l'acte. En général un homme se décidera plus facilement à accomplir un acte désagréable si l'exécution même de cet acte lui est rendue plus facile par l'habitude, l'exercice, si son automatisme est bien développé à l'égard de cet acte. Inversement on ne sait pas toujours quel rôle joue l'insuffisance de l'automatisme dans l'impuissance de la volonté ou dans la volonté négative, dans l'obstination à ne pas faire. Quelquefois on paraît aux autres et à soi-même être retenu par un scrupule honorable quand on l'est surtout par la gaucherie, l'inhabileté qui provient du manque d'exercice, du défaut d'entraînement, d'un automatisme insuffisamment développé qui nous rend pour ainsi dire physiquement inhabiles à l'action. Mille petites circonstances, en apparence insignifiantes, viennent exercer ainsi leur influence sur le résultat de nos délibérations, sur notre activité, et nous montrent, quand nous pouvons les apercevoir, une partie de ce qui reste d'automatique dans nos actes volontaires.

Il suffit d'ailleurs pour s'en faire une idée de remarquer que ce qui est réellement l'objet de la volonté, c'est l'idée de l'ensemble d'un acte. Je décide, par exemple, après hésitation et réflexion que j'irai faire aujourd'hui une visite qui m'est désagréable mais que je juge inévitable. C'est un acte de volonté, il s'est produit là une fixation de l'esprit dans une attitude déterminée, une synthèse systématique d'idées, de sentiments, d'images diverses, synthèse nouvelle et qui rompt le jeu régulier des tendances. Cette synthèse va durer tant que l'acte décidé ne sera pas

accompli, et elle va entraîner une foule de petits actes qui sont les moyens de la fin acceptée. Il faudra mettre un chapeau, ouvrir une porte et descendre l'escalier, marcher, monter dans un omnibus ou prendre une voiture, etc. Il n'y aura pas cependant une volition distincte pour chacun de ces actes qui sont impliqués dans la volition primitive et logiquement amenés par elle. L'automatisme ici reprend ses droits, presque tous les actes secondaires s'accomplissent en vertu du mécanisme établi déjà.

De même que l'invention suppose la routine et consiste[1] en une coordination nouvelle d'éléments qui pour la plupart existaient déjà, de même la volonté suppose l'automatisme et coordonne une foule d'actions qui s'accomplissent automatiquement, ou de sentiments et d'idées systématisés de telle façon que les actes appropriés à la fin acceptée s'accomplissent automatiquement à la suite de la volition.

La volonté implique l'existence de ces divers mécanismes, il ne peut en être autrement. Soit qu'elle rompe l'automatisme, soit qu'elle s'en serve, elle le suppose également, et elle trouve en lui soit une condition préalable, soit un élément. Il en est une condition préalable car la volonté suppose toujours à la fin une rupture de certaines habitudes (en prenant ce mot au sens le plus général) et aussi la continuation de certaines autres. Les sentiments, les émotions, les idées qui nous portent à vouloir sont déjà établis en nous, ils ont déjà plus ou moins inspiré ou dirigé nos pensées et notre conduite, ils représentent

1. Voir ma *Psychologie de l'invention*, Paris, F. Alcan, 1901.

déjà une part de notre activité et sont étroitement liés au fonctionnement de nos diverses habitudes. Une partie de ces mécanismes habituels va être employée encore automatiquement comme moyen au service de l'acte de volonté qui s'accomplit. De tous côtés l'automatisme et la volonté se rencontrent, et celui-là est toujours la condition, et il est un des éléments de celle-ci, exactement comme la routine est une condition et un élément de la création intellectuelle.

§ 9. — *L'automatisme, condition de la volonté, en est aussi l'aboutissant.*

Si l'activité automatique est une condition nécessaire de l'activité volontaire, l'activité volontaire est une condition non pas nécessaire mais fréquente de l'automatisme. Ce qui est actuellement automatique a souvent commencé par être volontaire, ce qui est actuellement volontaire tend à devenir un jour automatique. Le passage du volontaire à l'habituel et au mécanique a été bien souvent indiqué, et je n'y insisterai guère. A mesure qu'un acte se répète, les éléments psychiques qui le composent s'associent de plus en plus étroitement l'un à l'autre et, quand l'occasion s'en présente, le système qu'ils forment s'éveille et se développe sans trouble et sans heurts, par conséquent d'une manière automatique, sans intervention de la volonté, et même, quand l'adaptation arrive à un degré suffisant de perfection, sans éveil de la conscience. L'apprentissage de la marche, la façon dont

on devient habile à jouer du piano, en sont des exemples souvent cités et qui n'ont pas besoin d'être plus longuement indiqués. Les lois de l'habitude, quoiqu'elles présentent encore des mystères, sont assez connues déjà pour que le passage du volontaire à l'automatique soit suffisamment accepté, au moins dans ses grandes lignes.

Ainsi l'automatisme nous mène à la volonté, et la volonté nous ramène à l'automatisme. Une première organisation s'est formée. Elle suffit tant bien que mal à la vie, puis, à un moment donné, il faut faire face à de nouvelles circonstances et les tendances déjà organisées ne peuvent y arriver sans trouble et sans heurt. Sous l'impulsion de la volonté de vivre, du besoin de bien-être, d'une tendance forte et puissamment organisée, une crise se produit, et par une combinaison nouvelle, par une synthèse qui constitue l'acte de volonté et que nous examinerons plus loin, une nouvelle organisation est ébauchée et l'esprit s'adapte aux nouvelles conditions de vie qui lui sont faites. Mais le processus n'en reste pas là, la nouvelle organisation tend à se fixer, à devenir semblable à l'ancienne et, dans la mesure que lui permettent les circonstances, automatique comme elle.

Voilà du moins comment on peut se représenter les choses schématiquement, car je n'ai pas besoin de dire que dans la réalité elles sont beaucoup plus complexes. La volonté est une crise pour passer d'une forme d'automatisme à une autre généralement plus compliquée, adaptée avec plus de précision aux nécessités de la vie. Elle marque une transformation, elle est le signe de l'impuissance ou du conflit des

habitudes en même temps qu'un remède plus ou moins efficace, à cette impuissance et à ce conflit.

§ 10. — *La volonté dans l'automatisme.*

De même qu'il reste beaucoup d'automatisme dans la volonté, il reste de la volonté dans l'automatisme, ou plutôt des éléments de volonté, des caractères affaiblis de la volition, de sorte que nos divers états ne sont jamais très purement automatiques, ni absolument volontaires. Ils sont composés des mêmes éléments mais en proportions variables et de telle façon qu'en certains cas, l'automatisme est à son maximum et les éléments de volonté à leur minimum, tandis que d'autres fois c'est le contraire qui se produit.

Un acte de volonté, en effet, ne suffit généralement pas pour créer une habitude achevée. Même répété il garde quelques-uns de ses caractères primitifs et il en est qu'il conserve longtemps. Cela est évident pour certains cas, où la crise, par exemple, a pour effet de ramener l'état organique précédent, au moins dans la mesure du possible. S'être fait, avec effort, arracher une dent, ne rend pas toujours sensiblement plus facile une seconde visite au dentiste. Même dans d'autres cas où nous voyons bien la tendance marcher vers l'automatisme, la marche est assez lente, et l'habitude longue à acquérir. Il faut beaucoup d'efforts de volonté à un homme médiocrement doué pour jouer passablement du piano. Quand les choses se passent régulièrement les efforts vont en s'affaiblis-

sant, puis la conscience même s'efface peu à peu. Cependant on ne peut affirmer que les éléments de la volonté disparaissent complètement.

Il paraît, en effet, que ces éléments vont en décroissant continuellement sans que nous puissions les voir jamais complètement annulés. Par exemple la nouveauté, le caractère créateur de la volonté, la synthèse nouvelle qui la constitue, il semble bien que nous continuerons à les retrouver dans toute l'activité humaine. On n'a jamais pu trouver deux feuilles d'arbre qui fussent absolument semblables, de même il y a toujours, très vraisemblablement, une distinction, appréciable ou non pour nous, entre deux de nos actes, même de nos actes réflexes. Si semblables qu'ils nous paraissent, il est impossible qu'ils s'accomplissent absolument dans les mêmes conditions d'intensité, d'excitation, de circulation sanguine, de température, d'état moléculaire des nerfs et des cellules nerveuses, etc. Nous pouvons remarquer souvent un grand nombre de ces petites différences et toutes les inductions nous poussent à croire qu'il en existe toujours quelques-unes.

Peut-être pourrait on encore invoquer à ce sujet d'autres raisons, on les fonderait sur ce que toute transmission de l'excitation à la cellule et tout retour de la cellule à l'organe moteur exige un certain temps, elle n'est pas immédiate, elle implique par conséquent un certain nombre d'obstacles à renverser, de résistances à vaincre, d'oppositions à supprimer. Mais ces résistances, ces oppositions rappellent bien naturellement les conflits que nous avons crus être une des conditions de la volonté. Cela tendrait à

nous faire admettre que l'automatisme absolu est une chose contradictoire en soi, que si l'automatisme est indispensable à la volonté, il recouvre toujours lui-même quelques-uns des éléments de la volonté et qu'il ne saurait jamais en être autrement. Je n'insiste pas sur les considérations philosophiques générales qu'on pourrait apporter ici à l'appui de cette manière de voir et qui nous entraîneraient trop en dehors de la psychologie positive. Sans en sortir nous pouvons admettre, je crois, d'après ce qui précède, que, de même que nos pensées comprennent toujours une part de routine et une part d'invention, mêlées en proportions très variables, de même nos actes contiennent une part d'automatisme et une part de volonté en proportions très variables également. Et l'automatisme est ainsi une condition de la volonté, un élément de la volition, l'élément d'où sort et vers lequel tend la volonté sans que celle-ci puisse jamais se séparer complètement de lui.

Nous allons voir maintenant que comme l'invention comporte également une part d'imitation intellectuelle, la volonté comporte aussi une certaine quantité d'imitation active, de suggestion.

CHAPITRE II

LA VOLONTÉ ET LA SUGGESTION

§ 1. — *La suggestion.*

Par suggestion j'entends ici tout ce qui, dans notre conduite, provient de l'influence d'autrui. Cette influence s'exerce continuellement et son importance est énorme. Les formes en sont variées, elle est voulue ou non, consciente ou non, mais elle présente au fond les mêmes caractères généraux et, d'une manière générale, elle se distingue de l'automatisme et de la volonté, tout en ayant avec eux des rapports très étroits que je vais essayer de définir. Il ne faut pas confondre absolument l'imitation avec la suggestion, celle-là est un cas particulier de celle-ci. Toute imitation est une suggestion, en prenant le mot en son sens le plus large, mais la réciproque n'est pas vraie et toute suggestion n'est pas une imitation, elle est parfois le contraire. Nous suggérons parfois à quelqu'un de vouloir, de penser et d'agir d'une façon tout à fait différente de la nôtre.

Les rapports de la suggestion et de l'automatisme sont à peu près les mêmes que ceux de l'automatisme et de la volonté. Comme la volonté la suggestion

rompt l'automatisme, comme la volonté elle s'en sert, et comme la volonté, elle prépare un automatisme nouveau.

L'influence d'une personne sur une autre a pour effet de changer l'orientation naturelle et spontanée des croyances, des sentiments, des actes de celle-ci. Elle n'existerait pas sans cela. La suggestion, comme la volonté, est préparée ou facilitée par l'impuissance de l'esprit à s'adapter spontanément à des circonstances nouvelles et par le conflit des divers automatismes. On est d'autant plus porté à subir l'influence des autres qu'on se trouve en face de circonstances nouvelles, encore mal connues, plus compliquées, et que l'on ne peut y faire face facilement avec les seules ressources de l'automatisme. Si les enfants sont plus suggestibles, en général, que les hommes faits, si les influences de toutes natures sont, dans le premier âge, plus utiles ou plus dangereuses, c'est que la croissance physique et psychique des enfants les met à chaque instant dans cet état, si favorable à la suggestion, où l'automatisme encore imparfait ne peut suffire aux nécessités de la vie. Ils se trouvent à chaque instant dans des conditions nouvelles pour eux. Au contraire, quand une longue routine a prévalu, l'influence d'autrui est généralement beaucoup moins efficace, parce que les conditions d'existence ne viennent pas à changer brusquement. Les vieillards n'ont jamais passé pour subir plus que les jeunes gens l'influence de la mode, qu'il s'agisse de modes de toilette ou de modes intellectuelles. Ils gardent plus volontiers les modes de jadis, les goûts, les opinions politiques, les croyances d'autrefois.

Il y a donc un conflit naturel entre la suggestion et l'automatisme. C'est que la suggestion, comme la volonté, implique une certaine nouveauté. L'opposition entre « l'imitation-mode » et « l'imitation-coutume » que M. Tarde a profondément vue et dont il a bien montré les divers aspects et les conséquences est un fait de tous les instants et qui, à le considérer, non point comme le fait surtout de M. Tarde par son côté social, mais plutôt par sa nature psychologique. intéresse vivement la théorie de la volonté. Le mot de « mode » éveille fatalement l'idée de nouveauté et la suggestion, comme la volonté et au rebours de l'automatisme, implique une certaine nouveauté, un changement dans l'action. Ce n'est pas à dire, bien entendu, que la suggestion prenne toujours la forme de la mode, ce n'est là qu'un cas de suggestion, un cas social, mais dans tous les cas l'influence d'autrui ne peut se manifester que par un changement dans notre activité spontanée.

Tout en étant en conflit avec l'automatisme, la suggestion se sert de lui. On n'influence une personne qu'en s'appuyant sur cette nature que l'on va contrarier. Si l'on fait échec à quelques-unes de ses tendances ce n'est qu'en en mettant d'autres en jeu, c'est donc une partie de l'automatisme primitif qui est employée à combattre l'autre. L'activité spontanée primitive est pour ainsi dire divisée, et la partie qui triomphe, sous la direction de l'idée, de la volonté de celui qui influence, faisait partie de l'activité spontanée primitive aussi bien que celle qui doit céder. Un père qui veut décider son fils à renoncer à un mariage, par exemple, pour lui en

faire ressortir les inconvénients, ne peut que susciter en lui les sentiments qu'il suppose devoir être froissés par l'union qui lui déplaît et lui faire pressentir ces froissements. Il tâche de mettre par des moyens divers des tendances très différentes et faisant partie de la nature spontanée de son fils (amour et respect filial, amour de bien-être, désir de richese, ou, selon le cas, amour de la considération, etc.), en opposition avec la tendance dont il craint le triomphe (passion amoureuse). Il ne peut employer, pour arriver à ses fins, qu'une partie de l'automatisme primitif, que du reste, en l'employant, il transforme en une certaine mesure. Cette transformation secondaire se fait selon le même mécanisme que la première, et je n'y insiste pas, pour ne pas compliquer les choses. On pourrait aussi bien ne pas s'arrêter là, et continuer indéfiniment.

Et, comme la volonté encore, la suggestion, en rompant l'automatisme et en s'appuyant sur lui prépare un automatisme futur. Ce que l'esprit a fait une fois par suggestion il tend souvent à le répéter spontanément. Une fois que, grâce à l'aide d'autrui, nous avons pu franchir un mauvais pas, nous reprenons paisiblement notre allure régulière. Une fois que l'adaptation nouvelle a été obtenue, elle tend à se maintenir et à se développer en bien des cas, même sans autre intervention. A l'origine de toutes nos habitudes les plus enracinées on trouverait des influences diverses, des conseils, des enseignements, des imitations plus ou moins volontaires. Quand l'apprenti aura bien vu travailler l'ouvrier exercé, qu'il aura reçu ses conseils, travaillé sous sa direction,

il agira de lui-même, et refera automatiquement ce qu'il a fait d'abord avec l'aide d'autrui. Quand l'enfant aura bien fixé dans sa mémoire le sens des lettres et leurs combinaisons tels que son maître les lui a indiqués, il pourra lire tout seul et automatiquement. Il en est de même partout, et la suggestion hypnotique même, employée comme moyen thérapeutique pour combatre certains défauts ou certains vices n'a pas d'autre but que de remplacer un automatisme inférieur par un automatisme supérieur, moyennant l'intervention d'une influence étrangère, nécessaire pour produire un état nouveau qui doit finir par subsister de lui-même et se maintenir sans elle.

Ainsi la suggestion dans ses rapports avec l'automatisme nous apparaît avec les mêmes caractères que la volonté. Comme celle-ci, elle brise l'automatisme, s'en sert et le reconstitue, comme celle-ci aussi elle est un état nouveau. Nous allons voir maintenant en étudiant la volonté et la suggestion, non plus dans leurs rapports avec l'automatisme, mais dans leurs rapports réciproques quelles différences essentielles séparent ces deux formes de l'activité et quels liens étroits les associent.

§ 2. — *Suggestion et volonté, analogies et différences.*

Considéré en lui-même, l'acte accompli par suggestion dans les circonstances communes de la vie (il faut écarter les idées que pourraient inspirer les apparences ordinaires de la suggestion hypnotique),

ne diffère pas, à tous les égards, de l'acte volontaire. Comme celui-ci, la suggestion est une synthèse active. Qu'une décision soit suggérée ou volontaire elle consiste également et essentiellement en une synthèse nouvelle qui vient changer l'orientation de l'esprit et que nous étudierons dans un prochain chapitre.

Mais cette analogie qui n'est nullement superficielle recouvre de graves différences. Celle qui les résume et les contient toutes, c'est que dans la volonté ce qui est l'essentiel dans la forme de la décision vient de la personnalité même de celui qui veut ; dans la décision suggérée, l'essentiel vient au contraire du dehors. La nouveauté n'est donc pas la même dans un cas et dans l'autre. Dans la volonté, l'état est réellement nouveau, dans le cas de la suggestion, l'état n'est nouveau que pour l'individu qui le réalise. Il a déjà été réalisé par d'autres, ou du moins imaginé et voulu par d'autres, et c'est pour cette raison qu'il est réalisé à son tour, par celui qui subit la suggestion. L'état nouveau ne se produit que parce qu'il n'est pas absolument nouveau, parce que, sous une forme ou sous une autre, il a été déjà produit ailleurs. C'est là une différence incontestable et essentielle. Il n'y en a pas d'autres. Au point de vue du mécanisme, que l'influence vienne directement de l'individu même et de quelques-unes de ses tendances, ou bien qu'elle vienne indirectement de quelque autre personne en passant toujours, car on ne saurait guère imaginer même qu'il en fût autrement, par les tendances et les idées de l'individu, cela ne fait aucune différence essentielle. La synthèse s'effectuera

à peu près selon les mêmes lois générales et de la même façon.

§ 3. — *Les rapports de la suggestion et de la volonté.*

Si nous considérons maintenant les rapports de la suggestion avec la volonté, nous trouvons qu'ils ressemblent également sur plusieurs points à ceux de la volonté et de l'automatisme. La suggestion est, par exemple, une condition nécessaire de la volonté et elle fournit des éléments à la volition, de plus la volonté arrête dans une certaine mesure la suggestion. Tout en l'utilisant, elle entre en lutte avec la suggestion comme elle entre en lutte avec l'automatisme.

Nous sommes continuellement soumis aux influences de tout notre milieu social. Il n'est pas un des actes commis devant nous, près de nous, et loin de nous, si nous en avons connaissance, pas un sentiment exprimé, pas une idée émise, pas une expression de physionomie, pas un mot, pas un geste qui ne tende à nous influencer dans une certaine mesure, à tourner notre esprit dans un certain sens, à faire naître en nous des idées et des impressions capables de diriger notre intelligence, notre sensibilité et notre activité. Contre ces influences, même subies, même acceptées, nos tendances réagissent toujours instinctivement quelque peu, avec une intensité qui va de la révolte ouverte au plaisir de se laisser influencer (car il y a quelque réaction même contre les influences qu'on est heureux de subir).

Mais notre volonté doit assez souvent intervenir pour préserver notre personnalité d'invasions dangereuses, et, toutes les fois qu'elle intervient réellement, un des caractères de l'acte de volition c'est de réagir, en même temps que contre l'automatisme, contre la suggestion aussi, au moins contre une partie des suggestions qui nous arrivent. L'homme qui prend un parti quelconque par un acte de volonté doit forcément se soustraire à certaines influences qui l'assaillent. Il lui faut toujours rompre avec les enseignements qu'il a reçus, repousser les conseils et les insinuations. La constitution du moi est toujours une lutte et l'acte de volonté est bien plus une lutte que l'acte automatique. Lorsqu'il n'y a pas lutte, lorsqu'on s'abandonne volontiers à la suggestion, la volonté n'intervient pas sensiblement, il a produit une simple combinaison de la suggestion et de l'automatisme.

Cela est un cas très fréquent et qui constitue à lui seul une bonne part de notre vie mentale. L'influence des autres vient sans cesse diriger nos tendances, leur fournir certains éléments qui leur manquent pour leur permettre de se satisfaire facilement, et sans heurt suffisant pour provoquer un acte de volonté. A table, par exemple, l'appétit des convives se combine avec les suggestions de la maîtresse de la maison leur faisant offrir un plat ou les invitant à y revenir sans qu'un acte de volonté proprement dit ait à intervenir. La combinaison de l'activité spontanée et de l'activité suggérée suffit à régler la conduite.

La suggestion peut même suppléer la volonté pour

développer l'automatisme. En effet, dans les cas où nos tendances ne peuvent, par leur activité spontanée, adapter l'organisme à ses nouvelles conditions d'existence, il se peut que la suggestion y parvienne. Nous avons vu tout à l'heure qu'elle était plus efficace quand l'automatisme était encore faible ou peu formé, dans les changements de milieu ou de situation, pendant la croissance et le développement de l'esprit. Ce sont aussi les conditions qui amènent en général la production d'actes de volonté. Mais l'acte de volonté peut être affaibli, et même rendu inutile, supprimé par la suggestion. Le maître évite à l'élève non pas tous les efforts, mais un grand nombre d'efforts, les parents évitent — et parfois avec trop de zèle — bien des actes de volonté à leurs enfants. Dans une foule de cas la suggestion, comme la volonté, vient remplacer l'automatisme insuffisant et lui permettre de se développer. Elle peut également résoudre quelques conflits internes des tendances agissant spontanément. Un conseil, un ordre, une insinuation terminent ainsi des luttes intérieures.

§ 4. — *La suggestion prépare les conditions de l'acte volontaire.*

Mais la suggestion ne suffit pas toujours, même combinée à l'automatisme. Parfois elle reste impuissante et parfois elle devient dangereuse. Il arrive que c'est la suggestion qui tend à rendre insuffisante notre activité spontanée. C'est par suggestion, ou par imitation que naissent en nous les premiers germes de

désirs que notre activité spontanée ne pourra satisfaire aisément. Cela est très fréquent. Les sentiments des autres, leurs goûts, leurs impressions, leurs idées s'insinuent en nous et déterminent des aspirations que la continuation de nos habitudes ne pourra satisfaire. Ils provoqueront ainsi des changements d'existence qui ne pourront être réalisés et maintenus que par des efforts de la volonté. Par là, la suggestion devient une des conditions de manifestation de la volonté. Elle le devient encore quand elle provoque des conflits qui ne pourront être résolus que par la synthèse active, réfléchie et nouvelle, qui constitue la volition. Rien de plus fréquent que le conflit entre nos habitudes et les suggestions diverses que nous recevons, surtout si nous venons à changer de milieu, à faire de nouvelles connaissances, rien de plus fréquent encore que les conflits entre les suggestions diverses qui s'adressent à nous, entre l'influence de nos parents et de nos amis, de nos camarades et de nos maîtres, des auteurs divers que nous lisons. De toutes façons la suggestion prépare les insuffisances et les conflits qui sont les conditions, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, de l'acte de volonté.

La suggestion ne prépare pas seulement cet acte, elle lui fournit des éléments. Il n'est, en effet, pas un acte de volonté qui, en même temps que des éléments d'automatisme, n'utilise aussi des éléments suggérés. La volonté ne tire pas tout d'elle-même. Quand la synthèse volitive se produit, elle unit forcément des éléments dont un grand nombre existaient déjà et ceux qu'elle transforme, elle ne les transforme pas

entièrement. Parmi les éléments psychiques et les éléments d'éléments qu'elle unit ainsi, un grand nombre ont été préparés, façonnés par la suggestion. Sur toutes les idées, sur tous les sentiments qui sont en nous, la société a plus ou moins mis son empreinte. Les esprits les plus originaux ne savent rien, ne sentent rien qu'on ne leur ait, dans une certaine mesure, suggéré de savoir et de sentir. Se révolter même contre une influence, c'est être influencé par elle. Notre volonté ne peut se manifester qu'en empruntant des matériaux préparés par l'automatisme et par la suggestion.

§ 5. — *La suggestion dans l'activité volontaire.*

Parfois, elle diffère aussi peu que possible de la suggestion et de telle façon qu'on ne saurait guère l'en distinguer, comme en d'autres cas on ne saurait guère la distinguer de l'automatisme. Ce caractère de personnalité qui distingue la volonté de l'activité suggérée est, en effet, un caractère très variable et souvent difficile à apprécier. Il arrive qu'on s'y trompe, comme on se trompe sur l'originalité d'une production littéraire. Il y a des imitations inconscientes pour l'imitateur et inaperçues de ceux qui le connaissent, dans le domaine de l'activité comme dans le domaine de l'intelligence. Ce qui constitue le caractère personnel d'une action, c'est souvent le simple choix de la suggestion subie. Entre toutes les influences qui tendent à déterminer ses actes et à diriger sa conduite, l'individu en choisit une, pour

la subir, celle qui s'accorde le mieux avec sa personnalité, il l'accepte, il la fait sienne, il la « veut » et il veut avec elle. La synthèse qui se forme chez lui a toutes les apparences de la volition, elle peut-être énergique et prompte, tenace et puissante. Mais tout de même celui qui veut ainsi n'est pas un grand volontaire, au sens propre du mot, bien qu'il soit généralement jugé tel. Ce n'est pas un créateur, c'est plutôt un vulgarisateur. Il veut avec la volonté d'un autre. Peut-être est-il un vulgarisateur remarquable. Peut-être fait-il prospérer, mieux que celui qui la lui a suggérée, la volition qu'il a créée. Il ressemble alors aux grands vulgarisateurs qui empruntent à d'autres leurs principales idées, mais qui les dépouillent du fatras dont elles étaient accompagnées, qui les développent, les harmonisent, les accommodent aux besoins du moment. Et il a les mêmes mérites.

On voit qu'il peut rester beaucoup d'activité suggérée dans l'activité volontaire, au point qu'il n'est pas possible de bien distinguer toujours l'une de l'autre. Il ne faut pas s'étonner si, de même qu'on peut prendre pour des volontaires certaines personnes en qui l'automatisme domine, on commet une erreur analogue pour quelques-unes de celles que dirige la suggestion. L'activité suggérée est la volonté de ceux qui n'ont pas la puissance créatrice dans le domaine de l'activité mais qui sont vifs, remuants, tenaces. Ils sont dans ce domaine comme des « échos sonores », renforçant le son qui leur arrive. Ils agissent beaucoup sans vouloir précisément, comme d'autres écrivent beaucoup sans rien inventer. On s'en aperçoit le jour où, réduits à leurs propres

ressources, ils se trouvent impuissants en face d'obstacles que les suggestions ordinaires leur feraient surmonter sans difficulté.

Mais, à des degrés différents, tout le monde en est là. De même qu'il y a toujours quelque imitation dans la création intellectuelle, il y a toujours de la suggestion dans la création active. D'abord, parce que, comme je l'ai dit tout à l'heure, la création volitive emploie des matériaux fournis par la suggestion, mais aussi parce que la nature de ces éléments ne les laisse pas entrer indifféremment dans n'importe quelle combinaison. Elle détermine un peu, à quelques égards tout au moins, la nature de la synthèse où ils entreront. De plus cette synthèse même est toujours plus ou moins influencée par les suggestions de notre milieu. Sa forme, sa direction, sa façon de naître et de se développer, tout cela est plus ou moins modifié par lui. Je ne puis vouloir exactement de la même manière que si j'étais dans un autre pays, avec une autre famille, d'autres amis, ayant lu des livres tout à fait différents, ayant reçu une autre instruction et une autre éducation. Les innombrables suggestions que j'ai subies ont d'ailleurs contribué à former ce qu'il y a en moi d'automatique et d'instinctif et qui intervient aussi, nous l'avons vu, en plusieurs manières, dans la formation de la volonté. De tous les côtés nous arrivons à cette conclusion qu'il reste toujours une part de suggestion dans la volonté, que celle-ci ne peut même être supposée exister sans celle-là. Et si l'activité suggérée simule si bien l'activité volontaire, c'est qu'elle lui ressemble sur bien des points très impor-

tants, essentiels même, et que d'ailleurs elle s'y mêle constamment.

§ 6. — *La volonté dans l'activité suggérée.*

De même qu'il reste de la suggestion dans la volonté, de même il y a toujours quelque volonté dans l'activité suggérée. Les cas où le caractère général du phénomène peut être douteux et où l'on peut se demander si l'action commise a été commise par influence ou par volonté personnelle nous montrent le milieu d'une série qui conduit par degrés insensibles d'une part à la volonté la plus originale, de l'autre à la soumission la plus passive. Mais si les deux éléments que nous considérons vont en s'accroissant ou en diminuant à mesure qu'on suit la série dans un sens ou dans l'autre, aucun d'eux ne devient jamais nul, aucun d'eux ne devient jamais le dominateur exclusif. Ils subsistent tous deux dans des proportions très variables.

Accepter une suggestion ne peut se faire sans que la personnalité intervienne plus ou moins. L'homme n'est jamais complètement passif et si l'on y regarde de près on verra même que la passivité absolue n'offre aucun sens acceptable. C'est toujours notre nature propre qui nous expose à subir certaines influences et nous en fait rejeter certaines autres. Il arrive ainsi que dans les actes qui ressemblent tant à la volonté, mais qui sont le résultat d'une suggestion, il y a bien toujours à quelque degré ce caractère personnel, caractéristique de la volonté, le seul qui manque à

l'activité suggérée pour se confondre avec l'activité volontaire. Il n'est pas possible qu'une personnalité différente vienne se substituer complètement à la nôtre. Cette transformation radicale ne s'observe pas même chez les hypnotisés. Dans leur façon d'accepter la suggestion et de l'exécuter, on remarque encore certaines différences individuelles, si affaiblies que les fasse l'état hypnotique. A plus forte raison en est-il ainsi dans la vie normale. L'acceptation d'une suggestion de préférence aux autres qui se proposent aussi à l'esprit est toujours forcément un choix de notre esprit, la manifestation plus ou moins importante, plus ou moins consciente, plus ou moins significative aussi de notre propre personnalité. Lorsque nous commettons un acte quelconque, cet acte ne décèle pas seulement la nature d'esprit, ou les intentions de celui qui nous l'a suggéré, il montre aussi les nôtres, dans une mesure variable, et avec plus ou moins de fidélité, par la façon dont nous avons accepté la suggestion et aussi par la façon dont nous l'avons réalisée.

On peut dire qu'il reste d'autant plus de volonté dans l'activité suggérée que la suggestion est extérieurement moins forte et qu'elle doit sa puissance à notre choix personnel. Notre personnalité intervient relativement très peu quand nous nous laissons influencer par des idées et des sentiments qui sont ceux de tous les nôtres et que rien ne combat autour de nous. Au contraire nous faisons preuve de beaucoup plus d'initiative si nous modelons notre conduite sur celle d'un homme qui est généralement ignoré ou méprisé, avant, bien entendu, qu'il n'ait

acquis la minorité de disciples fervents qui est une condition si favorable aux enthousiasmes. En ce cas c'est bien notre personnalité qui intervient, elle a été dégagée, excitée par une influence extérieure, mais généralement elle n'a pas cessé d'être elle-même pour prendre l'apparence d'une autre.

La réalisation de la suggestion ne comporte pas moins que le fait de l'accepter l'intervention efficace de la personnalité. On ne se modèle jamais complètement sur autrui. Alors même qu'on s'y appliquerait de son mieux on n'y parviendrait pas. Nous pouvons assez souvent observer une personne qui agit sous l'influence d'une autre. Entre la conduite de l'une et de l'autre, ou entre le conseil, l'insinuation de celle-ci et l'acte de celle-là nous remarquons toujours de sérieuses discordances. Il n'y a pas seulement de l'une à l'autre la différence essentielle du modèle à la copie, mais ce qui est hardi ou généreux chez la première pourra fort bien être prudent ou mesquin chez l'autre. Tous nos actes sont marqués plus ou moins nettement de notre empreinte, un acte est une résultante très compliquée et les conditions qui le produisent ne peuvent que différer avec chaque individu. Nos personnalités, malgré des ressemblances profondes, n'ont pas un seul élément, ni une seule forme d'association de ces éléments absolument identiques. Si original que soit un homme, on retrouve toujours chez lui bien des choses qu'il doit aux autres et si peu original qu'il puisse être, il n'en marque pas moins tous ses actes d'un cachet personnel.

CHAPITRE III

LA VOLONTÉ ET LES FAITS PSYCHIQUES EN GÉNÉRAL

§ 1. — *Les caractères de la synthèse volitive.*

Nous venons de voir quelques-unes des conditions générales de la volonté et aussi quelques-uns des faits psychologiques qui ressemblent le plus à des volitions. Nous devons maintenant aborder l'acte de volonté lui-même, le décrire et l'analyser, en dégager, si nous pouvons, le mécanisme interne.

L'acte de volonté est une synthèse. Si je décide de sortir de chez moi pour aller voir un ami, je combine une grande quantité de représentations, d'idées, de sentiments avec des images de mouvements qui, une fois la synthèse effectuée, vont se transformer, au moment opportun, en mouvements réels, d'une manière généralement automatique. Quel que soit l'acte de volonté que nous considérions nous pouvons faire des constatations analogues. Il s'agit toujours d'unir des idées et des sentiments à d'autres représentations. Il s'agit surtout de faire du nouvel ensemble ainsi fixé un élément dominateur de notre esprit et de notre organisme, c'est-

à-dire un élément *actif*. Nous pourrions faire la même combinaison et n'avoir comme résultat qu'une idée ou un désir dont le développement serait enrayé. Je puis, par exemple, par l'opération indiquée plus haut, aboutir non à une volition, mais simplement à l'idée d'aller voir mon ami. La différence entre les deux cas est une différence de synthèse : des éléments absents de l'un des états viennent se joindre à l'autre : c'est-à-dire la suite logique des idées, des désirs et des images, l'activité réelle que tout état psychologique tend à provoquer mais qui est souvent arrêtée. Cette activité se résout, elle aussi, en tendances, en idées, en représentations et plus tard en sensations de mouvements. Enfin un des caractères de l'acte de volontaire, c'est son association intime avec le moi, avec la personnalité presque entière. Nous pouvons avoir des idées sans les accepter, des sentiments sans nous y abandonner, c'est dire que dans les cas de ce genre, il n'y a pas d'association systématique complète entre l'idée ou le sentiment et l'ensemble de la personnalité. La personnalité, tout en acceptant provisoirement, sous bénéfice d'inventaire, pour ainsi dire, l'état de conscience, ne l'adopte pas complètement, elle ne le fait pas absolument sien, elle ne le laisse pas se développer, aboutir à ses conséquences logiques. Nous pouvons avoir l'idée de croyances que nous ne partageons pas, nous pouvons comprendre, c'est-à-dire éprouver à un degré faible, des sentiments que nous n'acceptons pas comme nôtres, que nous ne voudrions pas laisser se développer en nous. L'acte de volonté au contraire est par lui-même et essentiel-

lement l'acceptation bien plus nette par le moi d'un état d'âme auquel on laisse donner plus librement ses conséquences. Entre avoir l'idée, ou être tenté de commettre un meurtre, et se décider à tuer, c'est là la différence essentielle.

§ 2. — *Synthèse volitive et synthèse psychique en général.*

Nous devons trouver dans ces caractères de la volition des moyens de la distinguer des autres faits psychiques. Cela n'est pas si aisé qu'on le pense communément ; tout au moins n'est-il pas inutile de montrer les ressemblances fondamendales qui rattachent la volonté à tous les autres éclats de l'esprit. Nous venons de voir qu'elle était parfois difficile à démêler d'avec l'automatisme, et d'avec l'activité suggérée, et en tous cas intimement mêlée à eux. Mais ses rapports avec tous les ordres de phénomènes psychiques doivent être aussi brièvement examinés.

Tout phénomène psychique est comme la volition, une synthèse d'éléments étroitement unis et systématisés, de plus tout phénomène psychique tend à susciter par association les autres phénomènes qui peuvent s'unir en lui en vue d'une fin commune. C'est la loi de l'*association systématique*[1]. Un sentiment, comme l'amour par exemple, est un composé d'un très grand nombre d'impressions, d'idées et d'élé-

1. Pour l'étude de la loi d'association systématique, voir *l'Activité mentale et les éléments de l'esprit*. Paris, Alcan, 1889.

ments inconscients, une synthèse d'innombrables éléments, et, il tend constamment à susciter des phénomènes qui s'harmonisent avec lui (recherche de la personne aimée, lettres, vers, tendres propos, toute la gamme des caresses). En même temps, conformément à la loi d'*inhibition systématique*, il tend à réprimer tout ce qui s'opposerait à lui (certaines idées, certains devoirs parfois, ou bien les soucis et les occupations ordinaires, la sympathie pour l'entreprise d'un rival, etc.). Ces deux grandes lois, nous en retrouverons l'application dans la volonté comme dans tous les autres phénomènes psychiques, et c'est un point que nous aurons tout à l'heure à examiner.

Ces ressemblances entre les volitions et les phénomènes psychiques quelconques sont moindres que celles qui rapprochaient la volonté de l'automatisme et de l'activité suggérée. Toutefois elles sont réelles et importantes. Il suffit, pour s'en rendre compte, de remarquer qu'il y a dans tout phénomène psychologique, quel qu'il soit, une part d'activité automatique et une part d'activité suggérée, ce qui implique qu'il s'y trouve aussi quelque chose comme un rudiment d'activité volontaire.

On est trop habitué, en suivant d'anciens errements et malgré quelques tentatives récentes, à séparer l'activité (et la volonté qui s'y rattache) de l'intelligence et de la sensibilité. Il faut se convaincre que c'est là une séparation tout à fait artificielle. L'intelligence et la sensibilité sont par elles-mêmes des activités. Si on les distingue de l'activité c'est surtout par une différence de point de vue. Nous considérons alors les phénomènes en eux-mêmes, fixés dans une

attitude qu'en réalité ils ne conservent jamais, car la vie de l'esprit, comme la vie du corps, est une transformation perpétuelle, et isolés, séparés de leurs causes et de leurs effets. Mais c'est là un procédé tout à fait artificiel. Notre esprit est dans une activité perpétuelle, et aucun fait ne s'y maintient sans changement. Dans toute idée, dans tout sentiment, il y a des réactions continuelles des éléments composants les uns sur les autres, et le fait lui-même, pris dans son ensemble, agit continuellement pour susciter d'autres idées, pour éveiller des sentiments, pour susciter des actes. Sans cesse nos idées se développent, se transforment, se résolvent et se reconstituent, sans cesse elles influent sur le reste de la vie mentale. De même nos sentiments, nos tendances, nos images. Et cette activité est dans une grande mesure instinctive et régulière quand elle se répète. Elle est aussi suggérée en ce sens que nos idées, nos sentiments, et leurs modes d'action sont toujours influencés par l'activité d'autrui. Il n'y a pas un fait psychique qui ne relève de l'automatisme et de la suggestion. Ce n'est que par l'habitude et la routine, ce n'est aussi que par les rectifications continues que leur apportent nos relations avec d'autres personnes que nos idées et nos sentiments se précisent et se développent. Et ce que nous appelons « une idée » ou « une impression », ou « un sentiment », ce n'est jamais un tout fixe, c'est une réalité vivante et toujours changeante, où sans cesse quelques éléments sont remplacés par d'autres, où les uns s'effacent ou s'amoindrissent, pendant que les autres se développent, où toujours les rapports de ces éléments chan-

gent, où de nouvelles synthèses partielles et de nouvelles décompositions s'opèrent sans cesse. On n'a qu'à examiner de ce point de vue la vie d'un sentiment à longue évolution, un amour durable, une amitié solide, une passion de collectionneur, par exemple, pour entrevoir combien de nuances variées, quelle vie profonde et diverse, quelle activité incessante recouvre le mot qui peut faire croire à l'existence d'une réalité uniforme et généralement fixée.

§ 3. — *Il y a partout de la volonté dans l'esprit.*

Toute cette activité n'est pas absolument automatique et suggérée. Sans doute bien des choses s'y répètent, sans doute tout phénomène y porte l'empreinte du milieu dans lequel il prend naissance. Mais on ne se répète jamais absolument soi-même et on ne répète jamais absolument les autres. La vie psychique est une chose trop compliquée pour que deux états puissent être identiques. C'est dire qu'il y a partout de l'invention, et partout quelque volonté, ou du moins, quelque rudiment, une sorte d'élément infinitésimal de volonté.

Partout, en effet, nous voyons s'accomplir ces combinaisons nouvelles, ces synthèses actives qui sont la caractéristique même de la volonté. En ce sens, il n'est pas une de nos idées, pas une de nos croyances, pas un de nos sentiments qui ne soit, on peut le dire, une invention si nous le considérons par rapport à ce qui le précède, et une volition si nous le considérons par rapport à l'activité qu'il

provoque et qu'il dirige en nous. Il y a là, en effet, une masse de volitions élémentaires, naissant et agissant continuellement et portant toujours la marque de notre propre personnalité.

Ceci nous permet de comprendre ce qu'il y a de vrai dans la théorie de la croyance volontaire qui a été très en faveur il y a quelques années. Adopter une croyance, cela ne se peut sans cette synthèse personnelle et active qui constitue la volonté. Il y a entre la croyance et l'idée à peu près le même rapport qu'entre le sentiment et l'acte. Toute idée tend à devenir une croyance, comme tout sentiment tend à devenir un acte, c'est-à-dire que l'un et l'autre tendent à se faire adopter par le moi, à lever les inhibitions qui s'exercent sur eux. L'idée acceptée comme vraie, c'est la croyance, le sentiment accepté comme guide de conduite, c'est la volition. L'analogie est très réelle et très profonde. On doit seulement généraliser. Comme il suffit qu'un état se produise pour être accepté par le moi, pour qu'il fasse plus ou moins partie de notre personnalité, pour qu'il s'accorde en une certaine mesure avec elle et aussi pour qu'il ait désormais quelque influence sur le cours de nos pensées et de nos actes, il y a toujours dans l'apparition d'un phénomène quelconque quelque chose de personnel et quelque chose de volontaire. On peut dire en un sens que nous voulons toutes nos idées, tous nos sentiments, toutes nos impressions. Mais ce sont là, en quelque sorte, des volitions élémentaires, partielles, ce n'est pas le moi tout entier qui le veut, ce sont plutôt quelques éléments du moi. Quand une idée naît en moi que

je repousse comme fausse, quand je réprouve un sentiment que je m'efforce de combattre, il est bien vrai que quelque chose en moi a voulu cette idée et ce sentiment, c'est-à-dire qu'ils ont été suscités, évoqués, créés par certaines de mes tendances, de mes idées antérieures. Comme tout se tient plus ou moins étroitement dans l'esprit, l'ensemble du moi en est quelque peu responsable. Mais cette solidarité des éléments du moi est très inégale. Ici l'ensemble de la personnalité s'en est dégagé dans une certaine mesure. Le moi n'accepte pas l'idée, le sentiment qui se sont produits en lui, et il peut s'efforcer de les rejeter, vouloir contre eux. Et c'est plutôt à l'action qui engage plus complètement l'ensemble de la personnalité que nous réservons le nom de volonté.

§ 4. — *La synthèse volitive.*

La volonté personnel se distinguera donc de cette sorte de volonté générale, éparse dans tout l'esprit un peu comme un régiment se distingue d'un individu. Elle est un fait analogue mais qui intéresse soit la personnalité entière, soit au moins une grande partie de la personnalité. Et la synthèse qu'elle forme a précisément pour éléments des phénomènes qui, à certains points de vue, en sont des ébauches et des germes. Elle synthétise des synthèses assez semblables à elle, des faits d'intelligence, des faits de sentiment, des représentations motrices, des sensations de mouvement et d'autres perceptions va-

riées, des produits de l'automatisme et des produits de la suggestion. Mais précisément parce qu'ici le phénomène est plus grand, plus développé, plus important, les caractères en sont plus visibles, et l'étude des éléments devra sans doute plus à l'étude de l'ensemble que celle-ci ne lui devra.

CHAPITRE IV

L'ACTE DE VOLONTÉ

I. — LA VOLITION, SES TROIS MOMENTS, ET LES LOIS D'ASSOCIATION SYSTÉMATIQUE ET D'INHIBITION SYSTÉMATIQUE.

§ 1. — *La préparation de l'acte volontaire, ses conditions.*

L'acte de volonté est toujours préparé par l'insuffisance de l'automatisme ou le conflit des tendances, souvent à la fois, par les deux causes qui ne se distinguent pas toujours bien nettement l'une de l'autre. L'activité sous une ou plusieurs de ses formes est arrêtée, troublée. Nous avons à choisir entre deux partis et nous ne savons lequel prendre, ou bien nous n'avons qu'un parti à prendre mais nous ne pouvons nous y décider spontanément et par simple entraînement. Il se produit alors une série de phénomènes complexes qui, lorsque l'évolution s'accomplit régulièrement, aboutit à un acte de volonté.

L'acte de volonté a normalement trois phases lorsqu'il se produit surtout sous sa forme la plus nette et la plus caractéristique. Ces trois phases sont : la délibération, la décision et l'exécution.

C'est la seconde, la décision, qui est la plus essentielle, la première n'en est guère qu'une préparation et la dernière qu'une conséquence. Mais plus la première est écourtée, plus l'acte se rapproche de l'automatisme et quant à la troisième, son absence ou sa faiblesse fait douter de la réalité ou du sérieux de la décision.

Parfois la décision n'arrive pas à se produire. L'esprit en reste à la délibération, ou même il la commence à peine. C'est ce qui caractérise la faiblesse de volonté. Tenons-nous-en au cas normal, celui où l'adaptation se produit d'une manière appréciable et où la volonté aboutit sinon complètement, au moins assez bien.

Pour préparer l'acte de volonté, il ne suffit pas, en général, d'une défectuosité latente de l'adaptation ou d'un conflit caché des tendances. Il faut que l'insuffisance se manifeste et que le conflit éclate. Il faut aussi que l'homme soit poussé — ce qui est naturel — à mettre un terme à cet état. L'état qui va amener la production de l'acte de volonté, surtout sous ses formes les plus nettes, est un état de désarroi et de trouble, accompagné du besoin ressenti de l'ordre et de l'harmonie. Encore est-il bon que ce désarroi ne soit pas trop considérable et que l'urgence de l'harmonie ne soit pas absolue. Chacun sait que, lorsque l'on est trop pressé de prendre un parti, ou bien on ne peut arriver à rien, on ne peut ni délibérer, ni décider, ni agir, ou bien on décide sans délibérer, ou plutôt on agit sans décider, impulsivement, automatiquement, par le simple effet d'une tendance qui, se trouvant la plus forte par un

accident quelconque, l'emporte momentanément sans qu'il y ait eu réflexion et acte réel de volonté.

Toutes les observations et toutes les analyses qui précèdent nous amènent à cette conclusion que l'acte de volonté se produit sous la pression d'un désir, d'une tendance ou d'un groupe de tendances qui ne parvient pas à se satisfaire aisément. Son activité arrêtée donne lieu à des quantités de faits psychiques divers, phénomènes affectifs[1] ou intellectuels. L'acte de volonté viendra souvent à la suite de ces phénomènes. Soit que la tendance ne puisse pas aboutir parce qu'elle n'est pas encore assez organisée ou qu'elle ne puisse triompher de la résistance que d'autres lui opposent, le phénomène est à peu près le même. Toujours nous voyons le processus automatique et parfois inconscient s'interrompre et une sorte d'effervescence morale se produire, un peu comme une inflammation suit la lésion qui blesse notre organisme et contribue à la réparer. Si je respire paisiblement, je n'y prends pas garde, et si je me trouve dans une salle où l'air se vicie trop, au bout d'un moment, je sors presque automatiquement sous la simple pression du besoin de respirer, mais si des raisons assez puissantes me retiennent ou si la sortie n'est pas facile, les impressions de gêne vont se manifester de plus en plus. Parallèlement, d'autres impressions affectives, les sentiments qui me font rester s'accentueront, en même temps que naï-

1. J'ai montré ailleurs que l'arrêt des tendances était une condition de la production d'un fait affectif (émotion, sentiment, etc.). Il est pour des raisons analogues une condition de l'acte de volonté.

tront continuellement de nouvelles idées relatives aux raisons que j'ai de sortir ou de rester. Les phénomènes psychiques pullulent autour de la tendance à respirer et cela est très différent de ce qui se passe d'ordinaire, cette tendance se satisfaisant normalement sans volonté et même sans conscience. La situation peut se prolonger ainsi et le trouble s'accroître jusqu'au moment où j'aurai pris une décision. Dans tous les cas où la volonté se produit, nous avons un pareil trouble plus ou moins accentué.

§ 2. — *La délibération.*

C'est alors que la délibération commence. La durée en est extrêmement variable. Tantôt elles est presque supprimée, et l'acte volontaire se distingue à peine de l'acte automatique ou de l'acte simplement suggéré. Tantôt au contraire elle dure des années sans pouvoir aboutir à la décision, et parfois même elle n'aboutit jamais, se prolonge indéfiniment. Sous une forme ou sous une autre elle constitue une partie importante de l'acte de volonté proprement dit.

La délibération est la mise en rapport avec le moi, l'épreuve, avant le choix décisif, des tendances qui aspirent à se satisfaire et à diriger l'activité, des idées qui viennent contrôler ces tendances, en montrent les avantages et les inconvénients, des impressions, des sentiments qui accompagnent naturellement ces idées et l'activité entravée ou commençante de ces tendances, des tendances secondaires avec leur cor-

tège nouveau d'idées et d'impressions qui viennent appuyer les unes ou combattre les autres.

Pour pouvoir apprécier tous les motifs, il faut d'abord qu'ils existent et se manisfestent. Quelques-un préexistent au conflit. La tendance à respirer se manifeste et est sentie, dans l'exemple choisi plus haut, avant que la délibération ne commence. Mais il n'en est pas toujours ainsi, et il arrive que certains motifs se forment peu à peu, ou tout au moins se précisent et se compliquent par la réflexion. Il ne faut pas se représenter les motifs comme des choses toutes faites que l'esprit regarderait ainsi qu'un acheteur examine les marchandises que le marchand lui présente. Ils sont continuellement en train de se transformer, d'évoluer, ils sont évoqués souvent sous une nouvelle forme en même temps qu'ils sont examinés et l'examen que nous en faisons les transforme, les rend différents d'eux-mêmes, c'est-à-dire en évoque de nouveaux. Alors même qu'ils restent intrinsèquement à peu près les mêmes, les idées qu'ils éveillent, les sentiments qu'ils excitent diffèrent. Ils se modifient continuellement, et comme nous ne pouvons guère séparer le motif des idées qu'il éveille et de l'impression qu'il fait sur nous on peut dire que la transformation des motifs est toute la délibération. Et, en effet, il s'agit toujours d'arriver à faire triompher l'un d'eux, de le rendre plus fort que les autres, dominateur au moins momentané de l'esprit.

L'évocation des motifs est déjà le commencement de leur essai et de leur comparaison, car on ne peut guère évoquer un motif quelconque que par des associations et avec des associations d'idées et de senti-

ments qui sont déjà un essai. En tout cas, une fois le motif évoqué, l'essai se poursuit, c'est-à-dire que le motif est mis en relation avec le moi, avec les diverses tendances. Nous essayons un motif en l'adoptant provisoirement, et en le contrôlant par la réaction de nos idées et de nos désirs. Sans lui donner la prépondérance réelle, nous le supposons prépondérant, et nous nous rendons compte, d'une manière plus ou moins précise et qui laissera plus ou moins de traces, de l'effet qu'il produit ainsi.

En prenant comme il faut le faire tout d'abord pour avoir une idée des faits aussi nette que possible, un cas où la délibération est marquée et longue, nous voyons très clairement cette évocation des motifs. Si un homme doit prendre une décision importante, et s'il est de caractère réfléchi, il aura soin de chercher toutes les raisons qui peuvent venir appuyer ou contrarier le projet dont il s'occupe. S'il doit penser au choix d'une profession pour ses enfants par exemple, et diriger dans un sens ou dans un autre leur éducation, il tâchera de se renseigner sur les avantages et les inconvénients de chaque profession acceptable, il se rappellera divers faits indiquant les aptitudes ou les goûts de l'enfant, il instituera au besoin diverses expériences, l'interrogera directement, fera appel à l'observation des autres, demandera, s'il le juge utile, leur avis, tiendra compte de leurs remarques, etc. Pour chaque acte de volonté un peu important la même phase d'information se représente. Tous ces renseignements cherchés, ce sont autant de motifs qu'on évoque, que l'on construit patiemment et dont on achèvera ensuite l'examen.

Si l'évocation est déjà une appréciation, inversement l'appréciation est encore une évocation ou une transformation des motifs. Un motif que l'on juge bon ou faible ne reste pas absolument le même, le jugement porté sur lui accroît encore ou diminue sa force et son influence, et le met en rapport dans l'esprit avec d'autres phénomènes, il l'associe avec certains faits, le dissocie d'avec quelques autres. Sa nature change ainsi continuellement.

L'appréciation se fait par le contact, par l'établissement de rapports variables selon les cas entre les faits nouveaux qui constituent les motifs invoqués, et les idées, les tendances anciennes, les habitudes de l'esprit. Souvent les motifs que nous allons apprécier existaient déjà dans l'esprit, au moins en germe et sous une forme plus ou moins développée, mais ils n'avaient pas été mis en contact les uns avec les autres, ni, les uns et les autres, avec les tendances qui constituent notre moi organisé. Souvent l'on n'entrevoit pas la portée et les conséquences de tout ce qu'on sait, de tout ce qu'on pense, de tout ce qu'on sent. C'est le cas habituel. La délibération a précisément pour but et pour effet, en la supposant sous sa forme la plus développée, de faire ressortir toutes ces conséquences mal connues. En évoquant les motifs, en fixant notre attention sur eux, nous les amenons à tenter de s'associer avec l'ensemble de nos croyances et de nos désirs. Par cette opération les harmonies méconnues ou les discordances encore cachées se révèlent. Les motifs se développent spontanément et aussi sous notre influence personnelle, ils se précisent et se complètent, et leur

appréciation en devient d'autant plus nette et plus solide.

Les différents partis à prendre qui se posent ainsi successivement devant le moi comprennent en général une synthèse d'idées et d'impressions qui tend à se développer et à s'imposer à l'esprit en se complétant par l'adjonction au noyau primitif des éléments qui amèneront son triomphe définitif et son acceptation, son installation dans notre personnalité. Si je délibère pour savoir si j'irai chasser demain avec des amis, ou si je resterai à travailler, la partie de plaisir qu'on me propose se présente sous la forme d'une synthèse d'idées, d'images, d'impressions, de sentiments (idée et impression du plaisir de la chasse, de la marche au grand air, de la rencontre avec des amis, etc. tout cela comprenant mille détails divers, qui se présentent à l'esprit avec une vivacité variable) et cette synthèse tend à s'organiser complètement, à fixer l'orientation du moi, à annuler les désirs qui s'opposent à elle, à déterminer dans un sens précis la série de mes actes.

Et l'autre projet est constitué de même par une synthèse différente qui agit de semblable manière. Ici c'est l'idée du travail en train, des raisons que j'ai de ne pas l'interrompre (Il est pressé, j'aurai plus de peine à m'y remettre après une journée perdue, on est bien chez soi à travailler dans une pièce chauffée, etc.).

Dans les cas les plus marqués, la volonté ne se constitue pas en une seule fois, surtout si la décision à prendre est grave. Chacun des systèmes qui se proposent est contrôlé plusieurs fois, aucun ne fixe

l'esprit à une première épreuve, et tous sont successivement rejetés pour un nouvel examen. Parfois la lutte s'établit surtout entre chaque système et sa négation, le projet est provisoirement accepté et provisoirement nié. Son acceptation éventuelle soulève généralement toutes les objections qu'il est susceptible de provoquer. C'est quand on se représente un acte à accomplir, un parti à prendre que les raisons de ne pas agir dans le sens indiqué par lui arrivent à l'esprit. Le projet représenté tend à se faire accepter complètement, mais comme toujours quelques-uns de nos désirs, quelques-unes de nos idées sont froissées par lui, il se produit irrésistiblement quelque réaction. Et, dans la délibération, cette réaction — qui sera peut-être vaincue plus tard — est encore assez forte pour arrêter momentanément l'envahissement de l'esprit par le système d'idées et d'actes qui se propose à lui.

Mais souvent cette réaction entraîne la représentation d'un projet opposé au premier. Les désirs, les tendances, les idées excités par le premier, et surtout ceux qui sont froissés par lui, en réagissant ne tendent pas seulement, en bien des cas, à le repousser, ils tendent aussi à en susciter un autre qui ne les froisse pas, ou qui les satisfasse mieux. Si l'on me propose une partie d'écarté et si ce jeu m'ennuie, cette proposition peut provoquer en moi soit l'idée de refuser simplement, soit l'idée de travailler ou d'aller me promener, soit l'idée de jouer à un jeu qui me plaise davantage. Quand il s'agit de choses habituelles et peu importantes, la réponse se fait à peu près automatiquement, mais, dans le cas contraire, les actions

et les réactions que nous venons d'analyser se poursuivent et se compliquent. Les projets suscités par réaction, en tentant, eux aussi, de se développer, suscitent à leur tour, par une réaction inverse de la première, le premier projet ou bien ils font apparaître des projets encore différents, et l'opération se poursuit d'après les mêmes procédés et avec des oscillations plus ou moins nombreuses et plus ou moins fortes.

Le moi doit intervenir pour éprouver ainsi, accepter ou rejeter provisoirement tous les systèmes qui s'offrent pour diriger son activité. La réflexion, l'attention, l'examen volontaire et instinctif, la critique sont les procédés de son action, ils consistent tous essentiellement dans le processus que nous venons d'indiquer et s'y ramènent sans exception. Réfléchir, c'est arrêter l'impulsion pour permettre aux tendances habituelles, aux idées acquises d'entrer en contact avec elle et de l'éprouver, pour lui permettre aussi bien de se développer, de donner ou de laisser entrevoir toutes ses conséquences tout en l'empêchant d'aboutir à l'acte et à la fixation définitive de l'esprit. Porter son attention sur une résolution à prendre c'est encore se mettre dans les conditions voulues pour que les idées, les images, les sentiments qui la représentent se développent librement. Critiquer, juger, c'est établir, entre l'état nouveau et les habitudes prises par le caractère et l'intelligence, les rapports que nous avons étudiés et qui seront selon le cas une harmonie ou une lutte suscitant une réaction, rapports que constateront la critique faite par l'esprit et le jugement qu'il portera.

§ 3. — *Délibération et décision.*

La délibération varie beaucoup d'importance et de durée selon les actes et selon les individus. Elle est une sorte de lutte, de tournoi où divers systèmes psychiques essayent tour à tour de conquérir et de se soumettre la personnalité. L'issue de la lutte ne peut pas toujours être prévue. Tantôt il semble que l'un d'eux va l'emporter, fixer l'orientation de l'esprit, et, un moment après, c'est un autre qui paraît triompher. Quelquefois même la lutte paraît terminée, quand elle n'est que suspendue. Une sorte de résolution provisoire s'est formée, puis les désirs vaincus se réveillent, reprennent le combat. Il y a une ébauche de volition complète, de décision qui n'a pu se constituer définitivement. Il arrive très souvent, et chacun en aura sans doute observé des exemples, que l'on croit être arrivé au repos de la décision et qu'un revirement dont la cause n'est pas toujours appréciable vient remettre tout en question et prolonger la phase de délibération.

Quoi qu'il en soit, quand l'acte de volonté est complet, elle doit nécessairement avoir une fin. C'est la décision qui la termine et la remplace.

Alors, plus ou moins visiblement, plus ou moins brusquement, l'orientation générale de l'esprit se modifie. La décision se fait, c'est-à-dire que l'inhibition qui empêchait jusqu'ici la nouvelle tendance d'aboutir a disparu et que la systématisation de l'esprit est faite par cette tendance et selon cette tendance.

La décision se manifeste par deux traits essentiels : la systématisation dans le sens de la nouvelle tendance des éléments psychiques qui restent en activité et l'inhibition des éléments qui s'opposaient à elle et ne pouvaient s'accorder avec sa domination. Ces deux faits n'ont rien d'absolu. Ils sont généralement incomplets, mais ils sont très marqués cependant et constituent le fond même de la phase de la volition que nous examinons à présent.

Voici l'analyse que j'ai donnée ailleurs de la systématisation dans la décision. Je crois pouvoir la reproduire après vingt ans, sans y rien changer. « Pendant quelque temps les dernières tendances dont l'activité s'est manifestée ont essayé le nouvel état qui tend à s'imposer, mais l'activité est restée assez faible, au moment de la décision, brusquement, une orientation nouvelle s'établit dans l'esprit, une coordination particulière apparaît, les tendances dont l'intervention n'est plus utile, ou qui ne pourraient s'accorder avec le nouvel état, retournent à l'état latent. Je suis quelque temps indécis entre sortir ou bien rester à travailler, j'hésite, les divers avantages de l'un ou l'autre parti se présentent à mon esprit, des tendances diverses s'éveillent en moi et essayent de s'harmoniser avec la représentation de l'un et de l'autre système d'actes à accomplir. Il s'établit une sorte de lutte plus ou moins vive, puis, tout d'un coup, et bien souvent sans que la conscience du fait soit très nette, on se trouve avoir fait son choix, un des termes de l'alternative s'est imposé à l'esprit, ou a été accepté par lui, une des tendances ou un système de tendances a vaincu ; aussitôt les autres tendances disparaissent ou

retournent au second plan, et les éléments psychiques en activité se trouvent tous associés selon le mode voulu pour l'exécution de l'acte décidé. A l'essai, à l'éveil partiel de tout un groupe de tendances, a succédé la coordination, selon un certain mode, de tous les phénomènes actuels ou de presque tous. Si j'ai décidé de sortir, tous mes actes se dirigent vers cet acte, je me lève, je prends mon chapeau, etc. ; si je reste, — à part peut-être quelques regrets, protestation des tendances évincées, — toutes mes pensées viennent converger vers le travail que j'ai à faire, je prends ma plume, je consulte des livres, j'écris. Dans les deux cas, après un tâtonnement, après que les diverses tendances qui constituent le moi se sont manifestées assez pour permettre un choix qui convienne à la personnalité, l'orientation se forme d'une manière brusque, en général, et les phénomènes psychiques se trouvent associés dans un système déterminé.

« Nous retrouvons ici le jeu des éléments psychiques, mais nous trouvons aussi le fonctionnement général de la personnalité. Chaque tendance, chaque désir, chaque croyance a lutté, a combattu pour elle-même, seulement le moi, l'ensemble des tendances déjà organisées, est intervenu et un équilibre s'est établi, la force de l'un des éléments qui luttaient s'est mieux accordée que la force de l'autre avec notre organisation mentale et l'orientation de l'esprit s'est établie par la mise en activité de tendances, d'idées, de sentiments, convergeant tous vers le même but[1]. »

Et voici comment j'analysais également l'inhibition:

1. *L'activité mentale*, p. 171-173

« Tant que la délibération dure, des tendances opposées naissent, se développent, disparaissent presque sans qu'une coordination définitive se dégage, puis brusquement cette coordination définitive se fait, l'orientation de l'esprit change, les phénomènes se sont classés, et ce fait qui est caractérisé d'un côté par une association systématique que nous avons déjà examinée, est caractérisé aussi par une inhibition. Les phénomènes qui ne peuvent trouver leur place dans la nouvelle forme de l'esprit disparaissent, le moi change en quelque sorte, en ce sens que les tendances en activité qui le composent ne sont plus tout à fait les mêmes. Si, par exemple, je me décide à faire un voyage, il y a, au moment où je prends mon parti, inhibition plus ou moins complète des tendances qui m'auraient poussé à rester chez moi. En général on oublie momentanément les raisons qui ont fait hésiter, les sentiments qui ont longtemps contesté, combattu la décision prise. Sans doute, ces sentiments, ces idées peuvent se manifester encore, mais elles sont au second plan, elles déterminent des regrets sourds, des impressions pénibles de divers genres, mais elles ne luttent plus, c'est-à-dire que certaines de leurs associations sont rompues. Quand on a décidé de faire une chose, on peut éprouver quelquefois des regrets, on pense qu'on aurait pu agir autrement, mais on ne se représente plus l'autre terme de l'alternative comme étant actuellement possible, on ne se le représente que sous forme de proposition verbale, et à moins que la délibération recommence, ce qui arrive parfois, les idées et les sentiments qui peuvent persister encore et qui sont opposés à la décision semblent sur un autre plan, ils forment pour

ainsi dire, partie d'une autre moi, on sent que quelque chose les empêche d'arriver à la pleine conscience et de jouer un rôle actif dans l'esprit. On a, si j'en crois mon expérience propre, un sentiment très net de ce genre d'arrêt quand il vient à cesser ou bien quand il s'est produit, et que l'on compare les deux états. Je me représente une chose que je sais ne pas devoir arriver, par exemple que demain, je partirai pour l'Italie, je puis penser aux préparatifs à faire, je puis rêver aux agréments du voyage, etc., je puis désirer, je puis me représenter même assez vivement certaines choses, mais quoi que je fasse, je sens que tout cela n'est pas sérieux, que cette activité est arrêtée, qu'elle ne peut pas avoir de suite et je me suis d'autant mieux rendu compte de cet arrêt, qu'il m'est arrivé comme à tout le monde, je pense, de commencer par rêver à des choses qui me paraissaient impossibles, que je me représentais pourtant comme réelles et qui ensuite devenaient possibles et étaient l'objet d'une volition ou d'une série de volitions. La différence entre les deux états est très marquée. De même, quand j'ai pris une décision qui contrarie certains de mes goûts, je puis penser que je ne l'ai pas prise, je puis me représenter moi-même n'ayant pas pris cette résolution, et n'ayant pas à faire ce qui me contrarie, mais je n'en sens pas moins que cette décision est prise, qu'elle s'accomplira, que mon esprit est orienté d'une certaine manière, accordé sur un certain ton, et que sans que je m'en mêle davantage, l'acte suivra, et, désormais, presque automatiquement ; les tendances contrariées sont inhibées *en tant qu'elles tendraient à détruire cette organisation,* à déterminer des séries

d'actes autres que ceux que mon esprit a décidément choisis et qui ont été l'objet d'un acte de volonté. En un mot, elles ont perdu le pouvoir de diriger au moins à certains égards, l'organisme, elles sont, pour un temps, impuissantes à s'associer les phénomènes d'activité musculaire qui s'harmoniseraient avec elles[1]. »

§ 4. — *La décision, créée par le moi, le transforme.*

Cette systématisation nouvelle et les inhibitions qui l'accompagnent, qui la complètent, constituent en somme une transformation du moi.

L'esprit crée la volition, cela ressort de tout ce qui précède, la volonté est une invention analogue à l'invention intellectuelle et s'oppose comme celle-ci à la routine et à l'imitation, mais il est aussi vrai de dire que la volonté crée l'esprit. En effet l'esprit, après la volition, une fois la décision prise, n'est plus ce qu'il était avant. Le changement accompli peut être plus ou moins considérable, mais il est proportionnel à l'importance de la volition. Une volition insignifiante n'entraîne que des transformations insignifiantes, une volition considérable nous change d'une manière notable. César avant et après le passage du Rubicon, le Jean Valjean de Hugo après l'épreuve de la « tempête sous un crâne » et la décision prise de révéler son identité pour éviter la condamnation d'un innocent, ne sont plus les mêmes hommes qu'auparavant. Sans doute ce qu'ils sont maintenant, ils l'étaient

1. *L'activité mentale*, p. 292-294.

déjà en germe, mais ils étaient peut-être en germe bien d'autres hommes également. Une circonstance peu importante aurait suffi peut-être pour aiguiller dans un autre sens le développement de leur personnalité, ou, au moins, pour enrayer ce développement dans une certaine mesure. Après la décision prise, le changement d'orientation est une chose acquise, ou le développement s'est affirmé, rendu nécessaire. Et plus l'acte de volonté aura été volontaire, c'est-à-dire plus il différera de l'activité automatique et de l'activité suggérée, plus la transformation sera considérable, car l'état nouveau différera proportionnellement davantage de l'état ancien. Un homme jusque-là honnête et qui commet une bassesse, n'a pas seulement accompli une mauvaise action, il a avili sa personnalité. Si au contraire il se décide volontairement à une action héroïque, il se grandit. Dans les deux cas, il a inauguré un automatisme nouveau, préparé, si peu que ce soit, une routine supérieure, il a étroitement associé à ses tendances essentielles, à son moi, des idées, des sentiments, des actes qui auparavant lui étaient étrangers, plus ou moins extérieurs.

L'association systématique nouvelle, qui constitue la volition avec les inhibitions qu'elle provoque, organise en effet l'esprit, elle est elle-même une organisation nouvelle, tout au moins un commencement d'organisation. La nouveauté est un de ses caractères et, d'autre part, son acceptation par le moi est une qualité essentielle sans laquelle il n'y aurait pas de volition. Il est nécessaire qu'elle s'incorpore au moi, qu'elle s'organise avec lui. Ce caractère de nouveauté, et cette entrée dans la personnalité donnent

la mesure de la transformation du moi par la volition.

§ 5. — *La décision comme transformation du moi.*

Cette transformation est tout à fait analogue à tout un ensemble de phénomènes que j'ai signalés ailleurs dans le processus d'une invention intellectuelle, dans la genèse d'un roman, d'un poème. Ici aussi chaque pas en avant, chaque invention nouvelle fixe et serre la trame de l'esprit. La prédétermination n'est généralement pas régulière et l'on ne peut dire à l'avance, pour peu que l'on ignore quelqu'un des hasards intérieurs et extérieurs qui doivent se produire, quelle est la nature précise de l'œuvre qui va s'accomplir. Mais une première invention restreint déjà le champ des possibilités, et chaque nouvelle invention en rétrécit encore l'étendue. Une idée littéraire peut devenir, je suppose, un drame, un roman, un étude. Une fois le choix fait, bien des possibilités disparaissent. Le choix d'un ouvrage, d'un groupe de personnages pour héros en fait disparaître encore d'autres, car des personnages différents auraient pu aussi bien, peut-être, incarner l'idée principale. Et ainsi de suite, chaque pas en avant, chaque invention nouvelle précise de plus en plus la voie à suivre en transformant l'œuvre commencée de façon à diriger toujours avec plus de netteté les transformations futures.

L'homme se fait lui-même, selon sa nature et selon les circonstances, comme le poète fait son

poème et le romancier son récit. Lorsqu'il accomplit un acte de volonté, et que sous la pression de ses désirs, et l'influence des circonstances, il choisit tel ou tel parti plutôt que tel ou tel autre, il se transforme lui-même, mais aussi il se fixe, et il se ferme toujours une part de l'horizon. L'homme qui a pris une profession lorsqu'il pouvait choisir entre plusieurs, renonce à tout ce qu'il aurait pu être en choisissant les autres. De même que celui qui se marie renonce aux mariages qu'il ne fait pas et qui auraient orienté autrement sa vie, développé peut-être dans un autre sens sa personnalité. On peut dire, à ce point de vue, que tout développement est une restriction croissante des virtualités de l'être. Même un enrichissement de la personnalité est toujours, si l'on y regarde bien, un appauvrissement de l'idéal, une diminution du champ où peut s'exercer notre activité.

A chaque nouvel acte de volonté, l'homme se transforme ainsi et se développe, comme se développe un roman à chaque nouvelle invention du romancier. Si chaque volition ferme un certain nombre de voies encore ouvertes, elle montre aussi les ressources les accidents, les bifurcations de celle où l'on s'est engagé. La décision, une fois prise, aura des conséquences multiples et compliquées, qui mettront l'individu en demeure de choisir encore plusieurs fois par des volitions nouvelles entre les partis qui se présentent, de se fermer encore et de s'ouvrir des voies comme il l'a déjà fait. Choisir une profession c'est se mettre dans l'obligation d'acquérir une routine nouvelle, et, pour cela, de

choisir les moyens de l'acquérir. Si l'on veut être professeur, je suppose on aura le choix entre un certain nombre de formes d'enseignement. On pourra hésiter entre les lettres et la grammaire, la philosophie ou l'histoire, la physique ou les mathématiques. Puis il faudra choisir entre les moyens d'arriver au professorat, en passant soit par l'École normale, soit par la Sorbonne, soit par une Faculté de province, puis on pourra avoir à choisir un poste, puis il faudra se décider à faire une thèse, à rechercher une chaire de Faculté, se résigner à rester dans un lycée de province, ou tâcher d'arriver à Paris. La chaîne ne finit jamais et chacun de ses anneaux est un poids de plus. Chacune des décisions que l'on prend successivement a toujours quelque chose d'irrévocable, alors même que plus tard, ce qui n'est pas la règle, elle serait effacée, dans la mesure du possible, par une décision contraire. Et chacune d'entre elles développe l'esprit dans un certain sens et le transforme directement ou indirectement, par sa réalité seule d'abord, et ensuite par ses innombrables conséquences. L'état d'esprit d'un élève de l'École normale n'est pas celui d'un élève de la Sorbonne, l'état d'esprit d'un professeur de Faculté n'est pas celui d'un professeur de lycée, etc. L'homme est une sorte d'œuvre d'art qui s'invente elle-même à mesure qu'elle se fait, et qui d'ailleurs, dans la plupart des cas, n'arrive qu'à la médiocrité, sinon à la laideur. Comme le roman est une vie possible et virtuelle, la vie est une sorte de roman réalisé par son auteur même, jusqu'à son dénouement par la mort et même plus loin. Les volontés de nos ancêtres

exercent encore, en effet, leur influence sur nous, elle contribuent à nous former et à restreindre devant nous le champ des transformations possibles en nous aidant à réaliser quelques-unes de celles qui restent réalisables, et les nôtres pèseront ainsi jusqu'à la fin des siècles sur la tête de nos descendants.

§ 6. — *Formes différentes de la décision.*

La décision, comme la délibération, peut prendre des formes assez différentes selon les cas. Parfois elle arrive presque sans trouble et sans heurt. L'examen des motifs a suffi pour donner à l'un d'eux une prépondérance à peu près incontestée. Les autres ont été affaiblis par la délibération, ils ont contrarié les idées et les goûts de la personnalité. Un seul s'est trouvé fortifié, il s'est adapté à l'organisation psychologique et il l'a adoptée à lui, il a été jugé le meilleur.

Dans ces cas-là, la décision tranche à peine sur le cours habituel de la vie et ne se détache que faiblement sur l'activité automatique ou suggérée. De cette volition pâle, effacée, jusqu'à la décision très nette et qui change brusquement l'orientation de la personnalité, on trouve tous les degrés et ces degrés correspondent aux proportions variables de l'automatisme et de la volonté proprement dite dans notre activité.

Les autres caractères de la décision et ses conséquences varient corrélativement, la transformation de la personnalité, l'inhibition des désirs évincés, sont plus ou moins marqués selon que la volition s'éloigne plus ou moins de l'activité spontanée ou suggérée.

§ 7. — *L'exécution.*

L'exécution est la conséquence logique de la décision. Elle est un élément de l'acte de volonté, mais non un élément aussi essentiel que la délibération et que la décision. L'acte de volonté ne se distingue pas aussi nettement de l'automatisme et de la suggestion par l'exécution que par ses deux premières phases.

On peut même dire que dans l'exécution l'automatisme reprend le dessus. Je veux dire que l'activité de l'esprit redevient automatique, mais cet automatisme est subordonné à l'acte de volonté, à la décision et il vient la corroborer.

Que l'on considère, en effet, ce que c'est que l'exécution, et l'on verra, ou qu'elle est entièrement automatique, ou suggérée, ou qu'elle comprend de nouveaux actes de volonté avec délibération et décision.

Une fois que j'ai décidé de sortir de chez moi, je suppose, le reste s'ensuit à peu près spontanément. La décision prise, l'esprit est naturellement orienté vers l'acte, l'état mental dominant tend selon la loi de l'association systématique, et selon la loi de l'inhibition systématique, à susciter les idées, les impressions, les images, les actes qui s'accordent avec lui, c'est-à-dire qui le complètent, à refouler les autres ou à les empêcher de se produire. La décision a précisément mis l'esprit dans la situation la plus favorable pour que la tendance puisse aboutir spontanément à l'acte et développer toutes ses conséquences. Alors les idées, les images, les déterminations spon-

tanées qui, pour suivre le même exemple, se rattachent à l'acte de sortir, le préparent ou le composent, sont successivement et spontanément évoqués. Sans presque y penser, sans nouvel acte de volonté, je passe mon pardessus, je mets mon chapeau, je regarde le temps pour savoir si je dois prendre un parapluie, j'ouvre la porte, je la referme et je descends mon escalier. Une fois la décision prise, tous ces phénomènes s'ensuivent automatiquement comme sa conséquence logique et, je peux le dire, comme sa conclusion organique.

Mais les choses ne se passent pas toujours aussi simplement. Il arrive que l'automatisme, encore ici soit insuffisant. Si j'ai décidé d'écrire un article, par exemple, sur un sujet, pour lequel je suis déjà à peu près documenté et préparé, l'exécution ne s'ensuit pas aussi aisément que si j'ai décidé de faire une promenade. Sans doute nous retrouvons encore ici une grande part d'activité automatique. Prendre du papier, un encrier, tremper une plume dans l'encre, cela va sans difficulté et sans volition spéciale, mais ce n'est là qu'une faible partie de l'exécution. Je serai probablement arrêté plusieurs fois et amené à faire encore de véritables actes de volonté, pour choisir entre tel et tel ordre des matières, entre telle et telle conclusion, pour savoir si je dois développer de préférence telle partie du sujet. Tout cela n'est pas évidemment purement intellectuel. Il y a là des choix à faire et des volitions s'imposent. Il se peut aussi que, ayant décidé, par exemple, de faire une excursion à tel endroit, j'aie de plus à exercer ma volonté pour le choix de l'heure, des moyens de transport, des com-

pagnons de voyage, de l'itinéraire, de bien des détails qui ne sont pas absolument imposés par la volition primitive.

L'exécution est en ces cas un véritable développement de l'état primitif, analogue encore au développement d'une invention intellectuelle qui s'effectue par une série d'opérations analogues à celle qui l'a inaugurée. Comme une invention se complète par une série d'inventions[1], une volition s'exécute au moyen d'une série d'autres volitions. Bien souvent, une fois que nous avons pris une décision, pour peu qu'elle soit importante et compliquée, il nous faut encore de temps en temps vouloir des moyens que l'automatisme seul ou même avec l'aide de l'activité suggérée resterait impuissant à réaliser.

§ 4. — *L'exécution est un signe de la décision.*

On peut dire d'ailleurs que l'exécution ainsi comprise est une suite, un développement de la volition, plutôt qu'elle n'en est un élément ; l'acte de volonté peut être considéré comme virtuellement complet aussitôt la décision prise. La décision à elle seule est en un sens la véritable « exécution » puisque c'est elle qui transforme l'esprit. Elle est au moins l'acte initial et décisif de l'exécution. Supposons que, une fois la décision prise, nous venions à mourir subitement, à être frappé de paralysie, à être mis, pour une raison quelconque, dans l'impossibilité d'agir, nous n'en aurons pas moins « voulu ».

1. Voir à ce propos ma *Psychologie de l'invention*.

Nous serons, moralement, aussi bien responsables de notre décision, à la supposer sérieuse, que si nous avions eu le temps et la possibilité de l'exécuter. L'exécution complète un système d'idées et de désirs déjà constitué. C'est la décision qui est le germe dont le reste doit sortir logiquement par un développement plus ou moins accidenté et sur lequel vont souvent se greffer des volitions nouvelles avec leur suite logique.

Ainsi la délibération est surtout une préparation et l'exécution un complément de l'acte de volonté. Ce qui constitue la partie essentielle de cet acte c'est la décision même. Seulement l'exécution est aussi un signe de l'existence réelle ou tout au moins de la qualité de la décision sur laquelle on pourrait parfois hésiter.

La volonté, en effet, a ses illusions, comme toute la vie consciente. Parfois on croit vouloir alors qu'on n'a qu'une faible velléité, un désir peu persistant dont la première circonstance qui se présentera va montrer la défaillance. La synthèse volitive est faible et reste instable, elle ne peut résister à sa réalisation. Cela se voit, par exemple, quand on a pris une résolution grave, pénible. Souvent les tendances que la décision a inhibées provisoirement, plus rudement froissées par l'exécution, se réveillent, se révoltent et déterminent un nouveau changement de l'orientation de l'esprit. Assez souvent un criminel s'arrête dans l'exécution d'un crime, un père ou une mère, après avoir résolu de châtier sévèrement leur enfant, s'arrêtent dans l'exécution de leur volonté, malgré toutes les belles assurances qu'ils s'étaient données à eux-mêmes. Ils se leurraient évidemment sur la nature et sur l'efficacité de leur décision.

C'est là un fait très fréquent. Si nous n'interrogeons pas avec soin notre propre expérience, il nous est bien difficile de savoir à quoi nous en tenir sur la solidité de notre vouloir, et généralement on préfère s'illusionner soi-même, si même on n'a pas besoin de tromper les autres. Une conscience qui n'est pas rigoureusement entraînée à l'examen scientifique voit dans l'esprit ce qu'elle veut y voir. Constamment on se trompe sur ses idées, sur ses propres sentiments, sur ses volitions mêmes et l'on prend pour des réalités solides de pâles images construites pour satisfaire à notre désir de nous estimer ou de nous admirer nous-mêmes, ou pour flatter nos préjugés moraux. Peu d'hommes veulent convenir, même avec eux-mêmes, de leurs bassesses et de leurs tares, et beaucoup aiment à se donner l'illusion de beaux sentiments absents et d'une volonté qu'ils ne formeront jamais sérieusement.

L'exécution, ici, est une assez bonne pierre de touche. Il ne faut pas non plus s'en exagérer la valeur : quelquefois elle est le résultat d'une sorte d'entraînement, elle ne pourrait plus se faire si l'on attendait un peu, si l'on laissait à l'esprit le temps de se reprendre. Mais enfin, elle indique toujours au moins un certain degré de sincérité et de force dans la décision. Celui qui, après avoir délibéré et décrété, exécute réellement, celui-là a voulu. Peut-être, s'il s'était laissé le temps de se reprendre avant d'agir aurait-il reculé et fût-il revenu à ses hésitations, mais enfin, même en ce cas, et en mettant les choses au pire, l'état d'âme qui a amené la décision et qui s'est ensuite objectivé dans l'acte, était bien un

état réel, et, dans une certaine mesure, l'expression réelle et sincère, au moins pour un moment, de la personnalité.

§ 9. — *Les rapports de l'exécution avec l'inhibition et l'association systématique.*

Il n'est pas besoin sans doute d'insister longuement, sur ce fait que l'exécution, comme la délibération et la décision est une application des grandes lois psychologiques de l'association systématique et de l'inhibition. Ce que nous avons dit de la décision pourrait suffire à le montrer puisque la décision est déja une exécution et que l'exécution est le développement systématique de la décision.

L'exécution, en effet, c'est d'une part, au point de vue de l'association systématique, un enchaînement d'idées secondaires, de sentiments et d'actes en harmonie avec la décision, formant avec elle un système d'autant plus rigoureux et mieux enchaîné que l'exécution est moins imparfaite, assez serré en bien des cas, pour que l'ensemble de la décision et de l'exécution prenne un caractère d'unité frappant et nous apparaisse comme une seule et même chose.

Au point de vue de l'inhibition systématique, l'exécution continue la décision, toutes les tendances qui avaient agité un moment l'esprit et cherché à le diriger, et qui ont été contrariées par la décision, momentanément ou définitivement inhibées, continuent à l'être pendant l'exécution si celles-ci se fait régulièrement. Mais il arrive, comme nous avons eu déjà l'occasion de le dire, que l'exécution réveille ces tendances antagonistes, et que celles-ci repren-

nent la lutte. Elles n'étaient donc pas, en bien des cas, supprimées, mais simplement assoupies. Elles restaient virtuellement dans l'esprit, prêtes à se reconstituer dès que la faiblesse de celles qui l'avaient momentanément emporté viendrait à le leur permettre.

Nous avons ainsi, semble-t-il une conception assez nette de l'acte de volonté avec ses trois phases, et ses rapports aux grandes lois de l'esprit dont il est une manifestation assez singulière. Nous avons vu ce qui le rapproche de l'automatisme et de l'activité suggérée et nous avons vu aussi ce qui l'en sépare et fait son originalité. Il nous faut, maintenant, pénétrer un peu plus avant dans les détails mêmes du phénomène, nous en comprendrons mieux la nature en voyant la place qu'y tient l'activité relativement indépendante des éléments psychiques dont nous avons surtout examiné jusqu'ici l'activité coordonnée et régulière et nous différencierons mieux encore la volonté de l'automatisme et de la suggestion [1].

1. On peut consulter pour la psychologie de la volonté : Fouillée, *Psychologie des idées forces*. tome II, livre VI; Paris, Alcan, 1893. — Maudsley, *Physiologie de l'esprit*, ch. VII. Trad. franç. de Herzen. Paris, Reinwald, 1879. — Ribot, *Maladies de la Volonté*. — Harald Hoffding, *Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience*. trad. française de M. L. Poitevin, ch. VII. Paris, Alcan, 1900. — Janet (Pierre), *Un cas d'aboulie et d'idées fixes*, in *Névroses et idées fixes*, tome I. Paris, Alcan, 1898. — Spencer (H.), *Principes de Psychologie*. Trad. franç. de Ribot et Espinas, tome I, partie IV, ch. IX. Paris, Germer-Baillière, 1874. — Taine (H.), *De la volonté*. Fragments inédits. Revue Philosophique. Novembre 1900. — Wundt (W.). *Eléments de psychologie physiologique*. Trad. franç. de E. Rouvier, tome II, chap. XX et XXI, Paris, Alcan, 1886, etc.

CHAPITRE V

L'ACTE DE VOLONTÉ

II. — LA VOLITION ET L'ACTIVITÉ INDÉPENDANTE DES ÉLÉMENTS PSYCHIQUES

§ 1. — *L'activité indépendante des éléments psychiques.*

C'est une idée qui paraît maintenant assez répandue et que j'ai, je crois, contribué pour ma part à faire accepter [1], que les éléments de l'esprit : idées, images, sentiments, tendances qui peuvent se grouper, s'associer en systèmes complexes, peuvent aussi, dans certains cas, agir d'une manière indépendante, comme des individus au sein d'une société qui les emploie sans se les assimiler entièrement. On voit ainsi, assez souvent, une idée s'implanter en nous malgré les efforts que nous faisons pour nous en débarrasser, un geste nous échapper malgré notre désir. C'est surtout dans les moments de trouble et de désaccord que se manifeste cette activité indépendante des éléments. Si les systèmes supérieurs qui en règlent

1. Voir mon *Activité mentale*, 1re partie.

le jeu se désorganisent ou ne sont pas encore formés, les éléments agissent par eux-mêmes, d'une manière individuelle et pour ainsi dire égoïste, comme les soldats d'une armée privée de commandement, et où la discipline ne maintient plus les désirs partiliers de chacun. Aussi est-ce dans les cas de désorganisation par la ruine d'une grande affection, par la chute de croyances longtemps dominantes, par la démence progressive, etc., qu'on peut la remarquer, mais c'est aussi dans le cas où l'organisation supérieure commence à s'ébaucher, par exemple chez l'enfant, chez le savant qui tâtonne pour arriver à sa théorie, chez l'homme religieux qui a perdu sa foi primitive et qui cherche à la remplacer, chez l'esprit qui doit agir et que ses tendances ne peuvent décider aisément à l'acte. C'est dire que l'invention et que la volonté sont des faits où doit se manifester plus ou moins cette indépendance des éléments psychiques dont le rôle est si considérable dans la vie mentale. C'est une ressemblance de plus et qui dérive de celles que nous avons déjà reconnues entre elles. Je me suis occupé de l'invention dans un autre livre et j'ai tâché d'y montrer le rôle qu'y prenaient l'anarchie mentale, l'activité indépendante des éléments et le désordre mental qui en résulte. J'aurai des remarques analogues à faire ici sur la volonté.

§ 2. — *L'activité indépendante des éléments à l'origine de l'acte de volonté et dans la délibération.*

L'activité indépendante des éléments est un mode

de fonctionnement de l'esprit tout à fait opposé à l'activité automatique. Sans doute un élément psychique, une idée, un désir peut fonctionner automatiquement et d'une manière indépendante, mais ce que je veux dire, c'est que ses éléments à lui sont, en ce cas, rigoureusement enchaînés, subordonnés à son but général. Dans l'activité automatique, l'indépendance des éléments est en général réduite au minimum. Dans un réflexe, l'indépendance des éléments est à peu près nulle, dans l'instinct elle est encore extrêmement faible, les divers anneaux qui composent un acte instinctif sont très fortement et rigoureusement enchaînés entre eux et aucun d'eux n'est mis indépendamment en activité, relié à d'autres chaînes qui ne se rattacheraient pas à la première. Au contraire quand nous rêvons ou quand nous délibérons, il existe en général plusieurs idées, plusieurs images, plusieurs tendances en présence dont chacune, prise à part, peut bien agir automatiquement mais qui ne s'unissent pas en un tout unifié et gardent une certaine individualité, une activité indépendante.

C'est ce qui se produit aussi quand nous avons à faire un acte de volonté. Alors, comme nous l'avons vu tout à l'heure, une synthèse spontanée des phénomènes psychiques ne peut s'opérer. C'est dire que les tendances qui sont actuellement en exercice agissent indépendamment (dans une certaine mesure, bien entendu), et même l'une contre l'autre, ne s'unissent pas en un tout unifié. Par exemple si j'hésite entre le travail et la promenade, les deux tendances qui correspondent aux deux partis à prendre agissent indépendamment l'une de l'autre et même elles agissent

l'une contre l'autre et ne peuvent s'unir pour une fin commune. Chacune d'elles lutte pour la suprématie et cherche à reconstituer à sa façon l'unité de l'esprit. C'est cette unité que refera momentanément l'acte de volonté en subordonnant ou en annihilant pour un temps quelques-unes des tendances pendant qu'une autre dominera l'esprit et orientera dans un même sens toute son activité.

L'activité indépendante des phénomènes est donc une condition de l'acte de volonté, elle en marque le point de départ. Elle continue dans une certaine mesure, pendant la délibération.

La délibération, en effet, est un tâtonnement. Elle consiste en ce que les désirs opposés qui sont en jeu viennent essayer l'un après l'autre de s'harmoniser avec l'ensemble des tendances qui constitue le moi ou qui le représente d'une manière plus ou moins fidèle. En sorte que la délibération nous montre à la fois l'activité régulière et systématisée du moi qui choisit, examine et repousse les divers motifs, qui arrête et critique les divers désirs, et aussi l'activité indépendante des différents éléments en lutte qui viennent chacun se proposer et tâcher de s'harmoniser avec le moi aux dépens des autres. Et chaque désir agit encore d'une manière indépendante en évoquant les idées, les images, les impressions, les souvenirs qui peuvent le renforcer et l'aider à triompher, en faisant sortir de l'inconscient une multitude de phénomènes capables de le soutenir. Sans doute il arrive souvent que le moi, l'ensemble de la personnalité intervienne dans cette recherche des motifs et des conséquences mais souvent aussi son rôle est moins

actif, il assiste un peu comme spectateur au développement de chacune des tendances qui cherche à s'adapter à lui et aussi à l'adapter à elle. Nous sommes même parfois surpris des impressions nouvelles ou des idées qui sont ainsi évoquées.

Quant à la décision elle est précisément la fin de cette activité indépendante et non coordonnée des éléments psychiques, à laquelle elle a pour principal effet de substituer une coordination nouvelle en associant l'un des éléments au moi, en le rattachant étroitement à la personnalité, tandis que l'activé des autres est rigoureusement inhibée. L'activité indépendante des éléments cesse donc ici, d'une part parce que l'un de ces éléments se systématise avec l'ensemble de tendances qui constitue le moi, d'autre part parce que les autres cessent d'agir. L'activité indépendante disparaît d'un côté par la fin de l'indépendance et de l'autre par la fin de l'activité. Tant que je ne suis pas décidé, je suppose, à changer de genre de vie, de profession, de lieu d'habitation, mes différents désirs luttent, se heurtent, se développent chacun pour soi, suscitent des motifs, évoquent des idées, des impressions, des sentiments. Ils sont dans une certaine mesure indépendants les uns des autres, mal coordonnés entre eux, mal coordonnés aussi avec le moi qui n'a encore adopté aucun d'eux, et indépendants de lui. Au moment où la volition se produit, où la nouvelle synthèse se fixe, l'accord avec le moi est fait, il y a combinaison, annexion réciproque du moi et de l'élément choisi, pendant que les autres disparaissent, au moins pour un temps, de la vie de l'esprit.

La décision est ainsi une combinaison d'un système

encore relativement indépendant, l'élément qui l'emporte dans la lutte, et d'un système plus fixe de tendances, la personnalité. Ce qui se passe ici est tout à fait analogue à ce qui se passe dans l'invention, dans la fixation de la croyance, dans l'attention et aussi bien d'ailleurs la fixation de la croyance et l'attention sont, comme la décision prise d'accomplir un acte, des manifestations de la volonté. Deux idées, par exemple, sont restées jusqu'ici, dans l'esprit qui les fait vivre, indépendantes l'une de l'autre, un fait nouveau, une expérience, une réflexion vient les unir en les modifiant souvent, c'est une invention. Une idée est restée longtemps en moi sans que je l'adopte, sans que je la fasse mienne, je l'ai toujours plus ou moins tenue à l'écart, puis, un jour, une raison nouvelle m'arrive d'admettre sa vérité, et la synthèse s'opère, ma croyance est fixée. Par exemple, j'entends parler de la théorie de l'évolution, mais cette théorie me semble invraisemblable, je la repousse, elle reste isolée dans mon esprit sans pouvoir s'associer systématiquement à mes opinions stables, puis j'étudie un peu la question, je vois les arguments qu'on donne pour la défendre, les faits qui viennent l'appuyer. Peu à peu le doute naît, la délibération commence, puis à un moment donné, soit par la lutte des anciennes opinions et des nouvelles théories, soit par l'influence de quelque argument nouveau qui vient se présenter, mon esprit se fixe. J'adopte la nouvelle théorie, ma croyance est faite et ma nouvelle opinion s'est systématiquement associée avec les autres qui se sont modifiées et ont éliminé quelques-unes d'entre elles pour la recevoir. De même encore l'attention

fait entrer dans un système d'images, d'idées, de sentiments, une sensation, une idée qui jusque-là restait à l'écart vivant, dans une certaine mesure, de sa vie propre. Dans la décision volontaire active c'est l'idée d'un acte ou, plus généralement, d'un état quelconque qui vient ainsi s'amalgamer à la personnalité, se faire recevoir par elle en la modifiant.

§ 3. — *L'activité indépendante des éléments dans la détermination de la décision.*

Mais nous retrouvons l'activité indépendante des éléments dans la manière dont la décision arrive à se former. Le passage de la délibération à la décision, cette fusion singulière du motif et de la personnalité nous en présente de nombreux exemples. C'est se le représenter d'une manière trop simple et un peu convenue que de dire, comme on le fait communément, que le moi choisit, parmi les motifs, celui qui lui convient le mieux. Sans doute il arrive, il peut arriver que l'opération se réduise presque à cela, et alors c'est surtout l'activité systématique des tendances dominantes qui se remarque, mais souvent les choses sont bien plus compliquées et moins régulières. Nous retrouvons presque toujours, quand l'hésitation dure, une grande complication de phénomènes et l'immixtion de petits éléments psychiques plus ou moins accidentellement évoqués. Dans la volition, comme dans l'invention, c'est parfois une circonstance en apparence assez insignifiante qui vient fixer l'orientation et faciliter la synthèse nouvelle.

Une excitation quelconque peut favoriser l'invention. Quelquefois c'est une excitation spécialisée et qui peut entrer dans le nouveau système, c'est, par exemple, la lecture du traité de Malthus, les idées de l'économiste anglais arrivant à l'esprit de Darwin et venant précipiter la formation de la théorie de la sélection naturelle, c'est aussi parfois une excitation générale et diffuse, sans rapport bien étroit avec l'invention qu'elle détermine : la musique qui fait penser trop fortement Darwin à l'objet de ses études, un vin grec inspirant une phrase musicale à M. Massenet, un bain forcé faisant trouver à Berlioz une mélodie longtemps cherchée. Les choses se passent de même pour la volonté.

A côté des motifs logiques qui déterminent nos volitions, il y a ce qu'on pourrait appeler des excitants illogiques ou alogiques. Un verre de vin, une cigarette peuvent, par exemple, hâter une décision, dans un sens ou dans l'autre selon le moment. Souvent un petit détail assez insignifiant vient jouer ce rôle de l'excitant nécessaire, assez semblable, malgré l'illogisme relatif de l'opération, à celui de la mineure du syllogisme. Il vient en effet unir indissolublement une des tendances avec la personnalité même comme la mineure dans un syllogisme vient rattacher la majeure et la conclusion.

Les faits de ce genre sont de tous les jours : on n'en trouve guère la narration dans les traités scientifiques, parce que ce sont des faits qu'on observe dans la vie ordinaire bien plus que dans les laboratoires ou les hôpitaux, mais chacun a pu les remarquer. Les romanciers, surtout depuis un demi-siècle peut-être, les ont bien souvent décrits. On en trouverait beaucoup

dans Flaubert. Je rappelle, par exemple, le cas de Mme Bovary décidée à l'adultère par l'idée de revêtir, pour ses promenades à cheval, un costume d'amazone.

Ce petit motif qui détermine la volition et qu'on peut comparer au petit cristal qui détermine la précipitation d'une solution sursaturée, est bien curieux. Souvent il agit quand les plus graves raisons sont restées impuissantes à vaincre l'inertie de l'esprit. Ce serait une vue un peu simple encore que de le comparer au poids très léger qui vient faire pencher la balance. Les choses ne se passent pas tout à fait ainsi. Le petit motif n'agit pas toujours seulement en s'ajoutant aux autres, et bien souvent même, quand c'est, par exemple, une excitation diffuse comme celle de la musique ou d'un verre de vin qui détermine un acte, la comparaison n'aurait guère de sens. Le petit motif opère dans l'esprit une sorte de déclanchement, il détourne l'attention et, supprime ainsi l'inhibition qui arrêtait jusque-là le triomphe d'une tendance. Parfois aussi l'esprit, épuisé par une longue délibération, reste insensible aux raisons trop souvent envisagées, aux sentiments trop souvent évoqués. Tout lui devient indifférent. Dans cet état, parfois une impression presque insignifiante, mais qui n'a point encore été excitée, apparaît avec une fraîcheur, avec une vivacité extraordinaires et si elle est spécialement en harmonie avec une des tendances qui ont vainement lutté jusqu'ici, elle peut fixer immédiatement dans le sens de cette tendance l'orientation de l'esprit. Il n'est pas impossible que l'idée d'essayer un parapluie neuf détermine un homme raisonnable à faire

une visite qui l'ennuie. Au reste c'est un fait assez habituel que les motifs n'ont pas du tout en ce qui concerne leur action sur la volonté une importance, proportionnée à la profondeur et à la solidité des tendances auxquelles ils se rattachent. Un désir passager, qui sera bientôt oublié, est parfois assez vif pour faire échec à de vieilles et toujours fortes habitudes, pour l'emporter sur la personnalité elle-même. Il est assez ordinaire de constater les regrets ou les remords qui suivent ce genre d'action. Des faits de cet ordre, qu'on pourrait multiplier, témoignent d'un manque de coordination de l'esprit, c'est-à-dire qu'ils montrent l'activité relativement indépendante des éléments. On voit que ce mode d'activité intervient toujours dans la formation de l'acte volontaire quand l'activité volontaire n'est pas parfaitement régulière.

C'est dire que tel est le cas général, car le propre de l'activité volontaire est de n'être pas, en général, parfaitement régulière, et c'est en partie par là qu'elle se distingue de l'activité automatique. Le caractère de nouveauté de la synthèse volontaire implique à peu près forcément quelque désordre et quelque activité indépendante des éléments, pour les mêmes raisons que le caractère de nouveauté de la synthèse inventive.

§ 4. — *L'activité indépendante des éléments et l'exécution.*

Dans l'exécution le rôle de l'activité indépendante des phénomènes peut être réduit, car l'exécution

doit être une suite logique de la décision et comporte une large part d'automatisme. Souvent même le principal effet de la décision est de préparer une série d'actes automatiques. Si je me décide à sortir et à marcher, l'automatisme dont le rôle a été faible pendant la décision prend, au contraire, un rôle prépondérant dans l'exécution, surtout s'il s'agit de refaire une marche déjà faite bien souvent. Mais souvent aussi l'activité indépendante des phénomènes se manifeste encore çà et là, l'automatisme, en effet, n'est jamais absolument parfait, et, en certains cas, de nouveaux actes de volonté sont nécessaires pour l'exécution d'une volition précédente. Nous retrouvons en ce cas les mêmes phénomènes que précédemment.

En somme, l'état d'indépendance des éléments correspond à peu près et à certains égards à ce qu'il y a de volontaire dans notre activité, et au contraire l'état de systématisation avancée, de coordination parfaite correspond à ce qui s'y trouve d'automatique et de spontané. Comme les deux choses se mêlent constamment et que surtout il n'y a pas de volonté sans quelque automatisme, il faut s'attendre à trouver partout le jeu coordonné des éléments et aussi quelques imperfections de ce jeu et une certaine indépendance des idées et des désirs. Et c'est bien en effet ce que l'expérience paraît montrer, en tant que nous pouvons nous en rendre compte.

CHAPITRE VI

L'ÉVOLUTION DE LA VOLONTÉ, DES CAPRICES OU POUVOIR PERSONNEL

I. — LES CAPRICES

§ 1.

Ainsi la volonté comporte deux conditions essentielles : une activité régulière, systématisante, harmonieuse et aussi un certain jeu relativement indépendant des éléments psychiques. Si la systématisation se rapproche de la perfection, l'activité se rapproche de l'automatisme, mais si le jeu indépendant des éléments psychiques l'emporte, l'activité tend vers une incohérence absolue qui diffère autant que l'automatisme le plus net de ce que nous entendons par volonté. De l'un de ces extrêmes à l'autre nous trouvons une immense quantité de formes variables de l'acte volontaire et si nous suivons la série, nous voyons se former ce qu'on a appelé jadis le pouvoir personnel, la puissance coordonnée et coordonnatrice de la volonté, de la personnalité agissante. Nous allons voir ces formes diverses de la volonté, et cette création progressive du pouvoir

personnel, que l'on a peut-être un peu trop confondu jadis avec la volonté même.

§ 2. — *Le caprice. Sa nature.*

Au plus bas degré nous trouvons une activité notoirement incoordonnée, constituée par des actes incohérents, ce que M. Ribot a appelé le règne des caprices[1]. Le caprice est un acte de volonté assez imparfait. L'une des phases principales de la volition, c'est la délibération que je veux dire, y est, sinon complètement supprimée, au moins singulièrement écourtée. La décision au contraire, et c'est une conséquence naturelle de l'affaiblissement de la délibération, si ce n'en est pas la cause, y est prompte et vive et souvent aussi très nette. L'exécution n'est pas toujours parfaite et s'arrête parfois avant d'être achevée.

A mon avis, l'étude du caprice est très importante et le caprice est un élément considérable dans l'évolution de la volonté. Nous y retrouvons, à un très haut degré, quelques-unes des conditions qui caractérisent l'acte volontaire, et le grossissement, l'exagération même de ces conditions nous permet de les mieux comprendre et de les étudier plus aisément.

Le caprice est une sorte d'impulsion consciente, qui n'aboutit pas à l'acte sans quelque lutte plus ou moins visible. L'impulsion contrarie toujours, ici, quelques tendances importantes. Visiblement, et c'est

1. Voir Ribot : *Maladies de la volonté.*

un des caractères du caprice, elle n'est pas coordonnée avec l'ensemble des désirs. Elle est l'activité propre d'une tendance, activité assez forte pour se faire sentir très vivement et pour aboutir assez souvent à l'acte, mais trop peu importante pour déterminer une orientation complète et durable de la personnalité.

C'est à cause de ce désaccord que le caprice s'oppose à l'activité automatique. Sans doute il suppose tout d'abord une certaine activité automatique de la tendance qui le produit, mais cette activité ne peut pas se satisfaire automatiquement, parce qu'elle n'est pas coordonnée avec celle de l'ensemble des tendances. C'est ce manque de coordination qu'on fait ressortir quand on oppose le caprice à la raison, ce que l'on trouve « raisonnable » étant précisément ce qui est en harmonie avec l'ensemble des tendances ou avec quelques-unes d'entre elles prises comme symboles de l'ensemble. C'est un caprice, par exemple, que le désir d'une friandise qui risque de fatiguer l'estomac, d'une promenade par un temps humide si l'on est de santé délicate. Dans tous ces cas on voit sans difficulté l'impulsion produite par une tendance et son désaccord avec les principales tendances de l'organisme et de l'esprit. Ce n'est pas un caprice que d'avoir le désir de manger quand vient l'heure du déjeuner ou de sortir pour prendre l'air quand le temps est beau.

Cette incoordination des tendances qui est, nous l'avons vu, une des conditions de la volonté, est aussi une des conditions du caprice. Cela suffit à rapprocher ces deux faits. L'activité capricieuse peut

ressembler encore à l'activité volontaire par d'autres côtés. Je ne parle pas du fait même de l'impulsion qui est, évidemment, un des éléments essentiels du caprice et de la volition, mais qui, sous diverses formes plus ou moins conscientes, est également un élément essentiel de l'activité automatique et de l'activité suggérée, et, même de l'activité en général.

Le caprice peut avoir, comme l'acte de volonté, un caractère de nouveauté. Il l'a même d'une manière générale, à la condition de bien s'entendre sur le mot et d'en étendre un peu le sens. Le caprice ne porte pas toujours sur un acte qui n'ait jamais été accompli, pas plus d'ailleurs que la volonté, mais comme la volonté, il le fait accomplir dans des circonstances différentes, dans des conditions nouvelles. Un caprice a facilement quelque chose d'imprévu, de bizarre, d'extraordinaire. Dès qu'il se répète trop et dans les mêmes circonstances ce n'est plus précisément un caprice, c'est une routine vicieuse, une sorte de manie. Comme la volonté, le caprice rompt l'automatisme régulier des tendances et comme elle aussi il diffère quelque peu de l'activité suggérée, quoiqu'il doive conserver toujours quelque part d'automatisme et qu'il puisse devoir beaucoup à la suggestion. Comme la volonté il est une synthèse assez originale, et comme elle encore, on peut le rapprocher de l'invention intellectuelle dans ses formes inférieures. Cela est si vrai que l'on se sert également bien du mot caprice pour désigner les fantaisies de la volonté et celles de l'intelligence. On parle couramment des « caprices de l'imagination » et, en effet, les divaga-

tions plus ou moins neuves, les idées qui jaillissent à l'improviste dans l'esprit et qui ne se développent pas, les images, sans rapports bien logiques avec nos préoccupations générales qui viennent assaillir l'esprit, l'amuser un moment et parfois le distraire de sa tâche sont tout à fait analogues aux désirs subits qui viennent modifier notre conduite, inspirer tout à coup des actes peu importants en général, mais surtout peu raisonnables et assez mal harmonisés avec l'ensemble de notre conduite et de nos tendances, avec les désirs fondamentaux de la vie organique et de la vie mentale.

§ 3. — *Le caprice et les trois phases de la volonté.*

Enfin on peut retrouver avec quelques modifications, dans le caprice, les trois moments de la volonté. Celui qui y est le plus modifié, la délibération, n'y disparaît pas entièrement. Il en reste au moins des traces, des rudiments, insuffisants sans doute pour garder le nom de délibération — car les noms de délibération et de caprice s'associent assez mal en vérité — mais dont nous pouvons cependant reconnaître la nature.

La phase de la délibération est représentée, dans le caprice, par l'hésitation, assez fréquente dans l'activité capricieuse. Le désir qui naît ne se satisfait pas toujours sans éveiller quelques scrupules, sans provoquer quelques combats. Assez fréquemment il n'est pas satisfait du premier coup, il éprouve un certain retard dû précisément à ce qu'il choque les

idées admises et les tendances dominantes. Les inconvénients qu'il peut y avoir à lui céder se présentent à l'esprit, et parfois avec assez de vivacité. Mais, en ce cas, il ne se produit pas normalement un examen approfondi et méthodique, c'est plutôt une suite rapide de pensées différentes et opposées, une oscillation de l'esprit entre deux attitudes incompatibles. Il va et vient de l'une à l'autre et finit par se fixer brusquement sans avoir jamais comparé les deux avec beaucoup de soin et pesé avec précaution leurs inconvénients et leurs avantages respectifs.

Parfois aussi la phase délibérative est bien moins marquée encore. Cette oscillation de l'esprit, cette lutte entre le caprice et la raison est moins visible. La délibération n'est plus qu'un léger arrêt dans la satisfaction du désir, une hésitation irraisonnée et à peine perceptible, l'apparition dans la conscience d'une idée vague et d'un sentiment confus représentant la protestation des tendances effacées par le désir vif et passager qui les inhibe momentanément.

Si l'on diminue encore leur résistance, il ne reste plus qu'un phénomène assez singulier. La protestation est remplacée par une augmentation du plaisir avec lequel se satisfait le caprice. Ce plaisir prend une saveur spéciale, une vivacité remarquable précisément parce que le désir qui se satisfait est vaguement combattu et que l'automatisme régulier n'est pas tout à fait établi. Le fonctionnement parfaitement coordonné des tendances ne s'accompagnerait d'aucune conscience, la connaissance d'abord,

puis le plaisir, puis la douleur sont en général les symptômes d'une activité toujours plus difficile. Nous respirons sans y prendre garde quand nous respirons librement. Nous remarquons une fonction si, quoiqu'elle s'accomplisse assez bien, elle est cependant un peu gênée. Si notre activité en s'exerçant triomphe facilement de quelques obstacles nous éprouvons du plaisir, si elle triomphe moins aisément, ou si elle est arrêtée, de la gêne ou de la douleur. Tout ceci reste schématique et comporte bien des nuances et des réserves mais cela est exact en gros. On sait bien, c'est une observation courante et mille fois notée, qu'un léger arrêt, une légère contrariété de la tendance augmente le plaisir que cause sa satisfaction. Je rappelle seulement le « doux nenni avec un doux sourire » demandé par Clément Marot, et le mot de la dame qui regrettait qu'il n'y eût pas de péché mortel à prendre du chocolat.

Ainsi cet arrêt de tendance qui se manifeste par la délibération dans le cas de volonté réfléchie se traduit ici par le plaisir qu'on éprouve à satisfaire un caprice, plaisir plus vif, en certains cas, que celui que donne l'activité « raisonnable ». Ce plaisir est le remplaçant, le succédané de la délibération. Il peut lui-même être remplacé simplement par la conscience du désir et de sa satisfaction. Au delà, si le désir se satisfait sans plaisir apparent et même sans conscience nette, on retombe dans l'activité automatique.

Ainsi, l'épreuve des sentiments actuels par les tendances et les idées acquises est réduite dans le caprice à une sorte de minimum. Cela rend la déci-

sion plus prompte, plus brusque. Avec quelques différences elle est semblable à celle de la volonté réfléchie. Elle constitue comme celle-ci un chargement d'orientation de l'âme, la fixation de l'esprit dans une attitude nouvelle. Elle aussi transforme l'esprit dans une certaine mesure, et à certains égards.

Mais l'importance de la décision est ici relativement assez faible. Le caprice est un désir qui généralement ne joue pas dans la vie normale un rôle prépondérant. Aussi la décision, plus prompte, a-t-elle moins d'ampleur, elle n'est qu'une création assez secondaire, une transformation de l'esprit assez peu grave dans la plupart des cas, et parfois insignifiante. L'unité nouvelle qu'elle accomplit manque de profondeur et de solidité et quoiqu'elle possède plusieurs des caractères essentiels de l'unité produite par l'activité volontaire, elle les possède à un degré assez faible pour en paraître parfois une caricature plutôt qu'une reproduction.

Même observation à faire à propos de l'exécution. Elle suit généralement de très près la décision. Celle-ci n'a pas, en ce cas, d'influence à longue portée. Il faut qu'elle dirige immédiatement la conduite, et que le désir soit satisfait sans retard. Souvent si quelque circonstance vient empêcher l'exécution, même de façon à la retarder simplement, elle ne s'accomplit jamais. Le désir disparaît, la décision demeure inactive, non-avenue. Mais les caractères généraux de la délibération sont bien ici tels que nous les avons vus dans l'acte de volonté en général.

§ 4. — *Différences de la volition et du caprice. Le caprice et la personnalité.*

L'analyse qui précède suffit déjà à montrer ce qu'est le caprice par rapport à la volonté réfléchie. Les principales différences qui existent entre eux, dérivent des relations du caprice d'une part et de la volonté réfléchie de l'autre avec la personnalité. La volonté réfléchie est le produit, l'expression de la personnalité prise dans son ensemble, ou tout au moins, d'une grande partie de la personnalité. Le caprice, au contraire, n'est que l'expression d'un très petit élément du moi, d'une tendance parfois accidentelle et souvent peu solide et peu durable. Il n'est pas en relation systématique régulière avec un grand ensemble de tendances, et, au contraire, il est un élément relativement indépendant.

Si ce qu'on prend pour un caprice se rattache, ce qui arrive, à des tendances puissantes, c'est alors au mode d'association des tendances qu'est due l'apparence capricieuse des désirs. Certaines personnes paraissent agir par caprice même lorsqu'elles sont raisonnables, parce que leur activité est irrégulière, parce que leurs tendances, au lieu de se satisfaire harmonieusement, se satisfont par saccades. Ces personnes passent aisément d'un extrême à l'autre, du repos excessif à l'activité fébrile, de l'affection expansive à l'indifférence affectée. Elles se rattachent souvent au type de contraste[1]. L'équilibre chez elles ne

1. On peut voir, à ce sujet, mes *Caractères*. 2e éd. Paris, Alcan, 1902.

résulte pas de la régularité de l'activité, mais plutôt d'excès successifs en sens inverse. Dans ces conditions la volonté peut prendre l'apparence du caprice même lorsqu'elle répond à des désirs puissants et à des conditions importantes de la vie. (On pourrait étudier à ce point de vue la conduite de Musset.) L'activité devient alors une véritable activité volontaire, et c'est surtout la forme, non les caractères essentiels du caprice qu'elle conserve.

Mais si nous ne considérons que le caprice vrai nous pouvons retenir qu'il diffère de la volonté réfléchie en ce qu'il n'est pas comme celle-ci l'expression de la personnalité. Toutes les autres différences dérivent plus ou moins directement et plus ou moins simplement de celle-là. Le caprice est l'expression d'un élément psychique qui agit pour lui-même d'une manière relativement indépendante. Il arrive souvent à ses fins malgré l'opposition des autres tendances, mais grâce aussi évidemment au concours de quelques-unes, car il ne faut pas exagérer son isolement dans le moi, isolement qui n'est jamais complet. La personnalité dans ce cas se subordonne à une partie très peu importante d'elle-même, elle se laisse diriger, elle se laisse momentanément représenter par cette partie.

Il n'en est plus de même dans le cas de la volonté réfléchie. Ici c'est au contraire le moi qui dirige les tendances inférieures au lieu de se laisser absorber par elles, c'est l'ensemble qui détermine l'orientation de la conduite et qui dirige les éléments au lieu de se laisser diriger par un d'entre eux.

C'est à cette forme d'activité que l'on réserve assez

généralement le nom de volonté. On oppose la force de la volonté aux caprices et l'homme qui se laisse diriger par ses caprices passe généralement pour n'être doué que d'une faible volonté. Cette manière de parler n'est pas sans exactitude. Un homme, pris dans son ensemble, considéré dans sa personnalité synthétique, n'a évidemment qu'une volonté assez faible s'il ne peut pas coordonner et au besoin réduire les impulsions qui naissent en lui, mais si l'ensemble est faible, les éléments peuvent être vigoureux et vouloir mieux que lui-même.

On peut dire, en effet, qu'il y a en nous, non pas une volonté, mais des volontés comme il y a des mémoires, des intelligences et des sensibilités. C'est au moins un cas fréquent, et sous sa forme absolue l'unité de la volonté n'est jamais atteinte, pas plus que l'unité de la personnalité dont elle serait l'expression, pas plus que l'unité de la mémoire, de l'intelligence ou de la sensibilité.

Le caprice marque l'état le plus divisé de la volonté, ou du moins, l'un des plus divisés, car on pourrait descendre encore plus bas, seulement les phénomènes d'activité qu'on observerait alors mériteraient moins encore le nom de volonté.

§ 5. — *La part de la personnalité dans le caprice.*

Au contraire, on peut encore, en s'entendant bien, conserver ce nom au caprice. Nous avons vu que les caractères généraux de la volonté, tels que nous les avons reconnus, y sont encore assez apparents. Il nous

reste à y examiner d'un peu plus près le rôle de la personnalité.

Ce rôle est assez effacé et j'ai tâché de le montrer tout à l'heure. Il n'est pas nul cependant. La personnalité ne domine pas, dans l'évolution, ordinaiment courte du caprice, mais elle n'est pas tout à fait absente, elle ne saurait l'être. Quand nous avons obéi à une impulsion passagère, quand nous l'avons laissée aboutir à un acte que de sérieuses raisons auraient pu nous empêcher de commettre, c'est bien dans une certaine mesure, nous, qui l'avons au moins laissé faire et qui souvent même y avons pris plaisir. Notre moi tel qu'il est ordinairement constitué s'est laissé diriger exactement comme une assemblée obéit parfois, par une sorte de surprise, à un orateur dont elle ne partage pas les opinions mais qui l'a momentanément subjuguée par son éloquence, par la force de sa croyance et la vivacité de ses expressions. Et ce qu'elle fera dans de tels moments sera l'œuvre du meneur, bien plutôt que la sienne propre, cependant il serait inexact de dire qu'elle y reste absolument étrangère. Ce n'est qu'en prenant sa force, en empruntant, pour ainsi dire, son esprit et son corps que le meneur a pu aboutir à quelque chose, et comme une assemblée entière n'est jamais absolument et pour tout de l'avis de celui qui parle, il n'y a qu'une différence de degré entre les cas où ce désaccord est à son maximum et celui où il est à son minimum, entre les cas où dans l'action de l'ensemble c'est l'influence individuelle d'un meneur, d'un élément de l'ensemble qui se manifeste, et ceux où c'est l'influence de plusieurs éléments, d'un groupe de membres

de plus en plus important, enfin de tous ou de presque tous.

Et de même il n'y a que des différences de degrés entre le caprice et la volonté réfléchie et l'on trouverait entre les deux bouts de la série qui va de celle-ci à celui-là une infinité de termes intermédiaires. De l'indépendance des éléments aussi grande que le comporte la continuation de la vie psychique à la systématisation aussi serrée que le permet l'imperfection de notre monde ou peut-être même la nature essentielle des choses, on peut passer à des groupements de plus en plus considérables, et ces groupements peuvent s'unir en systèmes de plus en plus larges pour arriver à la volonté qui est l'expression d'une personnalité maîtresse d'elle-même et de ses éléments.

§ 6. — *Le caprice comme forme « élémentaire » de la volonté.*

Ainsi le caprice nous apparaît comme la forme « élémentaire » de la volonté, comme la volonté des éléments de l'esprit, plutôt que de l'esprit même.

Il s'oppose, donc, en un sens, à la volonté si l'on ne veut parler que de la volonté réfléchie, mais il s'oppose à celle-ci, comme une espèce d'un genre s'oppose à une autre, et ce genre commun ne peut guère être désigné, par opposition à l'automatisme et à la suggestion que par le nom de volonté. C'est dire que la volonté n'implique pas toujours la formation d'une personnalité bien unifiée, ou plutôt la

volonté n'existe que pour les ensembles, éléments, tendances, personnalités, qui sont déjà solidement organisés. Si la personnalité elle-même est bien organisée, la volonté sera l'expression de la personnalité entière, si quelques tendances seulement sont très bien organisées, ce sont ces tendances-là qui voudront, et si rien n'est bien solidement organisé dans l'esprit, ce sont les éléments, des tendances secondaires, des désirs subits et passagers qui montreront à leur tour de la volonté. Jusqu'à un certain point la volonté est proportionnelle à l'organisation, elle en est l'expression, elle en montre précisément la nature et le degré.

La première proposition n'est vraie qu'avec la restriction que j'indique, car l'automatisme indique — toutes choses égales d'ailleurs — une organisation encore supérieure à celle de la volonté. Mais la volonté implique déjà une organisation assez avancée.

L'activité capricieuse, quand elle se généralise, correspond à cet état de l'esprit où les grandes coordinations ne sont pas encore faites ou ont déjà disparu, mais où les éléments conservent, ou ont déjà acquis une assez bonne organisation, suffisante au moins pour diriger un moment l'activité, quoique parfois assez faible encore si on la compare aux tendances tenaces et fortes que montrent certains esprits.

§ 7. — *Le caprice et ses formes pathologiques.*

Nous prendrons une idée des formes inférieures de

la volonté et des types psychologiques que détermine leur prépondérance par l'examen de certains cas pathologiques. Les hystériques ont été souvent citées comme exemple d'incohérence mentale et les auteurs semblent bien s'entendre sur les faits eux-mêmes, sinon toujours sur leur interprétation. Legrand du Saulle montre les hystériques s'abandonnant à des impulsions de nature très différente selon les cas, mais ne montrant toujours qu'une activité variable, capricieuse, « élémentaire », sans suite et sans profondeur, qu'elle simule la vertu ou le vice. « Qu'une famille soit frappée dans son honneur, dans ses espérances les mieux fondées, dans sa fortune, dans son repos et dans son bonheur, et l'hystérique charitable, en pénétrant dans le milieu désolé, aura des élans surprenants et des spontanéités émouvantes. Elle pleurera avec celui-ci, sèchera les larmes de celui-là, réconfortera les plus accablés, ouvrira des horizons inattendus à tout le monde. A la façon d'un apôtre elle pare d'autant mieux aux douleurs d'autrui que ces douleurs sont plus poignantes. Vienne le calme et elle s'éteindra presque aussitôt. Essentiellement mobile et paroxystique, elle n'est point bienfaisante à froid. La vertu véritable se reconnaît, au contraire, à des signes absolument opposés à ceux qui viennent d'être décrits. Le diagnostic différentiel est facile à établir.

« L'hystérique charitable est susceptible d'accomplir des traits de courage qui sont cités et répétés et qui deviennent même légendaires. Qu'un incendie éclate et elle pourra faire preuve d'une présence d'esprit tout à fait supérieure, donnera des conseils

excellents, fera mettre à l'abri les objets mobiliers et les bestiaux, ou se précipitera au milieu des flammes pour sauver un infirme, un vieillard ou un enfant. Qu'une insurrection se lève et attaque un édifice communal ou une caisse publique, et une névropathe, dans un élan tout pathologique, en imposera, les armes à la main, à une troupe de révoltés. Cela s'est vu. Que des inondations surprennent tout à coup une localité, et une femme pourra déployer la bravoure la plus secourable.

« Au lendemain de l'incendie, de l'insurrection ou de l'inondation, si l'on examine et si l'on interroge ces héroïnes, on les trouve complètement accablées et quelques-unes disent avec candeur : « Je ne sais pas ce que j'ai fait, je n'ai pas eu conscience du danger. »

Même absence de sérieux dans le vice. Nulle part on ne voit la volonté réfléchie et la coordination complexe des tendances, la profondeur des désirs, c'est-à-dire leur durable et solide attache à la personnalité entière. «.... L'hystérique peut spontanément présenter une surexcitation des organes génitaux qui la pousse à rechercher les rapports sexuels. Mais le fait est beaucoup moins fréquent qu'on ne l'a cru, il ne faut pas l'oublier. D'ailleurs, dans ce cas, les appétits sensuels ne sont jamais aussi impérieux que dans la nymphomanie vraie. Nous dirons volontiers qu'il s'agit là d'une pseudo-nymphomanie, mobile dans ses désirs et ses penchants comme elle l'est dans ses goûts, ses affections et son humeur. L'hystérique se jettera aujourd'hui dans les bras d'un amant, avec la même ardeur, souvent plus apparente que réelle,

qu'elle mettra demain à s'abîmer dans la contemplation, la mélancolie ou la prière ; mais comme tout est différent ici de cette fixité d'idées, de cette continuelle obsession des mêmes désirs impérieux et ardents qui caractérisent le délire systématisé de la nymphomanie[1] ! »

Et j'emprunte aussi à M. Ribot quelques lignes où le genre de vouloir des hystériques, le « règne des caprices », comme dit M. Ribot, est très nettement décrit. Elles sont « tour à tour douces et emportées, dit Moreau (de Tours), bienfaisantes et cruelles, impressionnables à l'excès, rarement maîtresses de leur premier mouvement, incapables de résister à des impulsions de la nature la plus opposée, présentant un défaut d'équilibre entre les facultés morales supérieures, la volonté, la conscience et les facultés inférieures, instincts, passions et désirs.

« Cette extrême mobilité dans leur état d'esprit et leurs dispositions affectives, cette stabilité de leur caractère, ce défaut de fixité, cette absence de stabilité dans leurs idées et leurs volitions rendent compte de l'impossibilité où elles se trouvent de porter longtemps leur attention sur une lecture, une étude ou un travail quelconque.

« Tous ces changements se reproduisent avec la plus grande rapidité. Chez elles, les impulsions ne sont pas, comme chez les épileptiques, privées absolument du contrôle de l'intelligence ; mais elles sont vivement suivies de l'acte. C'est ce qui explique ces

1. Legrand du Saulle. *Les Hystériques*. Paris, J.-B. Baillière, 1883.

mouvements subits de colère et d'indignation, ces enthousiasmes irréfléchis, ces affolements de désespoir, ces explosions de gaieté folle, ces grands élans d'affection, ces attendrissements rapides, ou ces brusques emportements pendant lesquels, agissant comme des enfants gâtés, elles trépignent du pied, brisent les meubles, éprouvent un besoin irrésistible de frapper.

« Les hystériques s'agitent, et les passions les mènent. Toutes les diverses modalités de leur caractère, de leur état mental, peuvent presque se résumer dans ces mots : elles ne savent pas, elles ne peuvent pas, elles ne veulent pas vouloir. C'est bien, en effet, parce que leur volonté est toujours chancelante et défaillante, c'est parce qu'elle est sans cesse dans un état d'équilibre, instable, c'est parce qu'elle tourne au moindre vent comme la girouette sur nos toits, c'est pour toutes ces raisons que les hystériques ont cette mobilité, cette inconsistance et cette mutabilité dans leurs désirs, dans leurs idées et leurs affections[1]. »

M. Ribot, commentant cette description, ajoute que dans cet état mental, « il n'y a plus que des caprices, tout au plus des velléités, une ébauche informe de volition[2] ». Cela est très vrai si l'on considère l'individu dans son ensemble. On ne trouve plus, ici, cette unité de la personnalité qui fait de la volonté l'expression d'un moi solide et permanent. Celle-ci n'est plus guère que le résultat et le signe de

1. Axenfeld et Huchard, *Traité des névroses*, 2 édition, 1883, p. 958-971. Cité par Th. Ribot, *Les Maladies de la volonté*, p. 114-115.

2. Ribot, ouvr. cité, p. 117.

l'activité indépendante d'éléments psychiques, de désirs et d'idées variables et mouvants.

§ 8.

Voilà, à peu près, quelle est la forme inférieure, « élémentaire » de la volonté. De cette forme à la complète maîtrise de soi, à la volonté, une expression d'un esprit bien organisé la distance est grande et les intermédiaires nombreux. Nous pourrions ranger parmi ceux-ci et étudier successivement, comme je l'ai fait ailleurs, les impulsifs, les composés, etc.[1]. On y verrait la volonté devenir l'expression d'une tendance de plus en plus forte et de mieux en mieux organisée, de désirs plus soutenus, de groupes de tendances plus compacts, de croyances plus stables et plus vigoureuses. En même temps la personnalité s'organise et prend part de plus en plus à toutes les volitions, celles-ci sont de moins en moins indépendantes et de plus en plus rattachées à un ensemble systématisé, dirigées, ou tout au moins contrôlées par lui. On marche ainsi vers un état où toutes les tendances seraient harmonisées, et constamment contrôlées et dirigées les unes par les autres où chaque acte engagerait l'organisme entier étroitement solidaire de chacune de ses parties et de leur activité, si minime fût-elle.

Au reste il ne faut pas se figurer tous ces états divers comme forcément séparés les uns des autres.

1. Voir mes *Caractères*.

Ils se rencontrent fréquemment chez la même personne. Si la personnalité n'est pas nulle chez les hystériques, elle n'est pas parfaite chez les esprits les plus équilibrés. Il n'est point d'homme si maître de soi qu'il ne puisse, à un moment donné, avoir un caprice, laisser agir des désirs qui s'insurgent et veulent recouvrer leur indépendance. Seulement tout cela peut être vite réprimé.

Sans nous attacher à reconstituer ici la série des types possibles, nous allons examiner maintenant le mode de volonté le plus opposé à celui que nous venons de voir, au caprice. Nous allons étudier la maîtrise de soi, le pouvoir personnel sous ses formes les plus hautes. Il sera plus facile, peut-être, après avoir vu les deux états extrêmes de la volonté, d'en comprendre les formes intermédiaires.

CHAPITRE VII

L'ÉVOLUTION DE LA VOLONTÉ, DES CAPRICES AU POUVOIR PERSONNEL

II. — LE POUVOIR PERSONNEL ET LA MAITRISE DE SOI

§ 1. — *Définition sommaire du pouvoir personnel.*

Le « pouvoir personnel » qui s'oppose nettement à la domination des caprices a été assez peu étudié par les psychologues de l'école expérimentale. C'est, en revanche, la forme de volonté dont parlaient le plus volontiers les psychologues de l'école philosophique spiritualiste. C'est à eux que nous en demanderons une première description qui sera notre point de départ, mais à laquelle nous ne nous en tiendrons pas. Cette description, en effet, s'applique à un fait certainement réel et qui a sans doute été depuis longtemps trop négligé, mais elle est incomplète au point de vue de l'analyse et trop excessive dans sa forme générale.

Voici comment Jouffroy définit le pouvoir personnel : « Ce qui distingue une chose d'une autre, dit-il, c'est qu'elle a des propriétés ou des capacités naturelles différentes : l'homme, ayant des capacités spéciales, est à ce titre, comme toutes les choses possibles, un

être d'une espèce particulière et qui mérite un nom particulier. Mais, indépendamment de cette spécialité de nature qui lui est commune avec toutes les choses du monde, car toutes les choses du monde ont leur nature spéciale, il jouit d'un privilège tout particulier et qui le sort de la foule, c'est celui de pouvoir disposer de ses capacités naturelles. Il a non seulement des capacités spéciales comme chaque chose en a et par exemple celles de penser, de se souvenir, de se mouvoir, mais, de plus, il gouverne ses capacités, c'est-à-dire qu'il les tient dans sa main et s'en sert comme il veut. Ainsi il se meut comme il veut, il dirige sa mémoire, il applique sa pensée où il veut ; en un mot, il est maître de lui et des capacités qui sont en lui. Or, il n'en est pas ainsi dans les choses : elles ont aussi des capacités naturelles, mais il n'y a point en elles de pouvoir autonome, qui s'approprie ces capacités et qui les gouverne. Ainsi, l'arbre a beaucoup de capacités naturelles, mais elles se développent en lui sans sa participation ; ce n'est pas lui qui les dirige, c'est la nature, elles existent en lui, elles opèrent en lui, mais elles ne lui appartiennent pas et ce qu'elles produisent ne saurait lui être attribué.

« Le pouvoir que l'homme a de s'emparer de ces capacités naturelles et de les diriger fait de lui une *personne* et c'est parce que les *choses* n'exercent pas ce pouvoir en elles-mêmes qu'elles ne sont que des choses... »

« De l'existence du pouvoir personnel dans l'homme et de son absence dans les choses résulte une différence entre les capacités naturelles de l'homme et celles des choses. En effet, nous régnons sur nos capacités natu-

relles et nous nous en servons, tandis que les choses ne disposent pas des leurs et ne s'en servent pas... La capacité de marcher ne serait en nous qu'une simple propriété comme celle de sécréter la bile, si nous n'avions pas le pouvoir de marcher ou de ne pas marcher, de marcher vite ou lentement, à droite ou à gauche selon notre volonté. Mais comme nous gouvernons cette capacité naturelle, elle devient en nous une *faculté*. Telle est la véritable force de ce mot. Si donc, pour le dire en passant, nous n'étions, comme le prétendent quelques physiologistes et même quelques philosophes, qu'une espèce d'alambic où les idées, les images, les souvenirs, les déterminations et les actes se distillent sous l'influence d'une excitation extérieure, il faudrait commencer par réformer la langue qui consacrerait de vaines distinctions entre des choses identiques... »

Je ne relèverai pas maintenant les assertions contestables ou erronées que renferme ce morceau. Je l'ai dit ailleurs et je le pense toujours : « il y aurait beaucoup à critiquer ou à interpréter dans la description de Jouffroy, on ne peut nier qu'elle se rapporte à un fait réel et qu'elle en donne une idée exacte. Il est vrai qu'il y a une différence entre voir et regarder, entre réfléchir et rêver, entre l'automatisme et la volonté : quelle est la nature de cette différence[1] ? »

Nous le verrons en analysant les faits et nous comprendrons, sans que j'aie sans doute besoin de le dire expressément, ce qu'il y a d'erroné dans certaines affirmations de Jouffroy et en même temps quelles sont les apparences qui ont pu le tromper et comment

1. *L'activité mentale*, p. 159-160.

il faut les interpréter. On peut apercevoir, dans le passage que j'ai cité, à travers les interprétations de Jouffroy, les deux grands éléments de l'activité qui prend la forme volontaire, l'automatisme d'une part, et, de l'autre, l'impuissance de cet automatisme et le jeu relativement indépendant des éléments. On peut y retrouver cette vérité que la volonté est une systématisation nouvelle, encore assez éloignée de la perfection. Mais l'analyse des faits doit nous renseigner sur la nature et les tendances du pouvoir volontaire et nous permettre de rectifier et de compléter les idées de Jouffroy.

§ 2. — *Analyse du pouvoir personnel.*

Nous pouvons, pour notre analyse, prendre le fait mentionné par Jouffroy, celui de la marche. Nous devons y voir nettement dans quel sens et jusqu'à quel point on peut dire que « nous régnons sur nos capacités naturelles et nous nous en servons, tandis que les choses ne disposent pas des leurs et ne s'en servent pas ».

« La capacité de marcher, dit Jouffroy, ne serait en nous qu'une simple propriété, comme celle de sécréter la bile, si nous n'avions le pouvoir de marcher ou de ne pas marcher, de marcher vite ou lentement, à gauche ou à droite selon notre volonté. Mais comme nous gouvernons cette capacité naturelle, elle devient en nous une *faculté*. Telle est la véritable force de ce mot. »

Il est incontestable que, d'une manière générale,

l'homme normal peut marcher selon son désir et selon sa volonté réfléchie. Ce pouvoir se retrouve encore à des degrés affaiblis chez l'animal et un pouvoir analogue n'est peut-être pas aussi nul chez le végétal que le dit Jouffroy, mais il n'est pas douteux qu'il y soit bien moins visible et bien moins développé que dans l'homme. Qu'est-ce donc que ce « pouvoir personnel » et de quel état des phénomènes est-il l'indice ?

Trois grands faits semblent surtout indiqués par lui : la complication des systèmes dans l'être vivant et le choix qu'elle nécessite, l'imperfection de l'automatisme et enfin la formation d'un système général de tendances qui est à peu près ce que nous entendons par la personnalité et qui supplée aux défauts de l'activité automatique.

Je puis marcher ou non, aller à droite ou à gauche, vite ou lentement selon mon désir. C'est-à-dire que les différents éléments de la marche peuvent se modifier selon le besoin que j'en ai et se systématiser ainsi avec des désirs très différents et même opposés. Sortant de chez moi, je puis remonter ma rue si j'ai décidé de marcher vers l'Observatoire ou la descendre si je veux aller vers la Seine. Il y a là une adaptation remarquable des moyens à la fin, une souplesse qui ne se trouve pas en général au même degré dans les fonctions organiques et qui disparaît à peu près complètement dans la manifestation des propriétés purement physiques. Cette systématisation précise et variable des différents phénomènes qui constituent l'activité est une des caractéristiques du pouvoir personnel.

Cette complexité impose naturellement un choix. Tous les possibles ne peuvent se réaliser parce qu'ils

ne s'adaptent pas au désir le plus fort ou à celui que la personnalité fait dominer à un moment donné. Ou, si on désire plus de rigueur dans les termes, tous les possibles abstraits ne sont pas réellement possibles dans certaines circonstances données et la manifestation de la possibilité ne s'obtient parfois que par un long tâtonnement. Je demande encore ici la permission de reproduire un passage de mon *Activité mentale* où j'ai analysé le choix du pouvoir personnel : « Je puis marcher plus ou moins vite. Il arrive que je marche plus ou moins vite sans m'en rendre compte, sans que la volonté intervienne, parce que l'air est plus vif, parce que le temps est lourd, mais aussi je puis prendre une allure déterminée après une délibération raisonnée. Je me dispose à prendre le train, je suis à deux kilomètres de la gare, je dois aller à pied et j'ai vingt minutes devant moi, je puis hésiter pour savoir si je dois retourner ou continuer ma route et si je prends ce dernier parti, je sens qu'il me faut aller au pas de six kilomètres à l'heure environ, je connais à peu près les impressions musculaires et autres que fait naître cette allure où une allure plus rapide et je les suscite volontairement. Nous avons ici un exemple de l'activité du pouvoir personnel qui peut servir de type. En quoi consiste au juste cette activité?

« Elle consiste en ceci que le nouveau fait psychique qui tend à s'établir a été mis successivement en relation avec un grand nombre de tendances et que ces tendances, soit séparément, soit réunies, ont essayé de se l'assimiler, l'ont éprouvé pour voir s'il pouvait entrer comme élément dans un système coordonné

dont elles feraient partie. L'allure que je devais prendre a pu être représentée comme devant amener une certaine fatigue, d'un autre côté l'intérêt que je puis avoir à ne pas retarder mon voyage et par suite mon arrivée a dû se présenter à l'esprit et servir à apprécier la valeur de la considération précédente, mes dispositions personnelles à ce moment-là, l'état de fatigue ou de repos de mes muscles, la température, la qualité de la route, tout cela a pu être évalué ; d'un autre côté, l'idée des personnes qui m'attendent a dû se présenter aussi. Une grande quantité d'éléments psychiques sont ainsi mis en activité, ils doivent s'harmoniser, se coordonner d'une certaine façon, de manière à produire soit l'arrêt ou le retour, soit la marche en avant. Il y a une sorte d'essai de divers systèmes psychiques, chacun tendant à s'imposer jusqu'à ce que tous se soient complètement ou a peu près réunis pour déterminer une manière d'être définitive. Le pouvoir personnel consiste ici dans cet essai, fait par un certain nombre de tendances d'un nouveau phénomène qui tend à s'établir dans l'esprit. Il s'oppose à l'automatisme en ce que celui-ci se produit quand il n'y a pas éveil de sentiments et d'idées complexes, quand, par exemple, une personne craint d'être en retard et se met à courir sans que l'idée des inconvénients possibles de la course, — si elle a une santé générale délicate ou une maladie organique particulière, — se présente à elle, sans qu'il s'établisse une sorte d'épreuve de la tendance mise en activité par les autres tendances de l'organisme et la forme même de leur association[1]. »

1. *L'activité mentale*, p. 160-161.

Cette complexité dans les possibilités de phénomènes, dans les sentiments éveillés, dans les rapports des uns avec les autres sont assez caractéristiques du pouvoir personnel. Pour que celui-ci se manifeste, il faut qu'il y ait hésitation entre plusieurs partis à prendre, qu'il y ait plusieurs désirs plus ou moins éveillés et qui ne peuvent se satisfaire à la fois. Cela saute aux yeux quand on compare le pouvoir personnel à l'automatisme et même quand on le compare au caprice. Dans le caprice en général la délibération est moindre, le choix moins hésitant. Cependant cela n'est pas absolu et ce n'est pas là qu'il faut chercher la principale différence entre l'activité volontaire capricieuse et l'activité volontaire réfléchie.

§ 3. — *Le pouvoir personnel et les imperfections de l'automatisme.*

Selon notre désir, notre activité prend telle ou telle forme et telle ou telle voie. A chaque instant la fin que nous poursuivons détermine notre choix. Mais dans l'activité automatique, ce choix se fait spontanément, sans réflexion. Dans l'activité volontaire, au contraire, la spontanéité reste impuissante, au moins pour un temps. Nos désirs se combattent et s'équilibrent, ou bien ils ne sont pas encore assez fermes, assez solides pour déterminer des actes. Dans un cas comme dans l'autre ,l'activité s'arrête. Nous avons déjà examiné ces deux cas pour distinguer l'automatisme de la volonté. Je n'y reviens pas ici, je les signale seulement comme se présentant nettement

dans les manifestations du pouvoir personnel, qui sont, à certains égards, la forme la plus accusée de la volonté. Le moi doit intervenir pour décider si je vais continuer à marcher afin de prendre le train ou me retourner ; c'est que mes désirs spontanés ne suffisent pas à régler ma conduite. Dans l'exemple que j'ai pris tout à l'heure, ils sont à peu près équilibrés. Si au contraire il était un quart d'heure plus tard ou un quart d'heure plus tôt, si je découvrais tout à coup que ma montre est en retard ou en avance, l'automatisme du désir suffirait soit à me faire retourner dans le premier cas, soit à me faire poursuivre ma route dans le second. Mais les désirs ne sont pas naturellement assez bien systématisés pour aboutir à l'acte sans heurt et sans trouble quand il n'y a entre eux que de petites différences d'intensité ou que les conditions de leur satisfaction sont un peu mêlées et compliquées. Chacun d'eux éveille alors par association systématique un certain nombre d'impressions, d'idées, de sentiments, qui peuvent s'harmoniser avec lui et tendre à déterminer l'acte dans le sens indiqué par lui, et la délibération, plus ou moins longue, plus ou moins compliquée, s'impose.

La volonté doit venir forcément renforcer l'automatisme inefficace. Mais, on le voit, si la complication est une cause d'intervention de la volonté, si elle caractérise souvent les actes du pouvoir personnel, il n'est pas absolument nécessaire qu'il en soit ainsi. En fait, un acte compliqué peut, s'il est devenu assez habituel, s'effectuer automatiquement et un acte relativement simple peut exiger l'intervention de la volonté, s'il est accompli pour la pre-

mière fois. Seulement il y a deux remarques à faire. Relativement, et toutes choses égales d'ailleurs, un acte accompli par la volonté est plus compliqué que le même acte automatiquement accompli. Il suffit pour le voir, de se rappeler que l'intervention du pouvoir volontaire suppose soit un conflit de désirs, c'est-à-dire l'existence du désir qui l'emportera et d'un ou de plusieurs autres, soit une imperfection du désir, c'est-à-dire un état moins unifié de l'esprit, un état d'ébauche vague qui contient en général des éléments discordants, et que, en outre, la volonté, par la délibération, complique forcément l'état psychologique. D'autre part, il est assez naturel que les actes les plus simples deviennent plus facilement habituels et automatiques que les actes les plus compliqués. Dans tous les cas, la complication fait par conséquent présumer cette impuissance de l'activité spontanée, qui est une des conditions de l'intervention du pouvoir personnel.

§ 4. — *Le pouvoir personnel et le caprice.*

Le choix conscient devient donc nécessaire, par suite de l'impuissance de l'automatisme. Mais comment ce choix se fera-t-il? C'est ici que nous trouvons la grande différence, différence qui admet d'ailleurs tous les intermédiaires possibles, entre le règne des caprices et le pouvoir personnel.

Ce choix peut se faire, après une courte délibération, ou plutôt après une certaine hésitation, par le triomphe de l'activité relativement indépendante d'un

des désirs en présence. Par exemple, toujours en nous tenant au même cas, l'idée du plaisir que j'aurai à revoir telle ou telle personne, se présente tout à coup si vivement à moi que mon hésitation cesse, je cours vers la gare et faute d'avoir assez réfléchi au temps qui me restait effectivement, ou faute d'avoir justement apprécié celui qui m'était nécessaire, j'arrive après le départ du train. C'est là un exemple d'activité capricieuse, une manifestation inférieure de la volonté. Un désir est intervenu vivement et a fait cesser la délibération sans avoir été suffisamment éprouvé (Ce qui, dans l'exemple que j'ai pris, peut servir de circonstance explicative et atténuante, c'est qu'une trop longue réflexion pourrait m'amener à manquer aussi le train, mais il serait facile de trouver d'autres exemples où la même circonstance n'interviendrait point, et d'ailleurs il n'est point toujours impossible d'apprécier vite et d'une manière suffisamment complète une situation).

J'ai donné tout à l'heure un assez grand développement à l'examen des caprices pour ne pas avoir à y revenir longuement. Nous avons vu que le rôle du moi y était très effacé. Le moi assistait simplement au jeu des éléments psychiques, ou bien il se laissait entraîner par l'un d'eux qu'une circonstance spéciale on un ensemble particulier de circonstances faisait momentanément triompher. Il est un mot qui revient assez souvent dans la bouche de ceux dont le pouvoir personnel est faible, et ne peut triompher du jeu indépendant des éléments. Ils disent volontiers : « Cela a été plus fort que moi, je n'ai pas pu résister à mon envie. » Ce mot nous montre bien

clairement l'opposition du pouvoir personnel au caprice. Dans le premier, le moi est le plus fort et dirige les actes, dans le second, il est complice ou victime.

Il est complice ou victime, en effet, et souvent les deux en même temps toutes les fois qu'il consent à ce qu'un désir l'emporte quand ce désir est en opposition avec l'ensemble des tendances qui constitue le moi, ce qui est la définition même du caprice. Sacrifier sa santé pour un plaisir d'un moment (à moins qu'on n'ait le désir de se tuer), laisser perdre sans réflexion, en un instant d'égarement, le bénéfice d'un longue vie d'honnêteté, voilà des faits pris au hasard et qu'on peut réaliser de bien des façons, qui montrent le mécanisme essentiel du caprice, et le rôle subordonné de la personnalité. Quand le pouvoir personnel est fort, au contraire, c'est le moi qui dirige toute l'activité, et il peut se tromper ou faire le mal, mais ce n'est point alors par irréflexion ou par étourderie, c'est parce que le mal qu'il commet ou l'erreur qu'il adopte expriment bien sa réalité propre et le fond même de sa nature. Il se traduit par elles, et si l'acte est mauvais, c'est que le moi est mauvais. Dans l'activité capricieuse, au contraire, il arrive qu'un acte bon soit accompli inconsidérément par une mauvaise personnalité et qu'un acte blâmable échappe à une personnalité d'ailleurs bonne. L'acte n'est ici qu'une expression très partielle et très incomplète de la personnalité qui le commet, il n'en représente guère qu'un élément et l'on commettrait une erreur grave en jugeant l'ensemble d'après lui.

§ 5. — *Le moi et son action.*

Il nous reste à examiner le rôle que joue le moi dans la volonté réfléchie, c'est-à-dire ce qu'il y a au juste de « personnel » dans le pouvoir personnel[1]. « La personnalité consiste essentiellement dans l'ensemble des tendances réunies et associées d'après quelques principes généraux, c'est un système plus ou moins bien coordonné de tendances, c'est-à-dire de phénomènes psychiques de toute sorte. Or, il est assez naturel que l'on appelle « personnel » un acte, une croyance où la personne entière est intéressée, où la personne entière a pris part, c'est-à-dire un acte ou une croyance qui a été éprouvée par toutes les tendances qui entrent dans la personnalité ou au moins par le plus grand nombre des plus importantes d'entre elles. Il est quelquefois des actes, des théories, qui semblent d'abord s'imposer à nous, qui s'adaptent merveilleusement à certaines parties de notre personnalité et les éveillent rapidement, risquant, si d'autres tendances n'interviennent pas, de faire adopter des idées fausses, de faire accomplir des actes nuisibles ou coupables. » C'est là ce que nous avons étudié sous le nom de caprice. « En ce sens le premier mouvement est souvent le mauvais — en effet, une idée tend facilement à n'éveiller dans l'esprit que ce qui est favorable à son admission définitive — mais si

1. Je crois pouvoir emprunter encore quelques pages à mon livre l'*Activité mentale*, n'ayant rien d'important à modifier dans l'analyse que j'y donnais du pouvoir personnel.

l'esprit est bien organisé, si l'assimilation de la nouvelle impression ne se fait pas trop vite, d'autres tendances latentes, indirectement ou directement froissées par le nouveau phénomène, entreront en activité et jugeront à leur tour la nouvelle idée. Nous n'avons à nous occuper ici que de celles qui s'éveillent selon la loi d'association systématique, mais un certain nombre prennent la forme du contraste. Dans un esprit bien équilibré, dont la personnalité est fortement constituée, c'est-à-dire chez lequel *les diverses tendances sont suffisamment solidaires les unes des autres et assez étroitement reliées entre elles selon une loi d'association systématique*, une tendance ne peut entrer en activité sans que les autres tendances ne s'éveillent faiblement, mais assez pour pouvoir entrer complètement en activité *si le besoin s'en fait sentir*, c'est-à-dire encore *selon la loi d'association systématique*. Le pouvoir personnel se réduit donc à un mode particulier de la finalité de l'esprit — celui où toutes les tendances de l'organisme, ou au moins les principales, sont en connexion assez étroite pour que l'activité de l'une éveille faiblement d'abord, et surtout éveille complètement s'il le faut l'activité des autres, afin que nulle nouvelle tendance, nulle croyance, nulle théorie nouvelle, ne puisse s'établir dans l'esprit qui ne soit susceptible de s'accommoder au moins aux plus importantes des tendances acquises et à l'ensemble qu'elles forment, c'est-à-dire, à la personnalité.

« Ce qui précède nous permet aussi de comprendre comment le moi semble s'isoler de ses états, se tenir à part comme un être qui persiste, tandis que ses états paraissent et disparaissent tour à tour, qui juge,

qui choisit, qui décide. Il en est réellement ainsi, il y a bien un moi qui persiste et qui agit, mais ce n'est pas dans une substance métaphysique qu'il faut chercher sa réalité. Cette collection systématisée de tendances, qui s'éveille faiblement ou fortement chaque fois qu'un phénomène important se produit, qui reste sensiblement la même pendant un temps très long, car les tendances ne varient pas très vite, ni surtout l'ordre dans lequel elles sont coordonnées, nous finissons par les reconnaître, par les considérer à part, par les regarder comme un tout naturel et indivisible — et, en effet, nous les voyons agir généralement dans le même sens, et elles sont bien réellement, à certains égards, abstraites des phénomènes particuliers qui peuvent en certains cas les compléter. Si j'ai à juger une théorie psychologique, je n'ai pas en général besoin de faire revivre en moi tout ce que je sais de psychologie ; les tendances qui correspondent à des faits souvent répétés, souvent organisés, s'éveillent d'une manière abstraite, je *sens* qu'elles s'accordent ou ne s'accordent pas avec la nouvelle théorie qui m'est proposée. Si, par exemple, on me dit que tout fait psychique est comme tel parfaitement connu par le sens intime, je sens immédiatement que cette idée ne s'accorde nullement avec mes opinions — et sans doute je puis, si je veux, me développer tous les motifs que j'ai de croire que ce désaccord existe réellement et aussi toutes les raisons qui me font trouver mon opinion bonne, mais si mes opinions sont suffisamment formées, je n'en ai pas besoin, — il se peut que je le fasse par scrupule de conscience, mais immédiatement je sais que je ne

pense pas comme mon interlocuteur et que j'ai des raisons pour ne pas penser ainsi, et même, je le sais sans me le dire, sans le formuler comme je viens de le faire. Mon esprit rejette la nouvelle pensée, et l'état de consience qui se manifeste alors est un état abstrait, contenant implicitement, mais non explicitement, tout ce que je viens de dire que j'en puis tirer. Toutes les tendances qui sont en nous suffisamment organisées sont susceptibles de se manifester ainsi et de manifester ainsi leur coordination par des états abstraits, par l'éveil seulement de quelques-uns de leurs éléments, sans que les faits qui les ont constitués, les images, les perceptions, les idées nombreuses qui relèvent d'elles à quelque degré, aient à entrer sur la scène de l'esprit — mais elles se manifestent par un état de conscience que nous connaissons bien — ce qui équivaut à dire que cet état s'associe à certaines idées. Il en résulte que l'ensemble de ces tendances souvent éveillées d'une manière abstraite nous est connu comme se manifestant à la conscience d'une certaine façon ; l'état de conscience ainsi suscité pendant la réflexion, la volonté et en général pendant tous les actes du « pouvoir personnel », c'est à peu près ce qui correspond au sens du moi. Ce sens du moi est ainsi en action dans les actes volontaires et réfléchis, ce qui justifie encore le nom du pouvoir personnel, mais jusqu'à un certain point seulement, car ce sens du moi n'est qu'un phénomène accompagnant le jeu des tendances dans les conditions que je viens d'indiquer, et d'autre part il est loin de constituer la personnalité dont, comme nous le voyons, il n'est qu'une sorte de représentation

abstraite, correspondant à l'éveil coordonné de quelques-uns des éléments des tendances dont la réunion constitue le moi.

« Toutefois, s'il ne constitue pas la personnalité, il la représente et il la représente d'une manière efficace, car ce simple éveil d'éléments abstraits et coordonnés suffit pour déterminer l'adoption ou le rejet de certaines croyances » et aussi l'accomplissement ou le non-accomplissement de certains actes, comme s'adaptant ou ne s'adaptant pas à notre personnalité, à l'ensemble de nos tendances, considérées ou plutôt senties, non pas les unes après les autres, mais dans leur coordination, dans leurs rapports réciproques. Il est important de bien constater ce fait qui justifie suffisamment le nom du pouvoir personnel et qui permet d'en expliquer la nature par les lois de la psychologie expérimentale[1].

« Nous voyons, au reste, que le pouvoir personnel varie beaucoup, et que le sens du moi, s'il est indispensable » pour rendre possible un acte de volonté réfléchie, de pouvoir personnel, « ne suffit pas à le constituer. Le fait que je viens de citer en effet, celui où le moi organisé repousse une opinion qui ne s'adapte pas à ses habitudes, est à peine un fait de volonté, il n'est pas un fait de réflexion, mais il nous montre comment le moi, en tant que groupe d'éléments abstraits, et forme des coordination, peut s'éveiller facilement et se séparer des autres phénomènes. Il

1. Il est à peine besoin de faire remarquer ici que les tendances organiques, celles qui constituent proprement la vie des organes, sont largement représentées dans le sens du moi.

nous montre aussi la transition entre la volonté et l'automatisme marquée par la coordination croissante des phénomènes et l'éveil d'un moins grand nombre d'entre eux ».

« Souvent il arrive, si la lutte est vive, si la réflexion est intense, que des phénomènes particuliers, idées, images, etc., s'éveillent, mais ils sont facilement considérés à part des tendances ; c'est que ces phénomènes sont variables, tantôt l'un, tantôt l'autre, selon le cas, se présentera à l'esprit, c'est tantôt telle tendance, tantôt telle autre qui, pour maintenir son organisation, aura besoin de se compléter par tel ou tel phénomène particulier. Au contraire, les tendances elles-mêmes, et leurs coordinations sont relativement stables. Il semble donc que dans ce jugement : je vois ceci, je pense à cela, il n'y a pas seulement, comme l'a dit M. Taine, le rapport d'un composé à l'un de ses éléments [1], il y a aussi le rapport de tendances abstraites à des phénomènes concrets qui viennent en certains cas compléter une ou plusieurs d'entre elles. Il me semble que cette conception du pouvoir personnel permet... d'expliquer la partie vraie des doctrines spiritualistes sur la conscience, la volonté, la responsabilité, etc., tout en restant absolument indépendante de toute hypothèse sur la substance... Il ne s'agit jamais que de certaines circonstances particulières du jeu des tendances et d'une forme, que j'ai tâché de déterminer, de la loi d'association systématique. »

1. Taine, *Les Philosophes classiques du XIXe siècle*. Paris, Hachette, 2e éd., 1868.

§ 6. — *La marche du pouvoir personnel vers l'automatisme.*

Il se forme ainsi, soit peu à peu, soit plus rapidement, une personnalité bien unifiée, où les tendances, les désirs, les idées sont étroitement associés avec le maximum d'harmonie que comporte la condition humaine, et sont, autant que possible, solidaires les uns des autres. Le moi est alors réellement son maître, et cela veut dire qu'aucun de ses éléments n'agit d'une manière indépendante, que tout désir qui nuirait à l'harmonie de l'ensemble, tout caprice qui tenterait de se satisfaire aux dépens des tendances profondes et des croyances fixées, est arrêté ou même prévenu, enrayé ou empêché de naître.

Mais à mesure que cet état se précise et se confirme, le pouvoir personnel marche vers l'automatisme. Il représente un moment d'un processus qui partant de l'incoordination relative des phénomènes d'activité psychiques et de l'activité indépendante des éléments va vers leur coordination complète, leur solidarité absolue et la parfaite régularité de leur fonctionnement.

Nous pouvons à ce point de vue comparer l'évolution de la personnalité prise dans son ensemble, du pouvoir qui lui appartient, de la volonté qui en est l'expression à l'évolution d'un de ses éléments, d'une tendance quelconque. Cette évolution plus ou moins nette, plus ou moins longue et plus ou moins visible, s'effectue, en général, à peu près de la même manière.

Au début c'est l'incoordination et l'indépendance des systèmes. Le désir ne peut spontanément aboutir à l'acte et son influence suscite par association systématique, une quantité de phénomènes psychologiques très divers, idées, désirs secondaires, etc., qui finissent par changer l'orientation du moi, par déterminer des décisions, des arrangements nouveaux de phénomènes psychiques, des coordinations des idées, des désirs et des actes. Quel que soit l'acte que nous tendions à commettre; quel que soit le désir qu'il s'agisse de satisfaire, et, en le satisfaisant, de créer et de développer, les choses se passent au fond à peu près de même. Mais l'ensemble des phénomènes éveillés peut varier beaucoup de complexité et d'importance. Il est très considérable si la tendance nouvelle a de la peine à s'organiser, et généralement très peu important dans le cas contraire. Peu à peu l'exercice de la tendance se régularise, les caprices des éléments diminuent, les éléments parasites sont eux-mêmes écartés et les phénomènes s'associent d'une façon de plus en plus systématique et serrée. L'exemple, si souvent cité, de l'homme qui apprend à jouer du piano, qui commence par tendre son esprit, par vouloir avec application pour coordonner les mouvements de ses doigts avec ses impressions visuelles et chez qui la tendance s'organise peu à peu de façon à devenir automatique et inconsciente est un exemple de cette évolution.

L'évolution du moi ne diffère pas essentiellement de cette évolution d'une tendance. Ici aussi, au début, nous avons des caprices, des idées, des désirs, des actes mal coordonnés. Cependant quelques désirs

plus profonds, plus tenaces représentant les tendances essentielles de la vie organique et de la vie psychique s'harmonisent entre eux et tendent à soumettre les autres, à les transformer ou à les inhiber. Ce travail qui ne va jamais jusqu'à conduire l'esprit à l'harmonie parfaite et à l'unité absolue l'en rapproche plus ou moins selon les cas. Il laisse subsister beaucoup d'incohérences chez certains individus, et relativement très peu chez d'autres. Dans ce dernier cas, on voit les éléments du moi, comme tout à l'heure les éléments de la tendance, se coordonner de mieux en mieux en se transformant, ou bien disparaître, et comme tout à l'heure nous voyions les perceptions visuelles et les mouvements musculaires du pianiste se combiner à ses perceptions auditives, de manière à former un système très bien unifié, nous voyons maintenant des quantités d'éléments divers, tendances et idées, désirs et impressions, habitudes automatiques et volitions, converger vers un même centre, s'unir en un seul tout. Dans le premier cas, le travail aboutit à une tendance, élément du moi, dans le second, il aboutit à un moi, système de tendances, mais dans les deux cas, il est essentiellement le même, à deux échelles différentes. Il part de deux états analogues, et par des moyens identiques il conduit à des états semblables.

Il va sans dire que je simplifie beaucoup la réalité pour la commodité de l'exposition. Comme en s'implifiant on risque d'altérer, je veux au moins dire que cette évolution du moi ne s'accomplit pas toujours ainsi. L'esprit ne marche pas toujours vers un ordre meilleur. Il commence parfois par une harmonie relative pour aboutir au chaos. Et l'ordre qu'il

institue lorsqu'il en est capable n'est souvent qu'une correction des désordres variés que les circonstances de la vie viennent greffer sur l'ordre précédent. La puberté, le choix d'une carrière, l'amour, les changements divers que provoquent les événements souvent imprévus de la vie physiologique, psychologique ou sociale viennent susciter de nouvelles idées et de nouveaux désirs. contrarier les anciens, modidifier l'équilibre de l'esprit, produisent forcément quelques désordres. La constitution du moi est, en bien des cas au moins, une manière de défense de l'esprit.

§ 7.

Quand l'unité du moi est arrivée à se constituer et que le pouvoir personnel se manifeste tel que nous l'avons analysé tout à l'heure, la volonté est devenue une sorte de forme générale de l'activité, toujours analogue à elle-même, présentant des caractères généraux toujours semblables. Cela arrive, en certains cas, pour l'intelligence, pour la sensibilité, pour quelque grande fonction psychologique. On a beaucoup dit, depuis quelque temps, que la mémoire se résout en des mémoires, on a pu ajouter que la volonté se résout en des volontés, l'intelligence en des intelligences. Cela est vrai, très certainement, en un sens, si l'on veut exprimer, par là, que l'activité des éléments de l'esprit s'exerce parfois d'une manière individuelle et indépendante, et que cette indépendance subsiste toujours au moins à l'état virtuel. Mais en fait elle disparaît souvent, dans une assez large

mesure, devant l'unification de la personnalité, comme les divisions naturelles d'un pays peuvent s'effacer devant son unification politique. Alors, s'il s'agit de la volonté, les volitions sont toutes orientées dans le même sens, elles ne sont plus des caprices, expressions des désirs des éléments, elles ne sont plus des volontés indépendantes et séparés, elles sont unies, elles forment un seul ensemble, exprimant la réaction toujours la même, au fond, d'une personnalité fixée et stable, elles sont devenues une volonté, tout à fait comme les mouvements incoordonnés et divers du pianiste débutant sont, chez l'artiste exercé, confondus et réunis en *une* tendance.

Le moi entier est devenu, dans ce cas-là, une sorte de tendance ou de désir très compliqué, le désir de vivre, mais de vivre d'une certaine façon, en faisant prédominer et en développant tels et tels désirs spéciaux. La volonté, le pouvoir personnel n'est plus que l'expression de ce désir, de cette personnalité. Et cette personnalité se subordonne ainsi et dirige toutes ses facultés, tous ses actes, car c'est simplement dire que les actes comme les désirs secondaires, les idées, etc. sont subordonnés aux tendances principales, au système bien coordonné qui constitue le moi et ne laisse rien s'y produire qui ne soit en harmonie avec lui. Le pouvoir personnel, tel que l'ont décrit les philosophes spiritualistes, est simplement le cas où la finalité de l'esprit est arrivée à un degré très avancé, et où cependant cette habitude du moi, de tout régler à sa convenance, et de se soumettre, dans une grande mesure, tous ses désirs et tous ses actes reste encore consciente et volontaire.

§ 8.

Mais on voit vite comment et pourquoi un tel état tend vers un état de coordination plus complète encore, qui nous ramène à l'automatisme et supprime les conditions de la volonté.

La volonté, le pouvoir personnel par conséquent, suppose encore une certaine indépendance des systèmes psychiques, une certaine hésitation de l'organisme psychologique, une adaptation déjà assez avancée, mais encore imparfaite. A mesure que l'adaptation se perfectionne, que toute hésitation dans le choix se supprime, et que l'indépendance des systèmes psychiques va s'affaiblissant et tend à disparaître, la volonté se rapproche de plus en plus de l'automatisme et ce dernier peut finir par prédominer presque complètement.

Le pouvoir personnel devient alors tout à fait semblable à une tendance automatique ordinaire. La plupart des choix auxquels il est obligé sont si bien prédéterminés par la nature fixée du moi qu'on peut les prévoir et les prédire avec peu de chances d'erreur. Tant que l'individu ne sort pas des conditions habituelles de son activité, il agit presque aussi régulièrement et aussi sûrement qu'un automate. Le pouvoir personnel en tant que forme de volonté a presque disparu, il ne subsiste plus guère qu'en tant que forme synthétique individuelle de l'automatisme.

Les réactions de la personne, en ce cas, expri-

ment toujours sa nature propre, elles en portent la marque, elles décèlent parfois des nuances de caractères très fines et très spéciales, et l'automatisme d'un individu ne ressemble pas complètement à l'automatisme d'un autre. Mais elles ont perdu leur souplesse, elles n'évoluent plus.

Surtout elles ne témoignent plus de nouvelles adaptations sous la réserve, bien entendu, des nuances déjà indiquées à propos de l'automatisme et du mélange toujours obligatoire de l'automatisme et de la volonté. Le caractère de nouveauté qui caractérise l'acte volontaire et qui en fait une création a presque complètement disparu. Sans doute l'activité de l'individu reste originale si nous la comparons à l'activité des autres personnes, elle ne l'est pas, si nous la comparons à elle-même. L'individu n'innove plus, sa croissance morale est arrêtée.

Cet état serait évidemment la perfection relative si l'homme qui le présente était adapté à un ensemble de conditions suffisamment larges et représentant pour lui l'univers entier, si au moins les conditions de l'existence restaient, autour de lui, toujours les mêmes. Il serait arrivé à l'harmonie complète de ses fonctions, et à l'harmonie avec le monde, il aurait atteint le seul idéal positif abstrait que l'on puisse peut-être concevoir.

Sans rechercher ici si cet idéal n'est pas, en lui-même, contradictoire, il suffira de remarquer qu'en tout cas il ne saurait, à notre connaissance, être actuellement atteint par l'humanité. L'individu qui se laisse envahir par l'automatisme est forcément en désaccord avec un ensemble de conditions qui change

sans cesse et qui changera continuellement tant que le milieu social dont il fait partie ira se transformant. Son automatisme, sa routine, si bien adaptés à ce milieu qu'ils aient pu paraître tout d'abord, seront bientôt en désaccord avec lui. Il se peut qu'il ne s'aperçoive pas de ce désaccord, et qu'il n'en souffre pas, ce désaccord n'en existe pas moins et la valeur propre de l'individu en est diminuée. Il y a là une raison générale pour que le passage du pouvoir personnel à l'automatisme doive être considéré comme un mal plutôt que comme un bien. Il supprime à peu près la possibilité des progrès futurs, cela ne serait un avantage que si l'on était arrivé au bout du progrès possible.

L'automatisme, la routine deviennent ainsi, en bien des cas, terriblement gênants, lorsqu'un changement se produit dans les conditions de vie de la personne qui les a réalisés. On peut voir assez souvent des gens s'acquitter très bien de leur tâche quotidienne, toujours la même, remplir exactement leurs devoirs de famille, avoir les sentiments qu'il faut avoir et faire les actes qu'il faut faire. Ils montrent même du dévouement, de l'énergie, de la pondération et l'on est porté à leur attribuer une assez grande puissance de volonté. C'est que leur personnalité est bien organisée pour certaines conditions d'existence, le « pouvoir personnel » est assez développé et suffisamment fort pour les conditions ordinaires de la vie. Mais si ces circonstances viennent à changer, ce pouvoir personnel qui s'est trop raidi, fixé, rapproché de l'automatisme peut se trouver en quelques instants amoindri, détraqué presque détruit. Des gens qui dans leur routine de

chaque jour paraissaient actifs, énergiques, décidés, se trouvent, du jour au lendemain, si leur situation change brusquement, s'ils perdent leur place, si quelqu'un de leurs proches leur manque, s'ils se trouvent dans un milieu qu'ils ne connaissent pas, mous, hésitants, déséquilibrés, incapables de vouloir avec intelligence et avec énergie.

Le pouvoir personnel, sous sa forme volontaire, est donc un moment, important au point de vue de notre étude, d'une série d'états qui va de l'activité indépendante des phénomènes psychiques, à la coordination presque parfaite et à la solidarité la plus grande. Ce moment est celui où le moi s'est organisé, où il est maître de ses éléments, maître du choix de ses actes, mais où il n'exerce pas encore cette maîtrise d'une manière absolument sûre, où cette maîtrise ne s'exerce pas encore, pour ainsi dire, d'elle-même et spontanément.

§ 9. — *La délibération et la décision dans l'exercice du pouvoir personnel.*

La délibération, la décision et l'exécution varient beaucoup suivant les différentes phases de l'évolution du pouvoir personnel.

La délibération qui est à peu près nulle dans le caprice se développe au contraire beaucoup quand le pouvoir personnel arrive à être fort, quand la personnalité est déjà assez solidement constituée, mais que cependant elle est toujours très riche en élé-

ments, qu'elle n'est pas tout à fait organisée et que l'indépendance réciproque de désirs assez vifs et de tendances assez fortes se manifeste encore d'une manière sensible. A ce moment, la personnalité n'est pas encore assez avancée dans l'automatisme pour supprimer les conflits, mais elle l'est assez déjà pour que l'appel des motifs et la discussion des tendances se fassent d'une manière systématique et suivie. Au heurt des caprices, à la domination tyrannique et instable de velléités diverses et incohérentes a succédé l'examen des raisons, l'appel successif et la mise à l'essai des désirs, des tendances et des idées. Puis, si l'évolution vers l'automatisme continue, la délibération diminue d'importance et de durée, les hésitations se font plus rares et plus faibles, l'orientation de l'esprit est plus facilement déterminée. La délibération a donc une importance très petite au début de l'évolution du pouvoir personnel et son importance est encore très faible à la fin de cette évolution, mais pour des raisons opposées. Dans le premier état c'est le défaut de l'organisation qui produit cette nullité de la délibération, et dans le second c'est au contraire sa perfection.

La décision varie aussi, mais d'une autre manière. Dans le caprice elle est souvent prompte, et souvent aussi faible. Un caprice s'impose vite à l'esprit, et il est vite remplacé par un autre. A mesure que le pouvoir personnel se forme, la décision est retardée par la délibération, mais son importance est de plus en plus considérable. Elle engage une partie toujours plus grande de la personnalité, elle est l'expression de tendances de plus en plus complexes et ensuite

du moi tout entier, ou peu s'en faut. Elle devient ainsi plus stable, plus sérieuse, plus importante, à proportion du nombre et de l'importance des tendances, des désirs et des idées qu'elle associe systématiquement, de la grandeur de la fraction de personnalité qu'elle représente et qu'elle crée. Puis, quand le moi marche encore vers la systématisation parfaite et que le pouvoir personnel se rapproche encore plus de l'automatisme, la décision devient de plus en plus prompte, et, toutes choses égales d'ailleurs, de plus en plus stable, de plus en plus importante, de plus en plus représentative de l'ensemble de la personnalité. Quand le moi est bien coordonné, la personne ne revient plus sur une décision prise, elle n'éprouve plus ces fluctuations, ces retards qui sont de règle dans l'activité capricieuse et qui se manifestent encore dans les premiers états du pouvoir personnel. La décision prise est irrévocable.

Mais il faut bien spécifier que les choses doivent être égales d'ailleurs. C'est ce qui n'arrive pas toujours. A mesure qu'une routine se forme, que le moi se rapproche de l'automatisme il arrive assez souvent que de nouvelles forces qu'il ignore lui-même s'organisent en lui. Alors l'automatisme, au lieu d'être une cause de force pour la décision, peut, à cause de son étroitesse inévitable, devenir une cause de faiblesse. Un jour vient où les désirs nés et développés peu à peu dans l'obscurité de la conscience font irruption dans la vie mentale et vont briser les habitudes dont la souplesse est trop faible pour qu'une systématisation spontanée puisse s'accomplir. C'est un des cas où se montrent les défauts de l'automatisme.

Toutes choses égales d'ailleurs, il représente la perfection, mais il implique précisément que, par ailleurs, les choses ne sont pas égales. Il n'est pas rare de voir des hommes satisfaits de leurs occupations devenues régulières et devenues automatiques, mais il n'est pas rare non plus d'en voir qui, à mesure précisément que leurs occupations se font plus routinières, s'y intéressent moins et laissent grandir en eux, plus ou moins ignorés, des désirs nouveaux, jusqu'au moment de la crise qui éclatera tôt ou tard et deviendra le point de départ d'une évolution nouvelle. Remarquons seulement que dans les cas de ce genre la personnalité n'était point tout entière, il s'en faut, organisée par les tendances que l'automatisme gagnait.

Au point de vue de la création du moi par la volonté le caractère de la décision change aussi, à mesure que se poursuit l'évolution du pouvoir personnel. Au début de cette évolution, dans l'activité capricieuse, nous ne pouvons guère observer cette création du moi par la volonté que nous avons indiquée tout à l'heure, ou, du moins, elle y prend des caractères assez particuliers. La satisfaction d'un caprice ne transforme le moi, en général, que d'une façon superficielle et passagère, parce que c'est précisément un des caractères du caprice d'être une velléité sans grande importance. Il peut arriver sans doute que la satisfaction d'un caprice ait des suites graves et puisse devenir le point de départ d'une grande modification du moi, mais c'est alors que le caprice correspondait à une tendance assez puissamment organisée déjà et qu'il n'avait, vraisemblablement, du

caprice que l'apparence, ou bien encore le caprice n'a dû qu'à une chance heureuse de commencer un développement qui s'est longtemps poursuivi. Dans ce cas, généralement, le caprice a été pour le moi une occasion de se développer et de passer à un genre d'activité tout à fait différent de l'activité capricieuse Ou bien encore le caprice est devenu le point de départ d'une désorganisation du moi par l'affaiblissement de la coordination générale des phénomènes, par la désagrégation des quelques tendances qui les dirigeaient encore un peu.

A mesure que nous passons de l'état du règne des caprices à celui du règne du pouvoir personnel, le changement du moi par la volonté prend une autre apparence. Il y a surtout un moment où ce changement peut être très important. C'est celui où le moi, commençant à s'organiser, peut encore s'organiser suivant des principes très différents. Il peut arriver qu'un seul acte de volonté, ou une petite série d'actes de volonté forme et transforme ainsi presque complètement le moi. Nous rencontrons à tout moment dans la vie des chemins qui bifurquent et nous peuvent conduire à des points bien différents. Souvent, surtout au début de notre carrière, mais quelquefois aussi plus tard, nous hésitons entre plusieurs voies. Selon celle que nous allons prendre, notre vie entière peut être changée, et, avec elle, notre personnalité. La vieille fable d'Hercule ayant à choisir entre le vice et la vertu symbolisera, si l'on veut, cette situation. Ici le premier acte de volonté qui va naître peut déterminer l'orientation de toute une vie et de toute une âme. C'est qu'il va déterminer

les conditions dans lesquelles cette âme se développera, dans lesquelles cette vie va se dérouler, conditions qui en se combinant avec les traces laissées dans l'esprit par sa volition, par la synthèse nouvelle qui va se produire à un moment donné, peuvent fort bien ne plus permettre jamais aucun retour en arrière. Il est, dit-on, sur la ligne de partage des eaux en France, une maison si justement bâtie sur la ligne de faîte que la goutte d'eau qui tombe sur un côté de son toit est entraînée vers la Méditerranée, tandis que celle qui tombe sur l'autre côté se dirige vers l'Océan. Le moindre vent qui, pendant sa chute, la pousse vers l'un ou vers l'autre va décider de sa route, et une fois qu'elle sera tombée sa destinée sera fixée. De même la moindre circonstance qui vient déterminer la formation dans un sens ou dans l'autre de la synthèse volitive, peut, en certains cas, fixer d'une manière irréparable non seulement l'orientation de la vie, mais le développement d'une âme, le triomphe ou la défaite de ses vertus ou de ses vices, de telle ou telle de ses aptitudes ou de tel ou tel de ses goûts.

Plus tard à un état d'organisation plus avancé, l'influence de la décision sur la transformation du moi est incomparablement plus faible. Maintenant le moi est trop formé pour pouvoir se modifier beaucoup; les volitions l'expriment toujours, mais elles ne le transforment plus, elles se bornent à le maintenir, à le faire durer, à lui conserver la systématisation acquise, tout au plus à l'accentuer encore un peu. La transformation suppose, en effet, l'existence dans la personnalité d'éléments encore mal harmonisés dont les uns vont être éliminés tandis que les

autres se développeront, à moins qu'elle ne produise elle-même cette désharmonie. Mais la transformation produite par le pouvoir personnel ne peut guère se manifester que dans le premier cas. Ce qui peut arriver parfois aussi, comme la coordination n'est jamais parfaite, ni la personnalité complètement unifiée, c'est qu'un caprice vienne, à un moment donné, grâce à des conditions exceptionnellement favorables, commencer une transformation nouvelle qui va se dérouler selon le même processus que nous avons examiné déjà, mais la transformation ici encore peut aboutir à l'organisation d'un pouvoir personnel automatique, elle n'en part pas. Elle a pour germe, au contraire, la défaite du pouvoir personnel antérieurement établi qu'un caprice a vaincu grâce à une heureuse rencontre de circonstances, et grâce aussi, en général, à la persistance dans la personnalité d'éléments mal soumis, de désirs assoupis mais non éteints qu'une circonstance favorable peut toujours rallumer.

§ 10. — *Le pouvoir personnel et l'exécution.*

Les qualités de l'exécution dépendent dans une assez grande mesure des qualités de la décision et nous voyons l'exécution se modifier en conséquence du caprice au pouvoir personnel. Si dans le caprice l'exécution est souvent vive, prompte et peu sûre, car un retard accidentel peut la supprimer complètement, il en est tout autrement, d'une manière générale, dans l'exercice du pouvoir personnel. Quand le pouvoir personnel est dans la période d'organisa-

tion, l'exécution présente des caractères assez variables. Parfois elle est précipitée et prompte. On cherche volontiers, après avoir pris une résolution grave et qui nous a fait longtemps hésiter, à se rendre tout retour impossible, à s'obliger à aller jusqu'au bout. On veut, à tout prix, éviter de recommencer les hésitations et les luttes qu'on a subies, et l'on se presse d'exécuter après avoir été lent à se décider. Mais le contraire se produit aussi. Il arrive que l'hésitation se fait sentir encore, quoique à un moindre degré, une fois la délibération terminée et la décision prise. Parfois aussi on souffre encore d'avoir renoncé, par une décision pénible, à des choses auxquelles on tenait. On voudrait bien que quelque circonstance, plus ou moins prévue, vînt rendre notre sacrifice inutile. Alors on tarde, on fait traîner l'exécution, on a de la peine à entrer dans l'irrévocable. Même si on n'espère pas pouvoir l'éviter on peut y arriver sans enthousiasme. D'autres fois enfin on ne remarque ni cette hâte ni ce retard de l'exécution. Parfois un peu de maladresse et de gaucherie, résultant du manque d'habitude, vient la troubler. En ce cas, les caractères de l'exécution ne dépendent pas complètement des caractères de la décision, mais de ses rapports avec l'activité ordinaire de l'esprit. On peut décider péniblement des projets très faciles à exécuter, et réciproquement. Toutefois en ce dernier cas, de nouvelles décisions, comme nous l'avons vu, doivent intervenir et le pouvoir personnel a de nouvelles occasions de s'exercer, ce qui complique la question sans la changer essentiellement.

A mesure que le pouvoir personnel se rapproche

de l'automatisme, l'exécution prend, elle aussi, un caractère général de régularité, en tant que, comme cela est assez ordinaire, les décisions qu'il s'agit d'exécuter perdent en grande partie leur caractère de nouveauté et deviennent, à bien des égards, au moins, et de plus en plus habituelles. En revanche l'exécution, comme la décision, d'actes inaccoutumés, quand la nouveauté dépasse un certain degré et que l'adaptation devient plus difficile, se fait, en même temps, de plus en plus pénible.

§ 11. — *Les formes intermédiaires et les formes composées.*

Nous avons étudié surtout les formes extrêmes de la volonté : les caprices et le pouvoir personnel. La première exprime une très faible partie de la personnalité, la seconde exprime la personnalité presque entière. De l'une à l'autre il y a bien des intermédiaires que j'ai à peine indiqués mais qu'il est assez facile de restituer. Il est en effet bien des actes de volonté qui, sans engager la personne entière, en engagent cependant une assez grande partie, qui sont, beaucoup plus qu'un caprice et bien moins qu'un acte de volonté réfléchie, une manifestation d'un pouvoir personnel bien coordonné. C'est ce qui arrive par exemple chez les impulsifs. On ne pourrait définir leur manière d'être en l'appelant une activité capricieuse. Ce nom s'appliquerait assez mal, par exemple, à des caractères comme celui de Benvenuto Cellini. Les impulsifs ont souvent des passions vio-

lentes et dont le fond est très durable si les explosions en sont soudaines et parfois assez brèves. D'un autre côté on ne peut pas dire que le pouvoir personnel soit bien développé chez eux puisque, réellement, ils ne se possèdent pas, puisque leurs désirs, certains de leurs désirs au moins, sont assez puissants pour dominer absolument la personnalité lorsqu'ils viennent à se manifester, lorsque quelque circonstance, parfois insignifiante, les déchaîne. Leur activité est donc intermédiaire entre l'activité capricieuse et le pouvoir personnel. Elle exprime plus qu'un désir passager et bien moins qu'une personne entière. (Je suppose, bien entendu, que nous ne considérons que les impulsifs chez qui, comme il est fréquent, la personnalité est assez divisée. En certains cas l'impulsivité peut se rattacher à des caractères psychologiques différents et elle est alors elle-même une autre chose.) Du caprice à l'impulsion et de l'impulsion à la volonté réfléchie on peut encore placer bien des degrés. Il y a là une série de types sensiblement continue et l'on peut passer aisément de l'un à l'autre.

De plus il est fréquent que ces différents types s'associent plus ou moins dans un même individu. Si la prédominance de l'une des différentes formes de l'acte de volonté donne différents types, il ne faut pas en conclure que ces formes s'excluent au point de ne pouvoir subsister dans un même esprit. Rien n'est plus fréquent au contraire que de voir un homme capricieux sur certains points et réfléchi en certains cas, impulsif quand il s'agit de certains sentiments et, à d'autres égards, plein d'empire sur lui-même. C'est que tous nos sentiments, toutes nos

idées, toutes nos tendances ne sont pas développés également et associés aux autres de la même manière, — et pour toutes sortes de raisons, — et qu'il en est de même et de leurs éléments et de leurs composés, depuis la plus mince combinaison de phénomènes qui ait le droit de s'appeler un désir jusqu'à l'ensemble de la personnalité et à ses grandes subdivisions.

§ 12.

La volonté est une chose très variable, un phénomène dont les formes différentes sont extrêmement loin de se rassembler entièrement. Nous n'avons pas épuisé la série des distinctions qu'on peut établir entre elles. Cependant nous avons montré comment elle différait de l'automatisme et de l'imitation et comment elle leur ressemblait, nous avons vu comment les actes de volonté pouvaient différer les uns des autres dans leurs rapports avec la personnalité. Nous devons voir, à présent, comment ils peuvent différer les uns des autres selon les phénomènes psychiques qu'ils dirigent.

CHAPITRE VIII

LE DOMAINE DE LA VOLONTÉ

§ 1.

La volonté prend des formes diverses selon les objets auxquels elle s'applique, selon les faits qu'elle coordonne. Ces formes diffèrent assez l'une de l'autre pour qu'on ait pu souvent méconnaître leurs ressemblances. Par exemple les rapports de la volonté et de la croyance, de la volonté et de l'invention ne sont pas étudiés et connus en partie depuis fort longtemps. Et l'on rencontre encore beaucoup d'erreurs très généralement adoptées qui ont pour point de départ une insuffisante analyse des caractères essentiels et généraux de la volonté et de différents phénomènes concrets auxquels ils peuvent s'associer. Il y a une certaine tendance dont il faut se défier dans l'appréciation des différentes classes d'esprits, à confondre la volonté avec l'activité motrice.

D'autre part, si la volonté a des formes plus variées qu'on ne l'a souvent voulu reconnaître et si, par là,

son domaine est plus étendu qu'on ne l'a peut-être pensé, cependant ce domaine a certaines limites. Ceci est une vérité qui est très généralement acceptée et qui ne soulève aucune difficulté — sous les réserves que nous avons indiquées plus haut et aussi en réservant certaines interprétations métaphysiques[1] dont je n'ai pas à m'occuper ici. Tout le monde distingue plus ou moins un fait involontaire d'un acte volontaire. L'empire de la volonté ne s'étend pas sur tout l'esprit.

La considération de ces diverses formes et de ces limites de la volonté soulève bien des problèmes intéressants. Je voudrais, à présent, en examiner quelques-uns.

Pour cela nous devons revenir sur quelques points de l'analyse de l'acte volontaire et indiquer aussi quelques points nouveaux que nous n'avons pas encore eu besoin de considérer et que l'ailleurs nous ne pouvions examiner utilement qu'après avoir étudié le pouvoir personnel.

§ 2. — *Conscience et volonté.*

L'acte de volonté, surtout l'acte de volonté réfléchie, la volition sous sa forme la plus accentuée, est une chose très complexe et comprenant beaucoup d'éléments différents, des désirs, des idées, des tendances, des souvenirs, des images anticipées de l'avenir, des

1. Celle de Schopenhauer, par exemple.

représentations de mouvement, des sensations d'effort, des sensations diverses associant les divers organes du corps, des représentations plus ou moins compliquées de ce qui se passe dans le moi, et aussi un grand nombre d'éléments plus ou moins inconscients, d'actions automatiques très variées.

C'est une croyance assez naturelle que la volonté est un acte essentiellement conscient. Cette croyance n'est pas absolument erronée, car la conscience de certains phénomènes est, en effet, un des caractères qui peuvent servir à distinguer la volonté de l'acte réflexe et de certaines formes inférieures de l'automatisme. La conscience de la volonté même, la connaissance de la synthèse qui s'opère peut distinguer la volonté de certaines formes de l'automatisme supérieur. Mais cette croyance est assez grossière et, en somme, par quelques points, inexacte. Elle s'accompagne généralement d'opinions fausses sur la nature de la conscience et aussi sur la nature et la portée de l'influence de la volition.

Tout d'abord on se trompe en croyant à une conscience qui nous révèle immédiatement et sans erreur possible les actes et les états de l'esprit. La conscience est une connaissance relative et non immédiate, comme la perception externe. Nous connaissons nos désirs et nos opinions exactement comme nous percevons un mouvement, une couleur, une résistance quelconque, et notre conscience, si l'on veut employer ce mot, ne constitue pas plus le fait psychique que nous connaissons que notre perception ne constitue le mouvement ou la résistance, elle a avec lui exactement les même rapports. Je ne saurais examiner ici la ques-

tion de psychologie générale et les problèmes philosophiques que soulève cette conception de la conscience. Il me suffit de l'indiquer et d'en voir les applications relativement à la psychologie de la volonté.

Il y a, dans un acte de volonté, bien des éléments conscients. L'expérience nous le montre chaque jour. Il y aussi bien des éléments inconscients. Ce qui est conscient, c'est souvent quelques-uns des désirs qui nous poussent, qui s'harmonisent, qui s'associent pour nous inciter à agir ou qui luttent l'un contre l'autre ; c'est aussi une bonne partie des idées qui les appuient ou qui les composent ; c'est de plus, dans la décision, une partie des fins poursuivies ; c'est un sentiment d'effort, d'autres phénomènes encore qui constituent des éléments de la délibération, de la décision ou de l'exécution ; c'est enfin le fait total de la volition perçu comme tel, le « je veux », la conscience de la décision prise, en qui l'on aurait jadis vu volontiers le phénomène essentiel de la volonté et qui se retrouve surtout dans les actes du pouvoir personnel.

Les phénomènes inconscients qui constituent aussi pour leur part l'acte de volition sont, au fond, de la même nature que les autres. On retrouve dans tout fait de volition des désirs inconscients et des idées inconscientes, des tendances qui passent à peu près complètement inaperçues et insoupçonnées. Ni les moyens, ni les fins ne sont jamais complètement conscients et, en certains cas, il semble bien que ni les principales fins, ni les principaux moyens ne sont convenablement appréciés de celui qui veut.

Pour les principaux désirs cela est si évident que l'on se demanderait comment on a pu admettre la théorie de la conscience immédiate des états psychiques si l'on ne savait combien la contradiction est naturelle à l'homme. Il est très rare qu'on se rende compte des motifs qu'on a de faire une action ou d'être tenté de la faire. Rien n'est plus ordinaire que de s'illusionner sur leur nature par amour-propre, par amour de l'ordre et du convenu, par idée préconçue, par simple ignorance. Tout le monde a remarqué certainement des erreurs de ce genre. Avec un peu d'habitude, au reste, on arrive vite à reconnaître en soi-même combien nous sommes ignorants au sujet de ce qui se passe en nous. Il nous est souvent impossible, si nous sommes de bonne foi, de dire pour quelle part les motifs désintéressés, l'amitié, la pitié, l'admiration, le zèle pour le bien public ou pour un idéal abstrait entrent dans nos décisions et jusqu'à quel point elles sont déterminées en même temps par l'amour-propre, l'intérêt et quelquefois par de petits sentiments éveillés au hasard. Au reste ce n'est pas un fait extrêmement rare que l'on soit inquiet sur ses propres intentions et qu'on se demande avec anxiété si l'on ne se méprend pas sur le sens de ses propres actes.

S'il fallait illustrer par un exemple des faits généraux bien connus de tous ceux qui s'intéressent à l'étude de l'homme, on pourrait choisir les effets de la tendance sexuelle. Il est très fréquent que cette tendance pousse l'homme et la femme à une quantité d'actes dans lesquels son intérêt n'est nullement aperçu tout d'abord. A ses débuts elle est même souvent ignorée et tout à fait méconnue, parfois on n'en soup-

çonne pas le sens, ni même l'existence et l'on « veut » sans savoir pourquoi ni comment.

Quant aux moyens, il est également évident que nous les voulons, en général, implicitement et sans en rendre compte. On a depuis longtemps fait remarquer que lorsque l'on veut remuer son doigt, on ne veut nullement, d'une manière consciente, les moyens employés. Un anatomiste seul pourrait avoir une conscience claire de ce qu'il voudrait faire, quand il se décide à accomplir un mouvement, encore pourrait-il peut-être se tromper en certains cas sur quelques détails et en ignorerait-il toujours un grand nombre. Mais comme j'ai eu déjà l'occasion de le faire remarquer, quel que soit l'acte voulu, ce que nous voulons réellement est bien autre chose que ce que nous avons conscience de vouloir. L'acte de volonté comprend une immense quantité d'éléments automatiques d'abord, mais il implique aussi de futurs actes de volonté qui sont déjà décidés sans que nous en ayons conscience. Si je veux, par exemple, partir pour la Hollande, ma décision implique l'accomplissement d'un grand nombre d'actes automatiques et aussi d'actes dont j'aurai conscience sans que je pense le moins du monde à tous ces actes, sans que j'aie conscience de les vouloir, pas plus que je n'ai connaissance de tous les mouvements musculaires que je vais provoquer quand je décide de lever le bras en l'air ou de poser ma main sur ma tête.

Sans doute, très souvent les volitions secondaires ne sont pas toutes étroitement engagées d'avance. Notre volonté principale, l'ensemble de notre esprit avec toutes ses dispositions et toutes ses idées, avec l'en-

semble de nos dispositions organiques, ne donnent que quelques-unes des conditions de nos volitions secondaires. Elles seront complétées plus tard par les conditions diverses que le hasard nous fournira et pourront varier avec ces conditions. Par exemple, si je décide d'aller prendre le train à une gare un peu éloignée de chez moi, à Paris, il se peut que je ne sois pas décidé à l'avance à prendre un omnibus ou une voiture pour me rendre à cette gare, si je me décide à inviter des amis à dîner, je puis hésiter encore sur le jour pour lequel je les inviterai. Selon les diverses circonstances encore inconnues de moi qui se présenteront je me déciderai d'une manière ou de l'autre. Néanmoins, je suis déjà engagé jusqu'à un certain point et d'une manière un peu abstraite à me décider d'une manière ou de l'autre, mais de façon que cette décision s'accorde avec la décision principale que j'ai formellement prise.

On a parfois si peu conscience des volitions secondaires qui s'ébauchent ou se décident même par le seul fait de la volition principale qu'on est surpris de voir à quoi l'on s'était engagé et que lorsqu'on s'en rend bien compte on est tenté de reculer, de revenir en arrière. Parfois on est engagé, suggestionné par soi-même, on n'ose revenir sur sa décision et l'on s'aperçoit qu'on a voulu un acte qu'on aurait énergiquement refusé d'accomplir si l'on avait bien su ce qu'on faisait. Parfois aussi ce heurt suffit pour réveiller dans l'esprit les tendances inhibées par l'acte de volonté, pour faire renaître de nouvelles hésitations, pour défaire l'effet de la décision première et susciter une volition nouvelle.

§ 3. — *Le « je veux »*.

Notre ignorance à l'égard des éléments de l'acte de volonté, et de l'ensemble même de cet acte est donc naturellement considérable, contrairement aux premières apparences. Cette ignorance est encore très grande à l'égard de l'acte du pouvoir personnel proprement dit, à l'égard du « fiat » du « je veux », et c'est de ce point qu'il faut nous occuper à présent en analysant le « je veux ». Les illusions spontanées sur ce sujet sont à peu près inévitables.

Le « je veux » ne suffit pas à constituer un véritable acte de volonté, et même il n'y est pas indispensable. J'entends par là que nous pouvons avoir parfois la conscience illusoire d'une volition réelle sans que cette volition se produise, sans que la synthèse nouvelle d'idées et de sentiments qui la constituerait se soit réalisée, et que d'autre part cette synthèse se produit parfois sans que nous en ayons une idée bien nette, sans que nous nous disions que nous voulons telle ou telle chose. La conscience de l'exercice du pouvoir personnel est souvent associée à la vraie volition, elle n'est ni suffisante, ni tout à fait nécessaire pour la constituer.

Elle n'est pas suffisante. En effet le moi qui est représenté dans la conscience n'est pas toujours le moi réel, le moi actif et agissant. Notre représentation de notre propre personnalité est symbolique, comme toutes nos représentations d'ensemble, comme notre représentation de la France ou de l'Europe, mais elle est aussi incomplète et erronée. Nous y

faisons aussi une part trop grande à certaines tendances, à certains sentiments (ou aux états de conscience qui les représentent) au détriment de certains autres. Quand nous disons « je », ce que nous désignons ainsi, ce n'est pas, en bien des cas, notre vraie personnalité, c'est notre moi tel que nous arrivons à nous le figurer.

Parfois cela n'entraîne pas de graves inconvénients. Quand je dis: *je* marche, par exemple, il importe peu que je me fasse de moi telle ou telle idée, je ne me tromperai pas en général et je ne tromperai pas les autres sur ce fait que je marche. Le moi qui marche pourra bien ne pas être tel que je le crois, mais que ce moi, quel qu'il soit, marche, c'est un fait sur lequel il est aisé de s'entendre et qui, dans les conditions normales, ne prête guère à l'illusion.

Il n'en est plus tout à fait de même si je dis: « *je* suis bon ». Ici l'affirmation porte sur une qualité du moi au sujet de laquelle celui qui affirme peut très bien se tromper, quel que soit le témoignage de son sens intime. Il n'affirme sa bonté qu'en interprétant dans un certain temps les données de son expérience interne. Et bien souvent il se trompe sur certaines impressions qu'il a eues, il peut attribuer à la tendresse des émotions qui proviennent de l'amour-propre ou de l'intérêt, de plus il peut négliger aussi bien des impressions, bien des souvenirs qui contrediraient son diagnostic. Quelle que soit l'idée que nous nous fassions de notre moi, elle ne nous conduira guère à nous tromper sur un fait comme l'action de marcher mais

elle pourra très bien au contraire nous induire en erreur sur une disposition générale comme la bonté, l'avarice, la tendance à la rancune.

Elle peut même très bien nous amener à l'erreur sur un fait particulier se rattachant à ces dispositions générales. Nous nous trompons très souvent sur notre état d'âme ; on entend dire à des gens furieux : je ne suis pas en colère, sans qu'ils mentent précisément, ou bien encore on surprend des affirmations comme celle-ci « moi, je ne suis pas superstitieux, mais je n'aime pas être treize à table », où quoique l'interprétation puisse laisser place à quelque doute, la contradiction paraît bien au moins probable. Souvent on se méprend sur ses émotions, sur le sens de ses impressions, parfois sur son plaisir ou sa peine. Il est des gens qui se croient heureux d'événements qui, au fond, leur sont plutôt désagréables.

A la racine de ces erreurs et des mensonges qui les accompagnent et parfois les remplacent, on trouve souvent une idée préconçue du devoir, une conception de ce qu'on doit être avec un désir puissant d'être tel qu'on le doit. On ne voudrait ni s'avouer, ni même se savoir autre qu'il ne convient d'être.

Alors on interprète ses impressions en les torturant. L'idée dominante n'en laisse arriver à la conscience que ce qui peut s'accorder avec elle et il se produit une illusion tout à fait semblable par le mécanisme à des illusions sensorielles, aux illusions visuelles qui se produisent par exemple, quand l'influence d'un sentiment, d'un souvenir, d'une idée préconçue, d'une habitude de l'esprit, dénature une

perception en en exagérant certains éléments, en en inhibant certains autres. Tel est, entre mille, le cas du lapsus visuel de M. Egger lisant, par un coup d'œil rapide : Velpeau, sur une affiche qui portait l'inscription : Ville de Pau.

Si nous regardons de près les illusions du sens intime que nous venons d'indiquer, nous voyons que le moi y est considérablement morcelé. Le « je suis bon » pensé par un homme qui n'est pas bon, implique que ce qu'il considère comme son moi n'est en réalité qu'une faible partie de son moi à laquelle viennent s'associer des systèmes d'idées et de sentiments qui ne pourraient nullement s'harmoniser avec le moi réel. Toute une grande partie du moi réel, tous les sentiments, toutes les impressions, toutes les tendances, toutes les idées auxquelles l'idée de bonté ne pourrait convenir sont systématiquement écartées de cette représentation du moi. Le reste, défiguré et complété, représente le moi entier bien souvent comme un député représente ses électeurs, et est associé par l'esprit à toutes les conditions stables de la personnalité, à la cénesthésie, aux fonctions organiques vaguement perçues et à tous les éléments, indifférents à telle ou telle qualité morale, qui contribuent à former l'idée et le sentiment de notre personnalité.

Le « je veux » repose souvent sur une illusion de ce genre. Le « je » auquel on attribue la volonté n'est pas toujours le véritable moi. Nous avons eu déjà l'occasion de relever quelques-unes des illusions de la volonté. Il en est de nombreuses et de significatives, qui se rapportent aux erreurs

dont je viens de parler, et qui nous trompent souvent sur la nature et la portée de nos volitions ou de nos velléités. Quand le moi qui veut est trop fragmentaire, trop différent du moi réel, compris dans sa plénitude, la volition est faible, inefficace, ce n'est plus guère qu'une apparence de volition, une velléité impuissante. Il ne représente plus qu'une partie insignifiante des vrais désirs et des tendances solides de la personnalité. Je le comparerais volontiers à un roi qui ne serait pas en harmonie d'idées et de sentiments avec son peuple et ne pourrait faire exécuter par lui ses décisions, il resterait sans autorité et sans force. Le moi est incapable de rien exécuter de difficile sans l'ensemble des tendances et des désirs, c'est d'eux qu'il tire sa principale force, comme le roi la tire de son peuple.

Et il arrive assez souvent que les raisons, les motifs les plus conscients, ceux qui frappent le plus vivement le moi apparent et l'émeuvent sont précisément ceux qui ont le moins d'influence sur les désirs naturels, les tendances organisées déjà. Ils correspondent précisément aux situations nouvelles, aux changements dans l'existence, à tout ce qui n'est pas encore suffisamment systématisé pour faire partie de la vie automatique. Ce sont en même temps, bien souvent, les désirs, les idées qui offrent un caractère moral et nous semblent s'imposer à nous comme un devoir à réaliser et comme correspondant, en même temps, à des tendances que nous estimons exister chez nous, que nous ne voudrions pas ne pas y trouver.

Cette opinion souvent un peu conventionnelle que

nous avons de nous et de ce que nous devons faire détermine de nombreuses illusions de la volonté. Nous nous imaginons vouloir des choses que nous ne voulons pas en réalité, que notre vrai moi, mal représenté dans la conscience que nous en avons, ne veut pas et ne peut pas vouloir. On prend ainsi, ou l'on voit prendre aux autres des résolutions généreuses, et parfois des décisions héroïques. Elles sont accompagnées du sentiment que l'on veut réellement. Seulement le moi qui a voulu n'est pas celui qui est capable d'exécuter. Et c'est ici que l'exécution vient utilement servir de pierre de touche et nous renseigner sur la valeur et la portée, c'est-à-dire sur la réalité même de nos décisions. Il est toujours relativement facile, pour une âme un peu étourdie et qui se connaît mal, de se complaire en des résolutions qui flattent certains de ses penchants. Mais quand le moment de l'exécution arrive, on voit combien la synthèse volitive avait été faible, partielle, et demeurait instable. Le vrai moi s'éveille, les tendances, les intérêts que le petit jeu d'imagination de la velléité antérieure avait laissés indifférents se raniment et dirigent l'activité dans un tout autre sens que ne l'aurait cru un observateur naïf, et, bien souvent, que ne le croyait l'agent lui-même.

Rien de plus commun que ce fait de la décision prise avec une bonne foi relative et ne pouvant, mal gré tout, aboutir à l'exécution. Rien de plus ordinaire que d'entendre dire : « je veux faire », « je ferai ». « je dirai », « je ne souffrirai pas que... », « je ne veux pas supporter... » par des personnes qui ne feront rien, qui ne diront rien, qui supporteront

parfaitement, mais qui se dupent elles-mêmes (dans une mesure d'ailleurs très variable) et que le mécanisme que je viens d'analyser aveugle sur leur volonté réelle.

Ainsi le « je veux », la conscience de la volition, peut être erronée et ne suffit pas du tout à l'acte de volonté. Cependant il répond bien à une certaine réalité. Il répond à la synthèse du moi, tel qu'il est représenté dans la conscience, avec certaines idées, certaines représentations d'acte. Ce phénomène présente bien quelques-uns des caractères de la volition réelle, mais l'efficacité lui fait défaut. Cette efficacité il ne pourrait la tirer que de ce qui lui manque, de l'ensemble des désirs et des tendances qui restent en dehors de lui. Il est une synthèse trop partielle et trop incomplète, il est en somme, malgré les apparences, un élément devenu indépendant.

Au reste il n'est pas impossible à l'observation intérieure d'arriver à démêler la vraie et la fausse volition. Avec un peu d'habitude et de bonne foi vis-à-vis de nous-même, nous parvenons à reconnaître que certaines décisions prises à de certains moments, sous l'influence d'un sentiment passager, bon ou mauvais, attendrissement ou colère, par exemple, ne tiendront pas lorsqu'il faudra passer de la résolution à l'action, que des résolutions auxquelles nous a conduits une délibération même longue en présence et sous l'influence de certains témoins s'affaibliront et s'annuleront quand ces témoins ne seront plus là et malgré la conscience que nous avons bien pu croire constater en nous de leur solidité. Et nous arrivons à juger ainsi, la plupart du temps, par le souvenir

des cas antérieurs analogues au cas présent plutôt que par les avertissements que notre conscience nous donne sur le moment même, bien que la perception interne puisse aussi se développer et reconnaître bien des nuances et même voir des faits assez gros qu'elle ne savait pas tout d'abord distinguer.

On voit, il me semble, par ce qui précède, en quoi j'accepte certaines idées de M. Ribot, et comment aussi je me sépare de lui. « La volition, dit M. Ribot, que les psychologues intérieurs ont si souvent observée, analysée, commentée, n'est donc pour nous qu'un simple état de conscience. Elle n'est qu'un effet de ce travail psycho-physiologique, tant de fois décrit, dont une partie seulement entre dans la conscience sous la forme d'une délibération. *De plus, elle n'est la cause de rien.* Les actes et mouvements qui la suivent résultent directement des tendances, sentiments, images et idées qui ont abouti à se coordonner sous la forme d'un choix. C'est de ce groupe que vient toute l'efficacité. En d'autres termes, — et pour ne laisser aucune équivoque, — le travail psycho-physiologique de la délibération aboutit d'une part à un état de conscience, la volition, d'autre part à un ensemble de mouvements ou d'arrêts. *Le « je veux » constate une situation, mais ne la constitue pas*[1] ». Je pense que la volition est autre chose qu'un état de conscience et qu'elle peut exister sans que nous le sachions bien nettement, elle est une synthèse d'éléments divers et comme telle elle peut être active et efficace. Quand elle est consciente, ses conditions et sa nature chan-

1. Ribot, *Maladies de la volonté*, p. 175.

gent un peu, mais je ne crois pas qu'on puisse rapporter son influence au côté conscient plutôt qu'au côté tactile ou visuel du phénomène, si la conscience est une perception comme les autres. Ce qui est parfaitement exact, c'est qu'on rencontre assez souvent une volition consciente qui peut être inefficace et impuissante, parce qu'elle est une illusion du sens intime, et qu'elle ne correspond pas à la réalité du moi. Mais elle répond bien toujours à la réalité d'une partie du moi, et, à ce point de vue, si son action est faible et souvent presque nulle, elle ne l'est pas absolument. Elle a toujours, en tant que synthèse nouvelle, la force des sentiments et des idées qu'elle synthétise. Et elle a beau être faible et illusoire elle correspond toujours à quelque réalité, et garde toujours quelque force. Je crois donc que le « je veux » ne constate pas toujours la situation aussi bien qu'il le semble et qu'on est porté à l'admettre, mais aussi qu'il la constitue dans une certaine mesure, bien moindre que nous ne serions portés à le croire par suite de l'illusion si naturelle et si fréquente du sens intime.

§ 4. — *Le « je veux » n'est pas nécessaire à la volition.*

La conscience de la volition et les phénomènes qui l'accompagnent et la provoquent ne sont pas suffisants pour constituer une volition réelle et efficace, ni même pour la déceler sûrement. Ils en sont parfois le signe, mais parfois aussi ils n'indiquent

qu'une apparence, c'est-à-dire une réalité fragmentaire et superficielle.

Non seulement ils ne sont pas suffisants pour constituer la volition, mais ils ne sont pas non plus nécessaires. Il arrive très souvent qu'il se forme en nous une synthèse nouvelle et active de phénomènes psychologiques sans que nous pensions à nous dire : « je veux. » Nous pouvons vouloir sans penser que nous voulons, comme nous pouvons penser sans penser que nous pensons.

Assurément cette inconscience n'est pas absolue mais elle est réelle. Ce qui est conscient, c'est souvent plus que la volition elle-même, les sentiments, les désirs qui la provoquent. Encore cette conscience est-elle en bien des cas implicite, un peu comme la conscience des mots quand nous lisons un livre qui ne nous donne aucune peine. C'est-à-dire que notre état, quoique très précis, ne se manifeste à nous que par des signes, des symboles que nous sentons que nous pourrions interpréter si nous le voulions, mais que nous nous contentons de percevoir vaguement et surtout d'utiliser sans chercher à les traduire. — Une conscience — ou une inconscience — semblable de la volition prise dans son ensemble est assez ordinaire aussi. Nous n'avons pas précisément conscience de vouloir, nous ne nous disons pas positivement « je veux telle chose », mais nous avons cependant une certaine connaissance de la décision qui se forme en nous, sans chercher à l'analyser et à en préciser le caractère psychologique.

La volonté n'est pas dans ce cas-là moins efficace elle n'exprime pas moins la nature essentielle de la

personnalité. A vrai dire on peut considérer cette diminution de la conscience comme un pas fait vers l'automatisme, mais il n'y a pas de limite précise entre l'automatisme et la volonté. Il y a toujours quelque automatisme daas une volition quelconque. Dans ces conditions, les formes les plus rapprochées de la volonté la plus caractérisée doivent être considérées encore comme se rattachant à la volonté bien plus qu'à l'automatisme. Elles en présentent d'ailleurs les caractères essentiels : la nouveauté de la synthèse, les trois phases caractérisques : délibération ou hésitation, décision et exécution, et elles sont bien plus éloignées de l'inconscience et de la régularité que l'automatisme.

Il faut bien se rendre compte, en tout cas, que ce qui importe pour l'efficacité de la volition, ce sont les désirs et les idées qu'elle synthétise en un fait nouveau, et non la conscience que nous avons de cette synthèse. Ce qui importe, ce n'est pas que le moi se dise qu'il prend telle ou telle résolution, c'est qu'il la prenne réellement. Et s'il lui arrive de se dire qu'il la prend sans la prendre en effet, il lui arrive aussi de la prendre sans songer beaucoup à se le dire. La conscience même n'a de valeur que par le désir dont elle témoigne, par la petite synthèse dont elle est l'indice. Lorsqu'elle est seule, avec son seul cortège obligatoire de phénomènes psycho-physiologiques, elle ne suffit pas à assurer l'efficacité du vouloir, et lorsqu'elle fait plus ou moins défaut, pourvu que la synthèse nouvelle des idées et des sentiments s'opère, l'efficacité du vouloir est assurée par cela même.

§ 5. — *Le domaine de la volonté. La volonté et les autres phénomènes psychiques.*

Ainsi l'efficacité de la volonté c'est surtout l'efficacité des désirs et des idées qui en sont les éléments, c'est aussi l'efficacité de l'ensemble dans lequel elle les unit, car toute synthèse mentale agit comme ensemble, elle constitue une sorte de désir nouveau, de tendance nouvelle, de force nouvelle. En tout cas elle est un nouvel élément de l'esprit agissant selon sa nature propre, et suscitant les phénomènes qui la complètent, qui constituent l'exécution de la volition.

Le domaine de la volonté a des limites. Dans notre personnalité les divers éléments lui sont plus ou moins soumis, peuvent plus ou moins être influencés par elle, il en est sur lesquels sa prise est généralement considérée comme nulle, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas influencés par les nouvelles synthèses psychiques qui sont des volitions. Nous verrons avec quelles réserves et quelles interprétations il faut accepter cette idée.

Ce domaine de la volonté varie extrêmement d'une personne à l'autre et aussi chez une même personne, selon le temps et les circonstances. Il n'a rien d'absolu. De plus entre les états du moi qui échappent à la volonté et ceux qui lui sont soumis, on trouve, au point de vue psychologique, toutes les transitions possibles. Et ces transitions ne s'établissent pas d'une manière fixe, mais on peut dire qu'elles sont constamment plus ou moins en train de varier. Il est des états, des actes qui tantôt sont soumis à

la volonté, tantôt se laissent un peu influencer par elle et tantôt lui échappent pour être parfois reconquis ensuite.

Sous le bénéfice de ces observations nous pouvons constater l'existence de toute une zone de phénomènes qui sont assez bien soumis, plus ou moins directement, à la volonté. Par exemple, à l'état normal, les mouvements ordinaires de nos membres sont assez rigoureusement sous sa dépendance, au moins chez l'adulte, une fois qu'a été fait l'apprentissage nécessaire et que les premiers réflexes ont été coordonnés, et, en même temps, analysés plus ou moins instinctivement au fur et à mesure de la formation et de l'organisation du moi. Il suffit que je veuille écrire, si toutes les conditions extérieures nécessaires sont réunies, pour que ma main fasse les mouvements appropriés. Il suffit que je veuille marcher pour que je marche en effet, et si je veux remuer la tête, c'est bien la tête que je remue.

En outre nous pouvons agir volontairement sur les phénomènes de la vie psychique et cette action est régulière et précise. Je puis me rappeler à volonté certains événements, certaines dates, certaines notions scientifiques. Il y a ainsi en nous une foule d'idées virtuelles que nous pouvons évoquer dès que nous en prenons la décision. Nous pouvons de plus, jusqu'à un certain point, les faire vivre un moment en nous, les faire prédominer quelques instants dans le champ de la conscience, et c'est ce qu'on appelle l'attention. L'attention, en effet, qu'elle s'applique à des idées, à des sentiments, à des images est, sous certaines de ses formes au moins, car il faut faire,

avec M. Ribot, la part très large à l'attention spontanée[1], une manifestation de la volonté. L'attention spontanée ne s'oppose pas d'ailleurs absolument à l'attention volontaire. Chacun a remarqué qu'il peut, en bien des cas, penser à ce qu'il veut. Sans doute souvent l'enchaînement des idées se fait automatiquement et sans l'intervention de la volonté, mais il arrive aussi que la volonté intervienne, d'une manière plus ou moins nette et plus ou moins marquée. Les conditions qui lui sont nécessaires sont, en effet, souvent réunies, je veux dire un certain degré de perfectionnement de l'automatisme et en même temps son insuffisance à régler d'une manière tout à fait convenable le jeu des idées et leurs combinaisons.

L'invention, dont j'ai eu souvent à faire remarquer les analogies avec la volonté, peut elle-même être considérée, en bien des cas, comme une application de la volonté se portant vers certaines combinaisons d'idées et d'images. Il y a, en effet, toujours ou presque toujours quelque chose de volontaire dans l'invention. Les tâtonnements qui la précèdent sont des essais assez semblables à la délibération, ils constituent une sorte de délibération intellectuelle, en tant qu'ils consistent à éprouver l'accord de quelques tendances intellectuelles avec quelques idées, quelques images qui doivent les compléter. C'est le cas de l'élève qui examine un problème, et essaye plusieurs solutions, ou même plusieurs méthodes pour arriver à trouver la bonne réponse. C'est le cas de l'auteur

1. Voir Ribot, *Psychologie de l'attention*. Paris, Alcan, 1889.

qui évoque plusieurs dénouements possibles pour un roman, plusieurs combinaisons possibles pour le développement d'une intrigue. Il y a sans doute, en tout cela, autre chose que des phénomènes de volonté mais les phénomènes de volonté y sont et y tiennent une place considérable.

La formation de nos croyances implique aussi une bonne part d'intervention de notre volonté. Le choix d'une croyance n'est pas moins volontaire que celui d'un acte. Sans doute l'évidence, au moins apparente, peut parfois ne pas nous laisser le choix entre plusieurs croyances et en imposer une d'emblée à notre automatisme intellectuel, mais la nécessité, l'utilité au moins apparente peut aussi bien parfois ne pas nous laisser le choix entre plusieurs actes et en imposer un d'emblée, à notre automatisme affectif.

Dans le mécanisme des phénomènes, tout se passe de même, en somme, qu'il s'agisse d'adopter une croyance ou de décider un acte. Nous examinons les différentes opinions en les mettant en rapport avec les idées acquises, avec les habitudes, les tendances intellectuelles déjà formées, et aussi avec nos idées et nos paroles (d'une manière souvent irrationnelle) comme nous éprouvons la représentation d'un acte en la mettant en rapport avec nos désirs acquis et nos tendances organisées et aussi avec nos idées et nos croyances. La délibération ne diffère pas, d'un cas à l'autre, essentiellement. La décision aussi est identique. Elle consiste ici et là dans la formation d'une synthèse nouvelle englobant des éléments variés et succédant à des ébauches de synthèses diverses. La fixation de la croyance correspond tout à fait à la

décision, on adopte une opinion comme on prend une résolution. Il y a, dans un cas comme dans l'autre, enrichissement et développement du moi. L'opinion que je fait mienne, me fait sienne à son tour, elle est une partie de moi comme la décision que j'ai prise. Et, comme la décision aussi, elle crée le moi, elle le fixe, elle détermine dans une certaine mesure son orientation future.

Nous pourrions retrouver encore ici les diverses formes de la volonté, le caprice, le pouvoir personnel et les états intermédiaires. Il est des gens qui ont l'intelligence capricieuse, qui adoptent des croyances, des opinions et les abandonnent au gré de leur fantaisie sans qu'une raison sérieuse les y pousse, comme d'autres agissent au gré de désirs inconstants et peu coordonnés. Il en est aussi qui réfléchissent mûrement avant de laisser leur esprit se fixer, s'arrêter sur une opinion, chez qui la délibération est une phase importante, qui ont des habitudes d'esprit impérieuses, des croyances générales, des principes à l'épreuve desquels ils soumettent toutes les idées qui leur arrivent ou qu'on tente de leur suggérer et qui ne se décident qu'après mûre réflexion. Chez eux le pouvoir personnel est très fort, au moins au point de vue intellectuel, car il se peut que dans leurs actes ils soient beaucoup plus impulsifs que dans la constitution de leurs croyances.

§ 6. — *La volonté et les phénomènes intellectuels.*

Malgré les analogies et les identités partielles qui

relient si étroitement l'une à l'autre la volonté motrice et la volonté intellectuelle, on paraît généralement méconnaître leurs rapports et on les oppose volontiers l'une à l'autre.

Sans doute cette opposition repose sur des faits. Certains hommes qui ont une volonté assez développée pour agir ont peu de volonté pour penser, et réciproquement. Seulement les deux formes d'esprit qui s'opposent ainsi se différencient beaucoup moins par l'opposition de la non-volonté à l'absence de vouloir que par l'opposition d'une forme de volonté à une autre forme de volonté.

L'intelligence, en effet, est une activité, tout comme l'activite motrice qu'elle peut, du reste, mettre en jeu, et, comme l'activité motrice, elle peut être automatique ou volontaire. Elle est souvent automatique, mais souvent aussi c'est un acte volontaire plus ou moins caractérisé qui la dirige[1].

Nous avons vu que la délibération et la décision étaient, dans les deux cas, parfaitement comparables. Peut-être jugera-t-on qu'il n'en est pas de même pour la troisième phase de l'acte volontaire, l'exécution. Je crois bien que c'est là, en effet, que se fonde l'opinion ordinairement acceptée sur l'opposition de la volonté et de l'intelligence. Mais si l'on y regarde de près, cette opposition s'atténue et même disparaît je crois. J'ai défini l'exécution en montrant qu'elle était essentiellement une conséquence ou un ensemble

1. Pour les rapports de l'intelligence avec les phénomènes affectifs et les tendances, rapports qui éclairent ceux de l'intelligence et de la volonté, je renverrai le lecteur à mes livres : *Les Phénomènes affectifs* et *Esprits logiques et Esprits faux*.

de conséquences logiques de la synthèse nouvelle que représente la décision, un groupe de phénomènes systématisés qui conforme l'organisme psychologique et corrélativement, au moins dans une certaine mesure, l'organisme psychologique à cette décision. J'ai le désir de partir, je décide de partir, je veux partir, et j'exécute cette décision en lui associant les idées, les sentiments, les paroles, les mouvements des bras et des jambes qui lui adaptent, dans la mesure du possible, ma personnalité.

Mais nous trouvons des phénomènes exactement analogues dans le fonctionnement de l'intelligence. Les diverses idées, les diverses conceptions intellectuelles que nous formons en nous sans y adhérer positivement, sans les faire nôtres, sont les analogues des idées d'actes, des représentations de mouvements, des désirs vagues, des sentiments qui s'agitent en nous sans s'imposer à notre activité, sans chercher à la diriger. La critique d'une idée, son examen, son adoption réfléchie, sa transformation en croyance raisonnée équivalent à la délibération et à la décision. Mais ce qui suit l'adoption d'une croyance, la transformation que subit corrélativement le reste de nos idées, et même l'influence qu'exerce cette croyance sur nos actions, voilà, dans le domaine de l'intelligence, l'équivalent de l'exécution.

Tout n'est pas fini, en effet, et il s'en faut, quand nous avons adopté une croyance, c'est là déjà pourtant un commencement d'exécution. La décision, on le sait, ne s'en distingue pas essentiellement. Mais il faut encore, pour que notre acte de volonté ait été bien sérieux, quand nous avons accepté comme

vraie une nouvelle idée, que cette idée, que la synthèse nouvelle qui la représente, transforme notre intelligence dans la mesure qu'exige la logique, qu'elle éveille tout un système d'idées qui viennent la compléter et la maintenir comme les volitions secondaires et les mouvements appropriés venaient compléter la synthèse primitive de la décision.

Si, en effet, j'accepte comme vraie telle opinion que je me suis faite sur la meilleure constitution politique et sociale pour la France à l'heure actuelle, il faut, c'est l'exécution de cette décision de mon esprit, que je renonce à quelques-unes de mes anciennes idées et de plus que je transforme ma façon de voir sur des points de détails ou que je me fasse une opinion sur des points qui ne m'avaient point encore intéressé. Cela est exactement l'analogue de l'action motrice dans le cas de la volonté telle qu'on la comprend ordinairement. De plus il faudra aussi que je conforme ma conduite à ma croyance, que je vote d'une certaine façon, ou que je m'abstienne pour certaines raisons, etc. Ici de nouvelles décisions interviendront sans doute, mais elles-mêmes seront, à bien des égards, l'exécution de ma décision intellectuelle primitive, comme les volitions secondaires qui accompagnent et qui suivent une volition principale.

Et cette exécution, ce système d'actes, d'idées, de sentiments qui vient compléter la décision intellectuelle, mesure la force et le sérieux de cette décision comme l'exécution motrice, l'action, mesurait le sérieux de la décision active, et nous renseignait même sur l'existence réelle de cette décision.

La velléité dans la croyance n'est pas moins fréquente que dans l'activité extérieure. Bien des gens s'imaginent avoir adopté une croyance, comme d'autres s'imaginent avoir pris une décision, qui, en réalité, se trompent et n'ont eu que des velléités, des ébauches de croyances. Sans doute la décision, intellectuelle ou concernant l'activité extérieure, même faible, est toujours un phénomène réel et appréciable, mais on conçoit que sa valeur puisse varier infiniment de la foi active et conquérante à l'opinion acceptée et presque oubliée immédiatement, de la volonté énergique à la velléité douteuse. Les deux séries se suivent parallèlement d'une de leurs extrémités à l'autre.

§ 7. — *Volition et perception.*

Peut-être l'action de la volonté sur les perceptions, et les images vives en général, paraîtra-t-elle plus douteuse, à première vue, que son action sur les idées et les images qui se rapprochent plus de l'idée. Il semble bien pourtant que cette action soit loin d'être nulle dans la plupart des cas.

Il suffira, sans doute, de rappeler tout d'abord l'influence de l'attention volontaire. Elle rend certainement nos perceptions plus distinctes et plus précises. Si nous regardons, c'est souvent parce que nous voulons voir, et, si nous voyons, c'est souvent parce que nous avons regardé. Une foule de perceptions n'existent en nous que parce que nous avons voulu les avoir. La vision automatique et spontanée laisse

souvent échapper bien des éléments auxquels la vision attentive et réfléchie permet de se développer. Il en est de même pour tous les ordres de perception. Si nous voulons avoir la perception nette d'un goût complexe et la représentation des différents goûts simples qui le composent il n'est pas inutile de tendre notre attention et de faire un acte de volonté. La volonté, l'attention, disposent les systèmes psychiques à recevoir, à accepter, à isoler, à faire vivre avec plus d'ampleur un plus grand nombre des éléments d'une impression qui provient d'une cause extérieure.

Cette influence de la volonté sur la perception n'est pas absolument identique à celle qu'exerce la volonté sur les souvenirs par exemple. Cependant il y a entre les deux plus de ressemblances qu'on ne paraît le croire communément. Sans doute, la volonté se borne ici à mettre l'organisme dans les meilleures conditions pour recevoir l'excitation du dehors. Seulement il ne faut pas oublier que l'excitation extérieure est la condition nécessaire de la perception et on ne peut exiger de la volonté qu'elle y supplée. Et d'autre part la volonté se borne aussi bien souvent, en ce qui concerne l'activité, à laisser s'accomplir une action automatique, à mettre l'organisme dans les meilleures conditions voulues pour que l'exercice spontané de l'activité motrice puisse s'effectuer sans obstacles. Les deux phénomènes sont donc assez semblables l'un à l'autre.

La volonté intervient utilement aussi sur les images vives, par le mécanisme de l'attention. On sait que certains observateurs peuvent se représenter mén-

talement une croix rouge avec une vivacité suffisante pour faire apparaître ensuite, par contraste successif, l'image complémentaire verte. Sans discuter ici l'interprétation de l'expérience à d'autres égards, nous pouvons y trouver, au moins, une preuve de l'influence de la volonté sur les images. Naturellement, ici encore, la volonté ne fait que permettre à nos facultés personnelles de s'exercer dans de bonnes conditions. Tout le monde ne peut pas, à son gré, reproduire cette expérience. Il y faut un ensemble de conditions psycho-organiques que nous appellerons puissance de visualisation et qui est assez rare.

Nous avons ici une occasion de reconnaître encore ce que c'est que le pouvoir de la volonté et comment il s'exerce. Il ne crée pas de lui-même la force qu'il laisse manifester, et profite des forces automatiques et spontanées de l'organisme, la volition seule, sans associations psycho-physiologiques suffisantes reste sans efficacité. Mais cependant elle a une certaine force par elle-même, une force analogue à celle des idées et des désirs, à celle des autres systèmes psychiques, parce qu'elle est elle-même un système psychique. Sans cette synthèse psychique nouvelle, il arrive assez souvent que les idées et les désirs demeureraient impuissants comme elle serait impuissante sans eux. Et les faits que nous examinons maintenant confirment et complètent ce que nous disions tout à l'heure au sujet du pouvoir personnel, du « je veux », de sa nature et de son influence.

La volonté peut aller jusqu'à déterminer des sensations, des hallucinations d'espèces variées. Voici quelques cas que j'emprunte à un livre bien connu

de Hack Tuke, où l'on en trouvera d'autres qui ne sont peut-être pas tous très satisfaisants. « Le Dr Guy raconte que, tout enfant, il était chétif et malingre, et qu'il avait alors la faculté de se créer à volonté des visions très nettes. « Je pouvais, dit-il, dessiner en petit, sur fond noir, les tableaux mêmes les plus compliqués, compléter l'un après l'autre tous les objets et leur donner leurs contours et leurs couleurs véritables. A cette époque, j'avais, pendant le sommeil, l'imagination extraordinairement active, et qui me causait les songes les plus terrifiants. Ma santé s'étant améliorée, je perdis cette faculté de me créer à volonté des visions ; depuis ma septième année je ne l'ai jamais recouvrée... »

« Un médecin de mes amis, actuellement décédé, avait la faculté remarquable de pouvoir volontairement se représenter les visages soit des personnes qu'il connaissait, soit d'autres personnes. Comme il dessinait fort bien, nous l'engageâmes à dessiner les visages qu'il voyait ainsi, et en 1874, nous présentâmes ses dessins à la séance annuelle de la *Société Médico-Psychologique de Londres*.

« Le fait suivant montre l'influence de la volonté sur la sensation normale : Il y a, dans la province d'Anvers, un médecin distingué qui peut, à toute heure du jour, et dans n'importe quelle partie de son corps, produire, à volonté, une douleur plus ou moins vive d'intensité variable ; il la produit plus ou moins facilement, suivant les différentes parties du corps. Des articulations la douleur s'irradie dans toutes les parties inférieures du membre, de la région cervicale à toute la tête ; du dos elle donne à la poi-

trine une sensation de constriction ; des reins elle se répand vers l'abdomen. » Et le fait qui nous montre l'influence de la volonté nous en montre aussi les limites. « Mais c'est dans la paume des mains que la force de la volonté produit les sensations les plus marquées. Partout ailleurs, la douleur disparaît dès que la volonté qui l'a produite cesse d'agir, mais aux mains elle persiste longtemps, elle y est même très vive, et il faut au patient une distraction très puissante pour qu'il puisse s'en débarrasser. Il faut ajouter qu'au moment où ce médecin reproduit ainsi une douleur, les pulsations des vaisseaux sont beaucoup plus appréciables dans les parties où la douleur est produite[1]. »

§ 8. — *La volonté et l'activité intellectuelle générale.*

Nous pourrions multiplier les exemples de l'action de la volonté sur l'intelligence. Nous en trouverions de nouveaux dans les recherches de Galton sur les images mentales et la possibilité de les faire revivre[2], possibilité qui varie beaucoup d'une personne à l'autre, nous pourrions citer aussi des cas plus spéciaux à certains égards, mais où se montre l'action de la volonté sur l'intelligence en général. Ribot cite d'après Billod, un fait très intéressant : « J'ai vu à Bicêtre, dit Billod, un paralytique général, dont le

1. « Cité par Warlomont, dans son rapport sur *Louise Lateau.* » Hack Tuke, *Le Corps et l'Esprit*, trad. de V. Parant, p. 289, 291-292. Paris, J.-B. Baillière, 1886.

2. Galton, *Inquiry into human faculty and its developpement.*

délire des grandeurs était aussi prononcé que possible, s'évader, se rendre pieds nus, par une pluie battante, et de nuit, aux Batignolles. Le malade resta dans le monde un an entier, pendant lequel il lutta de toute sa volonté, contre son délire intellectuel, sentant très bien qu'à la première idée fausse, on le ramènerait à Bicêtre. Il y revint cependant. — J'ai rencontré plusieurs autres exemples de cette intégrité de la volonté se conservant assez longtemps chez les paralytiques généraux[1]. »

Nous remarquons dans tous ces faits la grande différence qui sépare les individus les uns des autres, au point de vue de l'influence de la volonté. Les mêmes choses ne sont pas pareillement soumises à la volonté chez les différents individus. Sans doute certains phénomènes dépendent d'elle à peu près chez tous les hommes normaux, sans doute aussi certains autres restent à peu près chez tous hors de son domaine, mais il y a toute une grande zone où la volonté gouverne plus ou moins. Il faut rapporter ces différences aux différences d'organisation des différentes personnalités. L'empire de la volonté est d'autant plus grand que l'association systématique est plus généralisée, plus forte et plus simple à la fois, pourvu que ces qualités n'aillent pas toutefois jusqu'à substituer à la volonté un automatisme supérieur, ce qui n'est d'ailleurs jamais le cas chez l'homme pour l'ensemble de la personnalité[2].

1. Ribot, *Maladies de la volonté*, p. 101.

2. Zola apparaît, dans l'observation si détaillée du Dr Toulouse, comme très remarquablement doué pour l'utilisation volontaire de l'activité intellectuelle en général. Cela se

§ 9. — *La volonté et les phénomènes affectifs.*

Sur les phénomènes affectifs aussi la puissance de la volonté varie d'une personne à l'autre. Il semble que la volonté expresse, le « je veux », intervient moins. Cependant nous avons une certaine influence directes sur nos sentiments et nos passions. Nous pouvons dans une certaine mesure les diminuer ou les grandir.

Il est assez rare que nous en disposions à notre gré. Ce n'est guère en examinant l'empire incontesté de la volonté, le pouvoir qu'elle exerce le plus facilement et le plus communément que l'on doit étudier son influence sur les phénomènes affectifs.

Voici cependant le peu qu'on peut tirer, à mon avis, de la question au point de vue qui nous intéresse. Il semble que notre volonté influe plus que nous ne croyons sur l'arrêt et le développement de nos désirs et de nos tendances, quand ces désirs et ces tendances ne sont pas encore très forts et bien organisés. Je crois que ce genre d'influence passe bien souvent inaperçu. Chacun de nous porte en lui une

marque par les « procédés rationnels, scientifiques », qu'il emploie pour faire ses romans. La mémoire involontaire est moins développée chez lui que la mémoire volontaire, et quoique celle-ci ne soit pas trop développée à certains égards. Mais, c'est « leur plus ou moins grande utilité *actuelle* » qui fait fixer, conserver et rappeler ses souvenirs et « cette dernière condition permet à M. Zola de tirer de sa mémoire le meilleur rendement avec le minimum de déchet ». Voir E. Toulouse, *Émile Zola*, p. 223, 191, 272, etc. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1896.

foule de sentiments très conventionnels, bien moins naturels en un sens et bien moins vivaces qu'il ne pense, bien moins réels en somme. Ils ont cependant quelque réalité, et cette réalité, ils la doivent soit à notre volonté, plus ou moins expressément formulée, soit au fonctionnement automatique de la personnalité de l'ensemble de nos pouvoirs, de nos tendances et de nos idées qui inhibe ou exalte continuellement nos impressions.

Je crois bien qu'ici la volonté se rapproche beaucoup, quand elle se manifeste, de l'automatisme et de l'instinct. C'est qu'il faut, en général, une organisation très forte et très bien systématisée, pour agir sur les phénomènes affectifs. La velléité n'y parviendrait pas.

La volonté consciente, la volonté sous toutes ses formes, d'ailleurs, impliquant à des degrés divers une certaine imperfection de l'organisation, il ne faut pas être surpris de ne pas reconnaître toujours bien visiblement son action, dans les cas où précisément une très forte organisation est nécessaire. Surtout, il ne faut pas s'attendre à voir, en général, son action s'opposer nettement à l'action de l'automatisme. Si elle s'oppose ici à certains processus automatiques, c'est en s'appuyant sur un automatisme plus fort qu'eux.

La force de la volonté ne s'exerce guère sur nos sentiments qu'en s'appuyant sur des sentiments très puissants et solidement organisés, sur des croyances anciennes ou extrêmement vivaces. Et bien souvent le rôle actif de la volonté sera complètement ou presque complètement éclipsé par le jeu plus ou moins conscient et à peu près automatique des tendances, des idées et des phénomènes affectifs.

Sous le bénéfice de ces réserves, nous pouvons rapporter en partie à l'action de la volonté le développement ou l'arrêt d'une foule de sentiments qui vivent en nous ou qui s'y atrophient, et dont quelques-uns, parmi ceux que nous croyons le plus solidement établis, n'ont qu'une vie d'emprunt, due à des préjugés, à des influences extérieures, ou bien encore à la pression de nos besoins, de nos sentiments, pression dont bien souvent nous n'avons à peu près aucune connaissance, directe ou non.

Il est assez évident, mais il n'est pas moins remarquable, que les sentiments qui se développent en nous sont, en général, malgré des exceptions qui ne sont pas très rares et qui se font d'ailleurs assez aisément reconnaître, en harmonie avec l'ensemble de notre personnalité. Ceux qui ne peuvent s'harmoniser, ainsi, s'ils viennent à se produire, sont assez souvent arrêtés dans leur développement et dissous peu à peu, par les antagonistes qu'ils rencontrent.

C'est là une des expressions de la systématisation psycho-organique. Elle va même jusqu'à donner souvent l'apparence et parfois la réalité de la vie à des sentiments que l'individu n'est pas très disposé à éprouver, mais qu'il éprouve tout de même et surtout qu'il croit éprouver, parce qu'il croit devoir les éprouver, parce qu'il « veut » les éprouver, parce que ses autres sentiments et l'ensemble de ses idées le portent à les ressentir.

Beaucoup de nos sentiments en effet ne correspondent pas à la réalité psychique qu'ils semblent indiquer. Dans l'affection que les gens éprouvent les uns pour les autres il entre beaucoup de mensonge, de

convention et une certaine dose de volonté. Les affections basées sur des liens de famille, sur des rapprochements de hasard, ne sont pas toujours, mais sont bien souvent dans ce cas. Je crois que si chacun voulait s'examiner soi-même il verrait assez souvent, avec une certaine habitude de l'observation, que bien des personnes qu'il a aimées, il les a aimées, au fond, beaucoup moins qu'il n'a cru et aussi bien moins spontanément, par entraînement, par convenance, par habitude, pour une foule de raison dans lesquelles la volonté intervient pour une part, si petite soit-elle.

De même, il est des affections que nous n'éprouvons pas, parce que nous ne voulons pas les éprouver. Nous les aurions éprouvées si nous nous étions laissés aller à nos penchants naturels, mais d'autres penchants ont contrarié ceux-ci, et la volonté, le pouvoir personnel se sont prononcés pour eux, et ont avec eux empêché les autres de se développer.

Il faut ajouter, d'ailleurs, que le pouvoir de la volonté peut s'exercer d'une façon plus ou moins directe et très indirecte souvent. La volonté peut influer beaucoup sur le développement et l'arrêt des sentiments, en agissant sur les conditions favorables ou défavorables à ces sentiments, et il faut compter, parmi ces conditions, l'exercice de l'intelligence.

Nous pouvons en effet, agir avec efficacité pour nous placer dans les conditions qui entraîneront la floraison d'un sentiment quelconque, ou son avortement pourvu qu'il ne soit pas encore trop fort. C'est une des choses les plus importantes

pour la conduite de la vie, que de pouvoir discerner à l'avance la nature et le rôle possible, et même l'existence possible d'un désir dont le germe existe encore à peine. Bien des gens ignorent leurs propres sentiments jusqu'à ce qu'ils aient acquis une force à peu près irrésistible, d'autres se méprennent totalement sur leur valeur. Ceux qui montrent plus de perspicacité peuvent intervenir utilement, s'ils se décident vite à intervenir. Ils pourront d'abord s'opposer directement à la passion naissante, ou l'encourager, au contraire, ils pourront surtout se placer dans des conditions qui amènent automatiquement, pour ainsi dire, son atrophie ou son développement. Si l'on craint par exemple, après avoir joué quelquefois, de trop prendre goût au jeu, il sera peut-être difficile de s'obliger directement à trouver le jeu désagréable ou ennuyeux mais on pourra plus aisément s'abstenir de fréquenter les endroits où l'on joue, et d'autre part, susciter des sentiments en concurrence avec l'amour du jeu, se créer des distractions, des occupations un peu absorbantes, engager ses soirées à l'avance.

On agit aussi sur les sentiments par les idées. Nous savons que certaines idées entraînent naturellement avec elles des sentiment déterminés. La croyance qu'une chose doit nous être nuisible tend à nous inspirer un certain éloignement pour elle. Il se peut donc que la considération réfléchie des inconvénients du jeu puisse avoir quelque influence sur nos sentiments à l'égard de cette distraction. Et l'opération inverse, celle qui consiste à fortifier un sentiment au lieu de l'appauvrir est évidemment ana-

logue et plus ou moins facilitée par de semblables moyens[1].

L'intelligence donne à la volonté un moyen assez faible mais très général d'agir sur les sentiments. Comme nous pouvons, en effet, diriger souvent selon notre volonté le cours de nos idées et de nos images, comme aussi ces idées et ces images sont systématiquement rattachées en bien des cas à des sentiments précis, nous pouvons, dans une certaine mesure, exciter ou arrêter à notre volonté tel ou tel sentiment. Il est assez fréquent que le désir d'éprouver, à un degré plus ou moins élevé mais souvent assez bas, telle ou telle émotion nous induise à penser volontairement à tel ou tel fait, à telle ou telle scène, à nous souvenir, à prévoir ou à imaginer de façon à susciter en nous l'émotion souhaitée. Et, au contraire, nous évitons volontairement de penser à certaines scènes pénibles, de laisser s'évoquer en nous certains souvenirs ou se former certaines imaginations pour éviter les émotions désagréables qui les accompagnent d'ordinaire ou que nous prévoyons bien devoir les accompagner.

Nous sommes ainsi les maîtres de nos émotions, nous les évoquons ou nous les écartons selon notre désir et conformément à notre volonté. Seulement les émotions que nous dirigeons ainsi sont surtout celles qui sont liées au jeu volontaire des images et des idées, c'est-à-dire des émotions de souvenir et d'imagination. Ce ne sont guère, d'une manière

1. Voir à ce sujet le livre de M. Payot sur l'*Éducation de la volonté*. Paris, Alcan, 1894. L'auteur y a bien indiqué et analysé les différents moyens d'agir sur ses sentiments.

générale, celles qui sont liées à des perceptions, c'est-à-dire à la vie objective réelle. Sur celles-ci nous agissons plutôt indirectement, comme sur les perceptions elles-mêmes, en nous plaçant, ou au contraire, en évitant de nous placer dans les conditions voulues pour que ces perceptions se produisent, et, avec elles, les sentiments et les émotions qui les accompagnent naturellement.

Cette maîtrise des émotions est donc une maîtrise de virtuose, plutôt que d'homme pratique. Elle varie beaucoup, comme les facultés analogues que nous avons déjà étudiées, selon les personnes. Il en est qui évoquent, bien plus facilement que d'autres, des impressions affectives. Il en est qui s'y complaisent, en font une sorte d'art. Et d'ailleurs la poésie ou plutôt un certain genre de poésie me paraît généralement conditionné par une aptitude de ce genre en même temps que, sans doute, elle sert à la développer et à satisfaire le besoin qui lui correspond. J'en dirai autant pour certaines formes du roman, en considérant bien entendu les auteurs des romans et non leurs lecteurs dont le cas est quelque peu différent et que nous retrouverons plus loin.

Ce n'est pas à dire pourtant que si cette influence de la volonté sur les émotions, s'exerce plutôt dans l'ordre esthétique que dans l'ordre réel elle n'ait aussi son importance pour la pratique et la direction de la conduite. En habituant l'esprit à certains sentiments, en en facilitant les manifestations, l'esprit peut rendre ces sentiments plus forts, leur apprendre à diriger la conduite, à exercer au moins quelque influence sur elle, à arrêter les impulsions que

tendent à provoquer d'autres sentiments différents ou opposés. Un esprit adroit, une volonté souple et persévérante peuvent ainsi tirer parti d'une qualité d'ordre apparemment esthétique et s'en servir pour un but pratique et moral.

§ 10. — *La volonté de vouloir.*

La volition peut exercer son influence sur les volitions elles-mêmes. Quelquefois nous voulons vouloir, et quelquefois aussi nous ne pouvons arriver à former réellement la volonté que nous désirerions. Cette complication paraît au premier abord un peu subtile, en somme elle est très simple, on veut parfois une volition comme on désire un désir ou comme on comprend l'intelligence. Avoir la volonté de vouloir une chose n'est pas tout à fait la même chose que vouloir cette chose, c'est vouloir cette synthèse nouvelle qui n'est pas encore faite, dans laquelle le moi entre comme un élément essentiel, c'est se la représenter avant qu'elle soit faite, alors qu'elle s'ébauche seulement, et s'efforcer de tendre vers elle.

Souvent on la veut pour un avenir plus ou moins lointain. On s'oblige soi même à vouloir quand telle condition, non encore réalisée, se présentera, on se représente le moi, ses hésitations futures et sa décision, et c'est cette décision, plutôt que son objet, qui forme la matière de notre volition actuelle.

Toutes les fois que nous prenons une résolution,

nous voulons, en même temps qu'une action (interne ou externe) actuelle, un certain nombre de volitions futures qui, comme je l'ai déjà montré, sont impliquées par la résolution primitive. C'est-à-dire que ces volitions futures sont comprises comme éléments dans la synthèse nouvelle qui constitue notre acte de volonté d'à présent. Et elles comprennent non seulement l'acte lui-même que nous devons accomplir plus tard, mais un certain nombre de dispositions psychiques qui leur donnent leur caractère de volition[1].

Cette influence de la volonté sur la volonté même, de la volition sur les volitions futures est d'ailleurs une des conditions de l'éducation de la volonté, du dressage moral. Il est tout naturel que notre volonté d'aujourd'hui engage jusqu'à un certain point notre volonté de demain, c'est un des mille exemples toujours actuels de la solidarité des différents éléments de l'esprit.

Il n'y a pas là de difficulté particulière. Et nous retrouvons toujours dans ce nouveau sujet les inégalités de nature que nous avons eues à signaler déjà en plusieurs cas. Il est des gens, les seuls dont nous ayons à parler pour le moment, puisque nous étudions d'abord l'empire incontesté de la volonté, qui ont « l'esprit de suite ». Leur empire sur leurs propres décisions s'étend très loin. Lorsqu'ils ont décidé de vouloir, malgré les obstacles qu'ils peuvent

1. Voir à ce sujet le livre de Marion : *La Solidarité morale* (Paris, Alcan, 1880), intéressant bien qu'appelant certaines réserves.

rencontrer en eux-mêmes, malgré leurs regrets quelquefois et quelquefois malgré leurs remords, ils ne reviennent pas en arrière, et, le moment venu, ils veulent comme ils ont décidé de le faire. Chez eux l'inhibition des tendances et des idées antagonistes s'exerce rigoureusement. Ils tâchent aussi d'oublier même les bonnes raisons qu'ils pouvaient avoir d'hésiter, ils se sont suggestionnés eux-mêmes et ils veulent selon l'ordre qu'ils se sont donné comme un hypnotisé agit d'après l'ordre de son magnétiseur. Leur activité est presque aussi régulière et aussi sûre et, elle a parfois aussi, comme celle de l'hypnotisé, quelque chose d'étriqué et d'artificiel, parce qu'elle n'exprime pas complètement la personnalité dont elle émane, parce que le besoin d'inhiber une grande partie des sentiments et des idées dont l'activité pourrait la contrarier et l'effort qui en résulte lui imposent en certains cas un caractère de raideur, de brusquerie et de rudesse.

§ 11. — *Le domaine contesté de la volonté.*

Nous avons examiné jusqu'ici le domaine où l'autorité de la volonté est le moins contestée. Ce domaine, très variable selon les personnes, ne s'étend en général pas bien loin. Les personnes chez qui il est ou paraît le plus vaste sont celles chez qui les conflits de la volonté et de l'automatisme se produisent le moins, non point parce que l'automatisme obéit à la volonté, mais parce que l'activité volontaire et l'activité automatique sont en harmonie na-

turelle, parce qu'il ne viendrait pas à l'esprit de l'individu de vouloir contre son automatisme. C'est le cas des personnalités bien unifiées, où l'automatisme est déjà très fort et où le pouvoir personnel lui-même, très bien organisé, tend à prendre un mode de fonctionnement qui le rapproche de l'automatisme.

Mais souvent, au contraire, nous pouvons constater des luttes singulières entre l'automatisme et le pouvoir personnel. Il arrive très souvent que nous ne pouvons vouloir efficacement, malgré tout le désir que nous en avons, et que nos idées continuent à se dérouler malgré nous, nos sentiments à s'imposer à notre attention et à tenter de diriger notre conduite.

Les faits de ce genre sont de chaque jour, et il n'est pas besoin d'avoir recours à la pathologie pour les évoquer en grand nombre. Nous sommes au travail, nous concentrons notre attention sur ce que nous lisons ou écrivons, mais certaines idées, certaines préoccupations assiègent notre esprit. A la première occasion favorable elles entrent et s'installent. Le hasard d'un mot équivoque, d'un bruit extérieur, d'une porte qui s'ouvre, soit en les favorisant directement, soit en affaiblissant par distraction le système d'idées dominant vient leur permettre de triompher. Un nouvel effort de volonté les chasse, elles reparaissent de nouveau, et souvent le pouvoir personnel, lassé, se dérobe, et nous, nous devenons le complice des idées et des sentiments envahisseurs et nous les accueillons, souvent, trop volontiers.

Les conflits des tendances avec la volonté sont

surtout fréquents chez certains esprits troublés, tourmentés, qui ne peuvent ni réduire leur automatisme par l'influence de leur volonté, ni soumettre leur volonté à leur automatisme et ne la laisser agir que dans le sens de l'activité spontanée. Cela suppose que l'activité spontanée elle-même est partagée, divisée, car la volonté ne peut se produire, nous l'avons dit, qu'en s'appuyant sur l'automatisme. Il y a donc ici exagération de l'activité spontanée indépendante des phénomènes psychiques, des tendances, des idées, des désirs. Ils forment des systèmes qui ne peuvent toujours se combiner harmonieusement et agissent chacun pour soi.

Ce cas est assez fréquent chez les natures riches. Les gens qui ont peu de sentiments et peu d'idées les harmonisent parfois plus aisément que ceux qui en ont beaucoup, encore qu'il ne faille pas voir là une règle absolue. Mais à des degrés divers tout le monde présente cette lutte de la volonté et de l'automatisme, parce qu'il n'est pas d'homme chez qui la systématisation générale puisse être assez voisine de la perfection pour la supprimer.

La lutte du pouvoir personnel et des tendances agissant automatiquement suppose d'ailleurs que cette systématisation est assez avancée. Quand elle l'est moins, nous avons soit le règne des caprices et des impulsions où le pouvoir personnel est vite subjugué, où le moi est conquis tour à tour par des désirs passagers et violents, soit une incohérence plus marquée où l'esprit flotte d'une velléité à l'autre sans que jamais le pouvoir personnel s'organise suffisamment pour réprimer rigoureusement un désir ou en faire aboutir

un autre. Sans doute il y a encore, dans ces cas-là, des conflits de désirs, mais la part qu'y prend le pouvoir personnel, si faible, est à peine perceptible et l'on peut la négliger presque entièrement sans inconvénients bien sérieux.

La lutte que j'examine à présent suppose que les tendances, les désirs, les idées, les éléments psychiques relativement indépendants ont, eux aussi, une assez bonne organisation. Si le pouvoir personnel est trop faible pour lutter contre les désirs, la lutte est insignifiante, si les désirs indépendants sont trop faibles pour lutter contre le pouvoir personnel, elle est insignifiante aussi et elle l'est encore si l'un et les autres sont tous relativement très faibles.

Au contraire la limitation du domaine de la volonté, c'est-à-dire l'opposition entre des tendances encore assez indépendantes et une puissante association de tendances qui dirige à peu près normalement l'organisme psycho-physiologique, se remarque aisément dans les personnalités assez riches où le moi est vigoureux, mais où il reste encore, à côté de la systématisation centrale de la personne, et greffés sur elle, bien des idées irréductibles, bien des désirs insoumis, fréquemment en guerre avec les autres et très vigoureux eux-mêmes.

Il faut encore que le pouvoir personnel soit en voie d'évolution. S'il est fixé, arrêté, il y aura plus souvent discordance que conflit, chacun des antagonistes aura son domaine propre et ne tentera guère d'en sortir, sauf quand une occasion spéciale viendra provoquer une sorte d' « incident de frontières ». Il est des gens qui font la part du feu. Ils savent que certains désirs,

certains actes sont tout à fait en désaccord avec leurs idées morales, avec leurs sentiments religieux. Ils les laissent pourtant vivre en eux et s'accomplir par eux, sans même chercher à les réprimer. De leur côté, ces éléments mal harmonisés ne tentent point de se soumettre la personnalité, de faire réformer les idées morales et les sentiments religieux, ils se contentent de la part qui leur est faite. La volonté est impuissante ici comme le roi d'Italie est impuissant en Espagne. Elle n'essaye même plus de s'exercer.

§ 12. — *L'impuissance de la volonté.*

Cette impuissance de la volonté à réduire ou à susciter divers phénomènes de l'activité psychologique varie d'une personne à l'autre et, pour une même personne, d'un moment à l'autre selon l'état de santé ou de maladie, selon l'état de repos ou de fatigue, selon la façon dont s'accomplissent les fonctions organiques, selon une foule de conditions qu'il serait trop long d'énumérer et que d'ailleurs on ne connaît, en bien des cas, que très imparfaitement. Nous avons pu voir, en outre, par ce qui précède qu'elle peut revêtir bien des formes, depuis le conflit aigu jusqu'à la division de la personnalité (division relative bien entendu) persistant à l'état chronique, sans trouble visible.

Il ne saurait donc être question de délimiter nettement ses différentes formes et leurs conditions. Il nous suffit de les indiquer d'une manière approximative et de donner quelques exemples à l'appui. Je rappellerai

par exemple, en outre des faits déjà cités, combien varie à l'état normal notre pouvoir sur nos souvenirs. Parfois nous les évoquons avec facilité, parfois nous ne pouvons réussir à trouver un détail précis dont nous avons besoin et qui nous est très familier, un nom qui nous reviendra aussitôt que nous ne voudrons plus le dire. Je rappellerai combien notre prise sur les idées par l'attention varie avec nos préoccupations morales, avec l'état de notre digestion, avec la température, etc., depuis les moments où nous nous appliquons volontiers et tout entiers à notre travail jusqu'à ceux où nous ne pouvons que rêvasser péniblement sans arriver à lier deux idées. Je signalerai encore la peine que nous avons, en bien des cas, à résister à un désir que nous voudrions éviter de satisfaire ou à faire un acte que nous voudrions exécuter, mais qui nous est désagréable, les variations de cette difficulté selon nos dispositions du moment, selon l'aide ou le blâme que nous trouvons chez ceux qui nous entourent, l'impuissance si fréquente de la volonté, du pouvoir personnel devant la passion amoureuse et je me borne là pour ne pas allonger indéfiniment et sans profit la série des exemples.

L'état pathologique ou semi-pathologique nous en donne de particulièrement nets qui sont bien connus et sur lesquels, pour cette raison, je tâcherai de ne pas trop insister.

Les phénomènes intellectuels, comme les phénomènes affectifs, peuvent être ainsi soustraits à l'action de la volonté. Dans les troubles intellectuels qui précèdent parfois les crises épileptiques, « les malades ne savent plus... réunir et fixer leurs idées », dit

Legrand du Saulle[1]. Luys cite le cas d'un jeune homme qui, occupé pendant plusieurs jours à faire des calculs, se voit obsédé par les problèmes qu'il a faits et ne peut s'en débarrasser : « n'y tenant plus, écrit le patient, ayant besoin du plus grand calme et du repos auquel je ne pouvais atteindre, *je me mis sans la moindre volonté de ma part, à compter, à refaire exactement les mêmes problèmes qu'au bureau*. La machine cérébrale avait été lancée avec trop de force pour pouvoir s'arrêter et *ce travail involontaire durait malgré moi, malgré et contre tous les moyens que j'ai employés pour le faire cesser*, c'est-à dire trois ou cinq quarts d'heure environ[2]. »

A propos des sentiments et des actes, il faut signaler aussi les phénomènes d'impulsion morbide que l'on trouve en si grand nombre dans les relations des aliénistes. Ici un élément psychique, un système d'idées et de désirs s'est presque complètement émancipé et s'oppose au moi, il subsiste malgré celui-ci sans pouvoir être soumis. Marc raconte avoir vu dans une maison de santé une personne qui parlait et agissait en général d'une manière raisonnable, mais qui découpait ses vêtements et ses hardes en petits morceaux. Interrogée sur ses raisons d'agir ainsi, elle dit : « Je ne puis m'en empêcher, c'est plus fort que moi[3]. » Remarquons cette expression qui est très

1. *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1875, 2e série, t. XLIV, Discussion sur la responsabilité des actes commis par les épileptiques.

2. Luys, *Le Cerveau et ses fonctions*. Paris, Alcan, 1876, p. 145.

3. Marc, *De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*. Paris, 1840, libr. J.-B. Baillère. I, p. 88. Voir aussi à la suite.

usuelle d'ailleurs et qui indique si nettement l'opposition de la personnalité et de la tendance morbide.

Les obsessions perverses ou criminelles qui assiègent souvent l'esprit de quelques aliénés sont encore des phénomènes du même genre, par lesquels se montre l'impuissance de la volonté, du pouvoir personnel sur des désirs morbides, sur des éléments psychiques qui restent indépendants et irréductibles ou presque irréductibles. La force de ces derniers est assez grande pour inquiéter le moi, presque suffisante et quelquefois tout à fait suffisante pour le soumettre momentanément à eux. Et le moi, pour se défendre, pour assurer le triomphe du pouvoir personnel, doit faire appel à des secours étrangers. Une malade, pour résister à une impulsion homicide, demande à être maintenue par la camisole de force, une autre se fait attacher les deux pouces avec un ruban, une autre, domestique, supplie sa maîtresse de la laisser partir, une autre demande à être fixée dans un fauteuil [1]. Griesinger, il y a déjà longtemps, a très bien vu et analysé le conflit entre le pouvoir personnel et les désirs morbides, dans le cas où « des individus jusqu'alors gais, bons et aimants, sont pris brusquement et sans motif aucun de tentations homicides qui viennent constamment assaillir toutes leurs pensées. Généralement on voit alors survenir une triste et profonde séparation de la conscience, l'esprit est en butte à un combat intérieur, à un tourbillon d'émotions les plus

1. Voir pour les impulsions : Marc, *De la folie considérée dans ses rapports* etc. ; Esquirol, *Maladies mentales*, Paris, J.-B. Baillière, 1838, t. II ; Maudsley, *Le Crime et la folie* ; Ribot, *Maladies de la volonté*.

pénibles ; il lutte contre les idées nouvelles, effrayantes, contre lesquelles le moi se défend avec toute l'énergie dont il est capable. Souvent alors, dans ce combat, l'individu ne peut se soustraire à la défaite de son *moi* qu'en se retirant dans la solitude où le penchant qui l'obsède ne trouve plus d'objet ; puis au bout de quelque temps ces idées peuvent être réprimées aussi vite qu'elles surgissent et l'individu redevient ce qu'il était auparavant ; à peine sait-il comment il est tombé dans ce rêve pénible, affreux et il se sent gravement soulagé en voyant que ce rêve s'est heureusement terminé. Mais d'autres fois — et cela est plus rare — le *moi* succombe et le malheureux commet le crime auquel il était depuis longtemps poussé et cela sans le moindre profit, avec la certitude de la honte et de la misère que son acte doit lui attirer, attendant même en quelque sorte le supplice et une mort honteuse qui lui apparaît comme un soulagement et un bienfait en comparaison de l'anxiété et des tourments dont il veut à tout prix voir la fin [1]. »

§ 13. — *La volonté et les fonctions organiques.*

Nous trouvons en nous-mêmes des phénomènes qui, d'une manière générale, paraissent sortir tout à fait du domaine de la volonté. Ce sont ceux qui constituent beaucoup de fonctions organiques. Je n'ai pas à entrer dans le détail de ces phénomènes, on en trou-

1. W. Griesinger, *Traités des maladies mentales, pathologie et thérapeutique*. trad. française du Dr Doumic. Paris, Delahaye, 1873, p. 311.

vera l'étude dans les traités de physiologie. Il en est comme la respiration, la miction, la défécation, où la volonté peut intervenir avec une plus ou moins grande efficacité, d'autres comme la circulation, la digestion où son pouvoir paraît nul ou presque inappréciable.

Rien d'absolu, toutefois, ne se rencontre ici. Il semble bien que nous retrouvons encore cette remarquable inégalité des aptitudes qui empêche d'établir des limites bien nettes entre ce qui est soumis à la volonté et ce qui sort de son domaine. « On distingue en physiologie, disait Ribot, les muscles volontaires des muscles involontaires, mais en faisant remarquer que cette distinction n'a rien d'absolu. Un mouvement est volontaire, lorsque, à la suite d'essais heureux et répétés, il est lié à un état de conscience, et sous un commandement [1]. »

Hack Tuke a cité un assez grand nombre de faits assez curieux, montrant que la volonté peut avoir, en certains cas, une action appréciable et au moins assez directe sur des fonctions dans lesquelles, en général, elle n'intervient pas. « Un membre distingué de la Société royale de Londres, dit-il, M. Fox, récemment décédé à l'âge de 79 ans, nous a dit qu'il pouvait, par un effort volontaire, augmenter de dix à vingt par minute le nombre des battements du pouls. Sur notre demande il en fit l'expérience, non sans hésitation, parce qu'il sentait que cela n'était pas sans danger, où à tout le moins parce qu'il était convaincu que sa santé pouvait en souffrir. Nous le fîmes asseoir, et nous examinâmes le pouls, qui avait 63 pulsations,

1. Ribot. *Maladies de la volonté*, p. 26, 27.

et était souple et régulier. Dans l'espace d'environ deux minutes, le nombre des pulsations devint de 82. Nous lui demandâmes comment il pouvait arriver à ce résultat ; il nous répondit qu'il lui était difficile de déterminer la nature de ses efforts, mais qu'il les croyait dus « en partie à une sorte d'impulsion, accompagnée par un frissonnement intérieur, et en partie à une action exercée sur la respiration ». Mais cependant, comme il suffit, dans certaines circonstances, de diriger simplement l'attention vers le cœur pour en augmenter le nombre des battements, il ne semble pas nécessaire de supposer que la volonté agisse directement sur le muscle cardiaque, de la même manière que nous disons qu'elle agit sur les muscles volontaires. Quant à nous, nous ne pouvons pas, même par un effort d'attention, arriver à augmenter le nombre de nos pulsations ; nous n'avons pas plus de succès avec la respiration. Chez M. Fox, il n'y avait d'ailleurs, en apparence, aucune augmentation du nombre des mouvements respiratoires[1]. »

Le colonel Townsend, dont le cas est fameux, pouvait, dit-on, se mettre à son gré, dans une sorte d'état léthargique pendant lequel le cœur cessait en apparence de battre, le corps entier présentait le froid et la rigidité de la mort, le visage pâlissait, les yeux étaient fixes et vitreux. Les fakirs de l'Inde paraissent, en certains cas, pouvoir suspendre à volonté un grand nombre de fonctions vitales. Bichat passe

1. Dr Hack Tuke, *Le Corps et l'Esprit, action du moral et de l'imagination sur le physique*, traduit de l'anglais par Victor Parent, p. 297-298.

pour avoir eu la faculté de vomir à volonté, et le Dr Noble, de Manchester, disait : « Je suis de ceux qui peuvent, à n'importe quel moment, vomir volontairement, et chez moi cet acte n'est jamais précédé de la moindre nausée. J'y arrive en abaissant le diaphragme à l'aide des muscles abdominaux, au gré de ma volonté et sans éprouver aucun malaise. »

« Le Dr Pantou, de Kilmanrock, peut, disait-il, alternativement dilater ou contracter, la pupille, aussi facilement qu'il peut ouvrir ou fermer la main », et cela sans le moindre effort d'accommodation. Il parvient même à produire ces mouvements avec plus de rapidité que ne le fait la pupille elle-même pour s'accommoder à la vision rapprochée ou distante. C'est ordinairement sous l'influence de la lumière ou de l'ombre que la pupille se meut. Mais le Dr Pantou peut toujours, et à volonté, dilater sa pupille lorsqu'il a les yeux exposés soit à la lumière, soit à l'obscurité [1]. »

Les phénomènes de ce genre sont plus curieux, sans doute, que réellement intéressants. Ils sont exceptionnels, et l'interprétation n'en est pas toujours très sûre. Toutefois, ils ont au moins l'avantage de nous montrer des différences et des transitions qui nous empêchent de nous faire des idées trop absolues et des généralisations trop hâtives et erronées. A ce titre, il n'était peut-être pas inutile de les rappeler ici.

§ 14. — *La volonté et le monde extérieur. Influence directe.*

Aux limites de notre organisme, notre volonté,

1. Id., p. 300-304.

semble-t-il, doit forcément s'arrêter. Cela est-il bien exact cependant ?

Cela n'est pas complètement exact. Notre volonté exerce, d'une façon plus ou moins indirecte, une influence plus ou moins considérable sur le monde extérieur. Mais cette influence, dont l'importance varie beaucoup selon les personnes, leur caractère, leur fonction sociale, semblera peut-être n'avoir guère de rapports avec les faits de volonté que nous avons étudiés jusqu'ici.

Je crois, pour mon compte, que ces rapports sont, au contraire, assez étroits, et je tâcherai de le montrer tout à l'heure. Mais auparavant il faut dire quelques mots d'une influence beaucoup plus directe de la volonté — comme des phénomènes psychiques en général — influence bien plus douteuse aussi mais qui a été beaucoup étudiée il y a quelques années. J'y rattache cet ensemble de phénomènes désignés. sous le nom de suggestion mentale, ou d'hallucinations télépathiques, dont quelques-uns relèvent évidemment de la volonté.

Un certain nombre d'observateurs sérieux, capables d'expérimenter rigoureusement, et présentant des garanties scientifiques très suffisantes pensent être parvenus à transmettre des ordres à distance, à faire exécuter leurs volontés par des sujets appropriés, généralement sensibles à l'hypnotisme, sans aucune communication appréciable par des moyens connus entre celui qui ordonne et celui qui obéit.

Si une telle façon d'agir pouvait être constante et généralisée, elle constituerait au profit de ceux qui pourraient l'exercer une véritable extension de la

personnalité, un prolongement de leur moi jusque dans le moi des autres. Mais même en la supposant parfaitement établie, elle ne constitue qu'une exception, sans grande importance appréciable, jusqu'ici, au point de vue pratique. On peut la rapprocher des faits curieux qui nous montrent, chez certaines personnes, la possibilité d'agir par la volonté sur les battements de leur cœur, placés à peu près aussi bien, généralement, en dehors de ses atteintes que l'esprit des autres hommes.

Je dois dire, d'ailleurs, que bien que la réalité n'en soit pas universellement reconnue, et qu'elle ait suscité d'irréductibles incrédulités, la possibilité de l'action à distance paraît assez vraisemblable. Je ne m'attarderai pas à démontrer ici cette vraisemblance et j'indiquerai seulement les observations et expériences de MM. Pierre Janet, Gibert, Charles Richet, Héricourt, Ochorowicz, dont quelques-unes paraissent en vérité à peu près aussi satisfaisantes que possible ; il ne leur manque guère que de pouvoir être répétées à volonté. Voici un fait raconté par M. Héricourt : Il endormait souvent Mme D... et avec une facilité chaque jour plus grande ; au bout de quelque temps, il n'avait plus besoin d'employer le regard, ni le contact, la volonté suffisait. Enfin il essaya de l'endormir de loin, hors de sa présence. « Les circonstances dit-il, dans lesquelles j'exerçai ainsi pour la première fois cette action à longue distance méritent d'être rapportées avec quelques détails. Étant un jour dans mon cabinet (j'habitais alors Perpignan), l'idée me vint d'essayer d'endormir Mme D... que j'avais tout lieu de croire

chez elle et qui habitait dans une rue distante environ de 300 mètres de la mienne. J'étais d'ailleurs bien éloigné de croire au succès d'une pareille expérience. Il était trois heures de l'après-midi, je me mis à me promener de long en large, en pensant très vivement au résultat que je voulais obtenir ; et j'étais absorbé par cet exercice quant on vint me chercher pour voir des malades. Les cas étant pressants, j'oubliai momentanément Mme D... que je devais d'ailleurs rencontrer vers quatre heures et demie sur une promenade publique. M'y étant rendu à cette heure, je fus très étonné de ne l'y point voir, mais je pensai qu'après tout, mon expérience avait bien pu réussir ; aussi, vers cinq heures pour ne rien compromettre et rétablir les choses en leur état normal, dans le cas où cet état eût été effectivement troublé, par acquit de conscience, je songeai à réveiller mon sujet, aussi vigoureusement que tout à l'heure j'avais songé à l'endormir.

« Or, ayant eu l'occasion de voir Mme D... dans la soirée, voici ce qu'elle me raconta, d'une manière absolument *spontanée*, et sans que j'eusse fait la moindre allusion à son absence de la promenade : vers trois heures, comme elle était dans sa chambre à coucher, elle avait été prise subitement d'une envie invincible de dormir ; ses paupières se faisaient de plomb, et ses jambes se dérobaient, jamais elle ne dormait dans la journée — au point qu'elle avait eu à peine la force de passer dans son salon, pour s'y laisser tomber sur un canapé. La domestique était alors entrée pour lui parler, l'avait trouvée, comme elle le lui raconta plus tard, pâle, la peau froide.

sans mouvement, *comme morte,* selon ses expressions. Justement effrayée, elle s'était mise à la remuer vigoureusement, mais sans parvenir cependant à autre chose qu'à lui faire ouvrir les yeux. A ce moment, Mme D... me dit qu'elle n'avait eu conscience que d'éprouver un violent mal de tête qui, paraît-il, avait disparu subitement vers cinq heures. C'était précisément le moment où j'avais pensé à la réveiller.

« Ce récit ayant été spontané, je le répète, il n'y avait plus de doute à conserver : ma tentative avait certainement réussi. »

Sans informer Mme D... de ce qu'il avait fait, M. Héricourt entreprit toute une série d'expériences qui furent contrôlées par diverses personnes et donnèrent un bon résultat[1].

J'indiquerai aussi la très intéressante série d'expériences faites au Havre et à Paris, sur Mme B..., par M. Gilbert, M. Pierre Janet, M. Charles Richet. Ces expériences ont été contrôlées, et vérifiées[2]. Les résultats concordants obtenus par les divers expérimentateurs, s'ils ne suffisent pas pour forcer absolument la conviction, — pour de tels phénomènes, il est peut-être bon de se méfier un peu de quelque cause d'erreur inaperçue, — doivent, au moins à mon avis, faire accepter comme assez probables les résultats obtenus.

1. J. Héricourt, *Un cas de somnambulisme à distance. Bulletins de la Société de psychologie physiologique*, 1885, 36-37.

2. On trouvera des détails à ce sujet dans les *Bulletins de la Société de psychologie physiologique.*

§ 15. — *La volonté et le monde extérieur. Influence indirecte.*

Arrivons à l'influence incontestée mais indirecte de la volonté sur le monde extérieur. Il n'est pas nécessaire de rappeler bien longuement les faits, ils sont connus de tous. Notre volonté, qu'elle s'exerce sur nos semblables, sur des êtres vivants quelconques ou sur la matière inanimée, se traduit continuellement par un certain nombre de changements dans ce qui nous est extérieur. Un officier donne un ordre et sa volonté se traduit non seulement par ses paroles, mais aussi par les mouvements de ses soldats. La volonté d'un général se traduira même, si elle est tout à fait efficace, si son armée est victorieuse, par la fuite de l'ennemi. La volonté de l'industriel se manifeste par les actions de ses ouvriers, et aussi par les transformations que ces ouvriers font subir à la matière. Tout ce qui nous entoure, tout ce dont nous nous servons porte ainsi plus ou moins la marque de la volonté de l'homme (comme de ses idées et de ses désirs) et chacun de nous même a subi plus ou moins l'influence d'une foule de volontés : volontés des vivants qui l'ont élevé, volonté des morts qui ont formé ces vivants et qui ont contribué aussi à rendre tel qu'il est le monde au milieu duquel nous vivons et qui réagit de tous côtés sur notre esprit.

Et notre volonté, à son tour, réagit continuellement sur ce qui nous entoure, sur les gens et sur les choses, en sorte que nous ne connaissons sans

doute rien qui ne nous montre l'influence de la volonté humaine en dehors de l'homme qui l'exerce, ou qui ne la rappelle, comme la mer sur laquelle flottent les vaisseaux voulus par l'homme ou les astres dont l'étude a excité ou servi tant d'idées, de désirs et de volontés variées.

Sans doute ici l'action de la volonté est très indirecte, mais ne l'est-elle pas déjà souvent dans notre propre esprit et dans notre organisme? Quand un homme remue son doigt, il produit indirectement une grande quantité de phénomènes qu'il ne connaît pas, qu'il n'a pas voulus. On a de la peine à se débarrasser complètement de la mythologie psychologique. Au fond la puissance de la volonté se réduit à ceci : la synthèse nouvelle, que nous avons étudiée, se complète par des phénomènes qui s'harmonisent systématiquement avec elle. Je veux écrire et tous les mouvements qui constituent l'écriture viennent s'effectuer, d'une manière coordonnée. Je veux me rappeler tel événement de ma vie, et les idées et les images qui constituent pour moi cet événement viennent peu à peu compléter l'impression vague qui existait déjà dans mon esprit et faisait partie de la synthèse volitive.

La volonté comprend souvent une représentation, plus ou moins nette, et parfois erronée du résultat vers lequel elle tend. Cette représentation n'a pas l'importance qu'on a voulu lui donner, par une erreur bien fréquente en psychologie sur la valeur de la conscience. On veut sans bien savoir au juste ce que l'on veut, et parfois on veut tout à fait autre chose que ce que l'on croit vouloir. Quoi

qu'il en soit, le cas de la volition consciente, où la pensée représente à l'avance le but poursuivi rentre dans le cas plus général que je viens de décrire. L'idée primitive est une sorte de noyau avec lequel viennent se systématiser la série des phénomènes qui se déroulent ensuite. L'idée de remuer mes doigts est complétée par tout un complexus de phénomènes dont je puis n'avoir aucune connaissance : action nerveuse dans les centres de l'encéphale, puis action nerveuse centrifuge, contractions musculaires, petites variations de la circulation ou de la température, etc.

Mais, au fond, cela ne diffère pas essentiellement de l'action de la volonté d'un acheteur riche, par exemple, sur une portion du monde extérieur. Il peut demander à un industriel quelconque de faire accomplir tel ou tel travail, scier tant de troncs d'arbres, ou même commander à un peintre un tableau. Il n'a pas besoin d'avoir la moindre notion sur les appareils qui vont fonctionner à son service sous la main des ouvriers et la direction du contremaître et de l'industriel, il peut ignorer le nombre d'ouvriers nécessaire à ce travail, il peut ne rien entendre à la peinture. Sa volonté n'en aura pas moins exercé une irrécusable influence et les phénomènes extérieurs vont venir s'adapter à ses idées et à ses désirs comme les phénomènes organiques l'auraient fait s'il avait simplement voulu mettre son pied sur une échelle. Ni l'une ni l'autre de ces actions n'est immédiate. L'une et l'autre supposent au contraire une longue série de phénomènes intermédiaires, qui passent souvent ignorés, coordonnés pour conduire au résultat final qui les complète et leur donne un sens,

et qui seul est en général expressément et consciemment voulu, lorsqu'il l'est, ce qui n'est pas du tout une règle absolue.

Et ces deux mécanismes sont sujets aux mêmes détraquements. Si l'impulsion n'est pas suffisante, ou si elle ne peut être transmise, si le nerf qui doit relier les centres nerveux aux muscles est détruit, si le muscle lui-même est trop endommagé, la volonté ne peut arriver à se constituer ou bien elle reste impuissante. Et pareillement si l'acheteur n'est pas assez riche ou n'inspire pas une confiance suffisante, ou si le patron auquel il s'adresse ne peut, faute d'argent ou pour s'en être remis à un contremaître incapable, ou pour toute autre raison, se faire obéir de ses ouvriers, ou si quelque accident arrive à l'usine, ou si les ouvriers se mettent en grève, la volonté de l'acheteur ne pourra produire son effet ; elle restera impuissante et inefficace, la coordination des phénomènes ne s'accomplira pas et la fin voulue ne sera pas atteinte ou ne le sera que très incomplètement.

Naturellement cette transmission de notre volonté au monde extérieur est chose relative et variable, comme nous avons toujours vu l'être l'influence de la volonté. Bien souvent elle demeure impuissante et même n'arrive pas à se constituer. Non seulement notre volonté n'aurait aucun effet perceptible sur le cours des astres, mais nous ne pouvons même arriver à vouloir complètement le modifier. De toutes parts les bornes de notre pouvoir nous gênent et se font parfois cruellement sentir. Même chez les plus privilégiés elles ne sont jamais bien éloignées dans le temps et dans l'espace.

Elles le sont assez, cependant, pour que des différences considérables s'établissent entre les hommes. Il en est qui sont à peu près impuissants à agir sur les autres ou sur le monde, d'autres, au contraire, ont un pouvoir relativement étendu. Ces différences de pouvoir sont dues en partie à des différences psychologiques et morales qui s'enchevêtrent, se compliquent, réagissent l'une sur l'autre, et que je n'ai pas à étudier longuement ici. Il suffira d'en rappeler quelques-unes. Le courage, la persévérance, la force et la finesse de l'esprit, la solidité des tendances et l'intensité des désirs, la ténacité sont évidemment de bonnes conditions pour que notre volonté puisse rayonner au loin. Il y a aussi à tenir grand compte du prestige personnel où l'analyse retrouverait sans doute quelques-uns des éléments que je viens d'indiquer. Certaines conditions d'ordre social n'ont pas moins d'importance : la richesse, par exemple, aide puissamment notre volonté, et sans elle, celle-ci ne peut, bien souvent, agir ni même naître. Le rang social est encore important. Toutes choses égales d'ailleurs la volonté d'un ministre a plus de portée que celle d'un sous-préfet, celle d'un général que celle d'un sergent, celle d'un patron que celle d'un ouvrier.

Enfin pour que la volonté d'un individu puisse avoir une influence lointaine sur la société et sur le monde physique, une condition des plus utiles, en bien des cas indispensable, c'est un certain degré d'organisation sociale. Que l'on pense à la somme énorme de travail, d'inventions, de désirs et d'idées, qui sont coordonnés dans le simple fait d'un minis-

tre faisant télégraphier à un fonctionnaire un ordre dont l'exécution va peut-être amener une émeute et une répression, une guerre et une conquête, et qu'on réfléchisse aussi à l'agencement de rouages sociaux nécessaire pour que de pareils faits soient possibles. L'organisation sociale est nécessaire à la manifestation extérieure de la volonté humaine comme l'organisation physio-psychologique est nécessaire à sa manifestation interne.

Si l'on se laisse aller à suivre les analogies réelles, et mêmes profondes, je crois, qui rapprochent notre action sur nos idées, nos sentiments et nos organes, et notre action sur les autres êtres vivants et sur le monde extérieur, nous arrivons à concevoir la société humaine d'abord et ensuite le monde entier comme une sorte de prolongement de notre personnalité. Prolongement encore informe et mal organisé surtout en ce qui regarde le monde extérieur, qui est en effet bien mal unifié encore par rapport à nous et bien peu soumis à nos désirs, mais sur lequel pourtant nous avons déjà un certain empire qui est allé s'accroissant, autant que nous en pouvons juger, depuis l'apparition de l'homme sur la terre.

On sait que si nous touchons le sol avec une canne, nous sommes portés à localiser la sensation au bout de la canne, comme nous la localisons au bout de nos doigts si nous appuyons un doigt sur la table. La canne est momentanément devenue comme un de nos organes. Mais de même une foule d'objets deviennent en quelque sorte les prolongements de nos membres, et les organes de notre sensibilité. Le fusil du chasseur, surtout si celui-ci sait bien le faire obéir,

s'il tue bien le gibier, devient un peu un élément de sa personne. Et toutes les choses sur lesquelles notre action s'étend, sur lesquelles notre activité peut se déployer librement pour satisfaire nos désirs, ou qui sont les conditions ordinaires de cette activité; nos instruments préférés, nos meubles, notre maison, le pays que nous habitons, tout cela entre dans le système de notre personnalité, notre moi s'y developpe à son aise, et sa volonté y est, dans certaines limites, presque aussi puissante que dans notre organisme même, et plus efficace que dans certaines parties de notre organisme. Il se forme ainsi autour de nous une sorte de personnalité extérieure qui a pour limites les bornes de notre influence sur la nature.

A plus forte raison la société humaine peut nous apparaître comme une extension du moi, une extension de chaque moi, c'est-à-dire en somme une sorte d'âme collective composée d'éléments très inégaux en valeur et en importance (la valeur et l'importance n'étant pas toujours proportionnelles). Il n'est pas d'homme dont la volonté n'exerce quelque influence sur les autres et il en est dont la volonté est souverainement influente, décide de la vie et de la mort de milliers d'individus.

C'est surtout en considérant la société comme un ensemble déjà particulièrement unifié que nous comprenons l'appropriation du monde extérieur à l'homme, l'adaptation de la planète à l'humanité. Nous avons domestiqué les forces naturelles, et utilisé les produits de chaque climat. C'est un travail collectif qui a mis ainsi sous la dépendance de la

volonté de chacun une partie du monde extérieur dont nous continuons à poursuivre la conquête.

L'homme, l'humanité, la terre, peut-être même l'univers entier, apparaissent ainsi, à certains égards, comme l'ébauche d'un vaste organisme, d'un esprit immense qui se développe peu à peu, qui s'unifie et se systématise. L'homme et les sociétés y sont l'élément le mieux organisé et, à cause de cela, le plus actif et celui qui transforme et s'assimile les autres. Cette vue est sans doute incomplète et, à cause de cela, dangereuse. Elle peut amener à des erreurs philosophiques sur la nature essentielle du monde. Elle est vraie pourtant si on la met à sa place dans un système de conceptions générales, et cette vérité nous suffit ici où je n'ai pas à construire une philosophie. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, l'organisation du monde par rapport à l'humanité, malgré tous les progrès accomplis, est bien peu avancée encore, et l'être que fait le monde bien mal unifié. Les limites de notre volonté, si bornée encore, indiquent sur plus d'un point les limites de cette unification.

§ 16. — *La volonté obstacle à l'action.*

Il est enfin un dernier genre de limitation de la volonté dont nous devons dire aussi quelques mots. En certains cas, la volonté est une cause de trouble pour l'activité, c'est en elle-même qu'elle trouve en quelque sorte les obstacles qui l'arrêtent.

C'est un fait assez connu et chacun peut l'observer. Parfois nous exécutons automatiquement des actes que nous ne pourrions exécuter volontairement avec la même facilité. Si nous venons à réfléchir à ce que nous faisons, à le vouloir au lieu de l'exécuter machinalement, notre activité se trouble, s'embarrasse, parfois s'arrête. Si notre attention se porte sur un sentiment, si nous voulons l'éprouver, en jouir, le sentiment disparaît. Une série d'images s'ébauche dans notre esprit pendant que nous travaillons, elle nous plaît, nous distrait, nous intéresse et peu à peu nous détourne de notre travail. Nous nous décidons alors à nous occuper directement d'elle, nous voulons la faire développer à son aise dans la conscience. Immédiatement, au contraire, les images pâlissent, hésitent, et s'évanouissent, laissant d'autres idées nous distraire. M. Souriau a très bien noté ce fait dans sa *Théorie de l'invention*, « nous trouvons le plus souvent, dit-il, nos idées, par digression. Ainsi, au moment où je commençais à écrire cet alinéa, je m'efforçais à trouver des exemples de cette déviation involontaire de la réflexion; et justement je me mis à penser aux rapports de la critique et de l'inspiration, que dans mon plan j'avais rejetés beaucoup plus loin. Ne pouvant me soustraire à cette obsession, je notai l'idée qui s'imposait à moi, à savoir qu'il était impossible de faire à la critique sa part, et que dans le travail de la composition il ne pouvait y avoir que deux méthodes de développement, l'une rapide et absolument irréfléchie, l'autre tout à fait réfléchie et très lente. Pour profiter de ces bonnes dispositions, je m'imposai la

tâche de suivre cette idée et de penser exclusivement à la valeur de la critique. Mais lorsque j'eus écrit quelques lignes sur ce sujet, j'éprouvai cette sensation particulière qui nous affecte lorsqu'une personne que nous ne voulons pas regarder s'approche de nous. Je sentais revenir les idées que j'avais essayé d'écarter ; ma pensée se retournait malgré moi vers mon premier sujet ; et, tout à coup, au moment même où je concentrais le plus fortement mon attention sur l'idée de critique, je prononçai très nettement en moi-même la phrase suivante : « *Il faut penser à côté* ». Cette phrase s'était si bien formée toute seule et à l'improviste, que je ne la compris qu'après coup, comme il arrive lorsqu'on nous adresse brusquement la parole et que notre pensée est ailleurs. Ainsi l'effort de réflexion que je portais sur l'idée de critique aboutissait à une idée relative aux distractions de l'intelligence, comme tout à l'heure en réfléchissant à ces distractions, je m'étais mis justement à penser à la critique. Je pourrais donner mille exemples de ce genre[1]. »

On ne peut guère voir d'opposition plus nette entre l'activité automatique et spontanée des éléments psychiques et l'activité voulue ni d'exemple plus frappant de ce trouble que la volonté risque d'apporter aux actes qu'elle devrait faciliter, et qui se produit assez souvent. C'est là un fait très normal et

1. Paul Souriau, *Théorie de l'invention*. Paris, Hachette, 1885, p. 4-6. On trouvera d'autres faits dans une note de M. Lalande, *Revue philosophique*, mars 1893 ; *Sur un effet particulier de l'attention appliquée aux images*. On peut voir aussi ma note sur *l'attention et les images*. *Revue philosophique*, mai 1893.

dont il n'est pas besoin de citer beaucoup d'exemples, on en trouverait dans la production des perceptions et des mouvements, comme dans la vie des images, des idées et des sentiments. Divers états pathologiques nous en montrent aussi un grand nombre. On y voit la volonté rester impuissante où l'automatisme réussit. J'emprunte quelques exemples à M. Grasset : un malade de Brown-Séquard, aphasique à l'état de veille, parlait dans le sommeil chloroformique. Un malade, observé par Dejerine et Luys, a les mouvements volontaires très gênés à droite, « par contre la motilité inconsciente est normale ; lorsque le malade s'anime en parlant, il fait des gestes qu'il ne pouvait pas exécuter comme mouvements volontaires... » Un malade de Friedel Pick avait perdu le mouvement volontaire et conservé le mouvement imitatif. M. Grasset a observé un homme qui dormait les yeux fermés, et ne pouvait fermer ses yeux volontairement, un autre « rentrait automatiquement chez lui pour déjeuner sans se tromper de chemin. Mais si on lui disait : par où allez-vous passer pour rentrer chez vous ? s'il essayait de retrouver sa route consciemment et volontairement, il se perdait[1] ».

M. Grasset explique ces cas pathologiques par une dissociation ou une rupture de communication entre le centre volontaire et les centres automatiques. Il y a, dans tous les cas, un défaut d'accord entre

1. J. Grasset, *Les Maladies de l'orientation et de l'équilibre*. Paris, Alcan, 1901, p. 82-84.

eux, et c'est ce qui se passe aussi dans les cas analogues que présente l'état normal.

C'est un exemple de plus de l'état incohérent, de l'état d'ébauche qui est celui de l'homme. Notre volonté est souvent maladroite. Elle complique les phénomènes, ce qui est déjà une difficulté qu'elle apporte à leur accomplissement. Le phénomène automatique s'effectue d'une façon relativement simple, avec un nombre d'éléments en jeu relativement peu élevé. La volonté, qui suppose l'intervention du moi, et d'un assez grand nombre de tendances, d'idées et de désirs, vient singulièrement en augmenter le nombre et rendre l'opération plus complexe. Le jeu de quelques éléments psychiques, idées ou images, pouvait s'effecuer très régulièrement et se voit troublé par les renforts nouveaux qu'amène la volonté, surtout si l'on tient compte de ce que les phénomènes volontaires sont en eux-mêmes des phénomènes dont la coordination, si elle doit déjà être assez avancée, est plus imparfaite cependant que celle des phénomènes automatiques. Aussi remarque-t-on généralement cette impuissance spéciale de la volonté dans les cas où l'action volontaire (impulsion ou attention) tend à se substituer à l'action automatique et spontanée des phénomènes. Des enfants qui jouent entre eux suffisamment bien s'arrêtent, hésitent ou tâtonnent si des parents âgés viennent se mêler à leurs jeux, leur donner des conseils et les diriger. De même des éléments psychiques, qui accomplissaient passablement leur besogne sont gênés par l'intervention de la volition et du cortège de phénomènes qui la représente et qui vient s'imposer à eux.

§ 17.

Ainsi nous constatons partout les limites de notre volonté et ses imperfections, et aussi son influence et son empire.

Il ne faut pas s'imaginer que, dans son domaine même, elle soit toujours active. Les éléments psychiques qui lui sont le plus soumis travaillent d'ordinaire et agissent sans elle. L'automatisme tient une place extrêmement importante dans notre vie intellectuelle, comme dans notre vie affective, et aussi dans notre vie active. Si la volonté, sous ses formes affaiblies, à dose, pour ainsi dire, infinitésimale se retrouve partout ou à peu près partout, ses formes les plus caractérisées, les plus éloignées de l'automatisme sont relativement très rares. Elles constituent des crises exceptionnelles, la vie ordinaire se fait sans elles et se fait d'autant mieux qu'elles n'interviennent pas.

D'autre part, comme nous avons pu nous en assurer dans tous les ordres de faits que nous avons examinés, le domaine de la volonté est essentiellement variable. Il varie d'une personne à l'autre, il varie, chez une même personne, selon les moments, il varie aussi de l'enfance à l'âge mûr et de l'âge mûr à la vieillesse. Il varie non seulement avec le développement total de l'individu, mais aussi avec le développement particulier de chaque tendance qui passe, en général, et en considérant abstraitement les choses, d'un état où la volonté est relativement impuissante par suite d'un défaut de coordination, à

un état mieux coordonné dans lequel le pouvoir de la volonté s'affirme et se développe pour aboutir à un état d'automatisme où la volonté redevient impuissante à cause de l'excès de coordination. Toutes les tendances ne présentent pas, et il s'en faut de beaucoup, la série de ces états, il en est beaucoup qui s'arrêtent dans un degré du premier ou du second stade ou qui ne s'arrêtent guère au troisième et se dissocient plus ou moins. Leurs éléments s'engagent alors, ou même auparavant, dans de nouvelles tendances et commencent de nouvelles évolutions. La vie de l'esprit, à cause des mille complications dans lesquelles entrent les éléments, ne prend pas bien souvent de formes régulières.

C'est l'extension, le développement du domaine de la volonté que nous allons étudier à présent. L'esprit y emploie des moyens parfois singuliers et des ressources intéressantes à analyser.

CHAPITRE IX

L'EXTENSION DU DOMAINE DE LA VOLONTÉ

FORMATION ET ÉDUCATION DE LA VOLONTÉ SUPPLÉANCES ET COMPLICATIONS

§ 1. — *L'élargissement du domaine de la volonté.*

La volonté agrandit continuellement son domaine de certains côtés, en même temps qu'elle le laisse diminuer sur d'autres points. Elle conquiert des actes, des idées, jadis purement automatiques, mais aussi l'automatisme gagne d'autre part sur elle, et des actes volontaires deviennent instinctifs et parfois inconscients.

La formation et l'élargissement de la volonté s'opèrent de plusieurs manières, plus ou moins régulières, et nous y voyons encore intervenir, plus ou moins selon les cas, l'automatisme et la volonté. Parfois l'extension du domaine de la volonté se fait spontanément pour ainsi dire, par des associations non voulues de phénomènes, souvent aussi c'est une volition qui rattache les uns aux autres les faits psychiques dont l'union va permettre au pouvoir personnel de s'exercer sur un plus grand nombre d'éléments psy-

chiques. En général, d'ailleurs, l'automatisme et la volonté y ont chacun leur part, et ces parts s'enchevêtrent et se compliquent singulièrement, comme dans toute une bonne partie de notre vie mentale.

On ne fait volontairement, a-t-on dit, que ce qu'on a déjà fait sans le vouloir. En un sens le mot est exact. Il ne l'est pas absolument et l'affirmation contraire est presque aussi vraie. Il arrive assez souvent qu'on fait volontairement des choses qu'on n'aurait jamais pu faire automatiquement. Mais si l'on entend que les actes élémentaires qui constituent un acte de volonté sont généralement automatiques ou l'ont été, et que la volonté résulte souvent d'un choix fait par l'esprit parmi des phénomènes dus à l'activité spontanée, je crois qu'il est impossible de ne pas reconnaître la vérité de cette proposition.

Parmi nos façons d'agir, de parler, de raisonner, de penser, il en est qui conviennent plus que d'autres à nos sentiments, à nos croyances, à l'ensemble de notre personnalité. Souvent c'est seulement après coup que nous nous en apercevons. Mais alors, par une association systématique bien naturelle et généralement spontanée, les désirs conscients et les éléments déjà organisés du moi, qui en a profité, s'associent à elles et deviennent capables de les faire revivre, de les susciter de nouveau quand il le faudra. A mesure qu'elles s'associent ainsi à un plus grand nombre d'éléments du moi, et qu'elles entrent de plus en plus dans le système formé par le moi, elles sont par cela même de plus en plus soumises au pouvoir personnel qui n'est que l'expression de la vie consciente systématique du moi.

Pareillement, il est des façons de parler, de raisonner, de penser qui conviennent moins que d'autres à nos sentiments, à nos croyances, à l'ensemble de notre personnalité, qui les choquent, les froissent, ou même les mettent en danger. Et le même processus se reproduit, mais en sens inverse. En blessant notre personnalité, elles l'excitent autant que celles qui s'harmonisent avec elles et elles tendent aussi bien à éveiller l'activité de ses éléments. De là un travail, souvent spontané, parfois volontaire, pour arriver à exercer sur elles une influence, non plus d'évocation cette fois, mais d'arrêt.

C'est là ce qu'on trouve au fond de tous les développements réguliers du pouvoir personnel. A mesure que le moi se forme, que la personnalité se développe, beaucoup de tendances, d'abord instinctives, sont peu à peu volontairement utilisées, ou volontairement enrayées, et volontairement coordonnées. Elles se mettent de plus en plus en harmonie, elles se systématisent de plus en plus avec l'ensemble des tendances déjà organisées, c'est-à-dire qu'elles dépendent de plus en plus, dans leurs manifestations et dans leurs inhibitions de ce système déjà formé. Et, à vrai dire, il ne faut pas considérer la formation du moi comme une chose absolument distincte de cette coordination progressive. Car cette coordination progressive constitue essentiellement, pour une bonne part, la formation même de notre personnalité. Le moi se fait lui-même par bien des moyens divers et, en particulier, par des actes successifs de volonté, comme nous avons eu occasion de le remarquer déjà, qui le développent, qui l'organisent et

qui, par son développement présent, préparent son développement futur.

§ 2. — *Enfants et adultes.*

L'activité de l'enfant, au début de la vie, son activité physique et morale, est automatique et réflexe. Il remue beaucoup au hasard des impulsions, et il sent, il voit, il touche, comme il remue. Peu à peu cette activité se régularise et se systématise, des rudiments de volonté deviennent appréciables, des systèmes de tendances peuvent en mettre d'autres en activité, provoquer des mouvements utiles et voulus, utiliser les données de l'automatisme et de l'activité réflexe, et en même temps arrêter au besoin et coordonner cette activité, introduire un certain ordre dans le chaos des impressions et des impulsions. L'automatisme même travaille pour préparer l'empire du pouvoir personnel[1].

Mais tout en étant très différentes en apparence, les choses, au fond, ne se passent guère autrement chez les adolescents ou chez les adultes. Tout au moins et pour autant qu'on peut juger de l'état mental chez des enfants, le procédé essentiel paraît bien être, dans tous les cas, le même. Nous avons

1. Voir les ouvrages de Bernard Pérez. *La psychologie de l'enfant, les trois premières années. L'enfant de trois à sept ans.* Paris, Alcan. Preyer, *L'âme de l'enfant,* trad. française de H. de Varigny. Paris, Alcan, 1887, et la note de Taine, sur l'acquisition du langage par les enfants, à la fin du premier volume de l'*Intelligence.* Paris, Hachette, 1883, 4e éd., etc.

un cas de l'extension de l'empire du pouvoir personnel lorsque l'on fait, par exemple, remarquer à un enfant, dont la personnalité est déjà bien formée, ou à un adulte, un tic, une habitude singulière ou nuisible dont il n'avait pour ainsi dire pas connaissance, qui était devenue chez lui automatique, ou encore lorsqu'il la remarque lui-même, à la suite de quelque contrariété, de quelque moquerie, et qu'il se met alors à tâcher de la soumettre à sa volonté. Parfois il lui faut lutter assez vivement, et s'il est étourdi, insouciant, si son pouvoir personnel n'est pas déjà exercé il peut échouer dans la lutte et laisser se continuer l'habitude vicieuse. Il peut même l'oublier, n'y plus prendre garde jusqu'à une nouvelle expérience pénible.

Une grande partie de l'éducation que nous recevons dans notre enfance de nos parents et de nos professeurs et que nous continuons à recevoir plus tard, moins officiellement, mais d'une façon encore efficace, des gens avec qui nous sommes en relation et des événements de notre vie, consiste ainsi à nous rendre maîtres d'une immense quantité d'actions, d'idées et d'impressions spontanées. Nous apprenons à les susciter quand il faut, à les enrayer à l'occasion, à les corriger, à les débarrasser de leurs éléments parasites ou nuisibles. C'est ainsi que nous nous adaptons à des circonstances nouvelles, que nous apprenons à danser ou à chanter, à nous tenir convenablement dans le monde, à faire des thèmes et des versions à parler des langues étrangères, même à penser, à réfléchir. Chaque nouvelle acquisition est une combinaison nouvelle d'automatismes

préexistants et donne aussi la possibilité de régulariser ou d'enrayer le jeu des éléments psychiques qui agissaient auparavant en dehors du pouvoir personnel ou contre lui. Chacune est une discipline nouvelle imposée par le moi à des éléments psychiques plus libres jusque-là, et l'annexion au domaine du pouvoir personnel d'un domaine nouveau : actes, idées, etc., qui n'existait pas auparavant et que nous créons avec des éléments que nous trouvons en nous ou qui existait déjà, mais qui jouissait alors d'une activité plus indépendante.

Ce travail se poursuit tant que notre personnalité évolue, il diminue à mesure qu'elle se fixe pour reprendre plus tard si les circonstances l'exigent et si notre esprit a conservé assez de souplesse pour l'accomplir. Je n'en donne ici que le schéma. Il est très varié dans la vie, tout coupé de luttes et de repos, de victoires et de défaites, de progrès et de reculs, interrompu parfois sur un point pendant de longues périodes pour se concentrer sur quelques autres. Il se complique de toutes façons par l'intervention de l'imitation sous toutes ses formes, de la suggestion, de l'automatisme et de la volonté, par l'activité variable et sans cesse renouvelée des idées et des sentiments. Mais il n'est pas utile d'entrer ici dans tous les détails et d'ailleurs, chacun peut s'en faire une idée assez exacte par sa propre expérience et par ses observations.

Ce travail est plus ou moins compensé par une opération inverse : le passage de la volonté à l'automatisme et le recul, sur certains points définitif, du pouvoir personnel. Nous avons eu déjà l'occasion

de parler de cette transformation. A mesure qu'une fonction s'accomplit plus régulièrement dans les conditions voulues, le moi intervient, toutes choses égales d'ailleurs, de moins en moins. Les associations de cette fonction, avec beaucoup d'éléments de la personnalité, se relâchent et se dissolvent. Elles sont remplacées par d'autres si l'état d'activité de l'esprit l'exige et le permet. Il y a, en effet, une grande concurrence entre les phénomènes psychiques et, comme l'avait remarqué Taine il y a longtemps déjà, la sélection naturelle s'applique continuellement dans le domaine de l'esprit. D'ailleurs à mesure qu'un acte est plus systématisé, l'excitation qu'il apporte est moins vive, et peu à peu, bien des idées, des impressions, des sentiments, qu'il éveillait tout d'abord, s'atténuent et disparaissent. Peu à peu le nombre des éléments mis en jeu diminue, l'acte finit par s'accomplir de lui-même quand il le faut, comme le travail qu'un ouvrier, une fois son apprentissage fini et ses habitudes prises, peut faire spontanément et sans direction active. Et il peut se faire que le moi, l'ayant négligé, s'étant pour ainsi dire fié à lui, perde une bonne part de son influence, et, plus tard, éprouve de grandes difficultés s'il se trouve avoir besoin de changer quelque chose à cette activité qu'il forma jadis, mais qui est maintenant devenue automatique et qui fonctionne sans son intervention.

On en a souvent des exemples dans la vie pratique. Il faut aux élèves des efforts, des actes de volonté répétés, pour prendre certaines habitudes d'esprit, puis ces habitudes s'organisent, l'intelligence, les idées obéissent à la volonté, mais ces habitudes plus

tard finissent par devenir inconscientes et tyranniques, elles ont acquis une organisation qui leur permet d'agir sans une intervention expresse de la volonté, et, enfin, si, les circonstances changeant, la volonté vient à changer aussi, elle éprouve de grandes difficultés à briser ce qu'elle a créé elle-même ou à le transformer. Il n'est nullement rare de voir des gens victimes d'habitudes qu'ils ont volontairement prises, acquises même par des efforts de volonté, et dont ils ne peuvent pas se débarrasser plus tard, parce qu'elles sont devenues automatiques et fonctionnent en dehors de l'exercice du pouvoir personnel.

§ 3. — *Les moyens indirects du pouvoir personnel.*

Le pouvoir personnel n'étend pas son domaine seulement par des moyens réguliers et directs. Bien des faits internes resteraient en dehors de ses prises sur lesquels il est nécessaire qu'il agisse. Alors nous employons, pour le suppléer, des moyens plus indirects et détournés, des sortes de « trucs ». Parfois il il ne s'agit que d'une volition à déterminer accidentellement, parfois au contraire il s'agit d'une annexion durable à déterminer, il faut mettre tout un mécanisme mental ou moteur resté jusqu'ici assez indépendant, dans la dépendance du moi et à la disposition du pouvoir personnel qui disposera de lui désormais.

Tous les cas peuvent se présenter, les uns très simples, les autres très compliqués, selon qu'il faut agir sur des éléments psychiques plus ou moins indépendants, et, pour employer une métaphore, plus

ou moins éloignés du centre du moi, et éloignés d'une façon plus ou moins durable. Tandis, en effet, que quelques éléments psychiques, et une bonne partie des fonctions organiques restent naturellement d'une façon constante en dehors des prises du moi, il en est d'autres qui tantôt obéissent à notre volonté et tantôt restent indépendants, selon les circonstances et aussi selon nos dispositions morales. Il est des jours de paresse, où nous ne pouvons presque rien sur nous-mêmes et des jours d'enthousiasme où tout nous semble facile. Mais j'ai déjà suffisamment indiqué, à plusieurs reprises, les variations incessantes des limites de l'empire du pouvoir personnel.

Pour les étendre, soit momentanément, soit d'une manière durable, nous pouvons ou bien agir sur les éléments psychiques, trouver des combinaisons ingénieuses qui nous permettent de relier ceux de ces éléments que nous ne pouvons atteindre d'une façon plus directe, à d'autres sur lesquels nous influons facilement ou de profiter de leurs relations naturelles, ou bien agir sur le pouvoir personnel, sur le moi en général, sur l'organisme entier de façon à exalter sa puissance soit par une excitation momentanée, soit par un accroissement permanent de notre vigueur physique ou morale. Nous pouvons encore combiner les deux sortes de moyens. Parmi ceux de la première catégorie signalons tout de suite, pour fixer les idées par des exemples concrets, l'action exercée sur les battements du cœur ou sur la pupille par un exercice approprié de l'imagination, et parmi ceux de le seconde catégorie, l'excitation obtenue par l'alcool ou par une exhortation morale.

§ 4. — *Combinaisons de phénomènes. L'intermédiaire efficace.*

Souvent les phénomènes sur lesquels nous ne pouvons pas agir directement sont associés à des phénomènes sur lesquels nous agissons selon notre gré, ou bien peuvent leur être associés par des combinaisons qu'il dépend de nous de produire. Parfois encore le phénomène intermédiaire entre le pouvoir personnel et l'élément automatique relativement indépendant ne peut pas être suscité à volonté, mais il se présente de lui-même dans certaines circonstances, et nous pouvons l'utiliser.

Comme j'ai eu déjà l'occasion de le faire remarquer, cette action indirecte ne diffère pas essentiellement de ce que nous considérons comme l'action directe de la volonté. Si elle se régularisait, devenait fréquente et automatique de manière que nous puissions ne plus apercevoir les intermédiaires, elle nous apparaîtrait, à son tour, comme immédiate et directe. L'influence de la synthèse volitive se transmet de proche en proche, éveillant d'abord les phénomènes les plus étroitement reliés à ceux qui la constituent, et ces phénomènes à leur tour en éveillent d'autres et ainsi de suite, de façon que l'ensemble de ces opérations garde toujours la même direction générale et la même orientation. Il est bien difficile d'assigner un rang à chaque phénomène qui se produit, mais il n'y a pas de différence notable entre celui qui figure au commencement de la série et celui qui se trouve vers la fin.

Par des intermédiaires bien choisis ou qui se présentent naturellement à nous dans certains cas et que nous nous bornons à utiliser, le pouvoir personnel peut s'étendre et s'élargir singulièrement, si nous sommes assez intelligents pour remarquer la nature de ces intermédiaires, et assez adroits pour nous en servir. Ici encore, il est bien évident que la moindre observation nous révèle des différences considérables entre les individus.

Nous pouvons agir ainsi, par des procédés indirects, sur nos idées, sur nos sentiments, sur notre conduite et même sur nos fonctions organiques, et nous recourons soit instinctivement, soit volontairement à ces procédés, quand l'automatisme direct et le pouvoir personnel restent impuissants.

Sur nos idées nous exerçons souvent une action indirecte au moyen de l'attention. Sans doute cette action n'est pas toujours très indirecte. Il nous est possible, bien souvent, de porter notre attention sur un objet, sur une idée, sans avoir recours à des procédés détournés, en utilisant simplement nos sentiments permanents, dont la pression, d'ailleurs, est souvent la cause ou au moins une des conditions de la volition qui les utilise. Par exemple je puis, en général, prendre un livre et, dans une certaine mesure, lire attentivement au moins un moment.

Mais souvent aussi la volonté ne dispose pas de forces suffisantes. On aurait quelque désir de s'appliquer à une lecture, à un travail et l'on ne peut le faire. L'impulsion affective fait défaut, les sentiments qui poussent à l'attention sont trop faibles, ou les éléments du moi sont trop peu disciplinés pour se

coordonner à la moindre velléité. Alors se produisent les combinaisons que M. Ribot a signalées. Elles font profiter l'attention volontaire de la force fournie par un sentiment puissant qui vient se combiner avec celui qui nous poussait déjà, sans y réussir, à être attentifs. On peut, soit chez soi-même, soit chez d'autres, tâcher de susciter des associations utiles, de trouver l'intermédiaire efficace qui unira le moi irrésolu ou impuissant à l'acte auquel on désire le décider. « Un enfant refuse d'apprendre à lire ; il est incapable de tenir son esprit fixé sur des lettres sans attrait pour lui ; mais il contemple avec avidité les images contenues dans un livre. « Que représentent ces images? » Le père répond : « Quand tu sauras lire, le livre te l'apprendra. » Après plusieurs colloques de ce genre, l'enfant se résigne, se met d'abord mollement à la tâche, puis s'habitue et finalement montre une ardeur qui a besoin d'être modérée. « Voilà un cas de genèse de l'attention volontaire. Il a fallu greffer sur un désir naturel et direct un désir artificiel et indirect. La lecture est une opération qui n'a pas d'attrait immédiat, mais elle a un attrait comme moyen, un attrait d'emprunt ; cela suffit : l'enfant est pris dans un rouage ; le premier pas est fait[1]. »

Cette action exercée sur les idées nous la retrouvons sous bien des formes différentes, et même je crois qu'on peut la retrouver dans tous les domaines de l'intelligence. La recherche du moyen, de l'in-

1. Ribot, *Psychologie de l'attention*, 51-52.

termédiaire efficace est une des grandes occupations de l'homme.

La volonté de nous faire des idées justes sur un sujet donné, d'acquérir des connaissances capables de diriger notre conduite implique bien souvent la recherche de ce moyen, de cet intermédiaire efficace que nous venons de voir apparaître sous une forme assez simple et assez particulière. Passons à l'extrême opposé, considérons-le sous une forme très générale. L'homme a toujours voulu se faire des opinions sur l'ensemble des choses, sur le monde et sur ses semblables, mais il voulait en même temps se faire des idées vraies, capables de lui donner une bonne direction, de lui faire prévoir l'expérience future, et de le mettre à même de s'y adapter. Depuis les conceptions rudimentaires du fétichiste jusqu'aux théologies les plus savantes, depuis les réflexions naïves du sauvage préhistorique jusqu'aux plus subtiles métaphysiques, toutes nos idées philosophiques et religieuses sont des manifestations de ce besoin, dans lesquelles la volonté a joué son rôle. Mais maintenant la conception scientifique du monde et de la connaissance, l'idée d'une méthode expérimentale rigoureuse, et, si l'on veut, l'effort pour remplacer l' « état théologique » et l' « état métaphysique » par l' « état positif », n'est qu'une tentative pour trouver un intermédiaire nouveau et efficace afin de relier notre désir de conceptions générales vraies avec l'ensemble de notre activité mentale et de créer enfin ces conceptions générales que l'on juge avoir été vainement cherchées par d'autres moyens. Notre pouvoir personnel ne peut créer directement ces

idées, encore à peine ébauchées et qui ne peuvent être amenées à l'existence définie par un simple acte de réflexion. Il faut trouver le moyen de rendre notre volonté efficace, le moyen c'est, d'après la philosophie positive (dont je n'ai pas ici à discuter le fond et que je ne prends que comme exemple psychologique) de l'appliquer à d'autres objets, plus ou moins aisément accessibles, de suivre des méthodes déterminées, d'éviter au contraire certains procédés déjà vainement employés, et d'arriver ainsi peu à peu à ce que la volonté ne peut nous faire atteindre d'emblée et directement.

Ce n'est pas, bien évidemment, le seul procédé que peut inspirer le désir de la croyance philosophique vraie. On peut même tâcher de suggérer une telle croyance par des moyens tout à fait différents, si l'on pense, par exemple, qu'elle est déjà trouvée et que l'esprit doit l'accepter, non la créer. On peut compter alors sur l'influence de la pratique. Si la volonté seule reste impuissante, la routine, l'activité systématisée dans le sens voulu, sur laquelle notre pouvoir personnel peut plus facilement influer, finira peut-être par la faire triompher. « Vous voulez aller à la foi, disait Pascal dans un passage souvent cité, et vous n'en savez pas le chemin ; vous voulez vous guérir de l'infidélité, et vous en demandez le remède ; apprenez de ceux qui ont été liés comme vous, et qui parient maintenant tout leur bien ; ce sont gens qui suivent ce chemin que vous voudriez suivre, et guérir d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé : c'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en

faisant dire des messes, etc. Naturellement cela vous fera croire et vous abêtira[1]. » Ce passage a suscité bien des réclamations, et pourtant sous une forme ou sous une autre, rien n'est plus répandu que la méthode invoquée ici par Pascal. Bien souvent, ceux qui l'emploient le font instinctivement, sans s'en rendre compte, et ne voudraient pas convenir avec eux-mêmes qu'ils y ont recours. Mais, en fait, quand on a besoin d'avoir une opinion, on trouve presque toujours quelque moyen, logique ou illogique, pour l'adopter, pour se laisser convaincre ou pour se faire persuader, pour s'entraîner soi-même ou se laisser entraîner par les autres. Ce qui le prouve, c'est l'accord qui existe assez généralement entre les opinions d'une personne et les exigences de sa position sociale, de son milieu. Cet accord s'établit, souvent, d'une manière à peu près automatique, sans que la volonté ait à intervenir d'une manière appréciable et surtout avec une pleine conscience de son rôle.

§ 5. — *Action sur les sentiments.*

Comme nous pouvons agir directement ou indirectement sur nos idées ; nous pouvons faire aussi de même à l'égard de nos sentiments. Ici l'action par des moyens détournés s'impose même plus souvent, car, comme nous l'avons vu, notre action directe est bien plus restreinte. (Je prends, bien entendu, le mot « directe » dans un sens relatif.)

1. Pascal, *Opuscules et Pensées*. Edition Brunschvicg. Paris, Hachette, p. 441.

Aussi l'action sur l'intelligence est-elle pour nous un moyen d'influer indirectement sur nos sentiments en tant que ces sentiments sont liés à de certaines idées ou que nous pouvons en nous attachant à de certaines idées nous empêcher de penser à eux. Nous savons aussi que, en nous plaçant dans certaines conditions extérieures, nous agissons sur nos sentiments d'une manière possible à prévoir et à régler, au moins dans une certaine mesure. Enfin notre activité aussi influence nos sentiments comme nos idées, et elle dépend souvent de nous plus que nos sentiments. Soit que nous voulions renforcer certains sentiments, soit que nous voulions en éliminer ou en affaiblir d'autres, nous avons donc le choix entre un assez grand nombre de moyens d'action, et nous pouvons indirectement étendre, d'une manière parfois considérable, l'influence de notre pouvoir personnel.

Je rappellerai simplement quelques-uns des procédés très souvent mis en usage. Pour se distraire d'un chagrin ou d'un souci que la volonté seule ne pourrait suffisamment affaiblir par son influence directe, on voyage. Les perceptions nouvelles, les idées qu'elles font naître, les sentiments qu'elles nous inspirent sont de puissantes distractions. Inversement, pour renforcer un sentiment que l'on veut développer mais sur lequel la volition simple ne peut guère agir, on se place dans des conditions extérieures spéciales, on s'isole, on évite les distractions, on prévient ou on inhibe toutes les excitations qui lui seraient hostiles, on s'entoure de personnes et d'objets susceptibles de le faire grandir, pour une raison ou pour une autre, quelquefois même par l'opposition et le

contraste. On recherche les « souvenirs », on s'entraîne l'imagination.

Parfois encore on se suggère dans la mesure du possible le sentiment désiré, ou le « contre-sentiment » voulu, on agit comme si l'on était tel qu'on veut être et cette suggestion par l'acte est parfois aussi puissante sur le sentiment que sur l'intelligence. (Il est vrai que parfois aussi on aboutit simplement à une irrésistible réaction.) Après avoir fait une chose avec répugnance on arrive à la faire avec goût, on est assez facilement entraîné à sentir selon la direction dans laquelle on a agi. L'action, si influente sur les opinions, ne reste pas sans effets sur les sentiments qui les accompagnent.

§ 6. — *Exercice de la volonté.*

On s'entraîne aussi à vouloir. Car la volonté même n'est pas toujours aisément soumise par le pouvoir personnel. Il est bien des gens qui ne peuvent pas vouloir alors qu'ils en auraient envie, il leur faut de l'exercice et de l'entraînement. Et l'on s'habitue aussi à agir. Arriver à faire des choses qui nous répugnent est parfois une conquête qui donne beaucoup de peine au pouvoir personnel. On y arrive aussi par des moyens indirects ou semblables à ceux que nous avons eu déjà l'occasion d'invoquer. C'est en empruntant la force d'un sentiment puissant qu'on peut surmonter l'aversion que nous inspire un acte, mais si cela se fait parfois automatiquement, spontanément, ce n'est pas toujours le cas. Il nous faut

souvent faire effort, vouloir énergiquement pour bien associer l'idée de l'acte à commettre avec le sentiment qui doit la faire triompher. On se décide ainsi parfois à un sacrifice pénible à force de se représenter les avantages que peut en retirer une personne qu'on aime, si ce sentiment d'affection est très fort. On arrive à vouloir supporter l'amputation d'un membre pour conserver la vie, à faire une démarche pénible à cause du profit qu'on espère en tirer. La volonté intervient souvent ici pour bien mettre en rapport la tendance sur laquelle elle s'appuiera, d'une part avec l'idée de l'acte qu'elle doit favoriser, et, d'autre part, par la même occasion, avec la tendance, l'impression qu'elle doit combattre. Elle arrive ainsi, comme dans le cas de l'attention, à rendre possible indirectement ce qu'elle était incapable de faire d'elle-même, par son action directe, sans moyens détournés, et, pour ainsi dire, sans stratagème.

Une fois que cette conquête a été faite, elle peut se répéter, devenir habituelle et l'empire du pouvoir personnel s'est élargi à l'avantage de la systématisation générale de l'esprit. On peut arriver ainsi, en s'y appliquant méthodiquement si l'on est surtout persévérant, et parfois assez vite si l'on a beaucoup de souplesse d'esprit et quelques sentiments directeurs très forts, à « se posséder » vraiment, à être « maître de soi », à se servir à son gré et selon le besoin qu'on en a de ses facultés, de ses idées, de ses sentiments, de son activité motrice, à réaliser enfin, mais jamais complètement, le portrait idéal et flatté que donnaient les spiritualistes du pouvoir personnel de l'homme et que j'ai déjà cité.

§ 7. — *Les fonctions organiques. Actions directes et indirectes.*

Cette domination du pouvoir personnel peut s'étendre jusque sur les fonctions organiques qui échappent le plus à notre volonté. L'importance de cette action n'est grande que lorsqu'elle est indirecte, et elle n'a pas encore atteint autant de précision qu'on voudrait et qu'il le faudrait pour être tout à fait utile.

Il est un certain nombre d'actions indirectes qui n'ont pas une grande importance. On peut par exemple, en courant, augmenter le nombre de battements du cœur. Certaines personnes arrivent aussi, par l'imagination, à contracter ou à dilater leur pupille. Le Pr Beer, de Bonn, opérait, dit-on, de la manière suivante : lorsqu'il pensait à un lieu obscur, sa pupille se dilatait, elle se contractait, au contraire, s'il pensait à un espace lumineux. Un auteur cite plusieurs personnes qui pouvaient, suivant la direction de leurs idées, dilater la pupille, il n'en avait avait trouvé aucune qui pût la contracter[1].

D'autres actions indirectes sont si évidentes qu'il n'y aurait aucune utilité à en parler longuement. De ce nombre est par exemple l'action qu'on exerce sur l'estomac en mangeant, sur la respiration et sur la composition de notre sang en recherchant un air pur.

Ce sont pourtant des remarques comme celles-là, convenablement multipliées, étendues, analysées, variées, qui sont à la base de l'hygiène et de la méde-

1. Voir Hack Tuke, ouvr. cité. Trad. française, 302-303.

cine. Et l'hygiène et la médecine constituent les deux grands groupes de moyens objectifs par lesquels nous soumettons indirectement à notre pouvoir personnel, bien imparfaitement encore, à la vérité, le jeu de nos organes. Par elles le domaine de notre volonté s'accroît largement. Elles nous fournissent souvent cet intermédiaire efficace dont nous avons vu la nécessité et suppléent à l'impuissance de notre volonté tentant d'agir directement sur nos organes. Au moins viennent-elles augmenter et fortifier son action, car il semble bien que celle-ci ne soit pas nulle et que la ferme volonté de se bien porter ou de guérir n'est pas sans exercer quelque influence favorable sur le jeu de nos fonctions organiques, par l'intermédiaire, sans doute, de l'idée et du désir.

A chaque expérience nouvelle qui nous montre l'effet d'un remède, à chaque découverte de l'hygiène ou de la thérapeutique, notre pouvoir personnel étend son domaine. Seulement il faut bien remarquer que le phénomène, ici, est plutôt social que psychologique, à cause de la division du travail social et de la spécialisation des fonctions. Ce sont ceux qui connaissent la science qui ont directement la parcelle de pouvoir qu'elles donnent. Les autres en profitent indirectement. Au point de vue individuel, c'est simplement une complication de plus. Le premier venu ne peut agir sur ses organes, pour suppléer la volonté impuissante, qu'en voulant aller consulter un hygiéniste, un médecin, et, ensuite en voulant suivre ses conseils et employer les moyens qui lui ont été recommandés.

L'auto-suggestion nous donne un moyen un peu plus direct pour soumettre au pouvoir personnel soit nos sentiments soit même nos fonctions organiques. Elle utilise l'influence naturelle des idées qui sont, ici, l'intermédiaire efficace. M. le Dr Paul-Émile Lévy qui a étudié l'emploi thérapeutique de l'auto-suggestion insiste sur ce que l'auto-suggestion ne demande pas (ou rarement) de tension de la volonté, d'effort volontaire, au moins sous forme de tension brusque. L'effort doit être plus lent, graduel, moins senti. « Le « je veux » est même nuisible car il implique un désir et, par conséquent, la possibilité d'une non réalisation. On ne devra pas dire : « je veux être fort, bien portant, etc. » On usera de l'affirmation pure : « Je suis bien portant, fort, calme, je ne souffre pas, etc. » Même si nous n'y ajoutons pas tout d'abord la moindre foi, ces formules répétées machinalement finiront par amener peu à peu à leur suite l'idée qu'elles représentent. » Puis cette idée se précisera, se rapprochera de l'image et tendra de plus en plus vers sa réalisation. On a obtenu ainsi des modifications de sentiments ou d'habitudes, et aussi la guérison de l'insomnie, la disparition ou la diminution de fatigues, de courbatures, de crampes dans la main ou le mollet, de spasmes des paupières, de maux de tête, de névralgies, de maux de dents, de palpitations, de quintes de toux, de coliques et de constipations[1].

1. Dr Paul-Émile Lévy. *L'éducation rationnelle de la volonté. Son emploi thérapeutique*, 3e éd. Paris, Alcan, 1901.

La suggestion hypnotique peut utiliser aussi l'influence des idées et des sentiments sur les fonctions organiques. La purgation, la vésication, la brûlure même peuvent être obtenues ainsi sans purgatifs, sans substances vésicantes et sans corps brûlant, mais ici ce n'est pas, en général, le pouvoir personnel de celui dont les fonctions organiques sont modifiées, qui est directement accru, c'est celui de l'hypnotiseur. Le pouvoir personnel du patient, ne s'étend guère que très indirectement, par la possibilité d'aller trouver un hypnotiseur, et de se résigner à suspendre précisément l'exercice ordinaire de ce pouvoir personnel. En revanche le pouvoir personnel de l'hypnotiseur est considérablement augmenté par les procédés qui lui soumettent, d'une manière si frappante, l'esprit et même l'organisme de l'hypnotisé[1].

§ 8. — *La conquête du monde extérieur.*

Certains spirites ou des adeptes de la théosophie, des sciences occultes, affirment pouvoir agir directement par la volonté sur le monde extérieur. Bien

1. Voir en particulier sur l'hypnotisme et la suggestion : Bernheim, *La Suggestion*. Paris, Doin, 1886. Binet et Féré, *Le Magnétisme animal*. Paris, Alcan, 1887. Durand de Gros, *Le merveilleux scientifique*. Paris, Alcan, 1894. Pierre Janet, *L'Automatisme psychologique*. Paris, Alcan, 1889. Ch. Richet, *L'Homme et l'intelligence*. Paris, Alcan, 1884. Richer. *Etudes cliniques sur la grande hystérie ou hystéro-épilepsie*. Paris, Delahaye et Lecrosnier, 1885, les ouvrages et travaux de Charcot, Bourru et Burot, Delbœuf, Liégeois, etc.

que les phénomènes décrits par des observateurs sérieux soient quelquefois intéressants et puissent faire naître au moins le doute, je ne m'en occuperai pas ici plus longuement. S'ils existent, ce que je n'ai pas à affirmer ou à nier, ils sont au moins rares et peu utilisés encore. Nos moyens d'action sur le monde matériel sont d'ordinaire beaucoup plus grossiers. L'industrie sous toutes ses formes et la science appliquée nous les procurent. Je n'ai pas à les énumérer, même brièvement. Il me suffit de faire remarquer que chaque nouveau moyen de satisfaire un désir, même un désir que crée, pour ainsi dire, en donnant le moyen de le satisfaire, la nouvelle découverte ou la nouvelle invention, chaque nouveau moyen ajouté à ceux que nous connaissons déjà vient étendre le cercle d'influence de notre volonté sur le monde extérieur. Et chaque connaissance nouvelle est, sinon par elle-même une extension de notre volonté, au moins une condition favorable à cette extension et qui lui est souvent nécessaire. Notre pouvoir personnel tend constamment à être développé par toutes les découvertes des savants et il l'est, en fait, par toutes les applications nouvelles des industriels, des ingénieurs, des médecins, dans l'ordre des sciences physiques et biologiques.

Chaque outil nouveau, chaque instrument qui rend notre activité plus puissante, plus utile, plus précise, est une sorte de nouvel organe apte à manifester notre volonté comme à suggérer ou à réaliser nos idées, à développer et à satisfaire nos désirs. Depuis le couteau de silex des temps préhistoriques jusqu'aux télescopes, aux téléphones et aux télégraphes

tous les instruments sont une sorte d' « humanisation » de la matière destinée à préparer ou à accomplir une humanisation croissante du monde, un prolongement de nos membres qui permet à notre pouvoir personnel de s'étendre toujours plus loin.

Ce pouvoir est aussi transformé et agrandi — ou restreint selon le cas — par les inventions sociales et par leurs applications, par les nouvelles lois, par les règlements administratifs. Il est généralement et en principe agrandi et restreint à la fois, c'est-à-dire régularisé et systématisé quand la loi est bonne, ou le règlement utile. Il est restreint en ce que toute une partie de son activité peut être inhibée, et développé en ce que cette même partie du pouvoir personnel est inhibée aussi chez les autres hommes et que par conséquent son influence chez chacun de nous en est augmentée corrélativement en tant que l'activité, maintenant inhibée, des autres, aurait pu gêner sa propre activité.

De même chaque précepte moral qui s'établit, chaque nouvelle conception de la bonne conduite agit pour augmenter en somme la systématisation générale de l'humanité si elle est juste, ou si du moins elle réalise un progrès sur l'état précédent. Et cela se traduit encore dans l'individu par une régularisation du pouvoir personnel, une augmentation de notre empire sur le monde, sur la société, sur nos semblables (en un sens au moins) et sur nous-mêmes. Toutes les vertus qu'on nous recommande : le courage, la tempérance, la persévérance, la charité, sont les moyens de nous aider ou d'aider les autres, de favoriser notre activité ou celle d'autrui, elles

sont les conditions de manifestation d'un pouvoir personnel supérieur aussi étendu que possible. Mais son extension n'est recommandée que dans la mesure où elle paraît bonne, c'est-à-dire conforme à la manifestation d'un pouvoir personnel supérieur, — celui d'une individualité plus élevée, celui de Dieu, celui de l'humanité en général — si l'on en reconnaît un. L'humanité marche ainsi à la conquête du monde et d'elle-même sans que d'ailleurs nous ayons le droit de compter sur sa pleine réussite. Quoi qu'il en soit d'ailleurs sur ce point, il me suffit d'avoir indiqué le rapport de ces diverses questions générales avec la psychologie de la volonté et je ne puis aborder ici leur étude directe.

§ 9. — *Phénomènes pathologiques de substitution.*

Les phénomènes pathologiques nous montrent comme les phénomènes normaux ce développement possible du pouvoir personnel, mais dans des cas spéciaux assez intéressants à cause même de leur singularité qui permet parfois de voir plus nettement le mécanisme de leur action.

Un cas assez curieux est celui des suppléances. Quand une maladie met notre volonté dans l'impossibilité d'agir par les moyens qui lui sont habituels elle y supplée par d'autres moyens, comme notre volonté normale trouve des moyens détournés pour influencer des phénomènes qui échappent à sa prise directe.

Par exemple, dans l'amnésie des signes, on voit

des malades ayant perdu l'usage des images dont ils se servent généralement ou la compréhension de certaines perceptions avoir recours à des substitutions pour remplacer ce qu'ils n'ont plus et conserver, dans une certaine mesure au moins, la direction de leur activité. Un malade atteint de cécité verbale, incapable de lire directement par le secours de la vue comme il y était habitué, arrive à remplacer la vue par le sens musculaire. Tel est le cas de M. H. P... observé par Charcot : « Il vient d'écrire son nom, on lui dit de le lire. « Je sais bien, dit-il, que c'est mon nom que j'ai écrit, mais je ne puis plus le lire. » Il vient d'écrire le nom de l'hospice, je l'écris à mon tour sur une autre feuille de papier, et je le lui donne à lire ; il ne peut pas d'abord ; il s'efforce de le faire, et, pendant qu'il se livre à ce travail, nous remarquons qu'avec le bout de son index de la main droite il retrace une à une les lettres qui constituent le mot et arrive, après beaucoup de peine, à dire : « La Salpêtrière... » On lui présente une page imprimée. Il dit immédiatement : « Je lis moins bien l'imprimé que l'écriture, parce que pour l'écriture il m'est facile de reproduire mentalement la lettre avec la main droite, tandis que c'est beaucoup plus difficile pour les caractères imprimés. » Il ne s'était jamais, en effet, appliqué à tracer avec la main des caractères imprimés, comme le ferait un peintre de lettres. On lui fait lire une ligne en caractères imprimés : le malade met huit minutes à la déchiffrer et trois minutes seulement à lire la même ligne en lettres cursives. On remarque que toujours, en lisant, le malade trace des caractères dans l'espace avec la

main droite ; on lui met les mains derrière le dos et on lui dit de lire ; on le voit alors tracer les lettres avec l'index sur l'ongle du pouce. Pour lire l'imprimé, il lui est commode d'avoir la plume à la main ; à l'aide de celle-ci, il se livre à des essais qui lui facilitent la besogne[1]. » On voit très bien dans ce cas la recherche de l'intermédiaire efficace, l'éducation qui se refait par de nouveaux procédés, la conquête tentée par le pouvoir personnel d'un domaine qui lui était soumis et que la maladie vient de lui faire perdre en détruisant les moyens d'action qu'il employait jusque-là et qu'il lui faut remplacer en employant de son mieux les facultés qui lui restent.

On peut faire des remarques analogues à propos de bien d'autres fonctions. Des actes qui s'accomplissaient automatiquement ou peu s'en faut, mais dont l'automatisme obéissait au pouvoir personnel deviennent, par suite d'une maladie, impossibles à reproduire. Il faut alors que les centres supérieurs du cerveau interviennent, que la volonté se tende, et que le pouvoir personnel arrive à remplacer peu à peu les éléments dont l'activité lui fait défaut. « Schultze a publié en 1882, l'observation et l'autopsie d'un tabétique qui avait été guéri par Erb douze ans avant et chez lequel il trouva cependant la lésion persistante des cordons postérieurs. Donc le tabes guérit *cliniquement* sans guérir anatomiquement ; donc les cordons postérieurs, restés altérés, ont été suppléés.

1. Dr Bernard. *De l'aphasie et de ses diverses formes*, p. 84. Paris, Lib. du *Progrès médical*, 1885.

« Ces faits prouvent que, par la suppléance, non seulement les centres et leurs conducteurs survivants peuvent remplacer ceux qui ont été détruits, mais qu'encore la fonction de ces survivants peut s'accroître dans de fortes proportions et que les conductions qui se faisaient normalement par les organes détruits peuvent arriver à se faire par des organes absolument étrangers à l'exercice normal et physiologique de cette fonction. »

Les faits de ce genre ont été le point de départ du traitement de Frenkel dans l'ataxie, traitement où le rôle du pouvoir personnel se montre bien avec des caractères d'organisation progressive et de tendance à l'extension. « On analyse soigneusement, dit M. Grasset, à qui j'emprunte ces renseignements, les troubles d'incoordination de chaque tabétique, puis on s'efforce de lui faire corriger cette incoordination par la concentration sur l'acte de sa volonté et de son attention. Le malade réapprend à faire lentement, aussi régulièrement que possible et d'une façon réfléchie, les mouvements qu'il ne sait plus faire ou qu'il fait mal. « On est obligé, dit Hirschberg, de lui enseigner comment il faut s'y prendre pour s'asseoir, pour se lever, pour se tourner... »

« Évidemment, par l'action cérébrale voulue, on crée ou on met en action un nouveau système de coordination spéciale, chez le tabétique dont la coordination spinale est détruite ou altérée. En somme, comme je le disais dans le travail cité plus haut (1897), « la méthode de Frenkel revient à une *rééducation de la moelle par le cerveau.* »

« On arrive à refaire avec son cerveau les mouve-

ments perdus ; même, quand le progrès est suffisant, le cerveau qui a tout fait et tout conduit jusque-là peut arriver à s'abstenir au moins par moments ; la suppléance médullaire s'est reconstituée et le tabétique peut recommencer à marcher et à agir automatiquement, sans y penser chaque fois[1]. » C'est dire que l'on retrouve dans les faits de ce genre l'évolution complète de la volonté depuis l'impuissance anarchique primitive jusqu'à l'automatisme coordonné de la fin en passant par la volonté et le pouvoir personnel, qui garde d'ailleurs son influence.

En certains cas, enfin, nous voyons la volonté se restaurer elle-même en s'exerçant. Le pouvoir personnel se reforme et reprend peu à peu possession d'une partie au moins de son influence perdue, non point en voulant directement cette reprise, mais simplement en se fortifiant par l'exercice, ce qui rapproche ce phénomène de ceux dont je parlerai tout à l'heure et où la synthèse volontaire est obtenue par l'excitation de l'esprit, non par des associations nouvelles et des moyens détournés. M. Pierre Janet a amélioré ainsi l'état d'une malade à idées fixes, suggestible, aboulique, incapable d'attention, agitée et violente dans ses attaques, mais, dans l'intervalle, impuissante à agir. « Elle est depuis fort longtemps incapable de rien faire. Elle est comme un enfant sans décision et sans résistance, n'agissant un peu que sous l'impulsion continuelle des personnes qui l'entourent, et souvent même incapable malgré ses

1. J. Grasset, *Les maladies de l'orientation et de l'équilibre*, 280-282.

efforts de leur obéir. » Son état s'est amélioré par le travail mental, considéré et employé comme « une gymnastique qui accroît par l'exercice la puissance de synthèse mentale, seule capable de s'opposer efficacement à la suggestibilité et aux idées fixes. » L'expérience dut être continuée très longtemps et offrit de grandes difficultés. « D'un côté, dit M. Janet, j'usais de toutes les ressources de la suggestion, qui reprenait ici son rôle, pour contraindre la malade à faire ces travaux ; de l'autre le mari de Justine, qui était un homme fort intelligent et dévoué à cette pauvre femme, a mis une grande patience et une grande habileté à exécuter cette singulière ordonnance médicale.

« Nous avons pu obtenir ainsi d'abord quelques minutes d'attention consciente sans accident, nous avons pu amener la malade à expliquer quelques lignes, à faire une addition, etc. Puis le travail put être prolongé une demi-heure, une heure par jour sans inconvénients. Des anciens souvenirs qui semblaient effacés réapparaissaient tout d'un coup et facilitaient la besogne ; après quelques jours d'efforts infructueux, Justine découvrait tout d'un coup qu'elle savait faire une multiplication. De petites compositions littéraires purent être faites et les leçons, grande merveille, pouvaient être récitées à l'état de veille. » Enfin, plus tard, Justine a acquis quelque instruction, elle peut faire des comptes, déchiffrer quelques morceaux de piano, et « le fait vraiment intéressant, c'est que la plupart des symptômes de l'aboulie se sont profondément modifiés ». L'activité physique et intellectuelle est en grande

partie rétablie ; la malade travaille continuellement dans sa maison, se rend utile et, dans les heures consacrées au travail cérébral, cherche à résoudre des problèmes d'intérêt, tandis qu'autrefois elle ne pouvait pas comprendre trois lignes d'un journal. Les doutes ont disparu, la mémoire est normale et les anesthésies ne peuvent plus être constatées que très rarement. Le champ visuel se rétrécit encore un peu sous l'influence de l'attention, mais beaucoup moins qu'autrefois, et la diplopie n'existe plus. La malade s'aperçoit bien de tous ces changements et s'étonne de se rendre compte des choses qu'elle ne comprenait plus depuis bien des années, elle se sent plus capable d'affection et, de toutes façons, plus heureuse[1]. » Et ce fait montre quelle quantité et quelle variété de phénomènes se rattachaient à la volonté plus ou moins étroitement et disparaissaient, s'affaiblissaient ou se reproduisaient avec elle et sous son influence.

§ 10. — *L'excitation du moi et de ses éléments.*

Avec les moyens détournés qui permettent de rendre ou de donner à la volonté son pouvoir par la

1. Pierre Janet, *Histoire d'une idée fixe* in *Névroses et idées fixes*, t. I, p. 197-198. Voir un autre cas au tome II, p. 33-34. On trouvera aussi au tome I une étude très approfondie sur un cas d'aboulie et d'idées fixes. M. Janet y examine minutieusement une malade et tire de ses observations des idées intéressantes sur le caractère de nouveauté de la synthèse volontaire, sur l'étendue du rôle de la volonté dans la vie mentale.

recherche, la découverte et l'emploi de l'intermédiaire efficace nous pouvons utiliser aussi d'autres moyens qui exaltent plus directement la volonté, soit momentanément, soit d'une manière durable et augmentent sa puissance en excitant la personnalité ou certains de ses éléments par des moyens parfois moraux et parfois plus spécialement physiologiques, ou encore par l'inhibition de certains éléments (idées ou tendances) qui s'opposent à notre activité.

Les uns et les autres peuvent arriver à augmenter considérablement notre prise sur nous-mêmes, ou, du moins, dans certains cas, nous rendre capables d'un effort particulier que nous désirons faire sans pouvoir y parvenir.

Les secours que nous devons recevoir en pareil cas, nous pouvons les trouver en nous-même ou les recevoir des autres, et, en ce cas, il est parfois possible de les provoquer volontairement. On y doit avoir assez souvent recours. Il est assez ordinaire de chercher à s'entraîner en se représentant vivement les conséquences d'une action, en s'excitant de son mieux, en tachant de faire revivre en soi les idées et les sentiments appropriés à l'acte qu'on veut accomplir, et aussi en s'exhortant, en se parlant de son devoir et de sa dignité. La prière est encore, au point de vue psychologique, un moyen de suggestion personnelle qui peut être efficace pour certaines personnes ; elle peut déterminer une excitation spéciale de leur moi, ou de quelques-uns de leurs sentiments, et en même temps distraire l'esprit, inhiber les activités opposées. Pour d'autres un juron sera le coup de fouet qui stimule et décide le départ. Les

discours, les exhortations, les sermons que l'on recherche ou que l'on subit peuvent agir de façon analogue et augmenter notre force. On peut l'augmenter aussi, en recherchant, selon ce qu'on veut faire, la compagnie de telles ou telles personnes, en entrant dans une église ou dans un théâtre. On peut s'exciter à la vengeance en cherchant la vue de son ennemi, s'exciter à des actes de haine en contemplant le bonheur des autres de façon à ce qu'il vous blesse et vous exaspère, s'entraîner par l'exemple d'autrui et se déterminer au travail en fréquentant des gens qui travaillent. Évidemment de tels moyens ne sont pas toujours bien sûrs ; il arrive, surtout aux personnes nerveuses et un peu inquiètes, d'éprouver une vive réaction lorsqu'elles espéraient un entraînement imitatif et de se laisser entraîner lorsqu'elles comptaient sur une réaction. La vue de la joie d'autrui peut désarmer une rancune au lieu de l'exaspérer et la fréquentation de gens qui aiment une distraction peut vous en dégoûter à jamais. En pareille matière, on a beau être avisé on n'est jamais bien certain à l'avance du résultat qu'on poursuit.

Ces procédés, qui peuvent être instinctifs ou très volontairement employés ou même utilisés par hasard, diffèrent de ceux que nous avons étudiés déjà par des caractères aisés à déterminer. Il ne s'agit plus précisément ici de découvrir un intermédiaire efficace, d'effectuer de nouvelles associations, mais simplement de rendre efficaces des associations existant déjà, de renforcer un sentiment assez fort, de faire passer la velléité à l'état de volonté, non point par des

substitutions de phénomènes, mais en donnant une force plus grande au désir, et aussi en inhibant les désirs opposés qui entravent sa manifestation. Au reste les deux catégories de procédés se mêlent et se combinent souvent, et parfois elles paraissent se confondre. Renforcer un désir c'est peut-être, généralement, lui en adjoindre un autre. Et en certains cas, comme dans la suggestion hypnotique qui aurait pu être indiquée ici, aussi bien que dans le paragraphe précédent, il est parfois difficile d'analyser avec rigueur le phénomène produit et de voir s'il se produit une simple excitation avec les inhibitions corrélatives ou un éveil de désirs nouveaux.

Ce double phénomène d'association systématique et d'inhibition que nous retrouvons partout dans l'esprit est aussi bien net dans les faits qui nous occupent. Il s'agit évidemment de déterminer l'association systématique du désir et de l'acte. Mais il s'agit aussi d'inhiber les tendances, les idées, les impressions qui y font obstacle. Cela, du reste, n'offre pas de difficulté spéciale.

§ 11. — *Moyens physiologiques.*

On peut renforcer un sentiment, et déterminer un acte aussi bien par des excitants physiologiques que par des excitants moraux. D'une manière générale tout ce qui fortifie l'organisme peut devenir une condition favorable à l'exercice de la volonté et à son développement. Ce résultat d'ailleurs n'a rien de fatal et d'absolument régulier. Il est au contraire des

gens qui se possèdent mieux quand l'imminence du mal vient les forcer à réfléchir et leur montre le danger immédiat de n'être pas maîtres d'eux-mêmes, et qui redeviennent impulsifs ou se laissent aller à leurs instincts s'ils se portent bien.

Mais outre ces relations générales qu'ils n'est pas toujours possible de diriger heureusement et de faire tourner à bien, il existe des moyens plus spéciaux et plus prompts pour agir sur notre volonté. Un excitant quelconque, un bon repas, un verre de vin, une faible dose d'eau-de-vie, de quinquina, une cigarette, parfois simplement une marche à l'air pur, par un temps frais et beau, même un geste, une interjection peuvent faciliter certains actes. On entend souvent parler des assassins qui boivent pour s'entraîner au crime. Tolstoï prétend qu'une cigarette est très efficace pour décider un fumeur à un acte qu'il blâme mais qu'il désire accomplir sans en avoir le courage. On peut employer les excitants dans des intentions plus louables ou, du moins, plus indifférentes, s'en servir pour accomplir un acte de courage qui effraye un peu ou inquiète à l'avance, ou bien une corvée quelconque, désagréable, mais à laquelle on désire pourtant ne pas se soustraire. On peut s'en servir pour combattre la lâcheté, la timidité, le respect comme pour se débarrasser de son sens moral. « Au moment d'entrer en scène, dit M. Hartenberg, la plupart des artistes ont un geste familier qui leur sert de point d'appui à la volonté et d'auxiliaire pour se dominer et se contenir. Ainsi M. Paul Mounet crispe nerveusement les doigts et Mme Bartet tend une jambe en arrière, en appuyant sur elle de toutes ses forces.

D'autres prononcent une phrase intérieure, interjection d'encouragement où le mot de Cambronne éclate quelquefois[1]. » Plusieurs malades, chez qui domine la crainte de la rougeur, boivent pour l'arrêter et la cacher. « Cinq de nos sujets, sur huit hommes, disent PITRES et RÉGIS, se livraient à la boisson dans ce but... cela leur donne plus d'assurance, leur permet d'affronter les regards, de parler et d'agir comme tout le monde... l'un d'eux, s'étant aperçu à vingt et un ans que quand il avait bu il avait du toupet comme les autres, se mit à boire de temps en temps de l'alcool et de l'absinthe, comme préservatif de sa rougeur. Et comme il avait remarqué que l'excitant mettait environ vingt minutes à faire son œuvre, il avait soin de boire une petite demi-heure avant d'accomplir les actes qui coûtaient le plus à sa timidité. A ce moment, un peu étourdi, il aurait parlé, joué la comédie, bravé le monde entier[2]. »

Si nous analysons un peu le fait de l'excitation de la volonté par des moyens physiques, nous arriverons à une conclusion assez singulière et qui contredit jusqu'à un certain point le fait apparent de l'augmentation du pouvoir personnel. Il est assez connu que l'alcool, ni même le vin ne peuvent être sérieusement recommandés comme un moyen régulier d'éducation du vouloir. D'abord ce n'est qu'à faible dose qu'ils peuvent augmenter convenablement l'activité. Et cela même est contesté. « L'attention ou la

1. HARTENBERG. *Les timides et la timidité*. Paris, Alcan, 1901, 244-245.
2. Cité par HARTENBERG. Même ouvrage, 238-239.

volonté dit M. Charles Richet, c'est l'homme même : c'est le *moi*, qui, étant en pleine possession des ressources dont il dispose, les prend où il veut, quand il veut, pour en faire tel usage qu'il lui plaît. Or dans l'ivresse, même au début, la volonté et l'attention ont disparu. Il n'y a plus que l'imagination et la mémoire, qui, abandonnées à elles-mêmes, sans règles et sans guides, produisent les effets les plus inattendus[1]. » Il se pourrait que le premier effet du vin, même s'il doit produire presque immédiatement une dépression, fût une excitation cependant, conformément à une loi bien connue. Mais ce qu'on peut conclure aussi, c'est qu'il faut se méfier de l'action des excitants et y regarder d'un peu près.

On voit alors, à mon avis, que l'accroissement, l'excitation du pouvoir personnel, est aussi, en réalité, par un autre côté, un affaiblissement du pouvoir personnel. Il y a une sorte de scission de ce pouvoir. Dans bien des cas, nous sommes en lutte avec nous-même. L'homme qui boit pour commettre une indélicatesse avec plus d'entrain peut exalter son désir et se déterminer à l'acte, mais le pouvoir qu'il acquiert en ce sens est compensé d'un autre côté. Ce qui le retenait, c'était bien aussi son moi, son pouvoir personnel. Ses sentiments d'honnêteté, ses scrupules ne lui appartenaient pas beaucoup moins que les désirs qui le poussaient à n'en pas tenir compte. Leur activité, l'inhibition qu'ils exerçaient sur les mauvais désirs et l'activité malfaisante étaient aussi contrôlées,

1. Ch. Richet. *L'homme et l'intelligence* III. Les poisons de l'intelligence, p. 94.

et voulues par le moi, elles avaient été souvent déjà sans doute encouragées et soutenues par lui. Sans doute même il regardait comme une des marques les plus sûres de son pouvoir ce *veto* exercé contre les tendances qu'il blâmait et qu'il regrettait peut-être de trouver en lui. Aujourd'hui, sous l'influence de circonstances particulières, le moi est un peu désorganisé, divisé, il se laisse orienter dans le sens de l'impulsion passionnelle, mais ne peut toutefois échapper à lui-même, à ses propres sentiments. Alors il fait appel à des forces extérieures, l'alcool augmentera peut-être le désir du moment, mais il diminuera le contrôle, et il est bien possible que là s'exerce sa plus grande influence. De la sorte, le moi est obligé de se diviser pour agir, de renoncer à une partie de son pouvoir pour rendre efficace la velléité et peut-être, en somme, de se diminuer notablement pour s'exercer maintenant dans le sens désiré.

Mais ceci est, dans une certaine mesure, indépendant du caractère de moralité et d'immoralité des deux actes. Celui qui arriverait, en s'excitant artificiellement, à s'entraîner à une action louable et désintéressée dont il aura plus tard à supporter les conséquences se trouverait exactement dans le même cas. Lui aussi devrait renoncer à toute une partie de son empire sur lui-même. Il ne pourrait plus régler, comme il le voudrait, la satisfaction de ses désirs, et deviendrait la victime de sa bonne action. Le contrôle exercé jusqu'ici par des sentiments égoïstes va se trouver affaibli ou ruiné, le moi sera peut-être désorganisé dans une assez large mesure et le pouvoir personnel définitivement affaibli, pour être remplacé

par une certaine incohérence des tendances et des désirs. Il n'est pas douteux que beaucoup de bonnes actions qu'on loue fort ne sont accomplies ainsi que par un défaut de contrôle. Si l'on en pouvait mesurer facilement les conséquences, souvent elles ne se feraient pas. La réflexion qui rend prudent rend parfois aussi moins généreux. Si ce n'est pas un verre de vin qui détermine l'acte, ce peut être une impulsion soudaine, l'envahissement de la conscience par un brusque sentiment qu'inspire la vue d'une infortune ou un malheur personnel.

Au reste ce cas est moins à espérer peut-être que le cas inverse n'est à craindre. C'est que la possession de soi est une chose que nous regardons comme morale et que bien souvent les appétits que déchaîne la surprise du sentiment ou l'excitation artificielle, les tendances élémentaires automatiques qui sont ainsi délivrées, ne sont rien moins que recommandables. Seulement rien n'est absolu en ceci. Parfois le premier mouvement, le mouvement spontané vaut mieux que le mouvement réfléchi et soigneusement pesé, parfois c'est le contraire. On trouve l'influence de ce double fait dans des proverbes exprimant des opinions généralement répandues. On aime la spontanéité, on oppose la générosité naturelle à la mesquinerie du calcul, les gens réfléchis paraissent égoïstes et froids, d'autre part on recommande la possession de soi, la prudence, le sang-froid. Tout cela se contredit un peu et généralement on s'y débrouille d'autant moins bien que l'on se fait de singulières illusions sur les mobiles des actes d'autrui et même sur leur nature, sur leur valeur réelle, sur leurs conséquences lointaines aussi.

En suivant la série de ces faits, on arriverait à des conséquences générales. Peut-être toute action, volontaire ou non, est-elle, en tant que spécialisation, un appauvrissement du moi et du pouvoir personnel, car elle ne se produit qu'en exerçant autour d'elle une série d'inhibitions. Le moi s'appauvrit virtuellement quand il se réalise d'une façon ou d'une autre. Mais c'est à la morale à examiner cette question et à en débattre les conséquences. Il n'y a pas lieu d'y insister dans une étude psychologique de la volonté.

§ 12. — *L'éducation de la volonté.*

Faire l'éducation de sa volonté, développer son pouvoir personnel ou lui rendre l'influence que la maladie, le chagrin, de mauvaises habitudes lui ont fait perdre c'est évidemment un des buts les plus importants de l'homme. Les remarques qui précèdent indiquent quelques-uns des faits que l'on peut utiliser pour l'atteindre. Il faut les combiner, les choisir aussi, car il en est de dangereux et dont l'efficacité passagère se fait payer bien cher par une fâcheuse dépression. Ce ne sont pas seulement les excitants physiques, comme le vin, dont il faut se méfier. Certains excitants psychologiques ne valent guère mieux.

Faire l'éducation de notre volonté, c'est nous apprendre à disposer de toutes nos facultés, c'est les rendre solidaires les unes des autres et surtout de l'ensemble de notre personnalité en faisant d'elles de véritables « fonctions » variant en harmonie avec les différents états du moi. Inconsciemment ou consciemment, par instinct ou par volonté, chacun entre-

prend plus ou moins cette tâche sur soi-même et chacun aussi l'entreprend plus ou moins sur les autres et tend à former dans une certaine mesure leur personnalité. Il ne saurait en être autrement dans notre vie sociale où les individus, solidaires les uns des autres, sont en somme des éléments d'un même ensemble. Mais les résultats sont très différents selon les méthodes employées et surtout selon les esprits qui s'en servent. Chez les uns où des désirs sans cesse changeants ne cessent d'orienter la personnalité en des sens différents, l'unification reste rudimentaire et avorte misérablement. Elle aboutit chez tel autre qui, déjà naturellement unifié, s'applique avec persévérance à soumettre à son pouvoir personnel toutes les énergies de son moi. Les différents caractères des hommes, considérés par rapport à l'unification des phénomènes, les caractéristiques psychologiques qui distinguent les unifiés des équilibrés, les maîtres d'eux-mêmes, des impulsifs, les incohérents des émiettés, peuvent à un certain point de vue être considérés comme autant de réponses, de valeur très différente, faites au problème de l'éducation de la volonté, en prenant le mot éducation dans un sens très large[1].

1. Je n'ai pas à donner ici des conseils pour arriver à un bon résultat, pour trouver l'intermédiaire efficace ou l'excitation reconstituante. Mais des auteurs contemporains ont écrit sur ces questions des travaux qu'on pourra lire avec plaisir et avec profit. Je rappelle d'abord l'intéressant ouvrage déjà cité, de M. le Dr Lévy, sur l'éducation rationnelle de la volonté et son emploi thérapeutique. Il y insiste sur l'auto-suggestion et l'utilisation indirecte de l'influence de l'idée. Je signalerai aussi le livre de M. Malapert, plus théorique : *Les éléments du caractère et leurs lois de combinaison*. Paris, Alcan, 1897 (Partie III, chap. II : La création du caractère par la volonté). M. Maurice de

D'un type à l'autre le domaine de la volonté ne change pas moins que sa forme. Le pouvoir personnel,

FLEURY, en exposant avec beaucoup de netteté et de verve le traitement de la paresse, dans son *Introduction à la médecine de l'esprit* (Paris, Alcan, 1897), appuie principalement sur les moyens physiques de remédier à la faiblesse de la volonté. On verra dans son livre l'efficacité des frictions au gant de crin, des injections de sérum, du régime alimentaire et de la régularité dans le travail. M. Jules PAYOT, au contraire, dans l'*Éducation de la Volonté*, étudie surtout les moyens moraux qu'oubliait trop sans doute M. M. DE FLEURY et à son tour il néglige peut-être avec excès les ressources que peut fournir l'hygiène et la thérapeutique, malgré son chapitre sur l'hygiène corporelle. On trouvera dans son ouvrage une très intéressante étude sur les moyens de développer et de fortifier le pouvoir personnel, de favoriser les sentiments favorables et de les susciter au besoin, d'enrayer au contraire et de supprimer indirectement les sentiments défavorables à l'œuvre de maîtrise de soi. M. PAYOT ne craint pas d'aller jusqu'à nous proposer le mensonge pour combattre la passion. « La passion forte empêche l'éveil de l'esprit critique, mais si le *dénigrement volontaire* de l'objet de la passion est possible, la passion est en danger de périr... Ce qui est possible lorsqu'on a à opposer à des sophismes des vérités, est possible dans des cas même qui paraissent plus difficiles : lorsqu'il s'agit ou bien d'opposer à des sophismes de véritables mensonges volontaires, ou, ce qui est plus fort, lorsqu'il faut opposer à une vérité qui contrarie l'œuvre de maîtrise de soi, un réseau de mensonges utiles » (p. 83). Et voici encore un cas où le triomphe est, à certains égards, une défaite, car l'unification du moi par le mensonge qu'on se fait à soi-même a toujours quelque chose de précaire et de radicalement insuffisant, mais on se heurte constamment à ces sortes de contradictions.

Ce qu'on peut remarquer encore c'est que la méthode de M. Payot suppose une personnalité déjà bien formée, un pouvoir personnel très développé. On en jugera aisément par le programme de « réflexion méditative » qui nous est proposé et qu'on nous conseille d'appliquer :

« 1° Lorsqu'un sentiment favorable passe en la conscience, l'empêcher de la traverser rapidement, fixer sur lui l'attention, l'obliger à aller éveiller les idées et les sentiments qu'il peut éveiller. En d'autres termes, l'obliger à proliférer, à donner tout ce qu'il peut donner ;

des incohérents aux maîtres d'eux-mêmes, ne s'étend pas moins qu'il ne se fortifie. Chez les unifiés il se résout presque en une sorte de systématisation spontanée, quasi-automatique de toutes les fonctions mentales. Nous sommes au point où le pouvoir personnel tend à disparaître par suite d'un excès de perfection. Mais cet état ne pourrait se réaliser dans sa plénitude que si l'être, le milieu social et le milieu cosmique lui-même étaient absolument harmonisés. Alors le

« 2° Lorsqu'un sentiment nous manque, refuse de s'éveiller, examiner avec quelle idée ou quel groupe d'idées il peut avoir quelques liens ; fixer l'attention sur ces idées, les maintenir fortement en la conscience et attendre que par le jeu naturel de l'association le sentiment s'éveille ;

« 3° Lorsqu'un sentiment défavorable à notre œuvre fait irruption en la conscience, refuser de lui accorder l'attention, tâcher de n'y point penser, et en quelque sorte le faire périr d'inanition ;

« 4° Lorsqu'un sentiment défavorable a grandi et s'impose à l'attention sans que nous puissions la lui refuser, faire porter un travail de critique malveillante sur toutes les idées dont ce sentiment dépend et sur l'objet même de ce sentiment ;

« 5° Porter sur les circonstances extérieures de la vie un regard pénétrant, allant jusqu'aux moindres détails, de façon à utiliser intelligemment toutes les ressources et à éviter tous les dangers. »

Tout cela est bien vu, ingénieux, juste. Seulement il faut une volonté remarquablement organisée déjà pour appliquer sur soi-même ce programme d'éducation. Mais on ne doit pas voir précisément en cela une objection. Il est bien clair qu'un peu de volonté est nécessaire pour agir sur la volonté, et chaque volonté peut appliquer le programme selon ses forces et réaliser peut-être ainsi quelques progrès. Sans doute aussi y aurait-il intérêt à combiner la méthode de M. de Fleury avec celle de M. Payot, et aussi avec celle de M. Lévy et celle de M. Pierre Janet, dont j'ai parlé tout à l'heure. Mais on ne peut s'empêcher de revenir toujours à ceci : pour apprendre à vouloir, il faut vouloir, disons mieux : pour apprendre à vouloir beaucoup et bien, il faut tout d'abord vouloir un peu et passablement.

« pouvoir personnel » ne rencontrerait aucun obstacle, rien ne s'opposerait à lui ni dans l'esprit, ni dans l'organisme, ni dans la société, ni dans le monde, parce que rien nulle part ne s'opposerait aux désirs de l'individu en harmonie avec la vie générale de la société et de l'univers et que l'individu lui-même ne pourrait, par définition, rien désirer qui ne fût d'accord avec cette vie. Au reste, l'existence d'un tel état d'harmonie est peut-être contradictoire en soi, et en tout cas elle n'est pas réalisée ni sur le point de l'être. La question du domaine du pouvoir personnel continuera donc à se poser. Nous avons vu comment ce domaine est très variable selon les individus, et par quels procédés il peut s'agrandir sans cesse. Nous pourrions faire une étude aussi longue et qui serait la contrepartie de celle que nous venons de faire sur la façon dont il recule et s'amoindrit. Ce recul n'est pas beaucoup moins naturel que le progrès. De même que le progrès s'effectue généralement de l'enfance à l'âge adulte, de même on peut remarquer un certain déclin de l'âge adulte à la mort. Ce déclin peut parfois, à certains égards, être compensé par de nouveaux progrès et même plus que compensé dans les cas les plus favorables, mais il se manifeste toujours au moins sur quelques points. Il est de règle que ni les membres, ni les souvenirs, ni les idées n'obéissent plus à la volonté à quatre-vingts ans comme ils faisaient à trente-cinq. L'action directe sur le monde extérieur et la société vont souvent aussi en s'affaiblissant.

Mais dans le cours même de la vie, on peut remarquer, en dehors des effets normaux de l'âge, bien des dégradations et des reculs plus ou moins importants

du pouvoir personnel. La vie indépendante des éléments psychiques tend toujours à reparaître sur quelque point. L'habitude, si utile à la constitution de la volonté, est cépendant aussi le grand écueil du pouvoir personnel qui suppose, pour agir efficacement, une souplesse constante ou une harmonie presque parfaite. Constamment nous laissons se développer en nous des sentiments que nous ne pourrons plus réprimer quand nous le voudrons, nous prenons des habitudes de pensée qui s'imposeront toujours à nous par la suite et vicieront plus ou moins nos idées, nous nous laissons aller à des actes qui se répètent régulièrement et finissent par constituer un besoin « plus fort que nous ». Toujours l'élément psychique, désir, idée, système de désirs et d'actes, tend à devenir indépendant, à vivre pour lui, s'il n'est encadré, surveillé dans et par un ensemble de tendances bien systématisée toujours actif.

CHAPITRE X

LA VOLONTÉ AU POINT DE VUE PHYSIOLOGIQUE

§ 1.

Nous avons étudié la volonté jusqu'ici comme un fait concret et complexe que nous connaissons à la fois par notre sens intime et par l'observation extérieure des autres hommes, sans nous préoccuper du moyen de connaissance. Il nous faut maintenant changer de point de vue et nous préoccuper un peu des conditions ou des éléments organiques de la volonté. Nous les avons toujours supposés et notre étude est restée, dans son ensemble, objective, mais nous devons les considérer en eux-mêmes, pour mieux préciser notre conception générale de la volonté.

Il doit être bien entendu que, lorsque nous parlons d'une volition nous ne prétendons pas du tout désigner par là un fait psychique pur, supposé indépendant ou détaché de toute manifestation physiologique. Il est assez généralement admis aujourd'hui et pour d'assez bonnes raisons que tout phénomène psychologique correspond à un ensemble donné de faits physiologiques. Une goutte de pluie me tombe sur la main, j'éprouve une perception et je l'interprète, je regarde le sol ou le ciel pour vérifier mon interprétation, puis

j'ouvre mon parapluie. De l'excitation produite par la goutte d'eau au mouvement que je fais pour me préserver de la pluie, il y a une suite ininterrompue de phénomènes physiologiques, que, çà et là, des phénomènes de conscience accompagnent. Cette apparition de la conscience paraît se produire quand l'excitation arrive aux centres nerveux, les irrite et les traverse, et exige, autant qu'on peut en juger, un certain nombre de conditions sur lesquelles je n'ai pas à insister.

Le phénomène psychique ne peut donc se séparer que très arbitrairement de l'ensemble de phénomènes physiologiques auxquels il correspond. Il serait plus juste de dire qu'il comprend ces phénomènes, que ces phénomènes en sont des éléments, que la partie de phénomène perçue par la conscience n'est qu'un côté du fait total comme le sont le phénomène tactile, le phénomène visuel, le fait olfactif même et le fait auditif que nous percevrions si nous pouvions avoir la perception tactile des faits cérébraux, les voir, les sentir et les entendre. Nous en restituons par des indications fondées sur l'expérience et l'observation l'apparence visuelle grossière et nous sommes portés à considérer comme des réalités séparées les phénomènes que nous connaissons par des voies différentes. Un des progrès de la science est de nous donner une notion concrète plus exacte des faits, et de nous apprendre à considérer comme des éléments d'un même ensemble les faits perçus par le sens intime et les faits physiologiques observables par les sens, ou qui pourraient l'être dans certaines conditions. C'est ainsi qu'un progrès très analogue

a permis de synthétiser étroitement la chaleur et le mouvement, le son et les vibrations des corps[1].

A quels phénomènes physiologiques correspond la volonté? On la rattache généralement aux réflexes, dont on la considère comme une forme spéciale, la forme la plus compliquée. Les récentes idées adoptées en ces dernières années à la suite des travaux de Golgi et de Ramon y Cajal[2], et la théorie du neurone ont un peu compliqué le schéma de l'action réflexe, mais en somme, n'ont pas essentiellement modifié les idées qu'on pouvait se faire sur les rapports du réflexe et de la volonté.

C'est surtout la volonté motrice que l'on peut considérer comme une complication d'actions réflexes, mais toute la volonté n'aboutit pas, au moins directement et principalement à des mouvements. Une volition peut déterminer simplement l'apparition d'un ensemble d'idées. Si des mouvements s'y adjoignent, puisqu'il paraît assez vraisemblable que nos états psychiques sont toujours associés à quelques mouvements, ils n'ont pas un rôle prépondérant dans le phénomène. Il faut donc entendre le réflexe, pour y ramener la volonté, dans un sens très large. Encore resterait-t-il la question de l'automatisme de certains centres considéré comme distinct du réflexe dans son fonctionnement. On peut donner comme exemples des manifestations de cet automatisme les

1. Cette question soulève des difficultés philosophiques que je ne puis ni résoudre, ni même indiquer ici. Je l'ai examinée plus longement dans mon *Activité mentale*.

2. Quelques unes de leurs conclusions ont été dernièrement combattues.

modifications de la respiration déterminées par des changements, dans la composition chimique du sang, et il peut aussi servir peut-être de type à certaines actions volontaires. De sorte que s'il est légitime de rattacher jusqu'à un certain point la volonté aux actions réflexes, de faire ressortir les analogies profondes de ces phénomènes et de mettre en relief les rapports qui les unissent, il convient cependant de faire aussi quelques réserves à ce sujet.

§ 2.

On considère plusieurs systèmes de neurones dans la constitution des divers centres nerveux. Au plus bas degré sont les centres de la moelle épinière, qui sont surtout le siège de l'activité réflexe, puis viennent les centres supérieurs situés dans l'encéphale, et qui comprennent les tubercules quadrijumeaux, les couches optiques, les corps striés, etc., et aussi l'écorce grise du cervelet. Les actions réflexes s'y compliquent, leur fonctionnement paraît s'accompagner de quelque conscience et prend, en tous cas, une grande importance dans la vie psychique et surtout dans ses formes automatiques. Au-dessus se trouvent les systèmes de neurones de l'écorce cérébrale. Ici encore nous retrouvons des formes automatiques de la vie psychologique, des réflexes psychiques, des actes intelligents et conscients. Mais ces neurones sont aussi le siège des actes plus élevés encore à certains égards, de la réflexion, de la volonté, des fonctions les plus compliquées de l'esprit.

Faut-il admettre un groupe spécial de neurones,

un centre particulier pour ces dernières fonctions? C'est l'opinion de M. Grasset[1]. Cependant il se défend de vouloir par là chercher « le siège anatomique de l'âme », et il reconnaît que sa conception « n'a pas une base précise en anatomie topographique ». Il affirme simplement qu' « il y a, dans le psychisme humain, des fonctions supérieures et des fonctions inférieures : à ces fonctions différentes doivent correspondre des neurones divers ou des fonctions diverses des mêmes neurones ». Et ces derniers mots me semblent permettre de supposer que les différences du psychisme supérieur et du psychisme automatique pourraient tenir simplement non pas à des localisations anatomiques distinctes et fixes, mais à un fonctionnement différent des mêmes centres, à des associations plus ou moins compliquées et surtout plus ou moins fréquentes, plus ou moins habituelles, plus ou moins faciles, ce qui concorderait peut-être mieux avec les résultats de l'analyse psychologique — sans qu'il y ait d'ailleurs des raisons suffisantes pour adopter définitivement l'une ou l'autre hypothèse, car toutes deux seraient conciliables avec ces résultats. Quoi qu'il en soit sur ce point, la distinction, au point de vue psychologique, du psychisme automatique conscient et de l'acte volontaire n'en est pas moins très réelle — sans être toujours très nette — et j'ai tâché déjà de montrer les rapports et les oppositions de ces deux formes de l'activité mentale.

1. Voir Grasset, *Anatomie clinique des centres nerveux* (Paris, J.-B. Baillière, 2e éd., 1902) et *Les maladies de l'orientation et de l'équilibre.*

§ 3.

Si nous reprenons notre exemple de tout à l'heure : le fait d'ouvrir volontairement son parapluie après avoir senti une goutte d'eau sur la main et vérifié la réalité de la pluie, nous voyons que les trois phases de l'acte de volonté : la délibération, la décision, l'exécution s'y retrouvent aisément. La délibération commence avec l'impulsion à se préserver de la pluie et comprend la vérification, la décision s'effectue lors de la synthèse des impressions et des incitations motrices, l'exécution comprend les actions nerveuses et musculaires qui constituent et surtout celles qui préparent l'acte.

On voit que, pour un acte volontaire insignifiant, un nombre considérable d'éléments nerveux sont mis en activité. Les divers centres de l'écorce cérébrale interviennent pour délibérer, pour apprécier les perceptions, pour en préparer d'autres, les centres subalternes interviennent aussi soit pour diriger les mouvements destinés à la vérification des impressions, soit pour recevoir les perceptions recherchées. Toutes les perceptions et les diverses idées qui les préparent ou les suivent sont également accompagnées de faits de mouvements (mouvements de la main, de la tête, des yeux, etc.). La synthèse de la décision intéresse donc un grand nombre d'éléments nerveux qui va s'augmenter encore par l'exécution. L'écorce cérébrale, les ganglions de la base du cerveau, le cervelet, la moelle épinière y prennent part et les muscles y interviennent pareillement puis-

que les impressions qu'ils envoient aux centres nerveux constituent le sentiment d'effort qui tient une si grande place dans notre perception subjective de l'acte volontaire et sur lequel d'ailleurs les savants ne sont pas encore absolument d'accord. La simple représentation des mots par lesquels nous apprécions intérieurement les motifs des actes que nous nous proposons d'accomplir implique vraisemblablement déjà — pour un simple élément d'un des éléments de l'acte volontaire — la mise en activité du centre du langage parlé, localisé dans le pied de la troisième circonvolution frontale gauche [1], peut-être du centre auditif des mots dans la première temporale ou du centre visuel des mots dans le pli courbe, d'un centre d'association, des noyaux du facial, du spinal et de l'hypoglosse, des nerfs moteurs des lèvres, de la langue et du larynx, pour peu qu'on ait le type moteur, ou d'autres éléments si l'on présente le type auditif ou visuel, etc. On entrevoit par là quelle immense quantité d'actes élémentaires sont synthétisés dans l'acte de volonté le plus insignifiant — en dehors même de l'intervention hypothétique d'un centre spécial du psychisme supérieur et de la volonté. Chacune des images et des idées qui sont évoquées dans la délibération, chacun des sentiments qui entrent en action pour diriger l'activité, chacune aussi des images et des idées et chacun des sentiments qui entrent dans la décision et tous ceux qui la suivent et constituent au moins un commencement

1. Si l'on considère comme exacte la localisation que les travaux de Broca et de ses successeurs ont fait admettre et qui a été récemment encore discutée.

d'exécution impliquent aussi des activités semblables des éléments nerveux, et même, dans une certaine mesure, des muscles et des changements plus ou moins perceptibles dans la circulation, la respiration, la digestion, etc., et les conditionnent ou sont, jusqu'à un certain point, conditionnés par eux. Un acte de volonté renferme aussi une innombrable quantité de petites impulsions ou de petits arrêts, que l'activité des centres supérieurs provoque ou inhibe l'activité des centres inférieurs, ou qu'elle soit sollicitée ou bien contrariée par elle. Et il est essentiellement, à notre point de vue, considéré par côté physiologique, une synthèse non habituelle, constituant une sorte d'innovation dans laquelle le caractère de nouveauté peut prendre des valeurs très différentes depuis les actes de volonté quasi-automatiques, jusqu'à ceux qui tranchent le plus sur la routine habituelle et l'activité suggérée ou imitatrice, des activités d'une immense quantité d'éléments nerveux appartenant aux neurones des divers systèmes, et s'accompagnent de phénomènes somatiques se rattachant aux diverses fonctions de l'organisme (activité musculaire, circulation, respiration, etc.).

Tous ces phénomènes n'ont évidemment pas la même importance dans l'acte de volition. Il en est dont le rôle est insignifiant, où rien ne caractérise spécialement l'acte de volition ; on les retrouverait aussi bien dans l'activité automatique ou suggérée. Ce qui caractérise surtout l'acte de volition, c'est, comme l'analyse psychologique nous l'a montré le caractère de nouveauté de la synthèse par où la volonté s'oppose à l'automatisme, et le caractère de

personnalité de la synthèse par où elle s'oppose à l'activité suggérée. Et ces deux caractères semblent désigner comme important spécialement à la manifestation de l'acte de volonté les centres de l'écorce cérébrale où l'activité est plus compliquée, et prend des formes moins régulières, moins identiquement répétées que dans les centres de l'automatisme, ou des actions réflexes, que dans la moelle ou les ganglions de la base du cerveau.

On voit à quelle large réalité physiologique correspond le fait psychique de la volonté et quelle quantité de faits somatiques elle implique qui lui sont propres ou qui caractérisent aussi d'autres formes de l'activité. Je n'ai pas cru devoir généralement exprimer en termes physiologiques mes analyses psychologiques. Souvent cette expression resterait hypothétique ou même ne serait qu'une simple traduction qui aurait parfois l'inconvénient de faire illusion sur les sources et sur la précision de nos connaissances. Mais il reste acquis que chaque fois que nous parlons d'une volition il s'agit non pas d'un acte psychique supposé indépendant de l'organisme, mais d'un acte psychique qui est comme tous les faits psychologiques un complexus de faits physiologiques, et dont nous pouvons connaître, d'une manière générale, et jusqu'à un certain point les éléments constituants[1].

1. On trouvera des renseignements sur la base physique de la volonté dans les traités d'anatomie et de physiologie. Voir aussi : Herzen, *Physiologie de la volonté*. Paris, Germer-Baillière, 1874 ; Mandsley, *Physiologie de l'esprit*, chapitre VII ; Ribot, *Les maladies de la volonté*, etc.

CHAPITRE XI

LA VOLONTÉ ET LES PHÉNOMÈNES SOCIAUX

§ 1.

La physiologie sert fort utilement l'étude de la volonté en nous montrant quelles en sont les conditions, en nous laissant entrevoir au moins de quels phénomènes biologiques elle est la synthèse. Ces phénomènes biologiques eux-mêmes sont des synthèses de phénomènes physico-chimiques, où s'appliquent rigoureusement les lois de la mathématique. Si nous pouvons déjà projeter quelques clartés sur les profondeurs qui s'ouvrent ainsi sous la psychologie, nous ne pouvons guère y descendre bien loin, La physiologie de la volonté est assez bien esquissée déjà, la physico-chimie peut s'entrevoir vaguement, quant à la mécanique des atomes qui vient au-dessous d'elle et la soutient, on en devine confusément l'existence. Il y aurait intérêt à reprendre par l'autre côté la hiérarchie des sciences, et à regarder au-dessus de la psychologie. La volonté qui est une synthèse par rapport au fait biologique est un élément par rapport au fait social. Elle est, avec l'invention, un des points

de départ des nouveaux groupements des activités humaines, elle ouvre de nouvelles directions, elle transforme peu à peu la société et le monde. Son action s'ajoute à celle de l'invention. J'ai insisté continuellement sur la ressemblance de ces deux faits qui, à certains égards, se confondent, et sont un même événement considéré à divers points de vue, dans des relations différentes avec l'ensemble de l'esprit. Au point de vue social, ils se complètent. L'invention d'une idée quelconque ne serait rien, socialement parlant, sans la volonté de l'exprimer et de la réaliser. Cette seconde volonté — si l'invention en est déjà une première — ce n'est pas toujours l'inventeur qui l'a, c'est un autre homme qui sait appliquer son invention, inventer à son tour en la corrigeant pour la rendre pratique, et enfin la réaliser, l'incarner dans les faits, la faire vivre. Au point de vue social l'inventeur intellectuel n'a parfois qu'une velléité maladroite, c'est l'inventeur pratique qui veut réellement, qui trouve l'intermédiaire efficace, qui augmente vraiment le pouvoir de l'humanité soit sur l'homme (inventions se rapportant à l'éducation, au gouvernement), soit sur le monde extérieur (inventions industrielles)[1]. La volonté de l'individu est ainsi un élément très important de la vie sociale et de ses transformations.

Mais il me suffit d'indiquer cela, et je m'occuperai à un autre point de vue des phénomènes sociaux.

1. On trouvera des théories et des considérations fort intéressantes sur le rôle de l'invention dans la vie sociale dans les ouvrages de Tarde.

Mon but est surtout l'étude psychologique de la volonté, et il me semble que cette étude s'éclairera singulièrement par l'examen rapide des phénomènes sociaux, qui correspondent au fait psychologique de la volition, qui sont à l'ensemble social ce que la volonté est à l'esprit individuel. La sociologie nous offre cette précieuse ressource que les éléments, ici, nous sont bien plus connus que les éléments psychiques et biologiques. Ce sont les hommes, et nous pouvons les observer dans l'exercice de leurs fonctions, bien plus aisément que des cellules nerveuses. Aussi l'examen des faits sociaux est-il excellent, je crois, pour nous faire comprendre, par de profondes analogies, la nature intime des phénomènes psychologiques dont les éléments sont parfois difficiles à discerner. Bien entendu, je me bornerai à peu près à parler des faits qui peuvent servir à la psychologie de la volonté, et à les examiner de ce point de vue.

§ 2. — *L'activité automatique et l'activité volontaire dans la vie de la société.*

Dans la société comme dans l'individu nous trouvons la distinction de l'activité réflexe ou automatique et de l'activité volontaire. Si nous considérons une nation passablement unifiée, par exemple la nation française, nous remarquerons tout d'abord que bien des phénomènes sociaux qui se passent en elle ne l'intéressent pas directement tout entière et qu'elle n'intervient pas non plus tout entière, même par ses représentants, dans le cours ordinaire des choses, pour

les favoriser ou les empêcher. D'innombrables quantités d'achats et de ventes, par exemple, n'intéressent guère que les individus qui les font ou leurs familles, et se règlent généralement entre eux seuls. D'autres intéressent des groupes sociaux plus considérables, par exemple les achats de terrains faits par une société pour établir un chemin de fer, les achats de vin effectués pour une grande société coopérative. Des groupes sociaux plus importants encore ont une existence aussi indépendante, ils vivent et agissent, dans une mesure considérable, sans que l'ensemble de la société, sans que l'état qui la représente ait à s'en mêler activement.

Toutes ces activités individuelles ou sociales, mais appartenant à des groupes sociaux secondaires, peuvent être comparées aux nombreux phénomènes nerveux qui se produisent continuellement dans l'organisme et servent à l'accomplissement de nos fonctions physiologiques, ou même de nos fonctions psychologiques inférieures. Au-dessus d'elles nous en trouvons d'autres qui se rapprochent des phénomènes de l'automatisme psychologique proprement dit. Ce sont les fonctions administratives, les grands rouages administratifs ; le service des postes, par exemple intéresse à peu près la société entière, il est sous la direction de l'État, il est fait par ses agents. Toutefois, il ne donne pas très souvent lieu à des actes de volonté nationale proprement dite. Cela n'arrive que dans certaines conditions générales qui sont les analogues des conditions de la volonté psychologique. On peut en dire autant de toutes les grandes administrations.

Cela ne veut pas dire — il faut prévenir les confusions — que les administrations soient forcément vouées à la routine. Assurément la routine y tient une place exagérée, mais enfin des initiatives, des inventions et des volitions s'y manifestent aussi. Je veux seulement dire ici que ces initiatives et ces volitions sont individuelles ou bien ne témoignent que de l'activité d'un groupe social, non d'une société entière. Elles ne sont pas l'expression d'une volonté nationale. Si un directeur des octrois introduit une modification heureuse dans son service, ce n'est pas là une initiative sociale proprement dite, émanant de l'ensemble de la société.

Au contraire nous avons un véritable acte de volonté sociale quand la société entière ou ceux qui la représentent (à condition qu'ils soient suivis) prennent une décision et la font exécuter. Une déclaration officielle de guerre est un acte de volonté sociale qui va changer naturellement la vie de la société entière et ses rapports avec la société voisine. Mais il n'est pas nécessaire pour qu'un fait soit un acte de volonté sociale qu'il intéresse directement d'autres nations que celle qui veut. Comme l'individu peut « vouloir » sans remuer visiblement, par exemple vouloir évoquer un souvenir, ou se corriger d'un défaut, de même une société peut « vouloir », sans inquiéter ses voisins, améliorer ses finances ou préparer un nouveau régime de l'exploitation des chemins de fer. Une loi organisant une caisse de retraites pour les ouvriers n'est pas moins qu'une déclaration de guerre un acte de la volonté nationale. Il en est de même pour tout ce qui est fait

par la société entière ou ses représentants et qui rompt l'automatisme ordinaire, les habitudes établies. La volonté sociale comme la volonté individuelle est essentiellement une innovation.

Remarquons toutefois que la volonté se retrouve à tous les étages des groupes sociaux. Au lieu d'étudier une volonté nationale, nous pourrions étudier, par exemple, la volonté dans une compagnie du gaz ou dans une société coopérative. Et quelques-uns des phénomènes qui nous paraissaient fragmentaires, par rapport à la société en général, seraient considérés ici comme généraux. Telles sont, par exemple, certaines décisions du directeur, des assemblées générales des actionnaires, du conseil d'administration, qui sont bien la volonté de la compagnie ou de la société, comme une loi est une volonté de la nation. Si nous considérons la nation, la compagnie industrielle et la société coopérative ne sont plus que des éléments d'un ensemble qui les dépasse et leur activité n'est qu'une activité partielle et subordonnée. Pour ne pas compliquer inutilement, je m'en tiendrai à l'examen de la volonté générale d'une société, de la volonté nationale (nous verrons les réserves que comporte d'ailleurs ce mot).

§ 3. — *Les conditions de la volonté.*

Les conditions de la volonté nationale sont les mêmes que celles de la volonté individuelle, je veux dire l'impuissance et le conflit des automatismes, sa fin est aussi la même, elle tend à créer un automatisme supérieur.

Il arrive très souvent que les groupes sociaux secondaires sont impuissants à réaliser une amélioration qui s'impose. Je ne dis pas que cela ne leur soit essentiel, et qu'il ne puisse en être autrement, mais, en fait, nous voyons constamment, surtout lorsqu'il s'agit de faire une innovation et une innovation importante qu'on fait appel à la volonté nationale. Cet appel est même souvent obligatoire dans notre organisation. Il est des innovations qu'un particulier, ou même un groupe social secondaire, une société, une commune ne peuvent faire qu'avec ce minimum d'intervention de la volonté générale qui s'appelle l'approbation de l'État. Mais il arrive aussi que l'impuissance naturelle n'est pas moindre que l'impuissance légale. Les subventions, les conseils, les encouragements divers de la conscience nationale peuvent aider à naître et à vivre des entreprises utiles à l'ensemble de la nation et qui, sans eux, ne pourraient se produire, ni prospérer. Un grand nombre de lois n'ont d'autre but que de remédier ainsi à des insuffisances de l'automatisme. Quelquefois au reste elles y remédient d'une manière très peu efficace, et il n'est pas bien rare que le remède soit pire que le mal, mais, pour le moment, ceci importe peu. Et, ici aussi, l'analogie se poursuit entre la psychologie et la sociologie, car la volonté individuelle aussi supplée parfois bien mal à l'insuffisance de l'automatisme et cause des maux plus graves que ceux qu'elle prétend guérir. Si, par exemple, on trouve que le commerce libre du blé ne donne pas à l'agriculteur une rémunération suffisante, un acte de volonté frappera d'un droit les blés étrangers importés pour lui faire concurrence.

Expédient ruineux peut-être, mais dont il nous suffit ici de voir le sens. Et si les travailleurs ne savent pas ou ne peuvent pas mettre assez d'argent de côté pour assurer le repos de leur vieillesse, un acte de la volonté nationale peut intervenir encore pour compenser ce défaut de l'organisation naturelle et arranger les choses de manière qu'une retraite minima leur soit garantie soit par une épargne imposée, soit par des prélèvements sur ce qui revenait auparavant à d'autres. Il est trop évident que si les choses marchaient régulièrement, si les éléments sociaux accomplissaient spontanément leurs fonctions d'une manière satisfaisante, les lois deviendraient inutiles. Il n'est pas besoin de légiférer pour interdire à un citoyen de se jeter par la fenêtre.

Les conflits des divers éléments sociaux sont encore des conditions fréquentes de volitions distinctes. Le pouvoir exécutif le plus haut, et les Chambres ont souvent à intervenir par des voies diverses à propos des conflits entre ouvriers et patrons, entre administrateurs et administrés. Ceci d'ailleurs n'est qu'un cas particulier ou un aspect spécial de l'impuissance de l'automatisme. Et nous trouvons des phénomènes variés, d'importance très diverse qui nous font bien voir comment les conflits deviennent une condition de l'acte de volonté national.

Beaucoup de petits conflits ne donnent lieu à rien de semblable. Il suffit pour les résoudre de volitions sociales très fragmentaires, très « élémentaires ». Un grand nombre de ces conflits s'apaise par entente directe entre deux individus en lutte, beaucoup d'autres sont apaisés par des conseils de parents ou

d'amis, d'autres par l'intervention d'un commissaire de police, d'un juge de paix, d'un sous-préfet. Puis, en remontant la série, les choses se compliquent et le mal va toujours s'aggravant, se répandant, exigeant des interventions sociales de plus en plus élevées, nécessitant, dans l'ordre judiciaire par exemple l'intervention d'un tribunal de première instance, d'une cour d'appel, de la cour de cassation; dans l'ordre administratif, d'un conseil de préfecture et du conseil d'État. Souvent la conscience sociale s'émeut à l'occasion de ces conflits, ce qui fait que le conflit s'aggrave et se propage, deux camps opposés se forment dans le public, et pour peu qu'ils se passionnent et que le conflit primitif ne puisse être aisément résolu par le fonctionnement régulier des rouages sociaux, il va falloir que la volonté nationale intervienne. Nous avons vu, en ces dernières années, comment le jugement d'un conseil de guerre, (reconnu depuis pour une erreur judiciaire, mais la signification sociale du fait serait la même s'il avait été justement et régulièrement rendu) et le conflit qui s'en est suivi ont mis successivement en activité tous les rouages de l'ordre judiciaire, provoqué dans le public, dans la presse, dans les Chambres, des discussions passionnées, exercé quelque influence sur les élections législatives, causé la chute de plusieurs cabinets, décidé le vote de plusieurs lois, failli amener des troubles très graves, c'est-à-dire intéressé au plus haut point la personnalité sociale et déterminé plusieurs actes de la volonté nationale.

Comme la volonté individuelle encore, la volonté

nationale ne s'oppose à l'automatisme et ne le brise que pour préparer un automatisme supérieur. Comme la volonté individuelle, d'ailleurs, elle se sert de l'automatisme, de certains automatismes pour en briser certains autres, elle s'appuie sur des organes sociaux incarnant certains désirs généraux pour détruire ou modifier certaines habitudes. La volonté nationale s'appuie par exemple sur l'armée pour réprimer une insurrection, ou sur certaines influences populaires pour intimider la magistrature comme l'esprit individuel s'appuie sur son désir d'économiser pour retenir son goût pour les voyages. Elle brise généralement quelques habitudes, car une nouvelle loi met en vigueur des pratiques différentes de la routine précédente, puisque sans cela il n'aurait pas été utile de le faire, et souvent d'ailleurs elle modifie les lois déjà établies[1]. Qu'il s'agisse d'une loi nouvelle, ou d'un ordre du chef suprême, l'acte de la volonté na-

1. C'est quelquefois, il est vrai, quand elle modifie des lois établies, mais tombées en désuétude qu'elle modifie le moins la routine. Mais il est à remarquer aussi que l'acte de volonté nationale est ici à son minimum d'importance, en général, et que la rupture de l'habitude n'est pas aussi nulle qu'elle peut le paraître d'abord. Une loi, par exemple, qui supprime le repos obligatoire du dimanche, en abrogeant une vieille loi inobservée, mais toujours existante, modifie en quelque chose les idées et les sentiments du public, elle est un signe des opinions du gouvernement, elle inquiète ou rassure les uns et les autres. Cela est d'autant plus marqué qu'elle donne lieu à plus de discussions, c'est-à-dire qu'elle est davantage un véritable acte de volonté. Et nous avons vu aussi comment les anciennes habitudes peuvent reparaître, par un nouvel acte de volonté, en contradiction avec le précédent, sous l'inspiration d'idées et de sentiments assez différents de ceux qui les maintenaient jadis.

tionale rompt toujours quelque routine et trouble l'automatisme social.

En même temps il prépare un automatisme nouveau. Si une loi est bien faite, en harmonie avec les besoins de le nation, suffisamment d'accord avec les désirs et les idées de la majorité ou d'une minorité influente, — c'est-à-dire si elle est réellement nationale (ce qui peut être à quelques égards un signe d'infériorité) elle va, une fois promulguée, fonder une coutume nouvelle, elle sera automatiquement obéie, spontanément appliquée par l'action de ce qu'on peut appeler les centres sociaux secondaires (tribunaux, préfets, employés des contributions directes ou indirectes, etc.). Même une volonté de Napoléon déchaînant une guerre nouvelle a pour fin d'abord une sorte d'habitude de la guerre, d'organisation des armées, des services accessoires, etc., et ensuite elle tend forcément vers un état de paix où doit s'organiser — sur des bases plus larges ou plus étroites, selon le sort de la guerre — une routine sociale plus ou moins analogue à celle qui existait avant elle et qu'elle a rompue.

§ 4. — *Analyse de l'acte de volonté sociale. Ses trois phases.*

Comme dans l'acte de volonté individuel, nous distinguerons trois phases dans l'acte social et ces trois phases sont les mêmes : la délibération, la décision et l'exécution, nous y retrouverons les mêmes caractères fondamentaux : l'association systématique et l'inhibition.

Une fois la volition préparée et rendue inévitable par l'insuffisance ou le conflit des automatismes, la délibération commence bientôt, et selon les circonstances elle sera, comme dans l'individu, plus ou mois longue. L'urgence, l'unanimité la font écourter. La division des éléments sociaux et leur indépendance la prolongent. Si la nation entière était représentée par un chef absolu, qui déciderait tout par lui-même, l'acte social se réduirait, à certains égards, à un acte individuel (non pour sa portée, cependant). Mais il n'est guère de tyran qui ne prenne conseil, ne s'informe, ne délibère. Ainsi les différents désirs sociaux sont plus ou moins bien représentés ici. A plus forte raison dans une assemblée nombreuse où divers partis s'opposent. Avant le vote de la loi, la « délibération » met ces désirs aux prises. Et chacun s'efforce de l'emporter, chacun fait intervenir tout le cortège des raisons et des désirs secondaires qui l'appuie, exactement comme dans la délibération individuelle. C'est dire que divers systèmes opposés luttent entre eux, en se groupant, au moins de temps en temps, de façon à former deux groupes directement opposés et tendent, chacun de son côté, à systématiser dans leur sens propre l'activité générale, en inhibant l'activité des systèmes opposés.

Puis la décision arrive. Dans le cas où la délibération est faite par une assemblée, elle est généralement fixée par un vote. La motion qui réunit le plus de voix est adoptée. La volonté nationale s'est prononcée, son orientation est fixée. Toutes les idées. tous les désirs contraires à celui qui l'emporte, sont

théoriquement, comme s'ils n'étaient pas. Les partis vaincus, si le vote les condamne, n'ont pas, ou ne sont pas censés avoir plus d'importance, en ce moment, que s'ils n'étaient pas du tout représentés à l'assemblée. Quand bien même la majorité ne serait que d'une voix, la décision est prise, et, en certains cas, elle est irrévocable, comme dans une âme partagée et irrésolue qui vient de prendre une résolution sur laquelle elle ne pourra revenir.

Reste maintenant l'exécution. Elle est, encore ici, la pierre de touche de la valeur de la décision. Une loi, une résolution quelconque est toujours suivie, ou doit l'être normalement, d'un ensemble de faits qui en sont le complément, l'application, qui s'harmonisent avec elle. Inversement, des actes qui s'accomplissaient auparavant en toute liberté ou qui étaient commandés, sont interdits maintenant, empêchés partout de se produire et doivent être réprimés. Association systématique et inhibition systématique, nous retrouvons partout ces deux grands aspects de la vie mentale.

Mais en bien des cas les défauts de l'exécution viennent nous faire voir que la volonté sociale, comme la volonté individuelle peut n'être qu'une impuissante velléité. Le « je veux » social ne suffit pas plus à rendre efficace la volonté sociale que le « je veux » individuel à faire aboutir la volonté de l'individu. Il est sans doute une force par lui-même, mais s'il ne s'appuie pas sur une solide base d'habitudes et de désirs, il reste forcément impuissant. Un peuple n'obéit à une loi gênante que s'il est au moins quelque peu convaincu de son utilité ou de

sa justice, s'il la désire, ou si l'autorité qui la lui impose jouit d'un prestige tout à fait exceptionnel et l'a soigneusement entraîné à l'obéissance. Encore y a-t-il des lois que le tyran le plus absolu ne pourrait avoir la force de faire exécuter. D'une manière générale le désaccord n'est pas très considérable, quand il existe, entre la loi et les désirs. Alors la loi est obéie, respectée, au moins dans une assez grande proportion, et en apparence. Mais si la volonté heurte trop les automatismes et les désirs, il arrive que l'exécution de la volonté nationale, ou soi-disant telle, rencontre de sérieux obstacles. Les partis vaincus reprennent courage, et essayent parfois avec succès de l'entraver. La loi demeure alors lettre morte, et parfois, au bout de quelque temps un nouvel acte de volonté déterminé par une réaction des désirs qu'elle a froissés et des partis qui la représentent, vient la supprimer. Nous voyons clairement encore en tout ceci le rôle de l'association systématique et de l'inhibition.

§ 5. — *Le jeu des éléments indépendants.*

Comme dans la volonté individuelle, le jeu des éléments garde ici une certaine indépendance, bien plus considérable que dans l'automatisme où il est réduit à son minimum. Il est de règle qu'un parlement ne soit pas discipliné comme un administration, et l'on ne peut guère se représenter un état organisé où le parlement serait unanime, voterait sans discussion tout ce qui lui serait proposé, tandis que chaque fonctionnaire resterait libre d'agir

à sa guise et serait une sorte de se seigneur indépendant. Cela donne à peu près la différence de la volonté et de l'automatisme. D'ailleurs montrer que la volonté a pour condition l'impuissance et les conflits des activités automatiques et spontanées c'est dire clairement qu'elle implique une certaine indépendance des éléments sociaux et des éléments psychiques. C'est ce que confirment les délibérations qui résultent de cette indépendance relative et souvent aussi les imperfections et les troubles de l'exécution. Quant à la décision, le fait seul qu'elle écarte les éléments hostiles et qu'elle unit des éléments dans une synthèse nouvelle indique bien qu'ils avaient, jusque-là, au moins quelque indépendance à certains égards.

§ 6. — *Caprice et volonté sociale. Le moi social et la société.*

Comme la volonté va du caprice à l'automatisme en passant par le pouvoir personnel, la volonté sociale va de l'anarchie à la solidarité parfaite et spontanée en passant par la centralisation du pouvoir et la constitution d'un état tout-puissant et gouverné selon des principes fixes (monarchie absolue ou république autoritaire). Le règne des caprices nous est donné en équivalent par un pays troublé et morcelé, où nulle loi générale n'est obéie, où la sécurité est faible, mais surtout et bien plutôt par un pays centralisé où la direction varie continuellement, où les partis se remplacent au pouvoir avec rapidité sans avoir le temps d'ébaucher même une œuvre sérieuse,

si la forme du gouvernement est républicaine ou parlementaire ou si les révolutions sont fréquentes. Si la forme est monarchique, alors les caprices de la nation sont surtout ceux du monarque ou de ses conseillers, mais cette forme nous intéresse moins ici comme nous ramenant davantage à la psychologie purement individuelle.

Le pouvoir personnel nous offre d'autres analogies frappantes. Le rapport du « moi » conscient à la personnalité est semblable à celui de l'état à la nation. Il la représente plus ou moins bien. Nous avons vu la formation dans l'individu d'un moi qui se subordonne l'ensemble des tendances, des idées et des désirs, qui les contrôle, qui les accepte et les rejette, qui les favorise ou les empêche d'aboutir. De même on voit, à mesure qu'un pays se centralise, se former un État qui dirige plus ou moins sa vie économique, industrielle, intellectuelle, artistique, et surtout, naturellement, sa vie politique, qui favorise les tendances qui lui semblent bonnes et ignore, feint d'ignorer ou réprime plus ou moins les autres, L'État s'occupant d'une tendance littéraire ou industrielle pour l'encourager ou la combattre, c'est l'équivalent du moi portant son attention sur un désir ou sur une idée pour la développer ou l'enrayer. Le mécanisme est à peu près le même, des deux côtés nous voyons naître des séries d'associations systématiques. Ici, le fait de se placer dans les meilleures conditions, le rappel des idées et des impressions favorables, etc., là, les récompenses honorifiques, les pensions, les places, le découragement et parfois la répression de la critique, l'hostilité à l'égard des ten-

tatives discordantes. Les résultats aussi sont comparables et incertains. Le sentiment que le moi voudrait encourager n'a pas toujours assez de bases solides dans l'organisme physique et mental, il ne correspond pas à un désir bien intense, et de même la forme d'art que l'État encourage, l'industrie qu'il protège, ne répondent pas toujours aux besoins réels de la nation, elles peuvent végéter et mourir malgré son appui.

C'est que le moi conscient et directeur ne représente pas toujours bien la personnalité, comme le gouvernement, l'État ne représente pas toujours bien un pays. Il arrive que, dans un individu, un ensemble de désirs favorisés par les circonstances parvienne à s'emparer de la direction générale de la personnalité, à constituer le moi; l'individu ne se rend plus compte de sa vraie nature. Il est, au fond, ardent et passionné, par exemple, et il peut se croire régulier et froid. Il agit en conséquence, parce qu'il a été dressé ou s'est dressé lui-même. Puis des désirs violents s'élèvent à l'improviste en lui et le troublent, mais il ne leur reconnaît pas le droit de prendre part à la direction du moi, et alors des luttes terribles viennent l'angoisser. Il résiste, mais si les désirs sont trop forts le moi cède et se transforme il doit, pour vivre, se réorganiser, admettre, d'une façon ou d'une autre, hypocritement ou avec franchise, les passions qu'il n'a pu dompter et leur donner satisfaction.

Pareillement un roi absolu, un parlement même peuvent croire de bonne foi qu'ils représentent les croyances et les désirs d'une nation alors qu'ils se sont peu à peu profondément séparés d'elle. Si quel-

ques tendances nouvelles se manifestent ils les traitent en ennemies, les combattent, les répriment violemment, mais si ces tendances sont vraiment fortes, il vient un jour où la résistance devient impossible, il faut céder ou partir, et la réorganisation du moi social se fait comme celle du moi psychique par la reconnaissance plus ou moins franche des nouvelles tendances et leur représentation plus ou moins large dans le gouvernement.

§ 7. — *L'équivalent du pouvoir personnel dans les sociétés. Le pouvoir de l'État, ses limites, ses conquêtes.*

Quel que soit ce gouvernement, et de quelque façon qu'il soit composé, il est plus ou moins organisé, plus ou moins fort, plus ou moins influent, plus ou moins distinct de la nation même. Nous avons vu aussi que le pouvoir personnel de l'individu était plus ou moins fort et se distinguait plus ou moins de l'ensemble de l'esprit en se constituant à part comme une réalité séparée. La force du pouvoir personnel chez l'individu correspond à la puissance de l'État, comme l'indépendance des éléments y correspond à l'indépendance des groupes sociaux, sociétés diverses, communes, seigneuries, domaines.

Si l'histoire des individus nous montre parfois l'organisation progressive de la personnalité et l'accroissement du pouvoir personnel nous avons le pendant de cette évolution dans l'évolution historique du pouvoir royal en France par exemple, des premiers Capétiens à Louis XIV. Plus tard la Révo-

lution montre que ce pouvoir royal, et que le « moi » social, dont il était l'expression, ne représentaient pas réellement, d'une manière suffisante, les désirs et les idées de l'ensemble de la nation ; elle en a changé, élargi la nature. Actuellement l'idéal de quelques partis, assez distincts, d'ailleurs, comme celui des partisans de la coopération généralisée ou celui des anarchistes, serait de résoudre, par des moyens différents, le pouvoir de l'État en une sorte d'automatisme supérieur et systématique, où les éléments sociaux rempliraient normalement leur fonction sans coercition ni encouragement extérieur, où la perfection de l'action spontanée rendrait inutile la volition sociale, comme la perfection de l'automatisme psychologique rendrait inutile tout exercice de la volonté individuelle.

Comme la volonté, dans l'individu, a son domaine très variable selon les temps et les personnes, la volonté sociale aussi voit son influence bornée de façons très diverses. Il est toute une part de la vie sociale, — celle qui correspond à la vie organique — qui lui est normalement soustraite, dans laquelle elle intervient peu, au moins d'une manière directe. Son action est bornée encore par les limites de la patrie comme celle de la volonté par les limites de l'organisme, cependant elle peut, comme la volonté individuelle se faire plus ou moins sentir au dehors. L'analogie se poursuit très loin et nous la retrouverions jusque dans les moyens indirects employés par l'activité sociale pour atteindre ce qu'elle ne peut gouverner directement, ou pour étendre sa zone d'influence. La langue, les idées, les arts, les armées,

et la diplomatie sont des outils qui prolongent au dehors son influence et tendent à lui soumettre le monde, ou à l'harmoniser avec les autres forces de même nature. La volonté nationale comme la volonté individuelle, en se servant de celle-ci et aussi en la servant, tend vers une systématisation universelle.

C'est ainsi qu'elle étend au dehors sa zone d'influence. Au dedans elle a recours, comme la volonté individuelle, à des moyens indirects quand elle ne peut agir autrement. Nous avons un exemple intéressant de cette intervention indirecte de la volonté nationale dans la lutte contre l'alcoolisme qui se dessine de plus en plus chez nous. Un État ne peut guère plus empêcher directement ses administrés de boire trop que nous ne pouvons nous empêcher directement d'aimer les truffes ou de redouter l'ail. Mais il tâche d'arriver indirectement à son but. Il agit sur l'enseignement pour répandre la connaissance des dangers de l'alcoolisme, il répand des images anti-alcooliques, il peut empêcher la vente des alcools dans les établissements qui lui appartiennent, dans les casernes par exemple, il peut frapper de peines légales l'ivresse publique, encourager les sociétés privées qui agissent dans le même sens que lui, il peut faire hausser le prix de l'alcool en élevant des droits de circulation, il peut en rendre la vente plus difficile en soumettant à des conditions spéciales les marchands de vins et de liqueurs. On pourrait multiplier les exemples de cette action indirecte, tout à fait semblable à l'action indirecte que nous exerçons sur nos éléments psychiques, sur quelques-uns de nos sentiments ou de nos idées.

§ 6.

Pour examniner un peu en détail les analogies de la volonté sociale et de la volonté individuelle, il faudrait un volume aussi long que celui que je viens d'écrire. Je m'en tiendrai aux brèves indications qui précèdent. Si je ne me trompe elles suffisent à nous montrer que l'étude des faits sociaux, trop négligée peut-être par les psychologues, peut aussi bien que l'étude des faits biologiques nous aider à comprendre la psychologie. Les faits sociaux sont surtout excellents pour nous montrer comment une action d'ensemble résulte de l'activité de nombreux éléments et comment son unité est due à la systématisation de ces éléments. Il me semble que l'on voit plus aisément ce que c'est que notre volonté, quels sont ses rapports avec l'automatisme, quelle est sa complexité, d'où vient son influence, et pourquoi elle peut prend des formes très diverses, comment elle se rattache au moi et à la personnalité, en examinant, même sommairement, les faits sociaux qui en sont les analogues et remplissent, dans la vie sociale, la fonction qu'elle accomplit dans la vie psychique.

Sans doute il faut se garder des analogies forcées. Les éléments psychiques ne sont pas des individus aussi distincts et indépendants que les hommes ou même peut-être que les groupes sociaux secondaires, d'importance très diverse, qui en sont les véritables équivalents et leurs ressemblent très profondément, bien plus que je n'ai pu l'indiquer ici. Leurs activités présentent des différences sur les-

quelles je n'ai pas besoin d'insister. Il ne faudrait pas se laisser aller à trop personnifier les éléments psychiques, et surtout à méconnaître le caractère d'unité de la personne humaine, plus arrêté et plus précis que celui du groupe social quel qu'il soit. Les relations des éléments d'un groupe social avec ceux des autres groupes sociaux sont à bien des égards assez dissemblables de ceux des éléments psychiques d'un individu avec les autres individus ou leurs éléments psychiques. Mais les dissemblances ici sont bien visibles et recouvrent d'ailleurs de profondes ressemblances.

Inversement les faits psychologiques peuvent nous donner des idées plus nettes et plus justes des phénomènes sociaux, nous aider surtout à en comprendre les ensembles, car si nous pouvons mieux étudier les éléments de la société, nous étudions aussi plus aisément les ensembles psychologiques — ce qui revient à dire que l'individu est plus à la portée de notre observation que ses éléments ou que les composés dont il fait partie. Mais je ne voudrais pas dire non plus que la psychologie nous donne tout l'essentiel de la sociologie. Il y a eu naguère des discussions assez vives entre différentes sociologistes, sur le « nominaliste » et le « réalisme social ». Il se peut très bien que les lois sociales ne soient pas toutes explicables par la psychologie, comme le voudrait une sorte de « matérialisme » social analogue au matérialisme psychologique qui réduit la psychologie à la physiologie, mais cette question sort de notre sujet.

CONCLUSION

En résumant ce qui précède nous verrions que la volonté prête à peu près aux mêmes considérations que l'invention. Elle est essentiellement une synthèse, psychique nouvelle et active. Mais elle est toujours mêlée à l'automatisme et aussi à l'activité suggérée, comme l'invention est toujours mêlée à la routine et à l'imitation. Son rôle dans la vie mentale semble à la fois beaucoup plus et beaucoup moins considérable qu'on ne l'a cru. D'une part, en effet, les actes formels de volonté, les volitions réfléchies sont, sous leurs formes les plus caractéristiques, relativement rares dans la vie. Il est peut-être des gens heureux qui n'ont jamais eu à y recourir. On n'a pas toujours l'occasion ni les moyens d'être un héros cornélien. D'autre part, considérée dans ses formes les plus atténuées comme dans les plus décisives, on peut dire qu'elle se mêle à toute la vie mentale. De la volition réfléchie au caprice et à la velléité, les échelons sont nombreux. Toutes les formes d'activité qui y sont comprises interviennent assez souvent dans notre existence. Mais au-dessous la série se prolonge encore indéfiniment. Dans toutes les synthèses qui se forment en nous, c'est-à-dire dans tous nos états psychiques si variés, dans toutes les manifestations de notre vie, il y a quelque élément de nouveauté, et par suite quelque trace de volonté, si indiscernable soit-elle à nos yeux.

Ainsi compris le rôle de la volonté est de remédier aux insuffisances et aux conflits de l'automatisme en préparant un automatisme supérieur. Elle implique un certain désordre, elle-même ne s'effectue jamais d'une façon tout à fait régulière, elle suppose une certaine indépendance des éléments psychiques, et toutefois elle doit rétablir l'ordre, et régulariser le jeu des éléments. Elle constitue un de ces expédients si fréquents dans la nature humaine où un certain désordre est la condition d'un ordre supérieur, elle est une des applications de cette grande loi d'association systématique, de finalité interne, selon laquelle un esprit utilise d'une façon ou d'une autre, tant qu'il peut continuer à vivre, tout ce qui est en lui, même les défauts qui lui nuisent ou qui risquent de lui nuire et qu'il fait quelquefois tourner à bien. Si nous voulons considérer la volonté non plus seulement dans l'homme, mais dans le monde en général, nous voyons qu'elle est un des moyens par lesquels ce monde, agissant de toutes parts sur l'homme qui réagit sur lui, arrive à se transformer lui-même, ou plutôt à provoquer sa transformation sans le savoir et sans le vouloir. Car le rôle actif et vraiment important appartient ici à l'homme, sorte de ferment de systématisation et d'harmonie, système actif qui, en se transformant, transforme les choses autour de lui, non point par un développement continu et régulier mais par des séries multiples de crises plus ou moins fortes, plus ou moins nettes, qui à côté de ce qu'elles gardent d'automatique, nous montrent, à divers degrés de différenciation, autant d'actes volontaires.

APPENDICE

LA QUESTION DU LIBRE ARBITRE

Le lecteur a peut-être remarqué que, traitant de la volonté, je n'ai pas parlé du libre arbitre et du déterminisme. A aucun moment de mon étude cette question ne m'a paru s'imposer à moi. A vrai dire, j'ai postulé le déterminisme qui me paraît plus vraisemblable. Mais il y aurait bien peu de chose à changer à ce que je dis pour qu'un partisan des formes les plus soutenables de la théorie indéterministe pût s'en accommoder parfaitement.

Toutefois, la question du déterminisme a été jointe à celle de la volonté par une si longue habitude qu'il sera peut-être utile d'en dire quelques mots ici. Elle a donné lieu à tant d'erreurs qu'il y a sans doute quelque avantage à montrer combien elle doit être dégagée de certaines idées, de certaines conséquences auxquelles on s'est plu jadis à l'associer et comment elle doit être posée pour être posée avec précision

§ 1.

Le mot de liberté est susceptible de prendre bien des sens différents. Malheureusement ces sens ont été souvent confondus et brouillés. Trop de philosophes ont passé sans s'en apercevoir de l'un à l'autre, et attribué à la liberté entendue en un sens des vertus qu'elle n'avait qu'à la condition d'être autrement entendue. De ces méprises, de ces calembours incessants dérive toute une série d'opinions dont le rôle a été considérable en métaphysique.

Nous appelons liberté l'état de l'être qui peut agir selon sa nature, développer ses virtualités, satisfaire ses tendances sans être gêné par son milieu. Un rouage joue « librement » si quelque poussière, quelque ressort, quelque autre rouage ne l'arrête. De même un homme est « libre » de manger, s'il a de la nourriture à sa disposition, un bon estomac, de l'appétit, etc., il n'en est pas libre s'il n'a rien à manger, ou si on lui défend de manger sous peine de mort. Un électeur vote librement si son vote est l'expression de son opinion personnelle, il n'est pas dit voter librement s'il vote sous la menace ou par vénalité. Et d'une façon générale un homme est libre si ses actes expriment ses tendances, s'il peut réaliser ses idées, faire ce qu'il veut, agir conformément à sa nature psychologique et de façon à la réaliser le plus possible (car en un sens on agit toujours conformément à sa nature, même lorsqu'on lui résiste ou qu'on la réprime).

Cette liberté-là est très facile à entendre. Et nous

en comprenons assez aisément les conditions psychologiques et sociales. Nous trouverons par exemple moins de liberté non seulement à celui qui est gêné dans ses manifestations par son milieu, par sa race, par l'organisation sociale qu'il doit subir, mais aussi pour rester sur le terrain de la psychologie à celui dont les différents désirs se contrarient, s'ordonnent mal. Sans doute au premier moment le caprice peut sembler empreint d'un caractère particulier de liberté, mais c'est une liberté « élémentaire » qu'il nous montre, l'épanouissement, non de la personne, mais d'un de ses éléments, d'un désir pris entre mille. Au contraire la liberté réelle de l'individu est plutôt représentée par la possession de soi, par le pouvoir personnel fortement organisé. Celui-là est vraiment libre, — si tous ses désirs ne le sont pas toujours, — qui veut régulièrement et harmoniquement, qui utilise de son mieux ses facultés, qui agit de telle sorte que son acte soit, autant que possible, l'expression de sa personnalité tout entière, non d'un désir fugitif. La liberté ainsi comprise se confond ou au moins s'associe avec l'empire sur soi, avec la sagesse et avec la raison, en tant que cette raison est réalisée dans la pratique. L'homme réfléchi est plus libre que l'impulsif, celui qui sait se dominer est plus libre que celui qui est à la merci d'une suggestion ou d'une tentation.

La liberté est donc, en ce sens, une systématisation de l'individu, considéré en lui-même et dans le rapport de ses divers éléments, et considéré aussi dans ses rapports avec son milieu. La systématisation dans l'individu, c'est-à-dire l'harmonie des désirs entre

eux, des désirs et des idées, des désirs, des idées et des actes, c'est la liberté morale ; l'harmonie des désirs d'un individu, de ses tendances, de sa personnalité, avec les idées, les tendances, la personnalité des autres, c'est la liberté sociale ou tout au moins son fondement et l'une de ses conditions.

§ 2.

En ce sens on peut ici se demander si l'homme est libre, mais on voit vite qu'il ne saurait être fait une réponse unique à cette question. Chaque homme et plus ou moins libre. Personne ne l'est absolument, et il n'est personne qui ne le soit à quelque degré.

Personne ne l'est absolument puisque la liberté complète supposant la perfection reste contradictoire et, en tout cas, non réalisée. Aucun de nous ne réalise l'harmonie parfaite, chacun est plus ou moins l'esclave d'une passion dominante ou capable de se laisser aller, le cas échéant, à quelque impulsion irréfléchie. Et chacun est libre à quelque degré puisque l'équilibre, si imparfait qu'il soit, existe chez tous les hommes et que, s'il n'existait pas, ils n'existeraient pas non plus. Un fou même agit librement en certains cas, et peut dans une certaine mesure conformer ses actes à ses désirs et ses parole à ses croyances.

Mais la liberté varie avec chacun de nous. Il est des hommes relativement très libres, qui se possèdent et se dominent bien, il en est d'autres qui sont esclaves

de leurs passions et de leurs caprices, ou sont soumis à toutes les suggestions. La faiblesse du caractère, la maladie, l'influence des milieux, la vivacité de certains désirs sont autant de causes qui diminuent plus ou moins et très inégalement la liberté chez tous les hommes. Il n'en est pas deux qui soient également libres.

Ainsi l'étude de la liberté se ramènerait à celle du pouvoir personnel, tel que je l'ai étudié. Je n'ai donc pas à y insister. Tout ce qui fait la personnalité harmonique et forte la rend libre, lui permet de disposer de soi. Être « l'esclave de ses passions », cela signifie n'avoir pas une personnalité assez bien systématisée pour se subordonner ses propres éléments et en régler l'activité. C'est un manque de liberté. Être le maître de ses passions et de ses idées, c'est en subordonner l'activité à l'ensemble du moi (et à l'ensemble social, dont le moi est un élément, tel qu'il est représenté dans le moi) et ce qui doit s'appeler être libre. Dans cette liberté nous retrouvons le caractère fondamental que nous avions signalé au début de cette étude : l'acte libre est l'expression de la personnalité.

§ 3.

C'est pour cela que la liberté ainsi comprise est nécessaire à la responsabilité. Si je suis responsable d'un de mes actes, c'est parce que cet acte exprime ma nature. Plus il l'exprime d'une manière adéquate, plus je suis responsable, moins il l'exprime au contraire, et plus ma responsabilité diminue.

Cela est assez évident. Un acte commis dans un accès de folie engage au minimum la responsabilité de l'agent parce qu'il n'exprime pas sa nature psychologique essentielle, ou que tout au moins nous ne pouvons pas affirmer qu'il s'y rattache étroitement. Tel homme bon pourra commettre, dans un accès, des actes de méchanceté, tel homme chaste deviendra luxurieux. L'harmonie de l'esprit est détruite en ce cas là, remplacée par la domination accidentelle d'un élément qui était normalement subordonné et contenu. C'est de ce point de vue qu'il faut juger la responsabilité dans le rêve, dans le caprice, dans les actes déterminés par une impulsion que des circonstances spéciales rendent irrésistible. Sans doute la responsabilité de l'individu n'y devient pas nulle, car ses actes représentent bien toujours une partie de sa nature, mais elle y diminue parce qu'ils n'en représentent qu'une partie, et plus cette partie sera petite, plus la responsabilité sera affaiblie.

Elle est à son maximum, au contraire, lorsque l'acte est réfléchi, délibéré, accompli dans la plénitude de la force morale et physique, parce qu'alors il représente le mieux possible, non pas tel ou tel élément, telle ou telle passion, telle ou telle idée de la personne qui ne le commet, mais cette personne dans son ensemble.

Entre le maximum et le minimum de responsabilité s'échelonnent tous les degrés possibles, et l'on comprend que la détermination du degré de responsabilité soit une chose délicate et qui exige pour chaque cas de minutieuses études, on comprend aussi que l'on puisse parler de divers degrés de res-

ponsabilité, de responsabilité plus ou moins atténuée. Il ne faut pas demander en parlant de tel ou tel coupable — ou de tel ou tel héros — s'il est responsable ou non de ses actes, car tout le monde est responsable jusqu'à un certain point, et personne ne l'est absolument. Il faut demander et rechercher jusqu'à quel point il est responsable, et, c'est la même question, jusqu'à quel point il a été libre dans l'accomplissement de son acte[1].

§ 4.

La liberté ainsi comprise non seulement s'accorde avec un déterminisme rigoureux, mais même on doit affirmer qu'elle le suppose. Ce qui fait l'homme libre, en effet, est un rapport établi entre ses sentiments, ses idées, tout ce qui, en un mot, constitue sa personnalité et ses actes, au sens le plus large. Comme ses actes font aussi partie de sa personnalité, on peut dire que ce qui constitue la liberté, c'est un rapport entre les différents éléments du moi. Ce n'est pas un rapport quelconque, c'est un rapport d'harmonie et de finalité, un accord général des pensées, des sentiments et des actes qui tendent vers les mêmes fins ou vers des fins analogues. La liberté est essentiellement une question de finalité, elle est un nom de la finalité.

C'est dire aussi qu'elle est un nom du détermi-

1. Pour le développement de ces idées sur la responsabilité on peut voir mes études *La responsabilité, Revue philosophique*, 1893 et *La sanction, Revue philosophique*, 1894.

nisme, non pas d'un déterminisme quelconque, mais d'un déterminisme bien coordonné et réalisant une finalité parfaite dans la mesure du possible. La liberté est une forme du déterminisne, la forme où les activités des éléments s'enchaînent rigoureusement et s'enchaînent en même temps d'une manière harmonieuse. Un acte de volonté par lequel j'exprime mes sentiments les plus profonds et mes croyances les plus fortes réalise cette forme de déterminisme. Une impulsion à laquelle je cède par faiblesse et par irréflexion, par entraînement et par suggestion mais qui froisse en moi bien des sentiments et bien des idées et que j'aurais contenue si je n'avais pas été pris par surprise est tout aussi rigoureusement déterminée mais son déterminisme ne représente pas autant de finalité ni, pour la même raison, autant de liberté. La différence entre un acte libre et un acte qui n'est pas libre ne peut donc tenir à ce que l'un serait déterminé tandis que l'autre ne le serait pas, elle tient à ce que l'un est le produit d'un déterminisme systématisé et l'autre le produit d'un déterminisme non systématisé. C'est une question de finalité, non de causalité, ou du moins celle-ci n'a de valeur qu'en tant qu'elle implique celle-là.

Si le déterminisme de l'acte libre n'était pas rigoureux, il est aisé de voir que la liberté disparaîtrait. La liberté est mesurée, en effet, par le rapport de l'acte à la personnalité. L'acte libre doit être l'expression de cette personnalité. C'est dire qu'il doit être rigoureusement déterminé par elle, et si la rigueur de la détermination pouvait varier, le degré de la liberté varierait corrélativement, comme il varie avec

tout ce qui diminue, dans l'acte, le caractère qui en fait l'expression de la personnalité. Il est bien clair que si l'acte ne dérive pas rigoureusement de la nature de la personnalité, s'il peut varier sans que celle-ci varie, s'il peut rester le même tandis que celle-ci se modifie gravement, il n'exprime plus que faiblement cette personnalité, il n'est plus sa libre manifestation. Si dans les mêmes circonstances psychologiques plusieurs actes sont possibles, c'est que ni l'un ni l'autre ne sont le résultat parfaitement significatif de ces circonstances, ni l'un ni l'autre ne sont réellement l'acte, le produit vrai de la personnalité dont on les suppose émaner. Et alors celle-ci ne saurait les reconnaître comme les produits de sa libre activité et ne saurait en être tenue pour responsable. Si le méchant pouvait faire indifféremment le bien ou le mal, en quoi consisterait sa méchanceté? et comment son acte exprimerait-il réellement sa nature? Un méchant qui ferait le bien sans le vouloir n'en serait pas plus responsable qu'un homme bon ne serait responsable d'un accident qu'il aurait causé sans avoir pu le prévoir, il n'aurait pas été plus libre dans son acte. Sans doute un homme mauvais peut commettre parfois une bonne action, mais alors c'est qu'il n'est pas absolument mauvais et que son acte exprime une partie de sa personnalité, une tendance relativement faible en général ou en désaccord avec son acte. Et comme en ce cas l'acte ne représente point la personnalité entière, nous ne pouvons pas en faire remonter pleinement la responsabilité à toute cette personnalité, et nous ne dirons pas que toute cette personnalité, mais seulement quelques-uns de ses éléments méritent en

principe l'approbation et l'encouragement. Le jugement serait différent pour le même acte commis par une personne foncièrement bonne Ici le moi tout entier deviendrait responsable et mériterait les éloges, parce qu'il interviendrait plus efficacement tout entier pour déterminer l'acte.

On peut trouver, je le sais bien, que l'homme plus mauvais a plus de mérite à commettre une bonne action. Cela veut dire que nous sommes plus sûrs de la force de la tendance qui a directement déterminé cet acte, puisqu'elle a dû lutter contre d'autres et les vaincre. Le mérite de l'ensemble est d'avoir assez peu favorisé celles-ci pour les laisser, au moins momentanément, mettre en déroute. S'il n'y a pas eu une surprise, un entraînement irréfléchi et passager, alors l'ensemble peut bien avoir sa part de liberté et de responsabilité qui se mesurera encore par le déterminisme systématique, par la finalité selon lesquels l'acte a été déterminé par la synthèse volontaire d'une personnalité dont un certain nombre d'éléments valaient mieux qu'on ne le supposait, ou ont été transformés par de récentes circonstances.

Il semble donc que bien des difficultés s'évanouissent quand on considère ainsi les choses, et qu'on invoque la liberté, la responsabilité, le mérite et le démérite, le vice et la vertu, non au point de vue de la causalité pure, du détermisme et de l'indéterminisme, mais au point de vue de la finalité, au point de vue du déterminisme systématisé ou du déterminisme non systématisé. Je ne veux pas dire, certes, que ces difficultés disparaissent complètement, mais elles changent de terrain. Elles ne sont plus, à

proprement parler, des difficultés proprement scientifiques ou morales, mais plutôt des difficultés philosophiques ou métaphysiques. Il y a entre elles et les questions morales ou psychologiques à peu près le même rapport qu'entre les lois de la physique et de la chimie d'une part, et d'autre part, les théories philosophiques sur l'existence ou la non-existence du monde en général ou de la matière en particulier. Je ne méconnais pas l'intérêt des problèmes qui pouvaient être soulevés ainsi à propos du prédéterminisme, de la liberté et de la responsabilité, des notions dernières de la morale, mais je n'ai pas à les aborder en ce moment.

§ 5.

A côté de la notion de la liberté comme déterminisme systématisé, comme finalité rigoureuse, une autre notion s'est établie que l'on a souvent confondue avec elle, mais qui en diffère radicalement. C'est celle de la liberté conçue comme opposée au déterminisme en général. Ce que ses partisans considèrent comme une action libre, ce n'est plus une action qui exprime une personnalité, c'est une action considérée comme étant, au moins à certains égards et dans une certaine mesure, indépendante de ses conditions, comme pouvant être ou n'être pas, comme se produisant sans cause déterminante, psychique ou physiologique.

On comprend assez aisément comment ce sens s'est rattaché au précédent. Par définition, l'acte

libre, celui qui exprime une personnalité doit être indépendant de certaines causes, il doit résister à certaines influences. Pour que je puisse être dit agir librement il faut que ma personnalité ne se laisse pas dominer par une de mes passions ou par les suggestions de mon entourage, qu'elle ne soit pas déterminée à agir par une contrainte matérielle en une pression morale. Il faut pour qu'un acte soit libre qu'il ne soit déterminé principalement pas rien autre que par la nature de la personnalité qui le commet, qu'il exprime surtout cette nature et non une autre nature, qu'il ne soit pas rendu nécessaire par d'autres conditions que par l'ensemble de conditions qui constitue la nature de l'agent. De là on passe à l'idée que l'acte libre doit échapper à tout conditionnement rigoureux et ne doit être complètement déterminé par rien. On arrive ainsi à cette idée étrange que l'acte d'une personnalité peut être, dans quelque mesure, indépendant de cette personnalité et de ses éléments, des conditions psychiques qu'elle unit, et que même cette indépendance est nécessaire à la liberté de l'acte et à la responsabilité de la personne. Celle-ci serait responsable parce que l'acte est dans une certaine mesure indépendant d'elle, qu'il aurait pu être tout différent, et que, par conséquent, il n'exprime pas sa nature. Elle en serait responsable parce que, en somme, elle ne le produit pas.

On a ainsi confondu et amalgamé l'indéterminisme et la liberté. On a, par exemple, opposé au déterminisme la possession de soi et la réflexion, comme si la possession de soi et la réflexion ne pouvaient être aussi rigoureusement déterminées que tout

autre phénomène par les conditions psycho-physiologiques qui sont les qualités de l'esprit. On s'est représenté le déterminisme sous une forme morbide ; on voyait ses effets dans les maladies nerveuses et mentales, dans le détraquement de l'esprit et de l'activité, comme si la santé ne pouvait être aussi rigoureusement déterminée qu'un état pathologique ; on a confondu l'absence de finalité, de coordination systématique avec la détermination rigoureuse et au contraire la finalité, l'ordre, l'association systématique avec l'indéterminisme. Si des raisons psychologiques peuvent expliquer cet amalgame d'idées, aucune raison logique ne le justifie. Rien ne garantit que l'indéterminisme prendrait une apparence de finalité, qu'un acte indéterminé, même à quelque degré, exprimerait mieux la nature d'un être qu'un acte déterminé. Pourquoi, en effet, en serait-il ainsi ? Nous ne pouvons attribuer quelque régularité qu'à ce qui est déterminé, une chose ne peut en exprimer une autre qu'en tant qu'elle se rattache à celle-ci par des rapports définis et plus ces rapports seront rigousement déterminés plus l'expression sera réelle. D'un acte indéterminé on ne pourrait rien tirer relativement à l'agent. En tant qu'il serait indéterminé, il ne pourrait même lui être attribué. Comme les partisans de l'indéterminisme repoussent généralement l'indéterminisme total l'acte serait toujours déterminé dans une certaine mesure, et, dans cette mesure-là, il pourrait être attribué et imputé à son auteur. Mais précisément la liberté et la responsabilité coïncideraient encore ici avec le déterminisme systématique. En tant qu'indéterminé l'acte en serait absolument étranger à

l'agent, c'est dire qu'il n'existerait, à proprement parler, ni agent, ni acte.

§ 6.

Je ne vois donc aucune raison logique, scientifique ou morale pour faire intervenir l'indéterminisme. L'observation et l'expérience en nous montrant la possibilité de trouver en général une cause suffisante aux actes humains, en nous permettant d'en reconnaître ou d'en entrevoir l'explication, en nous faisant apercevoir une régularité foncière cachée sous des dehors variables nous inclinent vers le déterminisme. L'apparence de l'indétermination, l'impossibilité de la précision sûre s'expliquent très suffisamment par la grande complication des phénomènes psychiques et physiologiques et par notre ignorance d'un grand nombre de leurs conditions. De plus les analogies scientifiques, la considération des phénomènes physiologiques, physico-chimiques, et même des phénomènes sociaux nous pousse dans le même sens. Le déterminisme est donc vraisemblable, et il paraît qu'on doit le tenir pour vrai.

Sans doute ce n'est pas là une certitude absolue. Nos instruments de mesure ne sont pas assez précis, notre connaissance de l'homme en particulier et de la nature en général est trop imparfaite pour que nous puissions affirmer sans la moindre restriction que tout est toujours et d'une façon rigoureusement absolue déterminé dans la nature physique, psychique ou sociale. La croyance au déterminisme

est le résultat d'une induction dont la validité est vraisemblable mais au sujet de laquelle on peut toujours faire quelques réserves. Seulement cette question de la possibilité du hasard indéterminé est une question philosophique, bien différente de ce que l'on croit généralement. Elle n'a rien à faire avec la morale, si ce n'est que, comme nous l'avons vu, l'indéterminisme, dans la mesure où il se réaliserait, pourrait supprimer la responsabilité et l'attribution légitime des actes. Et d'autre part elle ne regarde par spécialement la psychologie de la volonté. S'il y a de l'indéterminisme dans l'esprit, cet indéterminisme peut se placer aussi bien dans l'intelligence, dans les sentiments que dans les volitions. Même il peut se placer aussi bien dans les phénomènes purement physiologiques que dans les phénomènes psycho-physiologiques. Il n'y a pas entre les uns et les autres des différences de régularité et de simplicité telles que l'apparence de l'indétermination soit absolument écartée des premiers. Bien plus nous ne saurions être absolument sûrs qu'il n'y ait jamais la moindre indétermination, le moindre *clinamen* dans le monde physique. Et l'on pourrait même dire que l'indéterminisme psychologique implique l'indéterminisme des phénomènes de la matière.

On voit le genre spécial d'intérêt théorique, que pourrait offrir la doctrine de l'indéterminisme. Cette doctrine n'a aucun rapport particulier avec la théorie de la volonté, si ce n'est le rapport empirique établi par de longues confusions entre l'indéterminisme et la liberté. Il semble donc naturel d'accepter, dans la science phychologique, le déterminisme comme on

l'accepte en physique et sans plus de réserve dans un cas que dans l'autre[1].

1. On peut consulter sur le sujet du détermisme et du libre arbitre, parmi les livres modernes : les ouvrages de Fouillée (particulièrement *La liberté et le déterminisme*), et de Renouvier, et les articles de discussion publiés par ces deux philosophes dans la *Revue philosophique*, et dans la *Critique philosophique*, les ouvrages de Delbœuf, *Le libre arbitre*, de M. Fonsegrive (Paris, Alcan, 1887), la *Physiologie de la volonté*, de Herzen (Paris, Germer-Baillière, 1874), un bon petit livre de M. G. Renard : *L'homme est-il libre?* (Paris, Germer-Baillière), Schopenhauer, *Essai sur le libre arbitre*. Trad. française. Paris, Germer-Baillière, 1877, et dans la *Bibliothèque de psychologie expérimentale*, la *Morale* de M. Duprat. Paris, Doin, 1901.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Annales d'hygiène publique et de médecine légale. Paris, J.-B. Baillière.

Bernard (Dr). *De l'aphasie et de ses diverses formes.* Paris, librairie du *Progrès médical,* 1885.

Bernheim. *La suggestion.* Paris, Doin, 1886.

Binet et Féré. *Le magnétisme animal.* Paris, Alcan, 1887.

Duprat. *La morale.* Paris, Doin, 1901.

Durand de Gros. *Le merveilleux scientifique.* Paris, Alcan, 1894.

Esquirol. *Des maladies mentales.* 2e éd. Paris, J.-B. Baillière, 1838.

Fleury (Maurice de). *Introduction à la médecine de l'esprit.* Paris, Alcan, 1897.

Fonsegrive. *Le libre arbitre.* Paris, Alcan, 1887.

Fouillée. 1. *La liberté et le déterminisme,* 2e éd. Paris, Alcan, 1884.

— 2. *Psychologie des idées forces,* Paris, Alcan, 1893.

Grasset (Dr). 1. *Anatomie clinique des centres nerveux,* 2e éd. Paris, J.-B. Baillière, 1902.

— 2. *Les maladies de l'orientation et de l'équilibre.* Paris, Alcan, 1901.

Griesinger (W.). *Traité des maladies mentales. Pathologie et thérapeutique.* Traduction française du Dr Doumic. Paris, Delahaye, 1873.

Hack Tuck. *Le corps et l'esprit.* Traduction française de V. Parant. Paris, J.-B. Baillière, 1888.

Hartenberg. *Les timides et la timidité.* Paris, Alcan, 1901.

Héricourt. Un cas de somnambulisme à distance. *Bulletins de la société de psychologie physiologique.* Année I. Tome I. 1885.

HERZEN (A.). *Physiologie de la volonté.* Paris, Germer-Baillière, 1874.

HÖFFDING (Harald). *Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience.* Trad. française de M. L. Poitevin. Paris, Alcan, 1900.

JANET (Pierre). **1.** *L'automatisme psychologique.* Paris, Alcan, 1889.

— **2.** *Névroses et idées fixes* 2 vol. Paris, Alcan, 1898.

LALANDE. *Sur un effet particulier de l'attention appliquée aux images. Revue philosophique.* Mars 1893.

LEGRAND DU SAULLE. *Les hystériques.* Paris, J.-B. Baillière, 1883.

LÉVY (Dr Paul-Émile). *L'éducation rationnelle de la volonté. Son emploi thérapeutique*, 3e éd. Paris, Alcan, 1901.

LUYS. *Le cerveau et ses fonctions.* Paris, Germer-Baillère, 1876.

MALAPERT (Paulin). *Les éléments de caractère et leurs lois de combinaison.* Paris, Alcan, 1897.

MARC. *De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires.* Paris, J.-B. Baillière, 1840.

MARION. *La solidarité morale.* Paris, Alcan, 1880.

MAUDSLEY. *Physiologie de l'esprit.* Traduction française de Herzen. Paris, Reinwald, 1879.

PASCAL (Blaise). *Opuscules et pensées.* Édition Brunschwicg. Paris, Hachette.

PAULHAN. **1.** *L'activité mentale et les éléments de l'esprit.* Paris, Alcan, 1889.

— **2.** *L'attention et les images. Revue philosophique,* mai 1893.

— **3.** *Psychologie de l'invention.* Paris, Alcan, 1901.

PAYOT. *L'éducation de la volonté.* Paris, Alcan, 1894.

PEREZ (Bernard). **1.** *Les trois premières années de l'enfant.* Paris, Germer-Baillière, 1878.

— **2.** *L'enfant de trois à sept ans.* Paris. Alcan, 1886.

PREYER. *L'âme de l'enfant.* Traduction française de H. de Varigny. Paris, Alcan, 1887.

RENARD (G). *L'homme est-il libre ?* Paris, Germer-Baillière.

RENOUVIER (Ch.). *Essai de psychologie rationnelle d'après les principes du criticisme,* 2e éd. Paris, Bureau de la Critique philosophique, 1875.

RIBOT (Th.). **1.** *Les maladies de la volonté*, 3e éd. Paris, Alcan, 1885.

— **2.** *Psychologie de l'attention.* Paris, Alcan, 1889.

RICHET (Charles). 1. *L'homme et l'intelligence*. Paris, Alcan.
— 2. *Les réflexes psychiques*, 3 articles. *Revue philosophique*, 1888. Tome I.
RICHER (Dr). *Études cliniques sur la grande hystérie ou hystéro-épilepsie*. Paris, Delahaye, 1885.
SCHOPENHAUER. *Essai sur le libre arbitre*. Trad. française. Paris, Germer-Baillière, 1877.
SOURIAU (Paul). *Théorie de l'invention*. Paris, Hachette, 1885.
SPENCER (H.). *Principes de psychologie*. Trad. française de Ribot et Espinas. Paris, Germer-Baillière, 1874.
TAINE. 1. *De l'intelligence*, 4e éd. Paris, Hachette, 1883.
— 2. *Les philosophes classiques du* XIXe *siècle en France*, 3e éd. Paris, Hachette, 1868.
— 3. *De la volonté. Fragments inédits. Revue philosophique*. Novembre 1900.
TOULOUSE (Dr). *Émile Zola*. Paris, Société d'édition scientifique, 1896.
WUNDT (W.). *Éléments de psychologie physiologique*. Trad. française de E. Rouvier. 2 vol. Paris, Alcan, 1896.

TABLE SYSTÉMATIQUE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION. 1

§ 1. 1

§ 2. 3

§ 3. 4

§ 4. 5

CHAPITRE PREMIER

LA VOLONTÉ ET L'AUTOMATISME

§ 1. — Actes réflexes et automatisme psychique. 6

§ 2. — La complication des réflexes psychiques. 9

§ 3. — Les origines de la volonté dans l'automatisme. 10

§ 4. — L'impuissance de l'automatisme comme condition de la volonté. Volonté et invention. 12

§ 5. — Le conflit des tendances automatiques comme condition de la volonté.. . 15

§ 6. — L'automatisme et les conditions de la vie humaine. 18

§ 7. — Distinction de la volonté et de certaines formes de l'automatisme.. . . . 19

§ 8. — L'automatisme dans la volonté. . . . 22

§ 9. — L'automatisme, condition de la volonté, en est aussi l'aboutissant. . . . 25

§ 10. — La volonté dans l'automatisme. . . . 27

CHAPITRE II

LA VOLONTÉ ET LA SUGGESTION

§ 1. — La suggestion. 30
§ 2. — Suggestion et volonté : analogies et différences. 34
§ 3. — Les rapports de la suggestion et de la volonté. 36
§ 4. — La suggestion prépare les conditions de l'acte volontaire. 38
§ 5. — La suggestion dans l'activité volontaire. 40
§ 6. — La volonté dans l'activité suggérée. . 43

CHAPITRE III

LA VOLONTÉ ET LES FAITS PSYCHIQUES EN GÉNÉRAL

§ 1. — Les caractères de la synthèse volitive. 47
§ 2. — Synthèse volitive et synthèse psychique en général. 48
§ 3. — Il y a partout de la volonté dans l'esprit. 51
§ 4. — La synthèse volitive. 53

CHAPITRE IV

L'ACTE DE VOLONTÉ

I. — *La volition, ses trois moments, et les lois d'association systématique et d'inhibition systématique.*
§ 1. — La préparation de l'acte volontaire, ses conditions. 55
§ 2. — La délibération. 58
§ 3. — Délibération et décision. 65
§ 4. — La décision, créée par le moi, le transforme. 70
§ 5. — La décision comme transformation du moi. 72

§ 6. — Formes différentes de la décision. . . 75
§ 7. — L'exécution. 76
§ 8. — L'exécution est un signe de la décision. 78
§ 9. — Les rapports de l'exécution avec l'inhibition et l'association systématique. 81

CHAPITRE V

L'ACTE DE VOLONTÉ

II. — *La volition et l'activité indépendante des éléments psychiques.*
§ 1. — L'activité indépendante des éléments psychiques. 83
§ 2. — L'activité indépendante des éléments à l'origine de l'acte de volonté et dans la délibération. 84
§ 3. — L'activité indépendante des éléments dans la détermination de la décision. 89
§ 4. — L'activité indépendante des éléments et l'exécution. 92

CHAPITRE VI

L'ÉVOLUTION DE LA VOLONTÉ DES CAPRICES AU POUVOIR PERSONNEL

I. — *Les caprices.*
§ 1. 94
§ 2. — Le caprice, sa nature.. 95
§ 3. — Le caprice et les trois phases de la volonté. 98
§ 4. — Différences de la volition et du caprice. Le caprice et la personnalité. . . 102
§ 5. — La part de la personnalité dans le caprice. 104
§ 6. — Le caprice comme forme « élémentaire » de la volonté. 106
§ 7. — Le caprice et ses formes pathologiques. 107
§ 8. 112

CHAPITRE VII

L'EVOLUTION DE LA VOLONTÉ DES CAPRICES AU POUVOIR PERSONNEL

II. — *Le pouvoir personnel et la maîtrise de soi.*

§ 1. — Définition sommaire du pouvoir personnel. 114
§ 2. — Analyse du pouvoir personnel. . . . 117
§ 3. — Le pouvoir personnel et les imperfections de l'automatisme. 121
§ 4. — Le pouvoir personnel et le caprice. . 123
§ 5. — Le moi et son action. 126
§ 6. — La marche du pouvoir personnel vers l'automatisme. 132
§ 7. — La marche du pouvoir personnel vers l'automatisme. 135
§ 8. — La marche du pouvoir personnel vers l'automatisme. 137
§ 9. — La délibération et la décision dans l'exercice du pouvoir personnel. . 140
§ 10. — Le pouvoir personnel et l'exécution. . 146
§ 11. — Les formes intermédiaires et les formes composées. 148
§ 12. 149

CHAPITRE VIII

LE DOMAINE DE LA VOLONTÉ

§ 1. 151
§ 2. — Conscience et volonté. 152
§ 3. — Le « je veux ». 158
§ 4. — Le « je veux » n'est pas nécessaire à la volition. 166
§ 5. — Le domaine de la volonté : la volonté et les autres phénomènes psychiques. 169
§ 6. — La volonté et les phénomènes intellectuels. 173

§ 7. — Volition et perception. 177
§ 8. — La volonté et l'activité intellectuelle générale. 181
§ 9. — La volonté et les phénomènes effectifs. 183
§ 10. — La volonté de vouloir. 190
§ 11. — Le domaine contesté de la volonté.. . 192
§ 12. — L'impuissance de la volonté. 196
§ 13. — La volonté et les fonctions organiques. 200
§ 14. — La volonté et le monde extérieur : influence directe. 203
§ 15. — La volonté et le monde extérieur : influence indirecte. 208
§ 16. — La volonté obstacle à l'action. . . . 215
§ 17. 220

CHAPITRE IX

L'EXTENSION DU DOMAINE DE LA VOLONTÉ

Formation et éducation de la volonté, suppléances et complications.

§ 1. — L'élargissement du domaine de la volonté. 222
§ 2. — Enfants et adultes. 225
§ 3. — Les moyens indirects du pouvoir personnel. 229
§ 4. — Combinaisons de phénomènes. L'intermédiaire efficace. 231
§ 5. — Action sur les sentiments. 235
§ 6. — Exercice de la volonté. 238
§ 7. — Les fonctions organiques. Actions directes et indirectes. 240
§ 8. — La conquête du monde extérieur. . . 243
§ 9. — Phénomènes pathologiques de substitution. 246
§ 10. — L'excitation du moi et de ses éléments. 252
§ 11. — Moyens physiologiques. 255
§ 12. — L'éducation de la volonté. 261

CHAPITRE X

LA VOLONTÉ AU POINT DE VUE PHYSIOLOGIQUE

§ 1. 267
§ 2. 270
§ 3. 272

CHAPITRE XI

LA VOLONTÉ ET LES PHÉNOMÈNES SOCIAUX

§ 1. 276
§ 2. — L'activité automatique et l'activité volontaire dans la vie de la société. . 278
§ 3. — Les conditions de la volonté sociale. 281
§ 4. — Analyse de l'acte de volonté sociale. Ses trois phases. 286
§ 5. — Le jeu des éléments indépendants.. . 289
§ 6. — Caprice et volonté sociale. Le moi social et la société. 290
§ 7. — L'équivalent du pouvoir personnel dans les sociétés. Le pouvoir de l'État, ses limites, ses conquêtes. . . . 293
§ 8. 296
CONCLUSION. 298

APPENDICE

LA QUESTION DU LIBRE ARBITRE. . 300
§ 1. 301
§ 2. 303
§ 3. 304
§ 4. 306
§ 5. 310
§ 6. 313
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE. 316
TABLE SYSTÉMATIQUE DES MATIÈRES. 319

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

ENCYCLOPÉDIE SCIENTIFIQUE

Publiée sous la direction du Dr TOULOUSE

Nous avons entrepris la publication, sous la direction générale de son fondateur, le Dr Toulouse, Directeur à l'École des Hautes Études, d'une ENCYCLOPÉDIE SCIENTIFIQUE de langue française dont on mesurera l'importance à ce fait qu'elle est divisée en 40 sections ou Bibliothèques et qu'elle comprendra environ 1 000 volumes. Elle se propose de rivaliser avec les plus grandes encyclopédies étrangères et même de les dépasser, tout à la fois par le caractère nettement scientifique et la clarté de ses exposés, par l'ordre logique de ses divisions et par son unité, enfin par ses vastes dimensions et sa forme pratique.

I

PLAN GÉNÉRAL DE L'ENCYCLOPÉDIE

Mode de publication. — L'*Encyclopédie* se composera de monographies scientifiques, classées méthodiquement et formant dans leur enchaînement un exposé de toute la science. Organisée sur un plan systématique, cette Encyclopédie, tout en évitant les inconvénients des Traités, — massifs, d'un prix global élevé, difficiles à consulter, — et les inconvénients des Dictionnaires, — où les articles scindés irrationnellement, simples chapitres alphabétiques, sont toujours nécessairement incomplets, — réunira les avantages des uns et des autres.

Du Traité, l'*Encyclopédie* gardera la supériorité que possède

un ensemble complet, bien divisé et fournissant sur chaque science tous les enseignements et tous les renseignements qu'on en réclame. Du Dictionnaire, l'*Encyclopédie* gardera les facilités de recherches par le moyen d'une table générale, l'*Index de l'Encyclopédie*, qui paraîtra dès la publication d'un certain nombre de volumes et sera réimprimé périodiquement. L'*Index* renverra le lecteur aux différents volumes et aux pages où se trouvent traités les divers points d'une question.

Les éditions successives de chaque volume permettront de suivre toujours de près les progrès de la science. Et c'est par là que s'affirme la supériorité de ce mode de publication sur tout autre. Alors que, sous sa masse compacte, un traité, un dictionnaire ne peut être réédité et renouvelé que dans sa totalité et qu'à d'assez longs intervalles, inconvénients graves qu'atténuent mal des suppléments et des appendices, l'*Encyclopédie scientifique*, au contraire, pourra toujours rajeunir les parties qui ne seraient plus au courant des derniers travaux importants. Il est évident, par exemple, que si des livres d'algèbre ou d'acoustique physique peuvent garder leur valeur pendant de nombreuses années, les ouvrages exposant les sciences en formation, comme la chimie physique, la psychologie ou les technologies industrielles, doivent nécessairement être remaniés à des intervalles plus courts.

Le lecteur appréciera la souplesse de publication de cette *Encyclopédie*, toujours vivante, qui s'élargira au fur et à mesure des besoins dans le large cadre tracé dès le début, mais qui constituera toujours, dans son ensemble, un traité complet de la Science, dans chacune de ses sections un traité complet d'une science, et dans chacun de ses livres une monographie complète. Il pourra ainsi n'acheter que telle ou telle section de l'*Encyclopédie*, sûr de n'avoir pas des parties dépareillées d'un tout.

L'*Encyclopédie* demandera plusieurs années pour être achevée ; car pour avoir des expositions bien faites, elle a pris ses collaborateurs plutôt parmi les savants que parmi les professionnels de la rédaction scientifique que l'on retrouve généralement dans les œuvres similaires. Or les savants écrivent peu et lentement : et il est préférable de laisser temporairement sans attribution certains ouvrages plutôt que de les confier à des auteurs insuffisants. Mais cette lenteur et ces vides ne présenteront pas d'in-

convénients, puisque chaque livre est une œuvre indépendante et que tous les volumes publiés sont à tout moment réunis par l'*Index de l'Encyclopédie*. On peut donc encore considérer l'Encyclopédie comme une librairie, où les livres soigneusement choisis, au lieu de représenter le hasard d'une production individuelle, obéiraient à un plan arrêté d'avance, de manière qu'il n'y ait ni lacune dans les parties ingrates, ni double emploi dans les parties très cultivées.

Caractère scientifique des ouvrages. — Actuellement, les livres de science se divisent en deux classes bien distinctes : les livres destinés aux savants spécialisés, le plus souvent incompréhensibles pour tous les autres, faute de rappeler au début des chapitres les connaissances nécessaires, et surtout faute de définir les nombreux termes techniques incessamment forgés, ces derniers rendant un mémoire d'une science particulière inintelligible à un savant qui en a abandonné l'étude durant quelques années ; et ensuite les livres écrits pour le grand public, qui sont sans profit pour des savants et même pour des personnes d'une certaine culture intellectuelle.

L'*Encyclopédie scientifique* a l'ambition de s'adresser au public le plus large. Le savant spécialisé est assuré de rencontrer dans les volumes de sa partie une mise au point très exacte de l'état actuel des questions ; car chaque Bibliothèque, par ses techniques et ses monographies, est d'abord faite avec le plus grand soin pour servir d'instrument d'études et de recherches à ceux qui cultivent la science particulière qu'elle représente, et sa devise pourrait être : *Par les savants, pour les savants*. Quelques-uns de ces livres seront même, par leur caractère didactique, destinés à devenir des ouvrages classiques et à servir aux études de l'enseignement secondaire ou supérieur. Mais, d'autre part, le lecteur non spécialisé est certain de trouver, toutes les fois que cela sera nécessaire, au seuil de la section, — dans un ou plusieurs volumes de généralités, — et au seuil du volume, — dans un chapitre particulier, — des données qui formeront une véritable introduction le mettant à même de poursuivre avec profit sa lecture. Un vocabulaire technique, placé, quand il y aura lieu, à la fin du volume, lui permettra de connaître toujours le sens des mots spéciaux.

II

ORGANISATION SCIENTIFIQUE

Par son organisation scientifique, l'*Encyclopédie* paraît devoir offrir aux lecteurs les meilleures garanties de compétence. Elle est divisée en Sections ou Bibliothèques, à la tête desquelles sont placés des savants professionnels spécialisés dans chaque ordre de sciences et en pleine force de production, qui, d'accord avec le Directeur général, établissent les divisions des matières, choisissent les collaborateurs et acceptent les manuscrits. Le même esprit se manifestera partout : éclectime et respect de toutes les opinions logiques, subordination des théories aux données de l'expérience, soumission à une discipline rationnelle stricte ainsi qu'aux règles d'une exposition méthodique et claire. De la sorte, le lecteur, qui aura été intéressé par les ouvrages d'une section dont il sera l'abonné régulier, sera amené à consulter avec confiance les livres des autres sections dont il aura besoin, puisqu'il sera assuré de trouver partout la même pensée et les mêmes garanties. Actuellement, en effet, il est, hors de sa spécialité, sans moyen pratique de juger de la compétence réelle des auteurs.

Pour mieux apprécier les tendances variées du travail scientifique adapté à des fins spéciales, l'*Encyclopédie* a sollicité, pour la direction de chaque Bibliothèque, le concours d'un savant placé dans le centre même des études du ressort. Elle a pu ainsi réunir des représentants des principaux Corps savants, Établissements d'enseignement et de recherches de langue française :

Institut.
Académie de Médecine.

Collège de France.
Muséum d'Histoire naturelle.
École des Hautes Études.
Sorbonne et École normale.
Facultés des Sciences.
Facultés des Lettres.
Facultés de Médecine.
Instituts Pasteur.
École des Ponts et Chaussées.
École des Mines.
École Polytechnique.
Conservatoire des Arts et Métiers.
École d'Anthropologie.
Institut National agronomique.
École vétérinaire d'Alfort.
École supérieure d'Électricité.
École de Chimie industrielle de Lyon.
École des Beaux-Arts.
École des Sciences politiques.

Observatoire de Paris.
Hôpitaux de Paris.

III

BUT DE L'ENCYCLOPÉDIE

Au XVIIIe siècle, « l'Encyclopédie » a marqué un magnifique mouvement de la pensée vers la critique rationnelle. A cette époque, une telle manifestation devait avoir un caractère philosophique. Aujourd'hui, l'heure est venue de renouveler ce grand effort de critique, mais dans une direction strictement scientifique ; c'est là le but de la nouvelle *Encyclopédie*.

Ainsi la science pourra lutter avec la littérature pour la direction des esprits cultivés, qui, au sortir des écoles, ne demandent guère de conseils qu'aux œuvres d'imagination et à des encyclopédies où la science a une place restreinte, tout à fait hors de proportion avec son importance. Le moment est favorable à cette tentative ; car les nouvelles générations sont plus instruites dans l'ordre scientifique que les précédentes. D'autre part la science est devenue, par sa complexité et par les corrélations de ses parties, une matière qu'il n'est plus possible d'exposer sans la collaboration de tous les spécialistes, unis là comme le sont les producteurs dans tous les départements de l'activité économiqne contemporaine.

A un autre point de vue, l'*Encyclopédie*, embrassant toutes les manifestations scientifiques, servira comme tout inventaire à mettre au jour les lacunes, les champs encore en friche ou abandonnés, — ce qui expliquera la lenteur avec laquelle certaines sections se développeront, — et suscitera peut-être les travaux nécessaires. Si ce résultat est atteint, elle sera fière d'y avoir contribué.

Elle apporte en outre une classification des sciences et, par ses divisions, une tentative de mesure, une limitation de chaque domaine. Dans son ensemble, elle cherchera à refléter exactement le prodigieux effort scientifique du commencement de ce siècle et un moment de sa pensée, en sorte que dans l'avenir elle reste le document principal où l'on puisse retrouver et consulter le témoignage de cette époque intellectuelle.

On peut voir aisément que l'*Encyclopédie* ainsi conçue, ainsi réalisée, aura sa place dans toutes les bibliothèques publiques, universitaires et scolaires, dans les laboratoires, entre les mains

des savants, des industriels et de tous les hommes instruits qui veulent se tenir au courant des progrès, dans la partie qu'ils cultivent eux-mêmes ou dans tout le domaine scientifique. Elle fera jurisprudence, ce qui lui dicte le devoir d'impartialité qu'elle aura à remplir.

Il n'est plus possible de vivre dans la société moderne en ignorant les diverses formes de cette activité intellectuelle qui révolutionne les conditions de la vie ; et l'interdépendance de la science ne permet plus aux savants de rester cantonnés, spécialisés dans un étroit domaine. Il leur faut, — et cela leur est souvent difficile, — se mettre au courant des recherches voisines. A tous, l'*Encyclopédie* offre un instrument unique dont la portée scientifique et sociale ne peut échapper à personne.

IV

CLASSIFICATION DES MATIÈRES SCIENTIFIQUES

La division de l'*Encyclopédie* en Bibliothèques a rendu nécessaire l'adoption d'une classification des sciences, où se manifeste nécessairement un certain arbitraire, étant donné que les sciences se distinguent beaucoup moins par les différences de leurs objets que par les divergences des aperçus et des habitudes de notre esprit. Il se produit en pratique des interpénétrations réciproques entre leurs domaines, en sorte que, si l'on donnait à chacun l'étendue à laquelle il peut se croire en droit de prétendre, il envahirait tous les territoires voisins ; une limitation assez stricte est nécessitée par le fait même de la juxtaposition de plusieurs sciences.

Le plan choisi, sans viser à constituer une synthèse philosophique des sciences, qui ne pourrait être que subjective, a tendu pourtant à échapper dans la mesure du possible aux habitudes traditionnelles d'esprit, particulièrement à la routine didactique, et à s'inspirer de principes rationnels.

Il y a deux grandes divisions dans le plan général de l'*Encyclopédie* : d'un côté les sciences pures, et, de l'autre, toutes les technologies qui correspondent à ces sciences dans la sphère des applications. A part et au début, une Bibliothèque d'introduc-

tion générale est consacrée à la philosophie des sciences (histoire des idées directrices, logique et méthodologie).

Les sciences pures et appliquées présentent en outre une division générale en sciences du monde inorganique et en sciences biologiques. Dans ces deux grandes catégories, l'ordre est celui de particularité croissante, qui marche parallèlement à une rigueur décroissante. Dans les sciences biologiques pures enfin, un groupe de sciences s'est trouvé mis à part, en tant qu'elles s'occupent moins de dégager des lois générales et abstraites que de fournir des monographies d'êtres concrets, depuis la paléontologie jusqu'à l'anthropologie et l'etnographie.

Étant donnés les principes rationnels qui ont dirigé cette classification, il n'y a pas lieu de s'étonner de voir apparaître des groupements relativement nouveaux, une biologie générale, — une physiologie et une pathologie végétales, distinctes aussi bien de la botanique que de l'agriculture, — une chimie physique, etc.

En revanche, des groupements hétérogènes se disloquent pour que leurs parties puissent prendre place dans les disciplines auxquelles elles doivent revenir. La géographie, par exemple, retourne à la géologie, et il y a des géographies botanique, zoologique, anthropologique, économique, qui sont étudiées dans la botanique, la zoologie, l'anthropologie, les sciences économiques.

Les sciences médicales, immense juxtaposition de tendances très diverses, unies par une tradition utilitaire, se dégagrègent en des sciences ou des techniques précises ; la pathologie, science de lois, se distingue de la thérapeutique ou de l'hygiène, qui ne sont que les applications des données générales fournies par les sciences pures, et à ce titre mises à leur place rationnelle.

Enfin, il a paru bon de renoncer à l'anthropocentrisme qui exigeait une physiologie humaine, une anatomie humaine, une embryologie humaine, une psychologie humaine. L'homme est intégré dans la série animale dont il est un aboutissant. Et ainsi, son organisation, ses fonctions, son développement, s'éclairent de toute l'évolution antérieure et préparent l'étude des formes plus complexes des groupements organiques qui sont offerts par l'étude des sociétés.

On peut voir que, malgré la prédominance de la préoccupation pratique dans ce classement des Bibliothèques de l'*Encyclopédie scientifique*, le souci de situer rationnellement les sciences dans leurs rapports réciproques n'a pas été négligé. Enfin il est à peine besoin d'ajouter que cet ordre n'implique nullement une hiérarchie, ni dans l'importance ni dans les difficultés des diverses sciences. Certaines, qui sont placées dans la technologie, sont d'une complexité extrême, et leurs recherches peuvent figurer parmi les plus ardues.

Prix de la publication. — Les volumes, illustrés pour la plupart, seront publiés dans le format in-18 jésus et cartonnés. De dimensions commodes, ils auront 400 pages environ, ce qui représente une matière suffisante pour une monographie ayant un objet défini et important, établie du reste selon l'économie du projet qui saura éviter l'émiettement des sujets d'exposition. Le prix étant fixé uniformément à 5 francs, c'est un réel progrès dans les conditions de publication des ouvrages scientifiques, qui, dans certaines spécialités, coûtent encore si cher.

TABLE DES BIBLIOTHÈQUES

Directeur : **Dr Toulouse,** Directeur de Laboratoire à l'École des Hautes Études.

Secrétaire général : **H. Piéron,** agrégé de l'Université.

Directeurs des Bibliothèques :

1. *Philosophie des Sciences.* P. Painlevé, de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

I. Sciences pures.

A. Sciences mathématiques :

2. *Mathématiques.* . . . . J. Drach, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Toulouse.
3. *Mécanique* . . . . . J. Drach, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Toulouse.

B. Sciences inorganiques :

4. *Physique.* . . . . . A. Leduc, professeur adjoint de physique à la Sorbonne.
5. *Chimie physique.* . . . . J. Perrin, chargé de cours à la Sorbonne.
6. *Chimie* . . . . . A. Pictet, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Genève.
7. *Astronomie et Physique céleste.* . . . . . J. Mascart, astronome adjoint à l'Observatoire de Paris.
8. *Météorologie.* . . . . . B. Brunhes, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Clermont-Ferrand, directeur de l'Observatoire du Puy-de-Dôme.

9. *Minéralogie et Pétrographie*	A. Lacroix, de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle.
10. *Géologie*.	M. Boule, professeur au Muséum d'Histoire naturelle.
11. *Océanographie physique*.	J. Richard, directeur du Musée Océanographique de Monaco.

C. **Sciences biologiques normatives** :

12. *Biologie*	A. *Biologie générale*.	M. Caullery, professeur de zoologie à la Sorbonne.
	B. *Océanographie biologique*.	J. Richard, directeur du Musée Océanographique de Monaco.
13. *Physique biologique*. . .		A. Imbert, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Montpellier.
14. *Chimie biologique*. . .		G. Bertrand, professeur de chimie biologique à la Sorbonne, chef de service à l'Institut Pasteur.
15. *Physiologie et Pathologie végétales*.		L. Mangin, de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle.
16. *Physiologie*.		J.-P. Langlois, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris
17. *Psychologie*.		E. Toulouse, directeur de Laboratoire à l'Ecole des Hautes Etudes, médecin en chef de l'asile de Villejuif.
18. *Sociologie*		G. Richard, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux.

---

19. *Microbiologie et Parasitologie*.		A. Calmette, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, et F. Bezançon, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin des hôpitaux.
20. *Pathologie*.	A. *Pathologie médicale*.	M. Klippel, médecin des Hôpitaux de Paris.
	B. *Neurologie*.	E. Toulouse, directeur de Laboratoire à l'Ecole des Hautes Etudes, médecin en chef de l'asile de Villejuif.
	C. *Path. chirurgicale*.	L. Picqué, chirurgien des Hôpitaux de Paris.

D. Sciences biologiques descriptives :

21.	*Paléontologie*.	M. Boule, professeur au Muséum d'Histoire naturelle.
22.	*Botanique.* A. *Généralités et phanérogames.*	H. Lecomte, professeur au Muséum d'Histoire naturelle.
	Botanique. B. *Cryptogames.*	L. Mangin, de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle.
23.	*Zoologie*.	G. Loisel, directeur de Laboratoire à l'Ecole des Hautes Etudes.
24.	*Anatomie et Embryologie.*	G. Loisel, directeur de Laboratoire à l'Ecole des Hautes Etudes.
25.	*Anthropologie et Ethnographie*.	G. Papillault, directeur-adjoint du Laboratoire d'Anthropologie de l'Ecole des Hautes Etudes, professeur à l'Ecole d'Anthropologie.
26.	*Économie politique*. . .	D. Bellet, secrétaire perpétuel de la Société d'Economie politique, professeur à l'Ecole des Sciences politiques.

II. Sciences appliquées.

A. Sciences mathématiques :

27.	*Mathématiques appliquées*	M. d'Ocagne, professeur à l'Ecole des Ponts et Chaussées, répétiteur à l'Ecole polytechnique.
28.	*Mécanique appliquée et génie*.	M. d'Ocagne, professeur à l'Ecole des Ponts et Chaussées, répétiteur à l'Ecole polytechnique.

B. Sciences inorganiques :

29.	*Industries physiques*. . .	H. Chaumat, sous-directeur de l'Ecole supérieure d'Electricité de Paris.
30.	*Photographie*.	A. Seyewetz, sous-directeur de l'Ecole de Chimie industrielle de Lyon.
31.	*Industries chimiques*. . .	J. Deröme, professeur agrégé de physique au collège Chaptal, inspecteur des Etablissements classés.

32. *Géologie et minéralogie appliquées*. . . . . L. Cayeux, professeur à l'Institut national agronomique, professeur de géologie à l'Ecole des Mines.

33. *Construction*. . . . . J. Pillet, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers et à l'Ecole des Beaux-Arts.

C. **Sciences biologiques** :

34. *Industries biologiques*. . G. Bertrand, professeur de chimie biologique à la Sorbonne, chef de service à l'Institut Pasteur.

35. *Botanique appliquée et agriculture*.. . . . H. Lecomte, professeur au Muséum d'Histoire naturelle.

36. *Zoologie appliquée*. . . J. Pellegrin, assistant au Muséum d'Histoire naturelle.

37. *Thérapeutique générale et pharmacologie*.. . . G. Pouchet, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

38. *Hygiène et médecine publiques*. . . . . A. Calmette, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université, directeur de l'Institut Pasteur de Lille.

39. *Psychologie appliquée*. . E. Toulouse, directeur de Laboratoire à l'Ecole des Hautes Etudes, médecin en chef de l'asile de Villejuif.

40. *Sociologie appliquée*.. . Th. Ruyssen, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux.

M. Albert Maire, bibliothécaire à la Sorbonne, est chargé de l'*Index* de l'Encyclopédie scientifique.

153.8
P326V
Paulhan
La volonté

153.8
P326V
Paulhan
La volonté

153.8 P326V c.1
Paulhan # La volonte. --.
OISE
3 0005 02048692 7